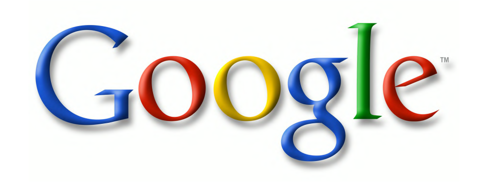



AP
20
.J86
JOURNAL
DES
SÇAVANS.
OCTOB. DÉCE.
1782


LIBRARY
UNIVERSITY OF



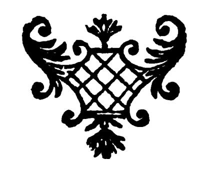


LE JOURNAL DES SÇAVANS

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXII

OCTOBRE.



A PARIS;

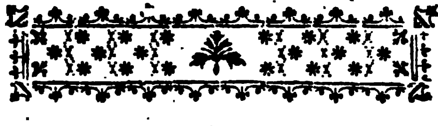
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Gre[nelle]
S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCTOBRE. M. DCC. LXXXII.

HISTOIRE universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire Moderne. Tomes III & IV. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Com-

tesse d'Artois, rue des Mathurins ; hôtel de Cluny. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-8°. Le premier de 560, le second de 552 pages.

L'EMPIRE des Khalifs, successeurs de Mahomet, a été fort étendu & a subsisté assez long-tems pour que l'histoire que les Sçavans anglois en donnent occupe plusieurs volumes, & elle en occuperoit davantage si l'on consultoit tous les Historiens arabes que l'on peut trouver dans les différentes bibliothèques de l'Europe. Les deux volumes que nous annonçons commencent au règne de Jezid II, 15.ᵉ Khalif, & renferme l'histoire de ses successeurs jusqu'à Moktafi, qui est le 51.ᵉ, & qui mourut en 1160 de J. C.

L'histoire de ces Khalifs peut avoir quelque rapport avec la nôtre, à cause des courses fréquentes que les Arabes, devenus maîtres de l'Es-

[redacted]

pagne, ont faites dans la France : ce fut Abderrahman qui, pour se venger d'Eudes qui avoit favorisé des Rebelles, entra en France à la tête d'une puissante armée & s'avança jusqu'à Arles sur le Rhône, où il défit un corps considérable de François. Il passa ensuite la Garonne & la Dordogne, mit en déroute le Comte Eudes & pénétra jusques dans l'intérieur de la France. Il mit la ville de Tours à feu & à sang, & réduisit en cendres ses églises & ses palais ; mais il fut défait peu après dans les environs de cette ville par Charles Martel, & les débris de l'armée des Arabes regagnèrent avec peine les frontières d'Espagne. Les Auteurs ne s'accordent pas pour le tems & pour les circonstances sur cette grande victoire de Charles Martel. Il ne seroit peut-être pas inutile qu'on rassemblât tout ce qui concerne les différentes incursions de ces Arabes en France, & qu'on fît connoître quelles parties ils ont

[redacted]

Poésie. Un Poëte arabe, nommé Merouan, ayant présenté un de ses Ouvrages à Hadi, ce Khalif, qui avoit fait lui-même des Poésies, trouva le Poëme de Merouan si beau, qu'il lui dit : choisissez pour récompense de votre travail de toucher trente mille drachmes comptant, ou d'en recevoir cent mille après que vous aurez passé par toutes les longueurs & les formalités des finances. Ce Poëte préféra les premières. Haroun, successeur de Hadi, commença à cultiver les sciences. Il avoit un Médecin nommé Yohanna, fils de Mosavaïah ou Mésué, qui interpréta & expliqua par ses ordres les Ecrits des anciens Médecins, & composa plusieurs Ouvrages de Médecine. Il vécut sous plusieurs Khalifs, & enseigna à un très-grand nombre de jeunes gens les sciences & particulièrement la Médecine. Mais parmi ces Kkalifs, ce fut Almamoun qui se distingua le plus par son amour pour les Scien-

ces. Il fit des dépenses exraordina
pour attirer de toutes parts des S
vans à Bagdad & pour acquérir
Livres les plus curieux écrits en
breux, en syriaque & en grec, q
fit traduire en arabe. Il avoit
Cour plusieurs Astronomes célèbres
tels sont Habasch & Merouazi qu
a composé des Tables astronomi
ques; Ahmed-ben Khotair, Al
phergani ou Alfragan, Auteur d'E-
lémens d'Astronomie, & plusieurs
autres Sçavans. Sous le Kalifat de
Motaouakkel on traduisit, en arabe,
Euclide & l'Almageste de Ptole-
mée, la plus grande partie des Ou-
vrages d'Hippocrate & de Galien,
les Analytiques d'Aristote, &c.

Ces Princes qui avoient fait de
grandes conquêtes dans le Turkes-
tan, en avoient tiré une foule d'Es-
claves dont ils formèrent leur garde:
ceux-ci devinrent assez puissans pour
s'emparer de toutes les premières
places de l'Empire; ce qui les ren-
dit maîtres insensiblement de la per-

sonné des Khalifs qui se trouven dépouillés de toute autorité. Ce Turcs se rendirent Souverains dans plusieurs Provinces; mais dans la suite il sortit du Turkestan des familles entières qui chassèrent tous ces Esclaves, leur succédèrent, anéantirent la puissance des Khalifs & formèrent de grands Etats indépendans : alors les Khalifs se trouvèrent bornés à n'être plus que les premiers Pontifes de la Religion Musulmane, & réduits à la ville de Bagdad où ils étoient sans autorité. Ces Turcs étoient appellés Seljoucides; ils se partagèrent en plusieurs branches qui occupèrent tout à-la-fois différens pays. C'est ainsi que l'Empire des Arabes s'affoiblit. Les Khalifs Abbassides avoient perdu l'Afrique & l'Espagne ; dans celle-ci, des descendans des Ommiades s'y étoient établis; en Afrique, les Gouverneurs arabes s'étoient emparés du pays & avoient soumis plusieurs isles de la Méditerranée. Le

Khalif Rhadi, par lequel on termine le troisième volume, est le dernier qui ait officié constamment dans la Mosquée, commandé les armées, disposé les fonds de l'Etat, en un mot qui ait eu encore quelque autorité réelle sur les Arabes.

Dans le quatrième volume les Sçavans anglois s'étendent sur les Druses, que plusieurs Auteurs font descendre d'un certain Daravi, Imposteur qui parut en Egypte l'an 408 de l'hégire, de J. C. 1017. Ils croyent, au contraire, qu'ils tiren leur origine des Derusiéens do parle Hérodote, ceux-là même fournissoient des recrues aux arm des Rois de Perse; mais ils tent aucune preuve, parce proposent de donner dans une histoire des Druses. dans son *Museum kusicum* le même sentiment sou de Mostauser, qui régn Les Auteurs rapporter singulier au sujet du

dit-on, envoya un Ambassadeur au Roi d'Ethiopie avec des présens considérables, pour obtenir de lui qu'il fit ouvrir le canal par lequel ce fleuve se rendoit en Egypte. Ce canal, bouché depuis quelque-tems, avoit réduit les sujets du Khalif à la dernière extrémité en occasionnant la disette parmi eux. Le Roi d'Ethiopie acquiesça à la demande, & le Nil, qui étoit demeuré fort bas, monta de trois aunes dans une nuit, desorte que l'Egypte se vit en état de cultiver les terres comme auparavant. Ce fait rapporté par Elmacin a été révoqué en doute par M. l'Abbé Renaudot. En effet, le Nil paroît être un fleuve dont il doit être difficile de suspendre le cours, pour ensuite le rétablir à volonté. Cependant les Auteurs anglois ne sont pas de l'avis de M. l'Abbé Renaudot, & renvoyent à ce qu'ils ont écrit sur les Ethiopiens.

Parmi les différens Sçavans dont il est fait mention dans cette hist.

toire, les Auteurs se sont parti lièrement arrêtés sur Avicene, trement Ebnsina, mort l'an 10 de J. C. Il étoit de Bokhara. A ans il savoit parcourir l'Alcoran avoit étuddié Euclide & l'Almageste de Ptolemée. Ensuite il s'appliqua à l'Arithmétique indienne; les chiffres indiens commençoit alors à être en usage parmi les Arabes. Il se livra à la Médecine, & à seize ans il avoit déjà lu un grand nombre d'Auteurs & fait plusieurs cures. Il travailloit la nuit; & lorsqu'il se trouvoit fatigué, il buvoit du vin pour se fortifier. Il devint Visir d'un Prince; mais les soldats qui redoutoient son administrasion, le traînèrent en prison & vouloient le faire mourir. Il éprouva ainsi plusieurs disgraces, après lesquelles il ne s'occupa plus que de sciences. Il étoit né avec un tempérament robuste, mais il l'avoit ruiné par la débauche, car il étoit fort adonné *au vin &* aux femmes, ce qui avoit

aussi beaucoup nui à sa fortune. Sur la fin de ses jours il fut très-malheureux, parce qu'il étoit souvent obligé de changer de lieu & de demeure pour se mettre en sûreté. Un Poëte qui a fait son épitaphe, a dit de lui que ses Ouvrages de sagesse & de Philosophie ne lui avoient pas enseigné les bonnes mœurs, ni ses Ouvrages de Médecine l'art de conserver sa santé.

En général les Historiens arabes indiquent plutôt les évènemens qu'ils ne les décrivent, & il faut en rassembler un très-grand nombre pour avoir des détails; c'est ce que les Auteurs anglois ont fait; ils se sont étendus mêmes d'après nos voyageurs sur des descriptions géographiques & topographiques, afin de faire mieux connoître les lieux où se passoient les évènemens. A l'exemple des Historiens arabes ils ont rapporté ce qui concerne la personne de chaque Khalif, son portrait, sa manière de vivre, ses bons mots ou

les maximes qui se sont conservés, & plusieurs autres détails assez curieux sur les sciences & les arts, qui interrompent de tems en tems la narration des guerres continuelles que ces Arabes ont faites; ils ont fait connoître aussi, autant qu'il a été possible, les Sçavans, en tout genre qui ont paru pendant le règne de ces Khalifs, & ont indiqué leurs Ouvrages.

Cette histoire est en quelque façon une histoire universelle des Musulmans. On y rapporte tout ce qui s'est passé en Espagne, dans les isles de la Méditerranée, en Afrique, en Egypte, en Syrie, en Perse & dans les Indes, sous les différens Princes qui se sont soustraits à la domination des Khalifs & qui ont formé des Etats indépendans; ensorte qu'il sera difficile de donner l'histoire particulière de ces Etats sans être obligé de répéter plusieurs de ces évènemens.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

ANALYSE raisonnée du Droit François par la comparaison des dispositions des Loix Romaines & de celles de la Coutume de Paris, suivant l'ordre des Loix civiles de Domat; avec un Texte de la Coutume de Paris, dans lequel les articles sont rétablis dans l'ordre que les Réformateurs leur ont donné. Dédié à MONSIEUR, Frère du Roi. Ouvrage projetté par feu M. *Doulcet*, ancien Avocat au Parlement de Paris, & exécuté sur l'esquisse que ce célèbre Jurisconsulte en a tracée. Par M. *Gin*, Conseiller au Grand Conseil.

Tantum series juncturaque pollet. HOR.

A Paris, chez Serviere, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. Un vol. *in*-4°. de près de 700 pages.

L'OUVRAGE que nous annonçons aujourd'hui au Public est une entreprise qui fait beaucoup

d'honneur à ſon Auteur, qui d lui avoit coûté beaucoup de trava & qui, bien médité, doit être tr utile aux Juriſconſultes qui le *lir* avec attention. L'ordre qu'il a ſu dans ſon travail & l'enchaînemen des idées, ſont ſi néceſſaires à ce Ouvrage, qu'ils en rendent l'extrai preſqu'impoſſible, & qu'on ne pourroit le faire ſans rompre le fil qui en tient toutes les parties liées les unes aux autres; nous nous contenterons donc de donner ici une idée du plan qu'il a ſuivi & de ce que contient ſon analyſe, dont on ne connoîtra bien la valeur que par une lecture attentive & ſuivie de l'Ouvrage.

Il eſt dédié à MONSIEUR, Frère du Roi, qui a bien voulu honorer l'Auteur en agréant la dédicace, où M. Gin annonce en peu de mots, mais très-modeſtement, l'objet de ſon Ouvrage: c'eſt, dit-il, de tracer, ſuivant la méthode de l'immortel Auteur des Loix civiles, cette chaîne *de conſéquences* de la Loi naturelle,

[redacted]

qui, développées par les Législateurs & les Jurisconsultes de l'ancienne Rome, ont été modifiées par les maximes du Gouvernement féodal, par les usages locaux des différentes Provinces du Royaume, & spécialement par ceux de la capitale.

Ensuite, après quelques lignes, il finit son Epitre en disant qu'il ose espérer que MONSIEUR ne rejettera pas une tentative utile que *des mains* plus doctes (peut être auroit-il été mieux de dire *des personnes*) pourront par la suite porter à sa perfection.

On trouve à la suite de cette Epitre dédicatoire une Table très-ample des Titres de l'Ouvrage qui sont au nombre de quarante-deux, divisés par sections qui elles-mêmes sont subdivisées en paragraphes suivant que la nature des choses qu'on y traite l'exige, après quoi on trouve une Introduction très-sçavante & & très-curieuse d'environ douze pages *in*-4°. que M. Gin commence

en ces termes : « la première idé
» qui se présente à la vue de la mu
» tiplicité de nos coutumes, & d
» la diversité de leurs dispositions
» sur les objets qui intéressent le plus
» essentiellement la liberté & la pro-
» priété, est cette pensée de Pascal :
» *plaisante justice qu'une rivière ou*
» *une montagne dérange ; vérité en-*
» *deçà des Pyrenées, erreur au-delà.* »
L'Auteur part de-là pour nous indiquer les causes de cette diversité, & la trouve d'abord dans la conquête des Gaules par Clovis, que le desir de s'attirer l'amour de ses sujets porta à conserver les loix des peuples vaincus. Du mêlange des nations qui l'avoient aidé dans sa conquête, de celles qui s'étoient soumises volontairement à son Empire, & de celles qu'il avoit subjuguées, résulta une bigarrure qui ne s'étendoit pas seulement sur les divers cantons, mais sur chacun des individus de l'Empire françois. Le Romain, le Visigot, le Ripuaire, c'est-à-dire

[redacted]

l'habitant des rives de la Meuze & du Rhin, avoient leurs loix particulières; *ensorte*, dit un de nos anciens Historiens, *que de cinq personnes qui se trouvoient ensemble, il n'étoit pas rare de n'en pouvoir rencontrer deux qui vécussent sous la même loi.* Agobert, *Recueil des anciens Historiens de France.*

L'ordre commençoit à renaître sous les Maires du Palais & à se fortifier sous les règnes de Pepin & de Charlemagne; mais l'anarchie féodale qui s'introduisit après la mort de Louis le Débonnaire, les Moines & le Clergé replongèrent la Légiflation dans le cahos; ce ne fut qu'en 1137, époque où reparut la compilation rédigée par les ordres de Justinien, que les ténèbres de la barbarie commencèrent à se dissiper; & les établissemens de S. Louis, & un plan de conduite soutenu par les successeurs de Hugues Capet pour le rétablissement de leur autorité, rappellèrent un peu l'ordre judiciaire.

Journal des Sçavans,

il falloit fixer, par une r

authentique, l'incertitu

ges auxquels la possession

puis l'autorité des loix; c'

tique de ces différentes ré

ne M. Gin donne ensuite

ntroduction. Il y eut un

Recueil par Beaumanoir

taines sous le règne de

mais ces Recueils privés

à ceux de Montluc qu

aujourd'hui les Registr

Parlement, n'avoient

rité légale.

Il y eut une prem

ordonnée par Charl

mais elle demeura

publication penda

Une seconde par

Janvier 1510, &

mation générale

par Henri III,

adressée à Chri

mier Présider

Paris, & à M

ques Viole &

[redacted]

feillers, pour procéder à la réformation de la Coutume de Paris. C'est dans l'Ouvrage même de M. Gin qu'il faut voir ces détails intéressans.

Nonobstant ces précautions, l'Auteur dit, comme bien d'autres, que l'on se plaint encore aujourd'hui, avec raison, du défaut d'ordre de toutes les rédactions de nos Coutumes, mêmes réformées, & de l'obscurité de plusieurs articles. La Coutume de Paris, quoique loi générale du pays coutumier, dans le silence des autres, ne lui paroît pas exempte de ces reproches. Il pense que pour en saisir l'esprit il est nécessaire d'en rapprocher les dispositions & de les appliquer aux principes généraux du Droit Ecrit, & c'est-là l'objet que M. Gin s'est proposé dans son Ouvrage.

C'est à cette occasion qu'il dit, avec une grande modestie, que ce fut ce travail que projetta le célèbre Auteur des *Loix civiles* & qu'entre-

marche, avec l'approb
Cour & de tous ses confi
traces de son père. M.
attaqué, jeune encore, d'
dont la convalescence ne
toit pas de se livrer à des
assidus; ce que cet infati
consulte ne pouvoit tent
sur le corps de Droit,
petit sur le texte de la C
Paris, décomposant les
en tirer les principes gén
renferment ou dont ils
séquence, reportant le

[redacted]

cette occasion nous engage à transcrire ici ses propres termes :

« L'amitié qui me lioit avec M. » Doulcet, dit-il, (car il fut mon » second père dans la carrière du » Barreau) l'engagea à me commu- » quer l'esquisse qu'il avoit tracée ; » je l'ai suivie avec fidélité dans » l'Ouvrage que je donne aujour- » d'hui au Public. S'il est utile, la » gloire en est due à celui qui en » conçut la première idée ; ce qui » est de moi, c'est l'ordre que je me » suis efforcé de mettre dans la ré- » daction des matériaux rassemblés » par M. Doulcet sur chaque titre ; » les notes que j'ai insérées dans sa » compilation, pour profiter des se- » cours que les articles de notre » Coutume, se prêtent mutuelle- » ment, & les préambules des ti- » tres & sections, lorsque je les ai » jugé nécessaires pour établir cette » chaîne de principes qui tirent leur » source du Droit naturel, dont la » loi positive ne doit être que l'ap-

» plication & le développem
» observant ce que notre loi
» cipale a emprunté du Droit
» main, & les différences que
» forme de notre Gouvernement,
» révolution des siècles, les mœ
» & les coutumes anciennes y
» introduits. »

De si bonnes intentious que cel de l'Auteur, & un travail aussi ut que le sien, nous ont semblé ne guè- res prêter à la critique & mériter au contraire de l'encouragement. Un Journal lui a cependant fait des re- proches assez forts de n'avoir pas assez approfondi les rapports du Droit Romain dans certaines ma- tières dont traitent nos Coutumes. Mais, outre que le Mercure qui contient ces reproches, quoique ré- digé sans doute par des Gens de Lettres très-estimables & fort ins- truits, ne paroît guères destiné à traiter de matières aussi profondes que le Droit & la Jurisprudence; nous croyons devoir laisser le Pu-

blic

blic juge de l'Ouvrage dont nous venons de donner une idée, & l'Auteur de cet Ouvrage maître de répondre à ces réproches ou d'y remédier dans une seconde Edition, s'ils lui paroissent avoir quelque fondement.

[*Ex. de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

ETRENNES DU PARNASSE. Choix de Poésies.

Erat quod tollere velles. HORAT.

Par M. *le Prévôt d'Exmes.* A Paris, chez Couturier fils, Libraire, quai & près l'Eglise des Augustins. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 251 pages, & les Préliminaires 12. Prix, 1 liv. 10 s.

CE volume commence par une Epitre dédicatoire à la Critique, qui est d'un homme d'esprit & d'un Auteur docile.

Les *Essais historiques* sur la Poësie

[redacted]

italienne, qui servent comm
Préface à ce Recueil, contin
d'être un morceau de Littér
agréable, où l'Auteur rappr
avec goût, des Pièces italien
diverses Pièces françoises corre
dantes, soit pour le fonds, soit
la forme. La portion de ces
historiques qu'on trouve ici, ne
tient, quoiqu'elle soit assez éten
qu'une partie du 13.e siècle.

Quant au choix des Poésies
remplissent le reste du volume
peut dire :

Sunt bona, sunt quædam mediocria,
mala plura.

Les deux traductions du fa
vers fait pour être mis au ba
Portrait de M. Franklin, ne son
ce qu'il y a de moins bon da
Recueil.

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyra

Tu vois le Sage courageux,

[redacted]

Dont l'heureux & mâle génie
Arrache le tonnerre aux Dieux
Et le sceptre à la Tyrannie.

Le Sage que tu vois, sublime en tous les tems,
Ravit la foudre aux Dieux & le sceptre aux Tyrans.

Il nous paroît un peu dur d'appeller Santeuil plagiaire dans ses beaux vers sur la Pompe du Pont Notre-Dame, parce qu'on a trouvé dans un Poëte inconnu, nommé Costalbadius, dont les Poésies ont été imprimées en 1655, une idée à-peu-près du même genre. Le Lecteur en jugera. Voici les vers de Costalbadius :

Burdegalæ sed tantus amor, cùm littora tangit
Vivisca, ambiguâ currit & hæret aquâ.
Pœnituit liquisse urbem, similisque dolenti
In muros refluis ecce recurrit aquis.

Voici ceux de Santeuil :

Sequana cùm primùm Reginæ allabitur urbi,
Tardat præcipites ambitiosus aquas ;
Captus amore loci, cursum obliviscitur anceps,
Quo fluat, & dulces nectit in urbe moras.
Hinc varios implens fluctu subeunte canales,
Fons fieri gaudet, qui modò flumen erat.

Il nous semble que l'idée principale, celle qu'il seroit le plus étonnant que plusieurs Auteurs eussent conçue de même, est celle du derniers vers :

Fon fieri gaudet, qui modò flumen erat.

Quant à l'idée qu'une rivière, qui serpente beaucoup dans un lieu, semble se plaire dans ce lieu, elle s'est présentée à tous les Poëtes ; lorsque Quinault a dit ;

Ce fut dans ces jardins, où, par mil tours,
Inachus prend plaisir à prolonger son

[redacted]

il n'a songé ni à Costalbadius, que très-vraisemblablement il ne connoissoit pas, ni à Santeuil, ou, si l'on veut, Santeuil n'a point songé à lui, quand il a dit :

Captus amore loci, &c.

Dans une note sur Alain Chartier, on dit qu'il vivoit *sous Louis XI*, & en rapportant l'histoire connue du baiser que lui donna Marguerite Stuart, on appelle cette Princesse, *la Reine* ; c'est une faute, Marguerite Stuart ne fut jamais Reine ; elle mourut en 1444, dix-sept ans avant que Louis XI, dont elle fut la première femme, parvînt à la Couronne. On croit aussi qu'Alain Chartier étoit mort sous le règne de Charles VII, vers 1458.

Voici encore un de ces exemples trop communs où un Poëte gâte un mot, en voulant en faire un conte ou une épigramme :

J'étois aimé de la charmante Lise

Que j'adorois : ah ! lui dis-je, comment,
Par où pourrai-je en votre appartement
Entrer la nuit? — En passant par l'Eglise.

Qu'une jeune fille, prise ainsi au hazard, dise à son Amant qu'il faut l'épouser pour obtenir ses faveurs, il n'y a rien là que de fort commun; mais que le Roi Henri IV dise à Mademoiselle d'Entragues, *par où donc va t'on dans votre chambre ?* & qu'elle réponde : *par l'Eglise, Sire*, le mot a certainement un plus grand sens & un tout autre sel. Voilà ce que l'Histoire fournissoit & ce que le Poëte s'est interdit.

ETRENNES *Lyriques, Anacréo tiques, pour l'année* 1782. P sentées à Madame, Sœur du pour la seconde fois, le 1 cembre 1781.

Les vers sont enfans de la Lyr
Il faut les chanter, non les lir
LA MOTTE

A Paris, chez l'Auteur

[redacted]

Nonaindières, au coin de celle de la Mortellerie. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1782. *in*-12. 366 pages.

Un Recueil de Chansons & de Vaudevilles est toujours sûr de réussir, & celui-ci pourroit plaire à des gens même d'un goût difficile, si tout étoit aussi gai que *la Galerie des Femmes du siècle..... passé*, page 218; aussi touchant que *le Fils naturel*, page 83; aussi agréable, aussi délicat que certains Couplets de M. de S Ange, de M. François de Neufchâteau, de M. Regnault de Chaource, &c. Il est singulier que le Fils naturel commence par la même faute à-peu-près qu'on a reprochée au fameux sonnet de l'Avorton : *O toi qui N'EUS jamais dû naître*, il faut *qui n'eusses*, mais cette faute est aisée à corriger : *Toi qui n'aurois jamais dû naître.*

Il faut adresser à M. Cholet de Jetphort, Avocat, à l'adresse indi-

Journal des Sçavans,
lans le titre, port franc &
s les Pièces qu'on voudra in-
dans son Recueil. Il demande
ut des Pièces qui n'aient point
re été imprimées.

[*Extraits de M. Gaillard.*]

UVRES *d'Histoire-naturelle* de *Charles Bonnet*, de l'Académie Impériale Leopoldine & de celle de Saint Petersbourg, des Académies Royales des Sciences de Londres, de Montpellier, de Stockolm, de Copenhague, de Lyon, des Académies de l'Institut de Bologne, de Harlem, de Munich, de Sienne, des Curieux de la Nature de Berlin, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. A Neuchâtel, de l'Imprimerie de Samuel Fauche, Libraire du Roi; & à Paris, ch... Hardoüin, rue des Prêtres S. G... main-l'Auxerrois. Sept vol. in-...

NOUS avons parlé si souv... des Ouvrages de M. Bo... que nos Lecteurs ne seront

étonnés d'en voir annoncer le Recueil. La réputation de l'Auteur & l'importance des matières qu'il a traitées, soit dans l'Histoire-naturelle, soit dans la Métaphysique, avoient fait disparoître les premières Editions. Sa retraite & son application lui avoient donné lieu d'étendre & de perfectionner presque tous ses Ouvrages. Des Libraires qui le savoient ont desiré d'en profiter. L'Auteur s'y est refusé long-tems ; mais enfin il s'est rendu aux sollicitations de ses amis, & dès l'année 1775 il a commencé de s'en occuper. Les premiers volumes ont paru en 1779, les autres en 1782, & l'on annonce les trois derniers pour l'année 1783. Les augmentations qu'il a faites dans ces sept premiers volumes vont à plus de 1200 pages *in*-4°. L'Insectologie & la contemplation de la Nature en particulier ont été doublées. Les considérations sur les corps organisés ont aussi été très-augmentées. Il falloit bien que M. Bon-

quée dans le titre, port franc & signées les Pièces qu'on voudra insérer dans son Recueil. Il demande surtout des Pièces qui n'aient point encore été imprimées.

[*Extraits de M. Gaillard.*]

ŒUVRES *d'Histoire-naturelle* de *Charles Bonnet*, de l'Académie Impériale Leopoldine & de celle de Saint Petersbourg, des Académies Royales des Sciences de Londres, de Montpellier, de Stockolm, de Copenhague, de Lyon, des Académies de l'Institut de Bologne, de Harlem, de Munich, de Sienne, des Curieux de la Nature de Berlin, Correspondan[illegible] de l'Acadé[illegible]ale des Sciences de P[illegible]euchâtel, de l'Imprim[illegible] Librai[illegible] Hard[illegible] m[illegible]

net inférât dans ces deux derniers Ouvrages les précis d'une multitude de découvertes importantes qui avoient été faites depuis leur première publication en 1762 & 1764, & il s'en est acquitté avec toute la clarté & toute la précision qu'on lui connoit. Enfin il a ajouté un nouveau Supplément à son Livre *sur l'usage des feuilles dans les plantes*, qui parut *in*-4°. en 1754, & il a composé de nouveaux Mémoires relatifs à ceux qu'il avoit publiés en divers tems dans le Journal de M. l'Abbé Rozier, ou que l'Académie des Sciences avoit publiés parmi les Mémoires des Sçavans étrangers. C'est surtout dans sa contemplation de la Nature que M. Bonnet a concentré les divers sujets dont il s'est occupé en détail dans ses autres écrits. Il y a ajouté de nouveaux chapitres, & surtout des notes où il y a des nouveautés intéressantes. La composition de ces nombreuses notes est ce qui l'a le plus occupé, parce qu'il vou-

[redacted]

loit, dit-il, que la manière dont elles seroient faites pût lui en faire pardonner le nombre & l'étendue. Son texte trop serré ne permettoit pas des interpolations. Il l'a donc laissé tel qu'il étoit auparavant, parce qu'il auroit craint de le gâter en y introduisant des détails.

C'est dans ces notes que l'on trouve le précis des découvertes de M. l'Abbé Spallanzani sur les animalcules des infusions, sur les vers spermatiques, sur la fécondation artificielle de divers animaux, & même d'une chienne, sur les reproductions animales, sur la digestion, &c.

M. Bonnet avoit tâché d'établir, dans ses premiers écrits, la préexistance du germe à la fécondation, en montrant que tout se réduisoit à un simple développement. Il avoit rassemblé là-dessus, il y a bien des années, un grand nombre de faits & de considérations qui lui paroissoient concourir à établir cette doc

[redacted]

trine. Il avoit été aussi entraîné à combattre celle de l'illustre M. de Buffon, en tâchant de montrer qu'elles ne s'accordoient point avec les décisions les plus claires de l'expérience. Il avoit tiré des faits diverses conséquences, à l'aide desquelles il avoit tenté d'expliquer, d'une manière satisfaisante, la reproduction des êtres vivans. Il eut le plaisir, quelques années après, de voir son respectable ami flatter & confirmer ses idées par sa belle découverte sur le poulet, & se ranger de son avis quoiqu'il eut d'abord incliné pour l'épigenese. Les nouvelles experiences de l'Abbé Spallanzani, faites toutes récemment, ont encore confirmé la doctrine de M. Bonnet, en établissant la préexistance des germes, puisqu'il est parvenu à observer le germe dans la femelle de divers amphibies avant la fécondation. Il a plus fait encore, avec une goutte de sperme, qui n'étoit pas la cinquantième partie d'u

ligne, il a fécondé artificiellement l'œuf, & a fait développer le germe en entier comme dans les fécondations naturelles. Il a fait voir encore que les fameuses *molécules organiques* de M. de Buffon sont des vrais animalcules qui naissent, croissent & multiplient dans les liqueurs séminales qui se corrompent & qui y succèdent graduellement aux vers spermatiques, habitans naturels de ces liqueurs, & qu'il a reconnu aussi être de vrais animaux, contre le sentiment de M. de Buffon. L'Abbé Spallanzani a donc aussi adopté cette manière de philosopher sur les reproductions des êtres vivans. Ces deux Physiciens s'étoient rencontrés, en 1765, dans leur *Réfutation du Systême de M. Néedham*. Celui-ci leur répondit à son tour, & M. Spallanzani fit de nouvelles recherches qu'il publia en 1776. Il a procédé de deux manières différentes; dans des vases ouverts & dans des vases scellés hermétiquement. Il

prouve d'abord que le nombre des animalcules qui apparoissent dans les vases ouverts est d'autant plus grand, que les infusions ont bouilli plus long tems, parce que, plus l'ébullition continue, & plus la décomposition des matières augmente : or, une plus grande décomposition opère ici une plus grande multiplication.

Différentes graines torréfiées sur les charbons ou même au feu de réverbère, & infusées ensuite, n'ont pas laissé de se peupler d'animacules. Cela paroît à M. B. bien propre à détruire l'objection de M. Néedham & à écarter le systême de la force végétatrice.

M. Bonnet nous donne fort au long l'histoire de la découverte des animalcules spermatiques. Hartsoecker l'avoit disputé à Leuwenhoek; mais elle est demeurée à celui-ci. Tous deux admettoient l'animalité de ces petits êtres, qui a été rejettée par plusieurs Auteurs célèbres. Lin

[redacted]

næus regardoit les êtres dont il s'agit, comme des particules inertes du sperme, que le mouvement intestin de la liqueur paroissoit animer. M. Needham a pensé qu'ils sont des êtres simplement vitaux produits par une certaine force végétatrice qu'il attribue à la matière. M. de Buffon les a transformés en des molécules organiques ou en particules vivantes, actives, indestructibles, & qui, sans être ni végétales ni animales, sont destinées à produire les végétaux & les animaux. M. Bonnet regarde comme le principal observateur dans ce genre Spallanzani, & le suit en tout. Mais nous ne pouvons suivre l'Auteur dans la multitude des détails & des recherches contenues dans ces Ouvrages que d'ailleurs nous avons fait connoître dans leur tems. Nous allons seulement donner la notice des Traités contenus dans les différens volumes de cette nouvelle Edition.

Tome premier. *Traité d'Insecto-*

logie. Observations diverses sur les Insectes.

Tome II. *Mémoires d'histoire naturelle. Recherches sur l'usage des feuilles.*

Tome III. *Considérations sur les corps organisés.*

Tome IV, en deux Parties. *Contemplation de la Nature.*

Tome V. Première Partie. *Ecrits d'histoire-naturelle.*

Tome V. Seconde Partie. *Lett... sur divers sujets d'histoire-naturelle écrites à M. Spallanzani, à l'Abbé Conti, à M. Vincent Malcarne, à M. Duhamel du Monceau*

Les trois derniers volumes contiendront les Ouvrages de Philophie spéculative de M. Bonnet.

Dans les augmentations consi rables qu'il a faites à ces diffé Ouvrages, il n'a pas pu lire b coup, parce que des maux d' anciens & habituels l'ont mis la nécessité de se servir perpét ment de Lecteur & de Secr

[redacted]

« Mais s'il est un Livre, dit-il, » que je regrette vivement de n'avoir » pu consulter de nouveau, autant » qu'il méritoit de l'être, c'est le » grand Livre de la Nature dont il » m'avoit été permis autrefois de lire » & d'extraire deux ou trois para- » graphes. » Cependant M. B. fait en dernier lieu de nouvelles obser- vations relatives à la physique des plantes & à celle des animaux ; elles ne sont pas en aussi grand nombre qu'il l'auroit desiré, mais elles ont augmenté de beaucoup le mérite déjà bien établi des Ouvrages de M. Bonnet.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

PRINCIPES de Philosophie générale, de Physique, de Chimie & de Géométrie transcendante. Par M. *Beguin*, Licentié en Théologie, de la Société Royale de Navare, ancien Professeur de Philosophie en l'Université de Paris

d'abord les corps; l'enfant les saisit, les considère & les observe avec joie; des maîtres sévères l'en arrachent avec peine pour le transporter dans l'univers intellectuel & scientifique, où il ne verroit rien que de triste, si l'on n'avoit soin de l'égayer par des images corporelles. Nous ne nous connoissons d'abord que par le sentiment; nous n'aimons point à nous replier sur nous-mêmes, & ce n'est qu'après un long exercice de nos facultés que nous venons à les considérer: ce n'est qu'après que nous avons comme épuisé les objets extérieurs que nous cherchons ceux qui sont plus cachés & que nous nous cherchons nous-mêmes; nous voyons, nous observons, avant que de comprendre, de comparer, de combiner, de juger, de raisonner; enfin, avant que d'abstraire, nous nous attachons aux réalités les plus pal bles. Tel est l'ordre, la marche la nature; le développement & progrès des connoissances humai

Telle est donc la méthode que nous devons observer dans l'enseignement.

D'après ces principes, M. Beguin commence par la Physique, & spécialement par la Chimie, en donnant une idée de ce qu'on appelle communément *les élémens, les métaux & les sels.*

Après avoir traité de la nature des corps, notre Auteur juge qu'il faut traiter de leurs mesures, c'est-à-dire de la partie mathématique; mais comme on faisoit usage dans l'Université des Elémens de Mazeas, il s'est contenté de donner ici en 67 pages la partie qui manquoit à ce Cours, c'est-à-dire le calcul infinitésimal.

Aidé de ce secours il passe aux Mathématiques mixtes, & donne en 232 pages la méchanique, les loix du mouvement, des centres de gravité & des pendules.

Le second volume, qui contient 432 pages, renferme les principales

[redacted]

parties de la Physique; mais M. guin les traite d'une manière savante & plus exacte qu'on le communément dans les Livres mentaires, au moyen des com sances mathématiques qu'il a précéder.

L'Auteur donne une certaine due à l'article des ventriloques, il fut beaucoup question en 17 & sur lesquels M. l'Abbé de la C pelle a fait un Livre. Il réduit secret à un resserrement ou une c triction ménagée dans les mu de l'arrière-bouche ou du phar qui étranglent, atténuent ou af blissent la voix. Le son est mo par-là comme s'il venoit de lo & l'illusion est soutenue par noi gemens d'habitude, avant que l périence ait appris à les corri c'est en peu de mots, selon l' nion de la Chapelle, toute la & tout l'effet de l'art des ventr ques.

Cette manière d'articuler

ons, a beaucoup de rapport avec ce que les gens du monde appellent *la voix de bal*, où, par un certain resserrement de la gorge, on contrefait sa voix en la rendant beaucoup plus claire; mais cette manière de parler est fort fatiguante, elle ne peut être pratiquée pendant longtems, pour peu que l'on soit enrhumé, & finit par donner une espèce d'enrouement. Dans la manière de parler en ventriloque, l'air étant particulièrement frappé dans l'intérieur de la gorge, lors de l'expiration, & non pas au-dehors de la bouche, comme dans la manière ordinaire de parler, cela contribue encore à donner à la voix un caractère qui sert à la faire paroître venir de loin.

Enfin, ce qui semble prouver que chez Anciens, comme parmi nous, tout l'art des ventriloques consistoit dans cette constriction de la gorge, volontaire, & acquise par l'habitude, c'est qu'Hippocrate, en par-

lant d'une espèce particulière de mal de gorge, dit qu'elle faisoit parler ceux qui en étoient atteints, comme s'ils étoient engastrimythes.

A l'article des phosphores on trouve un extrait curieux du Livre de Beccari publié en 1744. Le bois de sapin sec, différentes écorces d'arbres & de plantes, dont la couleur tiroit sur le blanc, le coton, le sel concret des plantes, le tartre, le sucre & la cire blanche, la toile de lin, le chanvre, & surtout le papier, sont autant de phosphores naturels, mais d'une lumière plus foible que le bois pourri.

L'on voit encore, par la lecture de cet excellent Traité de Beccari, que différentes espèces de terres, de sables, de pierres dures, tendres, opaques, transparentes, figurées & autres, les concrétions pierreuses, les matières animales pétrifiées, les sels, les os, les dents, les bezc[illegible] les pierres de reins & de la v[illegible] celles qu'on trouve dans la tête[illegible]

poiss[illegible]

poissons, & par-dessus tout les coquilles d'œufs, brillent d'une lumière plus ou moins vive lorsqu'on les considère dans l'obscurité, après les avoit auparavant exposées au grand jour.

Nous pouvons conclure de ces recherches & de celles des autres Physiciens, qu'excepté les métaux & les substances qui en contiennent, excepté les corps qui ont une couleur obscure, il y a peu d'espèces dans la nature qui ne fournissent des phosphores. M. Beccari va même plus loin : de même, dit-il, que plusieurs Physiciens ont pensé, avec toute sorte de vraisemblance, qu'il n'y a aucun corps absolument privé de chaleur ; on pourroit dire aussi qu'il n'y en a aucun parfaitement obscur.

En général, M. Beguin a connu & employé avec avantage tous les bons Livres académiques sur chacune des parties qu'il avoit à traiter. La partie de l'Optique contient la

ſolution des principaux problêmes relatifs aux lunettes & aux miroirs, comme la partie de l'électricité contient les nouvelles expériences faites sur la manière de se garantir du tonnerre, & il donne la description de la petite chambre par laquelle M. de la Fond met sous les yeux de ses Auditeurs les ravages que la foudre peut produire sur un bâtiment, quand il n'est pas préservé par un conducteur à la manière de M. Franklin.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

DISSERTATIO Chemica de Analysi Ferri, P. Mag. Toberno Bergman. 1781. *Upsaliæ, apud* J. *Edman, Director & Regiæ Academiæ Typogr. in*-4°. de 74 pag.

LE fer est employé dans l'état de fonte, dans celui de fer forgé & dans celui d'acier. Les différentes propriétés qu'il a non-seulement dans ces trois états, mais encore da-

chacun de ces états, le rendent propre à représenter seul plusieurs métaux, & à satisfaire à plusieurs besoins de la société qui demandent des qualités différentes.

M. Bergman présente d'abord un Précis historique des opérations auxquelles la mine de fer est soumise pour donner de la fonte, du fer forgé ou doux, & de l'acier.

Les différences de ces trois substances qu'il nous é oit si important de connoître & dont les causes étoient, jusqu'aux recherches de l'illustre Chimiste d'Upsal, cachées sous un voile épais, dépendent des différentes proportions de leurs principes & des substances étrangères qui s'y trouvent.

M. Bergman a cherché à déterminer la quantité de phlogistique qui entre dans la composition du fer par la quantité de fluide élastique qui s'en dégage par le moyen de l'acide vitriolique, de l'acide marin & de l'acide nitreux : il a donc traité

même fer, donnent exactement la même quantité de gas inflammable; quoiqu'il y ait de la différence pour le tems, l'acide vitriolique en exigeant davantage que l'acide marin; mais que la quantité de gas nitreux varie par les plus petites circonstances.

2.° Que la quantité de phlogistique qui sert à revivifier les métaux, est proportionnelle au volume du gas inflammable qu'on retire par le moyen des acides vitriolique & marin. Ce qui est prouvé par le rapport presque rigoureusement exact qui se trouve entre les quantités d'argent précipitées par une espèce de fer & celle du gas inflammable que cette même espèce fournit. Car, pour choisir un des exemples donnés par M. Bergman, en supposant qu'un quintal d'argent contient 100 parties de phlogistique, il y en a 34 parties dans la fonte d'Husaby, à en juger par la quantité d'arg[illegible] qu'il a précipitée, & 333 p[illegible]

dans l'acier d'Osterby: mais cette fonte donne 48 pouces de gas inflammable, & l'acier d'Osterby 46. Donc, par l'expérience, 48 : 46 :: 347 : 333; mais dans la rigueur le quatrième terme proportionnel est 332, 5.

L'on peut déduire de-là que dans un pouce cubique de gas inflammable, il y a à-peu-près autant de phlogistique que dans 2, 17 livres docimastiques d'acier d'Osterby, & que dans 2, 08 livres de fonte d'Husaby.

Il suit en troisième lieu que la fonte tirée de la même mine possède une quantité inégale de phlogistique; ce que M. Bergman attribue à la plus ou moins grande quantité de charbon employé.

4.° La bonne fonte donne depuis 38 pouces jusqu'à 43 de gas inflammable; une seule espèce dont M. Bergman n'étoit pas sûr, en a donné 48. La fonte qui donne du fer forgé fragile à froid a donné 48 pouces.

5.° Les variations de différentes espèces d'acier s'étendent entre 45 & 48 pouces; celui qui a été préparé avec du fer fragile à froid, n'a donné que 44 pouces.

6.° Le bon fer forgé donne de 48 à 51 pouces. Du fer fragile à chaud, dont une seule espèce a été éprouvée, n'a donné que 48 pouces; mais trois espèces de celui qui est fragile à froid ont donné de 50 à 51 pouces, & même l'une de ces espèces est allée jusqu'à 52.

Il paroît résulter en dernier lieu de toutes ces observations, que la plus petite quantité de phlogistique est dans la fonte; qu'il s'en trouve une quantité moyenne dans l'acier, & que c'est le fer forgé qui en contient le plus. Mais pour que cette conséquence soit bien fondée, il faut examiner les substances qui peuvent se trouver unies au fer, & l'influence qu'elles peuvent avoir pour augmenter ou pour diminuer la quantité de phlogistique qu'on retire.

M. Bergman détermine après cela l'effet que différentes substances produisent sur le fer dans ses différens états, soit par la fusion, soit par la cémentation ; il donne sur cet objet 54 expériences, & il développe avec un art admirable les causes de tous les phénomènes qu'il a observé. Il fait voir que toutes les altérations qui se produisent dans le fer dépendent des changemens qui se font dans les proportions de ses principes, & surtout dans la quantité du phlogistique, de façon que lorsqu'une substance change la fonte en acier, elle augmente la quantité de son phlogistique ; & au contraire, lorsqu'elle amène le fer forgé à l'état d'acier, elle diminue cette quantité. Nous donnerons un exemple lorsque nous aurons fait connoître les autres parties du fer.

M. Bergman détermine après cela la quantité de chaleur que le fer, dans les différens états, produit avec l'acide nitreux. Il regarde la

chaleur comme un principe particulier qui se dégage pendant la dissolution; mais quelque opinion qu'on ait sur la cause de la chaleur, on ne trouvera pas moins intéressans les résultats de M. Bergman.

La chaleur produite par sept espèces de fonte soumises à l'expérience, s'est étendue du 10.e degré du thermomètre jusqu'au 26.e; six espèces d'acier ont produit depuis 37 degrés de chaleur jusqu'à 57; & neuf espèces de fer forgé ont donné depuis 61 jusqu'à 68 degrés de chaleur. Une quantité double de fer a donné une chaleur double, & dans quelque température que les expériences aient été faites le nombre des degrés de chaleur produite a été le même; mais dans toutes ces expériences l'on n'a employé qu'un demi quintal de fer.

M. Bergman a recherché après cela les parties étrangères qui se trouvoient unies au fer, & qui en modifioient les propriétés. Il s

assuré par l'effet que le fer produit en détonnant avec le nitre, que toutes les espèces, ou presque toutes, contenoient plus ou moins de manganèse ; ce qui se reconnoît par la couleur bleue verdâtre que cette substance donne aux alkalis : mais il ne s'en est pas tenu à cette épreuve ; il a calciné différentes espèces de fer ; il a fait digérer la chaux dans l'acide acéteux qui ne touche pas à la chaux de fer, mais qui dissout celle de la manganèse, & il a précipité cette dernière dissoute par l'alkali prussien. Or le précipité qu'on obtient par ce moyen représente la moitié de son poids de manganèse. Le fer d'Eisenerts contient 30 livres de manganèse, mais les autres espèces en contiennent beaucoup moins. La manganèse ne paroît pas nuire à la ductilité du fer, & elle ne paroît pas la favoriser.

M. Bergman a examiné le résidu de la dissolution des différentes espèces de fer dans l'acide vitriolique,

& il a trouvé que ce résidu étoit composé, pour la moitié, de terre siliceuse, & pour l'autre moitié, d'une substance dans laquelle il a trouvé tous les caractères du *plumbago*. Il nous apprend à cette occasion que Cronstedt a réuni sous ce nom deux substances très-différentes, l'une, qui est la molibdene & qui est un composé de soufre & d'une certaine terre métallique; & l'autre, qui est une espèce de soufre composé d'acide aërien & de phlogistique. Il renvoie sur la nature de cette dernière espèce, qui est celle qui se trouve unie au fer, aux Mémoires de Stockolm de 1778, 1779 & 1781.

Il résulte de toutes les expériences de M. Bergman, qu'il se trouve dans un quintal de fonte:

De terre siliceuse, 0, 1—3, 4.
De plumbago, 0, 1—3, 3.
De manganèse, 0, 5—30, 0.
De fer, 99, 3—63, 3.

Autant de phlogistique qu'il s'en trouve dans 38—48 pouces cubiques de gas inflammable. La matière de la chaleur qui s'y trouve répond de 20—52 degrés du thermomètre.

2.° Qu'un quintal d'acier contient :

De terre siliceuse, o, 3—o, 9.

De plumbago, o, 2—o, 8.

De manganèse, o, 5—30, o.

De fer, 99, o—68, 3.

Autant de phlogistique qu'il en y en a dans 44—48 pouces cubiques de gas inflammable ; & que le principe de la chaleur qu'il contient répond à 74—114 degrés du thermomètre.

3.° Que le fer forgé ductile contient par quintal :

De terre siliceuse, o, o5—o, 3.

De plumbago, o, o5—o, 2.

De manganèse, o, 5o—3o, o.

De fer, 99, 4o—69, 5.

Qu'il contient autant de phlo-

giſtique que 48—51 pouces cubiques de gas inflammable, & que ſa chaleur répond à 122—136 degrés du thermomètre.

La fonte contient donc une plus grande quantité de ſubſtances hétérogènes & moins de phlogiſtique que l'acier : & celui-ci tient le milieu entre la fonte & le fer forgé, qui l'emporte ſur les autres variétés du fer, & par la pureté & par la quantité de phlogiſtique. C'eſt auſſi lui qui produit plus de chaleur en le diſſolvant. Nous ferons remarquer en paſſant que cette obſervation eſt bien contraire aux principes établis par M. Crawford, qui croit que plus une ſubſtance contient de phlogiſtique, moins elle contient de principe de la chaleur.

Nous ſupprimons à regret l'application que M. Bergman fait de ſon analyſe aux différentes propriétés de la fonte, de l'acier, & du fer, ainſi que les obſervations fines qu'il a faites pour découvrir les diff

ces des fers forgés cassans à chaud, & de ceux qui sont cassans à froid. Mais ceux qui connoissent la rapide précision de M. Bergman, n'ignorent pas qu'il est impossible de l'abréger sans perdre beaucoup.

Revenons à l'une des expériences que M. Bergman a faites sur la fusion & la cementation de différentes substances avec la fonte & le fer, & par lesquelles on peut expliquer la plupart des observations de Réaumur. Des expériences de M. Bergman sur cet objet, celle que nous allons rapporter est celle dont l'explication lui a paru la plus difficile. Deux quintaux de fonte de Leufstad ont donné, par la fusion avec demi-quintal de chaux de fer, 222 livres d'un régule ductile. Deux quintaux de ce fer contiennent 6, 6 livre de plumbago, dont chaque livre décompose parfaitement 5 livres de nitre & au-delà, pendant que le même poids de cette fonte alkalise à peine une demi-livre de

nitre ; desorte qu'une partie de ce plumbago contient autant de phlogistique que dix parties de fer, & les 6, 6 de plumbago autant que 66 livres de fer. M. Bergman fait voir, d'après ce calcul, que le plumbago de la fonte de Leufstad a suffi, en se décomposant, pour donner à la fonte la quantité de phlogistique qui lui manquoit pour être dans l'état de fer forgé, & pour revivifier & réduire dans ce même état 22 livres de chaux de fer. M. Bergman finit sa Dissertation par plusieurs expériences sur l'action que l'eau exerce sur le fer, sur celle du soufre, sur celle de l'acide nitreux, & enfin sur le magnétisme qui ne demande que très-peu de phlogistique dans le fer, puisqu'un ethiops martial qui étoit entièrement attirable à l'aiman, n'a donné par quintal que 3 pouces cubiques de gas inflammable.

Quoique M. Bergman ne regarde *sa Dissertation* que comme un ef

imparfait qui pourra servir de guide à ceux qui voudront s'occuper d'un objet si intéressant & si utile, nous ne doutons pas que les Physiciens ne la trouvent digne des autres chef-d'œuvres dont il a enrichi la Chimie.

[*Extrait communiqué.*]

SUPPLÉMENT *aux Remarques sur l'état des Arts dans le moyen âge, qui ont parues dans le Journal des Sçavans du mois de Juillet 1782.* Par M. *le Prince le jeune.*

LES bornes que je me suis prescrites dans mes Remarques précédentes sur l'état des Arts dans le moyen âge, m'ont mis dans la nécessité de ne pouvoir présenter qu'un tableau très-rapide des connoissances acquises pendant l'espace d'environ mille ans, c'est-à dire depuis Constantin jusqu'au renouvellement des Lettres en Europe. Je me propose ici, quoique très-succinctement, de faire mention de plusieurs faits

que j'ai passés sous silence, & de produire des témoignages authentiques sur les époques de quelques inventions que je n'ai fait qu'indiquer. Mais avant d'entrer en matière, jettons un coup-d'œil général sur les âges que je dois parcourir. J'ai déjà fait pressentir que le progrès des arts utiles étoit l'ouvrage du tems; progrès que nous devons à quelques génies répandus dans les Gaules. En effet, dans les Ecrits des Anciens les Gaulois passoient pour être très-ingénieux [1]; & Jules César nous apprend qu'ils avoient une industrie étonnante, *summæ genus solertiæ*, dit cet illustre Auteur [2]. C'est d'après ces heureuses dispositions que les Anciens ont conclu que les Gaulois étoient nés pour cultiver les beaux arts; & ce sentiment se trouve confirmé par Pline, qui rapporte des traits qui

[1] Diod. Sic. l. 5. p. 308.
[2] Cæs. Bel. Gal. 7. p. 289.

prouvent leur habileté dans les arts qui dépendoient du dessin [3]. Enfin on ne doit point oublier l'aptitude singulière qu'ils avoient pour imiter, & porter à sa perfection tout ce qu'ils voyoient en usage chez les peuples divers, & se rendre propre tout ce qu'il y a de plus utile pour la vie de l'homme [4]. D'après ces faits, ne soyons point étonnés de voir ces nations dans le 6.e siècle & les suivans, étendre les connoissances antérieures & en acquérir de nouvelles. C'est cet avancement dans les arts utiles qui les rend supérieurs aux peuples de l'Antiquité ; car il suffit de jetter les yeux sur les annales de la Grèce & de Rome, pour se convaincre des imperfections de la plupart des découvertes méchaniques des Anciens. Au reste, ce

[3] Plin. l. 34. c. 18.

[4] Cæs. Bel. Gal. l. 7. p. 289. Diod. Sic. l. 5. p. 306. Strab. l. 4. p. 135. Hist. Litt. de la Fr. t. I. part. 1. 5.

que nous venons de dire prouve aussi la lenteur de l'esprit humain dans les arts nécessaires : de-là on pourroit conclure que les arts ne se perfectionnent qu'en s'éloignant de leur origine ; mais qu'une fois développés & perfectionnés, ils augmentent & se multiplient à l'infini ; & l'histoire de toutes les nations & de tous les tems atteste ce que nous avançons. En effet, sans sortir des siècles que nous parcourons, une foule de faits montrent que les découvertes antérieures donnèrent naissance à de nouvelles inventions ; & celles-ci furent les germes de quantité d'autres, parce que l'analogie offre des routes qui échappent presque toujours aux premiers inventeurs ; & mille exemples rendent ces vues sensibles. Quoiqu'il en soit, dans les tems qui font l'objet de nos recherches, on voit s'élever un grand nombre de ces hommes rares, que la nature semble avoir placés dans tous les âges pour reculer les limites

de nos connoiſſances. Les uns font uſage des puiſſances qui ſont dans la nature, comme les mouvemens de l'eau & de l'air, pour les appliquer aux machines propres à l'utilité de l'homme ; d'autres employent les forces méchaniques pour les faire ſervir aux commodités de la vie, &c. D'après cette progreſſion ſenſible des connoiſſances dans le moyen âge, on n'eſt donç point fondé à dire que les irruptions des Barbares effacèrent juſqu'aux traces des arts utiles, & que les peuples, à chaque ſiècle, ſe plongèrent plus avant dans les ténèbres de l'ignorance. On a vu dans mes Remarques précédentes, malgré le ſpectacle à jamais déplorable, que l'hiſtoire nous préſente de la fureur de ces Barbares, que les arts ne furent point enſevelis ſous les ruines de l'Empire d'Occident ; & pour ceux qui dépendent du deſſin, on peut auſſi ſe rappeller que les Barbares ne furent point les auteurs de leur corruption ; j'ai fait

voir que leurs beaux jours s'éteignirent bien avant les invasions des peuples du Nord. En effet, la Peinture, la Sculpture, &c. subirent dès le tems de Constantin une dégradation sensible ; & les Artistes tombèrent ensuite par degrés dans l'ignorance ; le goût & l'esprit de l'art disparurent, il ne se conserva que les procédés de ces arts : & c'est beaucoup. A ces idées générales, nous ajouterons quelques faits que les Auteurs des siècles qui fixent nos regards, nous ont transmis sur leurs contemporains. Voici la peinture que donne de Rome, Ammien Marcellin, qui écrivoit au commencement du 5.e siècle. « Le peu de mai-
» sons, dit il, où l'on cultivoit en-
» core les Lettres, sont devenues le
» theâtre de la molesse, & des folles
» joies qui sont à sa suite. On n'y
» entend plus que le son des voix &
» des instrumens ; à la place d'un
» Philosophe ou d'un Orateur, on
» veut avoir un Com

» ficien ou un Danseur. Les biblio» thèques sont fermées ainsi que des » tombeaux : il n'est plus question de » livres, mais de flûtes, de lyres, & » d'instrumens de musique de toute » espèce ; en un mot, de tout l'at» tirail d'une farce ou d'une comé» die [5]. » Les Lettres éprouvent aussi dans les Gaules à la fin de cet âge des altérations sensibles, & cette décadence étoit si grande que le célèbre Mamert étoit prêt de son tems, c'est-à-dire, quelques années après le milieu du 5.e siècle, de faire l'*épitaphe des sciences*, sans un petit nombre d'hommes qui s'occupoient encore à les faire refleurir [6]. Ces deux passages sont sans doute peu propres pour confirmer l'opinion que j'ai cru devoir embrasser ; néanmoins on sent l'induction

[5] Voy. ce passage dans les Œuvres de Gedoyn, p. 357, 358.

[6] Hist. Litt. de la Fr. t. 2. pag. 29, 30.

que j'en pourrois tirer : au surplus, on voit que l'ignorance alors n'a point été aussi extrême qu'on le prétend communément. Il suffiroit, pour s'en convaincre, de citer les Auteurs des 4, 5 & 6.e siècles, & les productions de quelques-uns sont comparables à celles des beaux jours de la Grèce & de Rome; & celles de quelques-autres montrent qu'ils n'étoient point sans mérite. Dans l'énumération que je vais faire des principaux, les Lecteurs instruits sauront fort bien les distinguer. S. Jean Chrysostôme, Grégoire de Nazianze, S. Basile, Lactance, Eusebe, Quinte-Curce, Ausone, &c. pour le 4.e siècle. Grégoire le Grand, Zosime, Orose, Claudien, Musée, Ammien-Marcellin, &c. pour le 5.e. Boece, Fortunat, Tribonien, Procope, Cassiodore, Jornandès, Grégoire de Tours, &c. pour le 6.e. Les suivans offrent encore une foule d'Auteurs, mais leur mérite n'approche point de celui des

dont nous venons de parler. Continuons de présenter les faits qui peuvent nous mettre à portée de connoitre les âges que nous parcourons. Comme on commença vers le 4.e siècle à briser les statues des Dieux en Grèce & ailleurs, on établit à Rome un Inspecteur des statues [7] pour empêcher un pareil désordre; & les temples des Payens furent aussi pillés; mais l'Empereur Honorius fit une loi qui interdisoit les sacrifices & enjoignoit la conservation des temples [8]. Sous le même Prince on éleva des statues au célèbre Stilicon & au Poëte Claudien [9]. C'est faire pressentir que les beaux-arts fleurissoient à Constantinople. D'ailleurs, elle offroit la plupart des monumens de la Grèce, de Rome & de l'Italie; en un mot, ces con-

[7] Valef. not. ad Amian. l. 16, c. 6.

[8] Cod. Théodos. de Pagan. l. 15.

[9] Hist. de l'Art, par Winkelmann, t. 3, p. 263, 264.

trées furent dépouillées pour embellir cette ville [10]. Vers la fin du 7.e siècle, l'Empereur Constant fut à Rome dans la seule vue d'en enlever ce qui avoit échappé à la fureur des Barbares qui la désoloient depuis plus de deux cens ans. Ce que nous venons de dire constate que les arts du dessin se conservèrent à Constantinople plus longtems que partout ailleurs : c'est ce que confirment les belles figures peintes d'un manuscrit de Cosmas qui vivoit sous le règne de l'Empereur Justin. Ce manuscrit se conserve à la Bibliothèque du Vatican sous le n.° 699 [11]. On voit encore à Ravenne deux figures en mosaïque qui représentent Justinien & Théodora sa femme : elles sont du tems de ce Prince [12]. Il faut joindre ces faits

[10] Ib. p. 269 du t. 3.
[11] Ib. p. 270 du t. 3.
[12] V. Procop. de Ædif. l. 1. c. 2. p. 10.

à ceux que j'ai rapporté dans mes Remarques précédentes [13]. Constantinople, dans le 11.e siècle, présentoit des monumens dignes de passer à la postérité la plus reculée. Il suffira de nommer la Pallas de l'isle de Lindre [14], de Scyllis & de Dipoene; le Jupiter Olympien de Phidias; la belle Vénus de Gnide, de Praxitelle; la figure de l'Occasion de Lysippe & la Junon de Samos, du même. Il est vraisemblable que tous ces chef-d'œuvres de l'art furent détruits à la prise de Constantinople, sons Baudoin, au commencement du 13.e siècle [15] Observons maintenant, que cette ville, qui renfermoit un grand nombre de monumens dans tous les genres au 12.e siècle, influa beaucoup sur les

[13] V. Journ. des Sçav. 1782. p. 1461, 1462. éd. *in*-12.

[14] V. Cedren. p. 322.

[15] V Hist. de l'Art, par Winkelmann, t. 3. p. 269.

connoissances des peuples de l'Europe ; & les Croisés en rapportèrent vraisemblablement ce peu de goût qui commença alors à la faire appercevoir dans l'Architecture, la Peinture, la Sculpture & l'Orfévrerie ; au moins il est certain que ces arts, à cette époque, firent quelques progrès en France ainsi que les Lettres [16]. Dans ce siècle & le précédent, les Allemands, les Italiens & les Anglois viennent en foule étudier aux Ecoles de France, & en tirent des secours pour les Lettres, l'Architecture, &c. & Alfred, dès le 9.e, en fit venir des Gens de Lettres [17] ; ce qui montre qu'en France la Littérature n'a jamais été

[16] V. Hist. Litt. de la Fr. t. 9. p. 1 18, 206, 220, 221, 222, 223, 224

[17] V. Ibid. t 5. p. 693, 694. t. 6. p 36, 42, 45. t. 7. p. 2, 75, 85, 91, 95 99, 100, 103, 135, 141, 160, 164 &c. t. 9. 77, 78, 79, 137.

trop négligée. Vers les tems dont nous venons de parler, on voit les Etats d'Italie faire quelque commerce avec les villes de l'Empire Grec sous Charlemagne [18]; & au 10.e siècle, les Vénitiens ouvrirent le leur avec Alexandrie en Egypte [19]. Cette activité donna naissance, en Italie, à l'établissement de plusieurs manufactures d'un travail recherché; Muratori, dans ses Dissertations sur les arts du moyen âge, détaille quelques-unes de ces fabriques [20]. Roger I, Roi de Sicile, vers l'an 1130, emmena d'Athènes des ouvriers en soie & les établit à Palerme [21]; cette branche des arts de luxe se répandit en Italie [22] & en France [23]. A

[18] Murat. Antiq. ital. t. 11, p. 882, &c.

[19] Ibid.

[20] Ib. t. 11. p. 349, 399.

[21] Robertson, hist. de Charles-Quint, t. 2. p. 297.

[22] Ibid.

cette époque on apporta de l'Orient des cannes de sucre, & la première tentative pour les cultiver se fit en Sicile vers le milieu du 12.e siècle [24]. J'observerai en passant que Lucain, parmi les Anciens, est peut-être le seul qui ait parlé clairement des cannes de sucre. Voici comme il s'exprime : *quique bibunt tenerâ dulces ab arundine succos* [25]. En rassemblant les faits qu'on vient de lire, il en résulte que les connoissances utiles & agréables se sont étendues & perfectionnées dans le 12.e siècle ; les productions de l'Asie, les arts cultivés dans Constantinople & dans les villes de la Grèce, se répandirent dans les diverses contrées de l'Europe, par la voie de la navigation & du commerce, qui firent des progrès sensi-

[23] Hist. Litt. de la Fr. t. 9, p. 224.

[24] Robertson, hist. de Charles-Quint, t. 2, p. 297.

[25] V. Pharsal. l. 3, v. 237.

bles alors. Les Croisades doivent aussi entrer pour quelque chose dans cette heureuse révolution. C'est ici le lieu de faire mention de la boussole qui étoit connue. A la vérité, Grimaldi prétend que cette découverte est due à Flavio Gioja, né à Pasitano, château dans le voisinage d'Amalfi, environ l'an 1300 [26]; pour soutenir son opinion, il cite une foule d'autorités qui semblent la confirmer; mais la plus ancienne ne remonte pas, à beaucoup près, au tems de F. Gioja. D'ailleurs, on ne trouve aucun de ces détails qui seuls peuvent instruire. Il ne faut point non plus s'arrêter au grand nombre d'Auteurs qui en parlent, qui, s'étant copiés les uns les autres, ne valent ensemble qu'un seul témoignage; ce qui montre que les citations les plus nombreuses, sur

[26] Essai de Dissert. lues dans l'Acad. Etrusque de Cortone. t. 3. Dissert. *in*-8°. p. 195 & suiv. Rome. 1741. *in*-4°.

certain point de critique, ne fournissent souvent qu'une seule autorité : ceci mérite d'autant plus d'attention, que c'est le seul moyen qui nous reste pour dissiper les erreurs qui couvrent l'origine de la plupart des inventions. Produisons les passages qui attestent que la boussole étoit en usage dans le 12.e siècle ; & le premier que je vais rapporter est celui de Guyot de Provins, qui fleurissoit alors [27] ; j'observerai auparavant, que Grimaldi assure au sujet de ce passage, qu'il prouve seulement qu'en 1200 l'on savoit que l'aiman dirigeoit un de ses pôles vers le nord, & soutient qu'on ignoroit alors que l'aiguille aimantée eût la même vertu, & nie que l'on sçût l'employer comme on a fait depuis [28]. Il se trompe très-

[27] Il se trouva à la Cour de Frédéric, tenue à Mayence en 1181. V. Abbat. Usperg.

[28] Essai de Dissert. de l'Acad. Etrusque de Cortone, t. Dissert. 8.e p. 214.

certainement, & je n'en suis point étonné, car il ne rapporte que les cinq premiers vers de Guyot [29]; ce qui n'étoit point suffisant; qu'on ajoute à cela, qu'il les a emprunté de Fauchet [30] où ils se trouvent peu exacts. Voici ce passage copié fidèlement d'après le manuscrit de l'Eglise de Paris [31].

De notre pere l'apostoile
Volsisse qu'il semblast l'estoille
Qui ne se muet. Bien la voient
Li mariniers qui si avoient:
Par celle estoile vont & vienent,
Et lor sen & lor voie tienent,
Ils l'apelent la tresmointaigne [32],

[29] Ib. p. 214.

[30] Pag. 91.

[31] Par Barbazan. Voy. l'Ordene de Chevalerie, p. 101, 102, 103. Ce manuscrit, peut-être unique, se trouve avec les autres de l'Eglise de Paris, à la Bibliothèque du Roi.

[32] Etoile polaire.

Icele estaiche est mouk certaine.
Toutes les autres se removent,
Et rechangent lor lieus & tornent;
Mes cele estoile ne se muet,
Un art font, qui mentir ne puet
Par la vertu de la *maniere* [33]

[33] *Manière* : c'est ainsi qu'on lit ce mot dans le manuscrit de l'Eglise de Paris cotté E. n.° 6; il est maintenant à la Bibliothèque du Roi sous le même numéro. Fauchet avoit tiré de ce manuscrit le passage sur la Boussole, qu'on trouve dans les Poëtes françois, chap. 6, dans lequel on lit *marinette* au lieu de *manière* du mss. Ce qui prouve que Fauchet avoit mal lu. J'observerai que Barbazan, dans l'Ordene de Chevalerie, p. 102, explique le mot *manière* par celui de *manœuvre*; mais il suffit de rapporter le vers pour se convaincre que cette explication est insoutenable. Le voici :

Par la vertu de la manière.

Le mot *vertu* indique que *manière* signifie *aiman* : & encore mieux celui de la

Une pierre laide & bruniere,
Ou li fers volentiers se joint
Ont, si esgardent le droit point,
Puis c'une aguille ont touchie
Et en un festu l'ont couchie,
En l'éve le metent sans plus.
Et li festus la tient desus,
Puis se tourne la pointe toute,
Contre l'estoile, si sans doute,
Que ja nus hom n'en doutera,
Ne ja por rien ne faussera.
Quant la mer est obscure & brune,
Quant ne voit estoile ne lune,
Dont font à l'aguille allumer,
Puis n'ont ils garde desgarer,
Contre l'estoile va la pointe.

qu'on lit dans un manuscrit du 13.e siècle, de la Bibliothèque de M. le Duc de la Valliere. En effet, au lieu de *manette* qu'on lise *magnete*, on sentira que ce mot vient du latin *magnes*, aiman, comme le remarque très-bien M. Vanpraet, dans une note du Catalogue de M. le Duc de la Valliere,

Cette description démontre que l'usage de la boussole étoit connu. Jacques de Vitri, qui vivoit vers 1200, en parle sous le nom de l'aiguille aimantée, & comme d'un usage commun de son tems; il ajoute qu'elle est très utile pour la navigation [34]. Enfin, Brunet Latin, dans son *Trésor* qu'il composa en France en 1220 ou 1221, dit, chapitre 113 du 1.er Livre : « les » deux signals appellés *tramontaines*, » dont l'un est en midi & l'autre en » septentrion, ne se remuent point » & sont ainsi que les esseux d'une » charete. Pour ce nagent les mari- » niers à l'enseigne de ces deux estoiles » que l'on appelle tramontaines, car » le gent qui sont en Europe & en » ces parties nagent à celles de sep- » tentrion & les aultres à celles de » midi & que cela soit la vérité pre- » nes une pierre d'aymant vous trou-

[34] Hist. d'Orient, l. 1. c. 89. MSS. Vegans. Hist. Litt. de la Fr. t. 9. p. 199.

» veres qu'elle a deux faces une qui
» gist vers l'une tramontaine & l'au-
» gist vers l'autre & chacune des
» deux faces alle la pointe de l'ai-
» guille à celle de tramontaine a que
» ceste face gist & pour se seroient
» les mariners deceus se ils ne s'en
» prenoient garde & pour ce que
» ces deux estoiles qui sont entour
» ont plus petit cercle & les autres
» greignes [35]. » Je crois être en droit de conclure, d'après ces faits, que Flavio Gioja qui vivoit après l'an 1300, ne peut avoir inventé la boussole, qui étoit connue & en usage dans le 12.e siècle, & très-répandue dans le milieu du suivant. Comme l'énumération de tous les faits, qui prouvent combien nous sommes redevables d'inventions au moyen âge, engageroit dans des dé-

[35] V. Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Genève, par Senebier, p. 400, 401, 402. V. aussi Mém. de l'Acad. t. 7. Hist. p. 298, 299.

tails infinis, choisissons les plus intéressans. On croit communément que les vitres ne furent inventées que vers le tems de Théodore [36]; mais il est certain qu'on se trompe. Lactance, qui vivoit sous Constantin, dit, en parlant des Ouvrages de Dieu: « que notre ame voit & » apperçoit les objets par les yeux, » comme par des fenêtres garnies de » verre ou de pierres transparentes. » *Verius & manifestius est mentem esse, quæ per oculos ea quæ sunt opposita transpiciat, quasi per fenestras lucente vitro aut speculari lapide obductas* [37]. S. Jérôme en fait aussi mention. Voici comme il s'exprime: « les fenêtres étoient faites en façon » de barreaux croisés comme des ja» lousies, garnis, non de pierres trans» parentes ou de verre, mais de bois » de marqueterie poli. » *Fenestræ quoque erant factæ in modum retis ad*

[36] Hist. du Bas-Emp. ... 3, p. 508.
[37] De Opificio Dei, c. 8.

instar cancellorum, ut non speculari lapide nec vitro, sed lignis interrasilibus & vermiculatis includerentur [38]. Ailleurs le même parle de fenêtres fermées avec du verre en lames peu étendues ou très-minces. *Fenestræ quæ vitro in tenues laminas fuso obductæ erant* [39]. Les Ouvrages de Grégoire de Tours [40], la Vie de S. Leger par S. Ouën [41] & les vers de Fortunat [42], attestent que cette importante découverte étoit répandue en France du tems de ces Auteurs. Les Anglois, dans le 7.e siècle, empruntent cet usage & plusieurs autres des François. Bede nous apprend, dans son

[38] V. son Comment. sur le ch. 41 d'Ezéchiel, v. 16.

[39] V. Ducange, Gloss. au mot *Vitrea*.

[40] Greg. Tur. l. 6. Hist. c. 10. ib. l. 7. c. 29. De gloriâ martyr. l. 1. c. 59.

[41] S. Oudoëen in vitâ S. Elig. l. 2. c. 45.

[42] S. Fortunat. l. 2. carm. 11.

histoire de la Vie de l'Evêque Benoît, que vers l'année 676, l'art de la Verrerie fut apporté en Angleterre. « Cet Evêque, dit-il, une an» née après qu'on eut jetté les fonde» mens du Monastère de Voira» mutha, avant passé la mer pour » aller dans les Gaules, en ramena » des Maçons pour bâtir une Eglise » à la Romaine. Comme l'ouvrage » étoit sur sa fin, il envoya en France » chercher des ouvriers en verre, in» connu jusques-là aux Bretons, pour » les fenêtres & les jours des porti» ques & des réfectoires : ces ou» vriers exécutèrent, non-seulement » ce qu'on demandoit d'eux, mais » ils formèrent d'autres ouvriers an» glois, & leur apprirent à faire des » lustres & des vaisseaux de verre, » propres à divers usages [43]. » On a vu plus haut, que différentes nations viennent en France, pour s'instruire dans les Lettres ; le paf-

[43] Bede, Hist, &c. p. 205.

ſage que je viens de citer, montre qu'il en a été de même par rapport aux arts utiles. Je n'en ſuis point ſurpris; peu de tems après la chûte de Rome, la plupart des arts que cultivoient les Romains étoient connus en France. Paſſons maintenant à la Peinture ſur verre. On peut placer la naiſſance de cette découverte au 10.e ſiècle, car Flodoard, qui vivoit alors, en parle [44]; mais comme on remarque que les vitres de la plupart des Egliſes étoient peintes alors [45], ceci me fait croire que cette ſorte de Peinture étoit en uſage dès le 9.e ſièc. Les plus anciens monumens qui nous reſtent de l'art de peindre ſur verre, ſont le Portrait de S. Bernard [46] & ceux du Comte & de la Comteſſe de

[44] De l'état des Sciences en France, par l'Abbé Goujet, p. 65.

[45] Hiſt. Litt. de la Fr. t. 6, p. 66, 67.

[46] V. Hiſt. Litt. de la Fr. t. 9. 221.

Braine. On voit ces derniers dans l'Eglise de l'Abbaye de l'Ordre de Prémontré à Braine-le-Comte, Diocèse de Soissons, sous l'invocation de S. Yved. A S. Denis, celui de Suger, dans un des vitreaux du rond-point, représenté avec un habit monastique. Ces Peintures sont du 12.e siècle. Selon l'opinion commune, on doit cette invention aux François [47]: au surplus, on vient de voir que cet art est très-ancien en France. Je crois devoir faire observer que l'art de peindre sur verre n'a pas été absolument inconnu à l'Antiquité, puisqu'on voit dans les observations sur des fragmens de verres antiques de Buonarotti, un verre peint, qui représente Pallas introduisant Hercule dans le séjour des Dieux [48]. Middleton décrit aussi une urne sépulchrale de cette

[47] V. Mœurs des François, par le Gendre, p. 141. Par. 1753.

[48] V. Pl. 27. p. 184.

matière, qui est ornée de peinture; le fond montre le défunt qui étoit un jeune homme, & autour paroissent diverses figures; aux deux côtés sont des cyprès [49]. Les vases à boire étoient encore ornés de peintures, suivant Buonarotti [50]. Les vases de verre qui servoient aux festins, avoient souvent cette inscription, *vita tibi : à votre santé.* C'est ce qu'on peut voir dans la Préface de la Dissertation sur les sept Dormans, & à la page 55 de la Dissertation même, où il s'agit du sommeil de Jonas. De l'art de peindre sur verre, on passa à faire des Peintures en émail. Les émaux de Limoges sont en réputation depuis plusieurs siècles; il en est fait men-

[49] V. Antiq. Middletoniennes, Dissert. 4 & 5. Voy. Anr. Bib. raisf. des Ouv. des Sçav. de l'Europe, t. 34. part. 2. p. 253, 254.

[50] Sopra alcuni frammenti di vitro, Préf. 3 & 4.

tion dans le douzième [51]. Une lettre écrite à Richard, Prieur de S. Victor à Paris, où il est parlé de tables ou tablettes émaillées, *de opere lemovicino*, en fournit la preuve [52]. Avant la fin du 12.e siècle, ces émaux étoient fort estimés en Italie: dans un acte de donation faite en 1197 à l'Eglise de S.te Marguerite de Veglia, dans la terre de Labour au Royaume de Naples, on fait mention de deux tables d'airain ornées d'or émaillé de la façon de Limoges; *de labore Limogiæ* [53]. Il existe à la Cathédrale du Mans un portrait en émail qui représente le Comte Geofroi-le-Bel; ce monument remonte au 12.e siècle [54]. Un manuscrit de Théophile le Prêtre, écrit au plus tard dans le 11.e siècle.

[51] V. Hist. Litt. de la Fr. t. 9, p. 223.

[52] Ib. t. 9, p. 223.

[53] Ughelli, italia sacra, t. 7, p. 1279. V. auss. Hist. Litt. t. 9. p. 223.

[54] V. Hist. Litt. de la Fr. t. 9. p

ous fournir un passage qui dé-
:re que la Peinture à l'huile étoit
ue plus de quatre cens ans avant
Van - Eeick [55], qui passe

] M. Descamps, dans ses Vies des
tres flamands, &c. t. 1. p. 1 & 2, at-
: l'invention de la Peinture à l'huile à
Eyck, ainsi que beaucoup d'autres.
l'endroit que je viens de citer de l'Ou-
: de M. Descamps, on trouve l'erreur
nte ; je crois devoir la relever. Il place
uissance de Van-Eyek à l'an 1370 ;
une Bible historiée, qui étoit autre-
dans la Bibliothèque de Rothelin,
ive qu'il fleurissoit à cette époque. En ef-
ce manuscrit renferme des miniatures
ont été peintes par Van-Eyek au plus
en 1371, & il présenta ce manuscrit
harles V, Roi de France. Une inscrip-
latine & une pièce de vers qu'on voit
s cet Ouvrage, attestent ce que nous
nçons. Voici un passage de la pièce de
s :

vous Charles Roi plein donnour

communément pour l'inventeur de cette découverte. Voici comme s'exprime Théophile dans le chapitre 23.e intitulé : *de coloribus oleo & gummi terendis* : des couleurs qu'il faut broyer avec l'huile & la gomme. « Toutes sortes de couleurs, » dit-il, peuvent se broyer avec la » même sorte d'huile & s'employer » sur les ouvrages en bois, seule- » ment dans les choses qui peuvent » se sécher au soleil, parce que, » toutes les fois que vous avez ap- » pliqué une couleur, vous ne pou- » vez en mettre une autre dessus,

. . . .

Ce Livre baillé & donné
Par ledit Jehe. que ie ne mente
L'an mil CCCXII & soixante
De bon cuer & vausist mil Mars
XXVIII. jours ou mois de Mars.

Voy. Catalogue de Rothelin, Eclaircissemens sur quelques Liv. p. 9 & 10. V. aus. n°. 50. p. 6. du Cat.

» que la première ne soit séchée: » procédé qui, dans les ouvrages sur » toile, est long & trop ennuyeux. » Si vous voulez hâter votre travail, » prenez de la gomme qui coule du » cerisier ou du prunier; & l'ayant » coupée bien menu, metrez-la dans » un vase d'argile; versez beaucoup » d'eau dessus; exposez-la au soleil, » ou sur des charbons en hiver, jus» qu'à ce que la gomme devienne li» quide; ayez soin de la bien mêler » avec un bâton rond; ensuite pas» sez-la par un linge, & après broyez » les couleurs & mettez-les dedans. » Toutes les couleurs & leurs mix» tions peuvent se broyer & s'em» ployer avec cette gomme, excepté » le vermillon, la céruse & le car» min, qu'il faut broyer & employer » avec du blanc d'œuf [56]. » J'ob-

[56] V. le texte de cette traduction dans mes Remarques précédentes, note 40, Journ. des Sçav. 1782. p. 1473, 1474, édit. *in*-12.

ſerverai que dans ce manuſcrit Théophile rapporte trois autres paſſages ſur la Peinture [57]. En examinant les faits que nous venons de rapporter ſur les découvertes du 11.e & 12.e ſiècles, on conviendra que cette époque a été très-avantageuſe à la navigation, au commerce & au progrès des arts utiles & agréables. La France alors offre des Artiſtes dans tous les genres, & quelques-uns ſe rendent recommandables par leur habileté dans les arts qui dépendent du deſſin [58]. Au reſte, nous ſommes loin d'avoir parlé de tous les objets qui peuvent appartenir à ces deux âges; celui qui regarde les

[57] *Voici les titres : chap. 17.* De Tabulis altarium & oſtiorum & de glutine caſei. *Chap. 18 :* De rubicandis oſtiis, & de oleo lini. *Chap. 25 :* De pictura tranſlucida. *Voy. Vom alter Oelmahlerey, &c. p. 24, 28, 32.*

[58] V. Hiſt. Litt. de la Fr. t. 7. p. 35, 36, 140, 141. t. 9, p. 222, 223, à

horloges, entr'autres, me paroît trop important pour n'en point faire mention. Les Anciens ont employé divers moyens pour mesurer & compter les momens qui s'écoulent dans une journée; les plus usités furent les clepsydres & les cadrans solaires. Quelques nations grossières ont cherché dans la nature des moyens qui pussent suppléer aux horloges. Les habitans de l'Islande se règlent sur les marées [59]; les Chingulais mesurent le tems par l'état d'une fleur qui s'ouvre régulièrement chaque jour, sept heures avant la nuit [60]. C'est sans doute à de pareils moyens qu'on aura eu recours avant les horloges d'eau & les cadrans solaires; ce qui montre que la nature a été, en quelque sorte, le tipe d'où sont sorties toutes nos inventions; en un

[59] V. Hist. nat. de l'Inlande, t. 1. p. 260.

[60] Hist. gén. des Voyages, t. 8. p. 533.

mot elle a ſuppléé à l'art, toutes les fois que nous n'avons pu la ſaiſir, pour ſeconder ce qu'elle nous préſentoit. Rien ne montre mieux la lenteur de l'eſprit humain, que tous les efforts que les hommes ont faits dans tous les tems pour arriver aux horloges à roues. Cette découverte, auſſi ingénieuſe qu'utile, n'a été faite qu'au commencement du 12.ᵉ ſiècle. En effet, les horloges à roues ſont nommées pour la première fois dans les uſages de l'Ordre de Cîteaux, compilés vers l'an 1120. Il eſt ordonné au Sacriſtain, chap. 114, de régler l'horloge, de manière qu'elle ſonne & l'éveille avant les matines; & ailleurs, il eſt dit de prolonger la lecture juſqu'à ce que l'horloge ſonne [61]. Ce n'eſt donc qu'à cette époque qu'on a trouvé

[61] V. Commentaire ſur la Règle de S. Benoît, par D. Calmet. t. 1. p. 279, 280. V. auſſi Journ. des Sçav. 1782. p. 544. édit. *in*-12.

l'invention la plus propre pour mesurer le tems avec précision, & la vraie manière de marquer les momens de sa suite; cette découverte nous a mis à portée de compter les instans, pour ainsi dire, par lesquels ils nous échappent. Observons que les horloges étoient peu répandues dans les 12.e & 13e siècles; mais dans le 14.e elles furent fort communes; on peut juger de l'état de l'Horlogerie par une pièce de vers de Froissart, qui fleurissoit alors, qui porte le titre d'*Horloge amoureuse*. Elle est curieuse par les lumières qu'elle nous fournit pour l'histoire de cet art. Non-seulement elle renferme une comparaison suivie & bien circonstanciée des pièces qui composent une horloge & de tous ses mouvemens, avec les situations d'un cœur amoureux, (car Froissart en revenoit toujours là) & les divers mouvemens dont il étoit agité; mais parmi plusieurs particularités que cette comparaison nous

apprend de l'ancien état de l'Horlogerie, nous voyons, 1.° que le rouage du mouvement & celui de la sonnerie n'avoient l'une & l'autre que deux roues, au lieu de cinq qu'ils ont à présent; ces deux roues leur suffisoient; mais les horloges n'alloient que pendant six ou huit heures, & il falloit les monter trois ou quatre fois par jour: 2.° que le cadran marquoit vingt-quatre heures, commençant depuis une jusqu'à douze, & répétant une seconde fois les mêmes nombres: 3.° que le cadran étoit mobile, & marquoit l'heure par sa direction à un point fixe qui tenoit lieu d'indice ou d'aiguille: 4.° qu'au lieu du pendule & du balancier, qui n'étoient point encore inventés, les horloges avoient une pièce nommée *foliot*, qui portoit deux petits poids appellés *régules*, dont l'usage étoit de faire avancer ou retarder l'horloge, à mesure qu'on les approchoit ou qu'on les éloignoit du centre

foliot. Outre les différences dans la construction des horloges, on remarque dans la même pièce plusieurs termes d'horlogerie qui étoient alors usités, & qui ne le sont plus aujourd'hui [62]. On peut juger par ces détails, que cet art étoit encore bien loin de la perfection où il a été porté depuis. Sur le pont S. Pierre de la ville de Caën, on voit une horloge qui a été faite par un certain Beaumont en 1314; c'est ce que prouve l'inscription gravée sur le timbre. La voici :

Puisque la Ville me loge,
Sur ce pont pour servir d'auloge:
Je ferai les heures ouïr,
Pour le commun peuple réjouir.
M'a faite Beaumont l'an mil trois cens quatorze [63].

[62] J'ai emprunté ces détails de la Biblioth‍èq. Fr. de l'Ab. Goujet, t. 9, p. 140, 141 & 142. Voy. aussi Mém. de l'Acad. des B. L. Hist. tom. 14, pag. 222, 223.

[63] V. l'origine de Caen, par Huet. p. 135.

Comme l'époque où nous sommes arrivés maintenant, offre encore plusieurs particularités intéressantes, je crois devoir en présenter quelques-unes. Philippe VI créa en 1330 la première de nos grosses Verreries, en faveur de Caqueray : il étoit obligé de payer tous les ans au Roi, la somme de trois livres ou vingt boisseaux d'avoine. Caqueray est l'inventeur des plats de verre en boudine [64]. Vers le même tems (en 1449) Jean Rouvet, Bourgeois de Paris, imagina les trains de bois flotté que nous voyons sur la Seine. « Laquelle invention, dit » Lamberville, fut si bien reçue, » que le Roi commanda qu'on en fit » feu de joie en toutes les villes sises » le long de la rivière d'Yonne & de » Seine, aussi bien qu'à Paris [65]. »

[64] V. l'origine de la Peinture sur verre, &c. p. [illegible], 33. Par. 1693. *in*-12.

[65] V. Discours politiq. p. [illegible] P[illegible] 1626.

Si cette méthode de faire venir le bois a paru très-importante alors, comme elle est encore aujourd'hui, c'est qu'on a senti que cette manière de rassembler le bois, mettoit à portée de pouvoir jouir des forêts les plus éloignées. N'oublions pas de parler encore d'une méthode très-utile qui a été inventée vers le milieu du 14.e siècle; c'est à cette époque que Guillaume Beukelszonn enseigne aux Hollandois la manière de saler & d'encaquer les harengs. Il mourut en Flandres, à Biervliet, lieu de sa naissance, en 1397 [66]. La République de Hollande lui fit élever une statue pour immortaliser sa mémoire [67].

Nos Remarques précédentes & celles-ci, prouvent que c'est au moyen âge que nous sommes redevables

[66] Smallegange, Chronique de Zolande, p. 766.

[67] De l'usage des Statues, p. 236. n. (a). Voy. d'Espagne, &c. par Labat. t. 1. p. 78.

de la plupart des inventions dont nous jouissons aujourd'hui. Aussi un homme très-sçavant & qui possédoit bien l'histoire des arts des Anciens, dit, en parlant des Grecs : « Remarquons.... que ces... peuples, dont on ne sauroit trop louer le génie en Architecture, en Sculpture & peut-être aussi en Peinture, ont été fort peu industrieux à se procurer quantité de commodités dont il ne paroît pas aujourd'hui qu'il soit possible de se passer.... Ces peuples n'ont jamais su s'aider de selles [68] pour se tenir à cheval, ni d'étriers [69] pour y monter.... Leurs mai-

[68] L'usage des Selles n'a point été inconnu aux Romains. Voy. Antiq. d'Herculanum, t. 2, Tav. 12.

[69] On voit par des monumens du 9.e siècle, qu'alors les étriers étoient connus. Les Grecs, pour y suppléer, avoit un moyen assez singulier, comme le prouve une pierre gravée qui représente un Cavalier qui monte

sons manquoient de quantité d'inventions des plus utiles & des plus agréables. Il n'y avoit ni vitres, ni cheminées. Ces peuples ignoroient aussi l'art de s'éclairer commodément. Ils n'ont jamais connu ni la bougie, ni la chandelle [70]. Je pourrois, s'il étoit nécessaire, faire une plus longue énumération des arts qui ont été inconnus aux Grecs.

à cheval, en mettant le pied droit sur un crampon, appliqué au bas de sa pique à une certaine hauteur. Cette pierre éclaircit cette expression, *monter à cheval avec la pique*, & un passage de Xénophon. V. Winckelmann, *Monumenti antichi in editi.* t. 1. n.° 202. t. 2. p. 264, 265. Descript. des P. Grav. p. 170, 171. On se servoit encore des pierres pour monter à cheval. V. Potteri Archéol. l. 3, c. 2. p. 435.

[70] On croit que la chandelle a été connue des Romains. V. Lett. sur les Découvertes d'Herculanum. p. 53. Description des P. grav. p. 477.

Je parlerois alors de l'Imprimerie ; des Armes à feu, de la Bouſſole ... de la Gravure en taille-douce, des Glaces, des Lunettes, de l'Horlogerie, des Moulins à eau [71] & à vent, &c. ; inventions que ces peuples n'ont jamais connues. Mais ce qu'on vient de lire ſuffit, je crois, pour prouver quelle a été, à quantité d'égards, l'imperfection & l'ignorance des arts chez les Grecs » [72]. Toutes ces découvertes, à l'exception de quelques-unes dont j'ai indiqué les époques dans les notes (*v. n.* 69, 71, 72), ont été également inconnues aux Romains. Quoique nous ſoyons bien loin d'avoir épuiſé tous les faits & tous les

[71] En uſage chez les Romains du tems de Cicéron. V. Saumaiſe ſur l'Héliogabale de Lampridius, dans l'*hiſtoriæ auguſtæ ſcriptores*, p. 193, n°. 27. A. B. C. Par. 1620.

[72] Goguet, Orig. des Loix, &c. t. 3. *p.* 84, 85. édit. *in*-4°.

monumens qui peuvent appartenir aux âges que nous venons de parcourir, nous en avons néamoins assez dit pour faire voir que les arts utiles & agréables ont été cultivés pendant cet espace de tems. Il y a plus ; bien loin que les arts eussent été oubliés ou se fussent perdus après la décadence de l'Empire de Rome, comme on le prétend communément, on a vu qu'après cette époque les différentes branches des connoissances antérieures se sont étendues & perfectionnées ; on a vu aussi que les peuples de l'Europe alors ne se bornèrent point aux pratiques originaires ; & qu'une première découverte étoit suivie d'une autre. Les François dans ces siècles font des progrès assez rapides dans les Lettres & les arts utiles & agréables, & différentes nations viennent puiser chez eux les connoissances qui leur manquent. Enfin, en examinant l'état où étoit l'Europe alors, & les évènemens qui s'y sont passés,

on ſera étonné comment les peuples de l'Europe, en proie aux courſes & ravages des Barbares, ayent pu s'occuper à étendre & perfectionner les arts; c'eſt cependant ce que prouvent les faits que nous avons rapportés. Je crois, ſans inſiſter davantage ſur les connoiſſances que les peuples de l'Europe pouvoient avoir, dans les tems qui viennent de fixer nos regards, en avoir aſſez dit pour qu'on ſoit en état de les apprécier.

Fautes eſſentielles à corriger dans mes Remarques qui ont parues dans le Journal des Sçavans du mois de Juillet 1782.

Note [9], 40; *liſez* 20.

Page 1463, édit. *in*-12, lig. 3, de la; *ajoutez* première. Edit. *in*-4°. p. 489, col. I, lig. 17.

Note [34], portavi; *liſez*, portativi. Ib. *ôtez* corſi, *qui ſe trouve répété.* Ib. reſerca; *liſez* recerca.

Note [35], Auteurs de; *ajoutez* ce. Ib. voyez; *ajoutez* vers.

Note [37], le 10.e; *lisez* 12.e

Note [38], 244; *lisez* 224.

Note [40], tardivium; *lisez*, tædiosum. Ib. fissile; *lisez*, fictile. Ib. tenendi; *lisez*, terendi. Ib. cerusstam; *lisez*, cerussam.

Page 1477, lig. 16, édit. *in*-12, du; *ajoutez*, goût dans les arts du. Edit. *in*-4°. p. 493, col. II, lig. 28.

Page 1478, lig. 20, édit. *in*-12, été; *ajoutez*, comme. Edit. *in*-4°. p. 494, col. I, lig. 17.

Page 1480, lig. 10, édit. *in*-12, extrato; *lisez*, extructo. Edit. *in*-4°. p. 494, col. II, lig. 17.

ESSAI d'une nouvelle Méchanique des Mouvemens progressifs de l'Homme & des Animaux. Par M. *de Barthez*, Premier Médecin de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, &c.

L'OBJET principal de cet Essai est la théorie des mouvemens progressifs de l'homme & des quadrupèdes.

Dans toutes les positions que leur donnent ces divers mouvemens, l'homme & les quadrupèdes font des efforts très variés pour soutenir le poids de leur corps plus ou moins relevé. La théorie de leurs efforts de *sustentation* est donc nécessairement renfermée dans celle de leurs mouvemens progressifs.

Pour bien connoître cette fonc-

tion de ſuſtentation, il faut la conſidérer ſéparément & dans les cas où elle s'exerce ſeule. Cette fonction eſt alors ſimplement celle de la *ſtation*, dans laquelle l'homme & les animaux ſe ſoutiennent fixément ſur leurs jambes.

La théorie de la ſtation ſera donc le ſujet de la première Partie de cet Eſſai.

I.er MÉMOIRE.

De la ſtation de l'homme & des quadrupèdes.

I. Lorſque l'homme ſe tient debout, les vertèbres du col, du dos, & des lombes affectent des courbures alternativement diſpoſées en ſens contraires : la convexité de l'arc des vertèbres eſt en avant dans le col, en arrière au dos, & derechef en avant aux lombes.

Ces courbures alternatives qu'affecte alors la colonne vertébrale, la

rapprochent & l'éloignent dans ces différentes parties de la ligne du centre de gravité de tout le corps ; ligne qui est perpendiculaire à la base du corps dans la station.

La colonne vertébrale étant ainsi courbée ; la tête, la poitrine, & le bas-ventre ; par leur suspension à cette colonne, se disposent de côté & d'autre de la ligne du centre de gravité du corps. Ainsi dans les mouvemens sensibles de vacillation qui accompagnent toujours la station, & plus encore la sustentation du corps de l'homme dans sa marche (d'autant que les os des cuisses & des jambes ne se touchent que par des surfaces très-peu étendues) ; le corps se trouve être comme également jetté en avant & en arrière de la direction de la ligne du centre de gravité ; & cette distribution ayant été fixée d'abord le plus avantageusement possible, le corps y est ensuite ramené facilement par l'extension de la colonne vertébrale.

II. L'extension de la colonne vertébrale s'exécute dans chaque paire de vertèbres unies, sur deux centres de mouvement; l'un est dans la symphyse cartilagineuse du corps de ces vertèbres, & l'autre est dans les articulations de leurs apophyses obliques ou articulaires quand l'extension est parvenue jusqu'à un certain point.

Cheselden a reconnu [1] ces deux centres de l'extension des vertèbres, & en conclut que les extenseurs de l'épine ont deux fois plus de force pour tenir l'épine dans une situation droite, que pour en forcer l'extension lorsqu'elle doit être appuyée sur les apophyses articulaires.

Winslow a nié ce second centre d'extension des vertèbres sur les apophyses articulaires. (*Mém. de l'Ac. des Sc. an. 1730.*) Mais il n'en combat l'existence que par des raisons trop foibles. Il faut observer ce-

[1] Osteography, Chap. 3.

pendant à ce su et, 1.° que le mouvement d'extension qui se fait sur les apophyses articulaires, est borné par la résistance des ligamens articulaires; & par celle des cartilages intermédiaires des corps des vertèbres qui ne peuvent céder au-delà d'un certain degré sans se meurtrir ou se décoller : 2.° que ce mouvement n'est point en charnière, mais comme moyen entre le glissement & la rotation ; d'autant que les apophyses articulaires sont unies par des éminences réciproques & des surfaces cartilagineuses inégales [1].

III Dans l'extension de l'épine, chaque vertèbre qui doit exécuter ce mouvement est chargée du poids de la colonne vertébrale qui lui est supérieure, & des poids des organes que cette colonne soutient. Cette colonne vertébrale résiste au mouve-

[1] V. la description qu'en a donné Albinus, *De sceleto humano*, p. 63. & ses *Ossium Tab.* 9 & 10.

ment d'extenſion de la vertèbre qui la ſupporte, en formant un long bras de levier dont les points d'appui ſont ſucceſſivement dans le cartilage intervertébral placé ſous le corps de cette vertèbre, & dans les articulations de ſes apophyſes obliques.

Pout vaincre cette réſiſtance, les muſcles extenſeurs qui s'inſèrent à l'apophyſe épineuſe de chaque vertèbre, agiſſent avec d'autant plus d'avantage, que cette apophyſe épineuſe leur donne un bras de levier plus prolongé, par rapport à l'un & à l'autre centre du mouvement d'extenſion.

Telle eſt la principale raiſon de la longueur qu'ont les apophyſes épineuſes des vertèbres (qui eſt d'ailleurs, comme le dit Winſlow, proportionnée au grand nombre des muſcles qui y ſont attachés). On voit pourquoi cette longueur des apophyſes épineuſes eſt très-conſidérable dans les dernières vertèbres cervicales, & dans les premières dor-

sales de plusieurs des quadrupèdes ; surtout de ceux qui ont la tête fort massive, ou surchargée de cornes.

IV. Dans les vertèbres du col & du dos, les apophyses épineuses sont inclinées du haut en bas; mais dans les vertèbres des lombes, ces apophyses sont dirigées transversalement.

Winslow dit que l'obliquité des apophyses épineuses couchées les unes sur les autres, sert à rendre le dos inflexible à contresens. Mais pourquoi ne sont-elles pas ainsi couchées dans les lombes, où cette flexion des vertèbres à contresens est bien plus à craindre ?

M. Bertin dit que l'opposition dans les directions des apophyses épineuses des vertèbres dorsales & des vertèbres lombaires, avertit de ne pas forcer l'extension de l'épine, en y résistant lorsqu'elle est portée trop loin. Mais cette opposition est bien plus forte dans la plupart des quadrupèdes, dont l'épine est néan-

moins violemment étendue ou plutôt fléchie à contresens dans les efforts qu'ils font pour bondir, & dans d'autres positions.

Voici quelle me paroît être la principale utilité des différentes directions qu'ont les apophyses épineuses dans les vertèbres dorsales & dans les vertèbres lombaires.

Dans les vertèbres dorsales, l'inclinaison de l'apophyse épineuse est inutile par rapport au centre du mouvement d'extension qui est dans le cartilage intervertébral; puisque cette apophyse étant droite & moins prolongée pourroit donner aux muscles extenseurs de l'épine le même bras de levier relativement à ce centre. Mais par rapport à l'autre centre du mouvement d'extension qui est dans les apophyses articulaires, l'inclinaison de l'apophyse épineuse de chaque vertèbre qui est presque dans la direction très-oblique de ces apophyses, donne aux extenseurs de l'épine au bras de levier le plus long possi-

ble ; tandis que la colonne vertébrale supérieure & la charge de cette colonne résistent par un bras de levier dont l'inclinaison est très-désavantageuse.

Dans les vertèbres dorsales les plus inférieures, & dans les lombaires, les apophyses épineuses ont été dirigées transversalement; parce que les mouvemens d'extension ont leur principal appui sur les corps de ces vertèbres, & que ces mouvemens ne s'appuyent presque point sur les apophyses articulaires (dont les plans presque verticaux sont beaucoup moins dirigés d'avant en arrière que de dehors en dedans, pour borner les mouvemens de rotation de ces vertèbres).

V. Les deux dernières vertèbres dorsales & les deux premières lombaires sont placées à l'endroit de l'inflexion des courbures de l'épine du dos & des lombes. C'est dans ces vertèbres que doit se faire ressentir surtout l'impression des

successifs d'extension de l'une & de l'autre courbure de l'épine, ou le contre-coup de ces efforts lorsqu'ils sont simultanés. Il faut donc que les dernières vertèbres dorsales puissent se mouvoir plus que les autres en avant & en arrière, & céder aux impulsions dominantes d'effort ou de résistance dans la partie supérieure ou dans la partie inférieure de l'épine. Cette mobilité relative est facilitée en ce que les dernières côtes ne sont point fixées aux apophyses transverses des dernières vertèbres dorsales.

VI. Dans la station des quadrupèdes, la colonne vertébrale du tronc est en général simplement arquée dans sa longueur. Sa courbure ne souffre communément d'inflexion que dans certaines positions forcées, ou dans certains efforts qui poussent l'extension de cette colonne jusqu'à la porter à l'intérieur, comme dans ceux qui précèdent des sauts violens.

Dans la station des quadrupèdes, en général les quatre jambes sont habituellement plus ou moins projettées & fléchies en sens opposés sous la colonne vertébrale du tronc. Cette disposition fait que le tronc tend avec moins d'avantage à descendre, son centre de gravité agissant par un levier plus court que si les points d'appui des pieds étoit fort éloignés. Elle fait aussi que les différentes parties du tronc se distribuant du côté & d'autre de ces appuis, se remettent beaucoup plus facilement en équilibre dans les vacillations qui accompagnent la station ou les mouvemens progressifs de l'animal.

Les jambes du quadrupède ne peuvent être ainsi projettées sans faire arquer plus ou moins la colonne vertébrale du tronc, & en former une espèce de voûte plus ou moins courbe qui résiste à la charge du corps suspendu entre les jambes.

Il faut distinguer dans cet

onne vertébrale deux portions dont a courbure respective est très-inégale dans les diverses espèces d'animaux. L'une, dorsale, est soutenue par des côtes attachées au sternum ou antérieurement; & l'autre, lombaire, est dégarnie des côtes, ou du moins n'en a que de très-foibles, & qui ne sont point fixées en avant.

Celle qui est garnie de côtes assujetties antérieurement doit sans doute, en général, obéir beaucoup moins que l'autre à l'effort des jambes qui fait arquer l'épine. C'est vers la limite de ces deux portions que la charge du corps tend avec plus d'avantage à fléchir cette colonne, dont chaque portion peut être regardée comme un bras de levier par lequel cette charge agit sur les appuis que donnent les trains de devant & de derrière.

La colonne vertébrale du tronc étant arquée par l'effort des jambes; cet effort, ainsi que la résistance que lui oppose la charge du corps,

s'exerce sur deux appuis ou centres; l'un aux corps, & l'autre aux apophyses articulaires des vertèbres.

Ces deux centres des mouvemens d'extension & de flexion des vertèbres du dos & de lombes dans les quadrupèdes, sont manifestement indiqués par des faits tels que celui que M. Lafosse a observés [1] : que dans les chevaux de bât, surtout dans les maillets ou limoniers ; les ligamens capsulaires qui s'attachent à la circonférence de leurs apophyses obliques, sont exposés à être tiraillés ; desorte qu'on trouve dans ces chevaux des ankyloses & des exostoses à l'endroit de ces ligamens.

VII. C'est relativement aux deux centres d'extension de chacune des vertèbres qui forment la colonne vertébrale du tronc, & aux appuis de cette colonne sur les trains de devant & de derrière ; qu'il faut

[1] Cours d'Hippiatrique, p. 62.

considérer les avantages méchaniques des longueurs & des directions diverses ou opposées qu'ont les apophyses épineuses dans les vertèbres dorsales & dans les vertèbres lombaires du plus grand nombre des quadrupèdes. Ces avantages sont essentiels, non-seulement dans la station des quadrupèdes, mais encore dans leurs sauts & autres mouvemens progressifs pour lesquels le corps doit être ramassé, & l'arc de l'épine bien fixé.

Dans chacune des deux portions ou dorsale ou lombaire de la colonne vertébrale du tronc, chaque vertèbre plus voisine d'un des appuis aux extrémités a ses apophyses articulaires disposées de la manière la plus avantageuse, pour résister à la dépression de la vertèbre contiguë & plus éloignée de cet appui. Car les apophyses articulaires de la vertèbre plus fixe recouvrent celles de la vertèbre plus mobile; & par-conséquent celle-ci ne peut s'abais-

ſer par ſon côté le plus mobile ; parce que ſon autre côté qui touche à la première vertèbre eſt empêché de s'élever dans l'arc de l'épine.

La colonne vertébrale du tronc étant ſuppoſée arquée en portant ſur les appuis des extrémités ; les apophyſes épineuſes qui ſont inclinées, auroient pu être droites par rapport aux centres d'extenſion qui ſont ſur les corps des vertèbres. Mais leur direction oblique eſt la plus avantageuſe poſſible relativement aux centres d'extenſion ſur les apophyſes articulaires.

Dans chacune des deux portions de la colonne vertébrale du tronc, les apophyſes épineuſes ſont en général plus inclinées aux endroits où cette colonne eſt plus arquée ; au lieu qu'elles ſont preſque droites dans l'endroit de l'arc de l'épine, (& le plus ſouvent vers ſon milieu) où la colonne vertébrale eſt moins courbée. Dans cet endroit c'eſt ſur les corps des vertèbres qu'eſt le princi-

pal des deux centres d'extenſion de l'épine [1].

VIII. Les muſcles extenſeurs des vertèbres dorſales & lombaires ſoutiennent la colonne vertébrale du tronc au degré fixe auquel il convient qu'elle ſoit arquée par l'effort des extrémités antérieures & poſtérieures, malgré la charge du poids du corps qui tend à l'abaiſſer. D'après ce qui a été dit, il eſt facile de voir que ces muſcles extenſeurs agiſſent avec un avantage d'autant plus grand, que les apophyſes épineuſes leur donnent de longs leviers dirigés dans le ſens des apophyſes articulaires.

Pendant les efforts d'extenſion violente, le quadrupède fait ſans

[1] Il eſt remarquable que dans l'homme la dernière vertèbre dorſale a ſes apophyſés articulaires, ſupérieures & inférieures, qui ſont convexes; deſorte que cette vertèbre eſt reçue en haut & en bas par les apophyſes articulaires des vertèbres contiguës. (Winſlow, Tr. des Os ſecs, n. 598.)

doute agir à-la-fois plusieurs des muscles extenseurs de l'épine, dont les fibres ont leurs directions croisées ; comme sont, par exemple, le long dorsal & le demi-épineux du dos. Ces divers muscles qui, agissant séparément, feroient ruer ou cabrer l'animal ; fixent le degré d'extension de l'épine par leurs efforts combinés de traction en sens contraires, ou vers des appuis opposés : en même-tems que les apophyses épineuses & les apophyses transverses des vertèbres contiguës sont plus facilement rapprochées à l'aide de leurs ligamens intermédiaires, & par l'action des muscles épineux & transversaires.

La contraction de ces muscles extenseurs de l'épine qui ayant leur origine aux apophyses transverses des vertèbres du dos, s'insèrent aux épines des lombes ou réciproquement ; est extremement aidée dans les quadrupèdes par les positions des apophyses transverses, dont leurs

tions sont généralement opposées dans les parties dorsale & lombaire de la colonne vertébrale du tronc.

IX. La théorie précédente se confirme & se développe à mesure qu'on en étend les applications aux faits que présente la structure des divers quadrupèdes.

Dans ces animaux on observe généralement, que les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont inclinées de la tête à la queue, & que celles des vertèbres lombaires sont inclinées en sens contraire.

Dans le cheval & l'éléphant qui ont un plus grand nombre de côtes que la plupart des autres quadrupèdes, il y a un nombre correspondant & plus grand de vertèbres dorsales dont les apophyses épineuses sont inclinées de la tête vers la queue.

Dans le caméléon & le fourmiller, toutes les apophyses épineuses des vertèbres sont inclinées de la tête vers la queue. La raison en est

sensiblement relative à ce que ces animaux ont jusques très-près du bassin, des côtes fixées antérieurement; & n'ont que deux ou trois vertèbres lombaires. Il est d'autant plus convenable que les épines de leurs vertèbres soient dirigées vers la queue, que c'est vers cette partie du corps, qui est très-forte, que leur tronc doit être souvent retiré. C'est par sa queue que le fourmiller se suspend aux branches des arbres, & que le caméléon peut s'y attacher de manière à se soutenir.

Dans le phoque, les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont toutes inclinées vers les os du bassin. La colonne vertébrale du tronc, dont l'extension doit se faire sur la base que donnent les os du bassin, est simplement dans une direction oblique au sol; & ne peut être arquée par l'effort des extrémités postérieures, parce que ces extrémités sont à-peu-près dans un même plan avec la colonne vertébral

leur impulsion moyenne est presque perpendiculaire aux corps des vertèbres lombaires.

X. Dans un grand nombre de quadrupèdes, les vertèbres lombaires ont leurs apophyses articulaires & autres qui s'engrènent réciproquement, & qui lient de la manière la plus forte les vertèbres contiguës. Cet enclavement a lieu surtout chez les quadrupèdes qui exécutent de grands mouvemens dans les lombes; & il très-utile pour modérer l'effort des extrémités qui pourroit arquer avec excès la colonne vertébrale lombaire.

Le même enclavement est d'une force extraordinaire dans les quadrupèdes, qu'on peut appeller avec Bellini *recto-prona*, ou qui affectent souvent une situation à demi-redressée sur leur dos accroupi; tels que le chat, l'écureuil, le singe, &c. Dans cette situation le train de devant agit par un plan incliné sur les vertèbres lombaires, qu'il presse

contre le train de derrière fixément établi; mais il ne peut que moins arquer ces vertèbres à proportion de la résistance qu'oppose leur enclavement.

Dans les animaux où l'on observe cet enclavement des apophyses des vertèbres, il commence aux dernières vertèbres dorsales, auxquelles ne répondent point des côtes qui soient attachées antérieurement d'une manière fixe. C'est à l'endroit de ces vertèbres où est la limite des dorsales & des lombaires que sont les plus fortes, & l'action de la charge du poids du corps sur la colonne vertébrale du tronc, & l'opposition des mouvemens des extrémités antérieures & postérieures qui tendent à arquer cette colonne. Les dernières vertèbres dorsales sont donc particulièrement menacées de luxation par l'effet de l'une & de l'autre cause, & elles y résistent par l'enclavement de leurs apophyses.

La foiblesse singulière de cet

droit de l'épine est très-sensible dans divers animaux ; comme dans le loup, dont les vertèbres sont néanmoins si fortement enclavées que c'est ce qui l'empêche de pouvoir se tourner autrement que tout d'une pièce. Bausner a observé qu'on abat un loup en le frappant, même assez légèrement, sur les lombes ; & qu'aussi prend-il grand soin de ne pas exposer cette partie.

On doit rapporter à un degré plus ou moins fort d'enclavement semblable ou d'engrenure des apophyses des vertèbres du col, la principale cause de la roideur du col du lion & d'autres animaux féroces. Eustachi a très-bien remarqué que sans la résistance très-forte des vertèbres cervicales dans ces animaux, la grandeur de leur gueule & la force des dents dont la Nature les a armés, leur seroient inutiles. On peut ajouter que c'est au contraire à cause de l'extrème mobilité réciproque de

leurs vertèbres cervicales, que les jeunes oiſons ſont ſujets à ſe rompre le col en broutant l'herbe avec trop d'effort; ainſi que l'a obſervé le P. Vanière [1].

XI. Dans l'homme l'obliquité de poſition de la colonne vertébrale, par rapport aux os du baſſin & aux extrémités inférieures qui ſoutiennent le centre de gravité de tout le corps, facilite la diſtribution des parties du corps autour de la ligne de direction de ce centre; & eſt très-avantageuſe pour rendre la ſtation permanente.

Si cette obliquité n'avoit pas lieu, & ſi la colonne vertébrale étoit redreſſée perpendiculairement à l'horiſon, cette colonne feroit un trop grand angle avec les os du baſſin (dont je conſidère l'aſſemblage ſuivant un plan moyen qui paſſeroit

[1] Prædii Ruſtici Lib. XII. ubi de Anſere.

par le haut des os des îles, & le bas des os pubis). Cet angle rapprochant trop la direction de la colonne vertébrale de celle des extrémités inférieures, une trop petite partie de la masse du corps se trouveroit placée en arrière de la ligne du centre de gravité : ce qui entraîneroit continuellement la chûte du corps en avant dans la station prolongée, & dans les mouvemens progressifs de l'homme.

Dans l'orang outang qui est le pygmée de Tyson, l'angle que la colonne vertébrale rendue perpendiculaire à l'horison fait avec les os du bassin, est beaucoup plus obtus que dans l'homme ; & cependant cette colonne se trouve fixée avec une roideur singulière : desorte que la station du Pygmée ne pourroit être durable sans le jeu de ses longs bras qui rétablissent sans cesse l'équilibre. Les pongos (qui sont les orang-outangs de la grande espèce) en marchant jettent leurs bras der-

rière le col, suivant ce que rapporte Tyson [1].

L'angle des os du bassin avec la colonne vertébrale, rendue perpendiculaire à l'horison, est encore plus obtus dans le singe appellé *gibbon*, que dans l'homme & l'orang-outang. Aussi le gibbon a-t'il des bras extrêmement longs, qui sont manifestement l'office de balanciers; & ne peut-il marcher qu'en se tenant très-sensiblement incliné.

Enfin dans les quadrupèdes, l'angle que la colonne vertébrale redressée perpendiculairement à l'horison fait avec les os du bassin, étant extrêmement obtus; l'effort qu'ils font pour se tenir sur leurs pieds de derrière dans une situation droite est très-difficile à continuer:

[1] The Anatomy of a Pygmie p. 82. Cet artifice est analogue à celui que la Nature employe dans les oiseaux, dont elle a assuré la station, en jettant leurs aîles ou bras derrière la colonne vertébrale.

si ces animaux n'ont des avantages particuliers de structure (comme est, par exemple, dans l'ours la longueur du calcaneum); ou si on ne les accoutume par des moyens singuliers à soutenir un effort aussi laborieux, comme dans les singes que l'on dresse à se tenir debout en leur liant les bras derrière le col [1].

XII. Dans l'homme, les os du bassin forment un support circulaire, au moyen duquel les extrémités inférieures ne sont point inclinées au tronc, mais le soutiennent comme des colonnes élevées perpendiculairement au sol. Les trous ovalaires ont été ménagés dans ce support, pour ne lui laisser que la solidité nécessaire à cet usage.

Si les extrémités inférieures étoient dans des directions convergentes inclinées par rapport au tronc ou au bassin, elles formeroient un soutien angulaire qui résisteroit peu à son

[1] Tyson, Liv. cit. p. 14.

abaissement par la charge du poids du corps, & qui ne pourroit demeurer fixe sans des efforts extraordinaires des muscles adducteurs de ces extrémités.

Mais les colonnes perpendiculaires que forment ces extrémités, ont leurs têtes chargées par les os du bassin situés transversalement, qui pressent & affermissent ces colonnes. C'est à raison de ce que les os du bassin fixent ainsi les extrémités inférieures, qu'on peut dire avec plus de justesse qu'on n'a fait jusqu'ici, que ces os, joints à l'os sacrum, sont comme le fondement & la base de tout le corps.

La connexion des os innominés avec le sacrum peut être affoiblie dans des accouchemens laborieux, ainsi que Ruysch l'avoit soupçonné le premier, & qu'on l'a vérifié depuis. Monro a vu des femmes délicates qui avoient souffert cet accident, qui longtems après leurs couches se plaignoient encore comm

craignant à chaque instant que leur corps ne s'écroulât entre les os des hanches. Cette imagination étoit déterminée par la sensation qu'elles avoient de l'affaissement, quoique imperceptible, de la colonne vertébrale.

XIII. Dans les quadrupèdes les os pubis sont en général beaucoup moins longs que ceux des hanches. Cependant les os pubis sont deux fois plus longs que ceux des hanches dans le phoque; ce qui sert à contenir les viscères du bas-ventre dans la cavité du bassin, & les empêche de heurter contre le sol dans les espèces de bonds que cet animal fait terre à terre en marchant.

Les os des hanches dans les quadrupèdes sont, en général, oblongs & prolongés considérablement au-delà de leurs centres de mouvement sur les extrémités postérieures; ce qui rend le jeu de bascule des os des hanches sur ces appuis beaucoup plus gradué & plus soutenu. En ef-

fet il faut regarder l'assemblage des vertèbres lombaires, des os du bassin, & des extrémités postérieures ; comme un levier coudé en divers sens, par lequel la partie du corps du quadrupède qui porte sur le train de derrière arcboute contre le terrein.

C'est à l'aide de leur projection au-delà des centres de leur mouvement sur les extrémités, que les os des hanches peuvent soutenir tout le corps du quadrupède lorsqu'il se cabre. L'art n'est parvenu que très-difficilement à imiter cet effort ; lorsqu'il a produit une statue équestre quatre fois plus grande que nature, qui se soutient dans une attitude où le cheval est cabré [1], en mettant un équilibre suffisant dans la croupe & les extrémités postérieures.

XIV. Les os cylindriques des extrémités inférieures dans l'homme,

[1] Nouveau Voyage en Espagne, Tom. II, p. 37.

& des quatre jambes dans les quadrupèdes, ont été multipliés de manière que chaque extrémité forme une suite de colonnes placées verticalement l'une sur l'autre. Une semblable suite de colonnes donne un très-grand avantage pour la station de l'animal; d'autant que chaque colonne y supporte plus sûrement le poids du corps, que ne feroit une colonne qui auroit la même hauteur & la même épaisseur que cette suite supposée. Car, comme l'a démontré M. Euler [1]; les poids que soutiennent sans fléchir, des colonnes supposées flexibles, de même matière & également grosses, sont en raison réciproque des quarrés des hauteurs de ces colonnes.

La même raison explique ce que j'ai observé; que les os des extrémités sont communément plus mul-

[1] Methodus inveniendi lineas curvas maximi minimive proprietate gaudentes: Additamenti I.i de Curvis elasticis, n. 37.

tipliés à proportion dans les quadrupèdes qui ont les pieds très-courts, & dont les extrémités ne peuvent être fléchies qu'avec un plus grand danger de chûte.

XV. La direction de la tête & du cou du femur fait un grand angle avec la direction du corps de cet os. La direction de tout le femur étant ainsi comme extrèmement courbée en dehors dans la partie supérieure de cet os; les deux femurs soutiennent le bassin avec beaucoup plus d'avantage, que s'ils étoient dirigés obliquement. (V. ci-dessus, n. XII.) On voit encore que les femurs, se trouvant ainsi projettés sous le bassin, le soutiennent plus constamment, & avec un bien moindre danger de chûte, dans les vacillations qui accompagnent la station & le marcher, que s'ils étoient dans une direction verticale.

L'apophyse qu'on nomme le *grand trochanter*, est sensiblement utile pour fortifier le femur à l'endroit

la grande courbure de sa partie supérieure, endroit où le femur doit souffrir le plus de l'effort de la charge du corps; indépendamment de l'avantage que le grand trochanter donne aux attaches des muscles qui meuvent l'os de la cuisse sur le bassin.

XVI. Parent s'est proposé [1] un problème curieux, celui de déterminer la base la plus avantageuse de sustentation de l'homme, ou quelle doit être l'ouverture des pieds dans laquelle l'homme se tient plus ferme que dans tout autre. Il suppose que les pieds s'ouvrent en tournant autour de leurs articulations avec les jambes [2]; & il cherche quelle rotation doivent faire les pieds, pour que leurs pointes & leurs talons interceptent le plus grand quadrilatère

[1] Essais & Recherches de Mathématiques, Tom. III, p. 355 & suiv.

[2] Ce qui doit être expliqué plus exactement, & comme Winslow l'a enseigné: Tr des Os secs, n. 990 & suiv.

poſſible. Il réſout ce problême facile par le calcul différentiel *de maximis*.

Parent remarque à ce ſujet que dans les pays du Nord, où l'on marche ſouvent ſur la glace & le verglas, on porte les pieds fort ouverts, & que c'eſt le contraire dans les pays chauds. Mais cette obſervation eſt extrêmement douteuſe; & la poſition qui ſemble être partout la plus naturelle à l'homme, eſt d'avoir les pieds tournés en-dedans, comme on le voit dans les enfans & les habitans de la campagne.

Le problême de Parent ne ſemble donc avoir lieu que pour les hommes chez qui l'habitude a donné plus de facilité & de conſtance aux efforts des muſcles abducteurs des pieds, que ces muſcles n'en ont dans leur état primitif.

Mais, de plus, dans ce problême on néglige de conſidérer que les divers hommes doivent différer par le *degré* de cet écartement des pi

qui leur est le plus naturel & le plus propre pour conserver une base plus avantageuse de sustentation. Si cet écartement est poussé trop loin dans chaque individu ; il faut que les extenseurs des jambes & des pieds soient dans un effort continuel & violent, pour soutenir les cuisses & les jambes dans des positions très-inclinées au sol & aux os du bassin qui sont chargés de tout le poids du corps.

Le fait suivant, qui est d'observation générale, doit être expliqué de même par le principe de l'inégalité d'avantage qui se trouve dans l'écartement naturel des pieds. Ceux chez qui les pieds sont portés vicieusement vers l'intérieur, par une luxation en-dehors de l'os de la cuisse, par une cambrure de la jambe arquée en-dehors, ou par une dépravation des articulations du pied, (infirmes que les Anciens ont appellé *vari* [1]) sont plus fermes

[1] Quoique Saumaise ait prétendu le

dans la station & dans la marche, que ceux dont les pieds sont déjettés en-dehors par des causes contraires d'infirmité (& que les Anciens appelloient *valgi*).

Galien prétend même que ceux qui ont naturellement les jambes arquées en-dedans, se tiennent plus fermes sur leurs pieds que ceux qui les ont parfaitement droites. Cela n'est pas d'abord vraisemblable; mais il le devient d'après des considérations que j'ai précédemment exposées.

XVII. Il est aisé de voir qu'une plus grande longueur des pieds, qui donne plus d'étendue à la base de sustentation, est très-avantageuse pour assurer le corps dans la station & dans la marche, quoique au-delà d'un certain point la longueur des pieds rende le marcher laborieux.

Boerhaave a dit trop générale-

contraire; & que J. Mathias Gesner ait [illegible] que la signification de ce mot n'étoit [illegible] constante.

ment [1] qu'un homme ne peut élever une masse plus pesante que son corps. Le contraire est prouvé par l'exemple des porte-faix qui transportent des charges énormes, mais en marchant à très-petits pas, & même en s'appuyant sur un bâton. Ainsi il faut modifier l'assertion de Boerhaave, en observant qu'un homme peut élever un corps plus pesant que lui; pourvu que la ligne de direction du centre de gravité de ce corps tombe sur la base de sustentation de cet homme.

On s'accorde à reconnoître avec Borelli, qu'aucun effort des muscles ne peut empêcher la chûte du corps humain, toutes les fois que la ligne de direction de son centre de gravité tombe hors des plantes des pieds ou du quadrilatere qu'elles embrassent. Wallis a cru [2] que

[1] Prælect. in propr. instit. Rei Med. n. 412. Voce *trochleis*.

[2] Operum Mathematicor. vol. I. pag. 1061.

lors même que la ligne de direction du centre de gravité tombe un peu au-delà de cet espace que les pieds renferment; le corps peut être soutenu & relevé par l'effort des muscles des vertèbres, s'ils sont extrêmement vigoureux. Mais il paroît évident que Wallis a été dans l'erreur sur ce point.

XVIII. Il est deux situations du pied, celle d'abduction, & celle de pronation ou de projection latérale interne; dans lesquelles la station est rendue plus facile & plus assurée par le moyen de l'os peroné, & des muscles qui s'y attachent.

Les peroniers long & moyen, lorsqu'ils agissent pour l'abduction du pied, dans le même tems portent en arrière la partie supérieure du peroné. Cet os croise ainsi le tibia, & en empêche la vacillation en dehors, que feroit craindre la conversion du pied sur l'extrémité de la jambe.

Le peroné me paroît servir prin-

cipalement à assurer le corps dans l'état de pronation ou de projection latérale interne du pied, qu'opère l'action simulanée des muscles peroniers, en retirant la plante du pied vers la malleole externe. J'observe que le peroné est beaucoup plus considérable dans les espèces de quadrupèdes qui se soutiennent appuyés de côté sur des arbres ou sur des surfaces verticales & raboteuses; comme le lézard, le caméleon, l'écureuil, &c.

Dans le cameleon, la projection latérale des pieds de derrière a été facilitée à tel point qu'ils n'ont pas de connexion solide avec l'épine par le moyen des os du bassin; ces os n'étant point attachés fixement à l'os sacrum : aussi cet animal ne peut-il descendre de quelque hauteur, sans s'attacher avec sa queue à tout ce qu'il rencontre en chemin.

XIX. Les os du tarse & du métatarse peuvent former au coude-pied une voûte, qui fait embrasser

par le pied les inégalités des lieux sur lesquels le corps doit être soutenu, & qui sert aussi à donner à la démarche de l'aisance & de la grace. Mais en général les pieds applatis & allongés ont la forme la plus avantageuse pour la solidité de la station, ainsi que pour continuer une marche précise & vigoureuse.

On voit pourquoi les chaussures plates ont toujours [1] été employées dans les exercices longtems continués, & pourquoi les porte-faix les plus robustes ont généralement les pieds applatis. La Nature affecte cette forme plate & longue des pieds dans les danseurs *arqués*, ou dont les genoux sont trop éloignés : mais elle ne peut l'établir dans les danseurs *jarretés*, ou qui ont les genoux trop rapprochés. Ceux-ci sont habituellement empê-

[1] V. Festus in Fragm. sur ces chaussures dites *semiplotia*, dont les Anciens se servoient à la chasse.

chés d'applatir les pieds à cause de la proximité de leurs genoux & de la projection de leurs jambes en-dehors. Cette projection les force, pour se soutenir fixement, à donner au coudepied une forte élévation; qui devenant constante, déprime relativement le calcaneum, affoiblit le tendon d'Achille, &c. [2]

XX. Je finirai ce Mémoire par des remarques sur les usages qu'a la queue dans les divers genres de quadrupèdes pour assurer leur sustentation.

1.° La queue est fort considérable dans les quadrupèdes qui exécutent de grands mouvemens de pronation des extrémités postérieures; comme sont l'écureuil, le caméléon, les singes à queue. Ces mouvemens portent souvent le corps sur un des côtés; & sa sustentation, qui devient

[2] Telle est la raison des observations qu'a faites sur ces Danseurs M. Noverre, Lettres sur la Danse, p. 297.

alors très-difficile, doit être aidée par la queue qui se prolonge en sens contraire. Cet avantage concourt avec celui que cette queue flexible en tout sens a de pouvoir se replier autour d'une branche d'arbre ou d'un appui solide.

2.° Dans les quadrupèdes du genre des rats, le corps renflé & soutenu sur des extrémités qui sont toujours très-fortement pliées, seroit facilement jetté de côté dans la station, & surtout dans les mouvemens progressifs; si une très-longue queue rampante & appuyée dans presque toute sa longueur sur le sol suivant la direction de l'animal, n'opposoit constamment une grande résistance aux déviations latérales du corps.

On peut faire une observation analogue sur le chien; qui pour flatter l'homme qu'il craint, s'abaisse, se rappetisse & agite sa queue. Il tient alors très-fortement pliées ses quatre pattes, sur

quelles il se soutiendroit difficilement, si en même-tems il ne donnoit à sa queue un mouvement de balancier.

3.° Dans les quadrupèdes dont le tronc est fort prolongé, comme sont ceux des genres des chats & des belettes; la longueur du col & celle de la queue sont utiles pour résister à ce que les extrémités ne soient déprimées par le tronc qu'elles supportent. De plus, leur queue longue & forte étant dirigée & mue vers l'un des côtés, résiste puissamment à l'effort du tronc qui seroit jetté vers le côté opposé par les vacillations qui accompagnent la station & les mouvemens progressifs des quadrupèdes.

Ces vacillations sont d'autant plus considérables dans les mouvemens progressifs; lorsque les jambes de derrière, dont le jeu donne la principale impulsion au tronc, sont beaucoup plus hautes que celles de devant. C'est par cette raison

que le mococo, étant toujours en mouvement, a une grande queue qu'il ne cesse de remuer ; au lieu que la queue a peu d'étendue & de force dans la giraffe, qui a les jambes de derrière beaucoup moins élevées que celles de devant.

SUPPLÉMENT au Dictionnaire de Physique. Par M. *Sigaud de la Fond*, Professeur de Physique Expérimentale, Membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies d'Angers, de Bavière, de Valladolid, de Florence, de S. Pétersbourg, &c. &c. Tome V. A Paris, rue & hôtel Serpente. 559 pages *in*-8°. avec 5 planches.

NOUS avons eu occasion d'annoncer successivement six volumes du *Cours de Physique* de M. de la Fond, suivis de deux volumes sur l'Electricité & les différentes espèces d'Air. Ces différens Ouvrages

exigeoient un Dictionnaire, que M. de la Fond publia l'année dernière, en quatre volumes, & que nous annonçâmes dans notre Journal de Juin, 1.er volume. Mais comme ceux qui étudient la Physique ont sans cesse besoin de différentes notions de Mathématique, qu'il seroit long & difficile de chercher à leur place dans les Traités de Géométrie, d'Astronomie, d'Optique, d'Algèbre, de Méchanique, M. de la Fond a rassemblé toutes ces notions élémentaires dans ce 5.e volume de son Dictionnaire qu'il publie par forme de Supplément. Il y a joint plusieurs articles qu'il avoit cru pouvoir omettre dans les premiers volumes, ou auxquels il avoit donné peu d'étendue. Au moyen de ce Supplément le Dictionnaire sera complet, & les Amateurs de la Physique trouveront dans les seuls Ouvrages de M. de la Fond toutes les connoissances nécessaires à ceux qui ne peuvent pas se jetter dans la lec-

ture des Traités particuliers de chaque objet.

Ceux qui ont suivi les Cours de cet habile Professeur, ou qui ont lu ses Ouvrages, savent combien il est clair & facile. Son attention & son zèle le portent sans cesse vers les expériences les plus nouvelles; il y ajoute presque toujours quelques nouveaux degrés de perfection. On trouve dans ce volume la figure de la nouvelle machine de M. Vera, pour élever de l'eau par le moyen d'une simple corde; & c'est la première fois que cette invention curieuse a été gravée.

On y trouve aussi une notice de la nouvelle Planète de M. Herschel, dont nous avons donné les calculs dans notre Journal de Février. Enfin il n'y a rien de curieux, de nouveau, d'intéressant, dans la Physique terrestre ou céleste, dont on ne puisse se flatter d'avoir une idée suffisante, en joignant ce 5.e volume aux autres Ouvrages de M. de la Fond.

On y trouve la notice d'un nouveau Pyromètre de M. Rouland, neveu de l'Auteur, & qui commence à se distinguer dans la même carrière par des Cours publics de Physique. Nous apprenons, avec regret, que M. de la Fond ne se propose plus de continuer ses Leçons de Physique; mais il ne s'occupera pas moins des expériences & des recherches qui lui ont mérité parmi les Physiciens une réputation distinguée.

On en trouve un exemple dans ce volume relativement à l'air que les plantes respirent ou laissent échapper, & des qualités de cet air, relativement aux circonstances dans lesquelles il s'en échappe. M. de la Fond a répété & varié ces expériences, & on en trouve ici le résultat. On savoit depuis long-tems que les végétaux de toute espèce absorbent une portion de la masse d'air atmosphérique dans laquelle ils végètent. L'anatomie des plantes faite par Malpighi; les expériences du

Docteur Hales, consignées dans sa *Statique des Végétaux*, ne laissoient aucun doute à ce sujet : on savoit, ou au moins plusieurs célèbres Naturalistes pensoient que cet air n'étoit pas entièrement absorbé ; qu'une partie se reportoit dans l'atmosphere ; & que si les végétaux ont une manière qui leur soit propre d'inspirer l'air atmosphérique, ils en ont également une d'expirer ou de restituer une portion de cet air. Mais on ne connoissoit pas les qualités de cet air rendu par les plantes ; c'est le Docteur Ingen-Housz qui nous donna sur cet objet une suite d'expériences faites avec le plus grand soin, & bien propres à piquer notre curiosité. On les trouve consignées dans un excellent Ouvrage qu'il publia en 1780, intitulé, *Expériences sur les Végétaux*, dont nous avons rendu compte dans notre second volume de Juin 1781 ; ce qui détermina le Docteur Ingen-Housz à se livrer au travail dont il

s'agit, ce fut surtout une observation rapportée par le Docteur Priestley, célèbre par ses expériences de l'air fixe; il nous apprend que la végétation d'une plante devient plus vigoureuse dans un air putride & incapable d'entretenir la vie d'un animal, & qu'une plante renfermée dans un vase plein d'air devenu mal-sain par la flamme d'une chandelle, rend à cet air sa pureté primitive & la faculté d'entretenir la flamme.

Ce phénomène présente deux conclusions qu'il n'eût pas été facile de prévoir auparavant : 1°. qu'une plante se nourrit en partie des émanations méphitiques renfermées dans une masse d'air détérioré, soit par la respiration animale, soit par le phlogistique surabondant qui se porte habituellement dans la masse de l'atmosphère, puisqu'elle végète mieux dans un air infecté de ces émanations, que dans cette masse d'air pur : 2°. que la plante pre-

nant dans cet air la portion qui convient le mieux à sa nourriture, le purifie, le débarrasse de ces émanations dangereuses qui le rendent insalubre & moins propre à la respiration animale, puisque l'air que la plante expire & qui étoit malsain, lorsqu'elle s'en est emparé, est rétabli dans sa pureté primitive.

Telle est donc l'harmonie qui se trouve entre le Règne animal & le Règne végétal. Ce dernier est continuellement employé à préparer, à élaborer & à donner à l'air atmosphérique le degré de salubrité qui lui est nécessaire pour l'entretien de la vie des animaux, & ceux-ci se débarrassent dans la masse générale de l'air d'une quantité d'émanations dangereuses, qui servent à l'entretien, à l'accroissement de la végétation. On voit donc ici les animaux fournir aux plantes un air mal-sain qui leur est propre, & celles-ci fournir aux animaux l'air salubre qui leur est nécessaire.

Mais la véritable cause de la purification de l'air par l'intermède des plantes, est dans les rayons bienfaisans du soleil; les plantes éclairées par la lumière de cet astre, transpirent un air salubre au suprême degré, un air parfaitement analogue à celui que le Docteur Priestley appelle *air déphlogistiqué*, & que d'autres appellent *air pur*, *air vital*; les plantes versent, si on peut s'exprimer ainsi, une espèce de pluie abondante de cet air vital & dépuré, lequel venant à se répandre dans la masse de l'atmosphère, la purifie & la rend plus salubre. Mais cette opération salutaire à l'homme & aux animaux, ne commence que quelque-tems après que le soleil s'est élevé sur notre horizon. Au reste, nous avons parlé de ces expériences en rendant compte de l'Ouvrage de M. Ingen-Housz. Mais nous les rappellons à l'occasion du dernier Ouvrage de M. de la Fond, qui les a repétées & qui y a ajouté

des circonſtances remarquables dans le volume que nous venons d'annoncer, & qui en profite ſurtout pour avertir ceux qui font trop d'uſage des fleurs, qu'il y a un danger réel à ſe renfermer dans les émanations qu'elles fourniſſent ſurtout à l'ombre.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

EXTRAIT des Obſervations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Mai 1782, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

Le *joli mois de Mai* de nos pères a été converti en le plus triſte & le plus déſagréable mois de l'année, par les pluies fines, mais très-fréquentes, & comme par grains & giboulées, par les vents violens, par les froids conſtans & opiniâtres qui l'ont caractériſé & qui ont obligé à faire du feu tous les jours.

Nous avons eu exactement la température du mois de Mars en Mai, & celle du mois de Janvier en Février & Mars. La végétation ne se fait qu'avec une lenteur étonnante. La vigne, qui étoit en fleur l'année dernière dès le 18 Mai, montroit à peine ses grappes à la fin du mois. Les fruits tomboient sans nouer, tant à cause de la mauvaise température, que par les dégâts des chenilles & des vers. Les travaux de la campagne sont presque suspendus. La Seine est débordée depuis Troyes jusqu'à Paris; les grains seuls paroissent heureusement ne pas souffrir, mais ils sont pleins d'herbes; les prairies ne donneront que de mauvais foin. Le passage du froid à une forte chaleur se fit subitement du 25 au 27, (jour de la *P. L.*) & surtout le 28; mais cette chaleur n'eut pas de durée. Le 4, les châteigniers se chargeoient de feuilles. Le 8, les maronniers d'Inde fleurissoient; & le 12 les lilas, la

» le mois ; l'air & le vent étoient
» très-froids, même à midi ; c'est
» pourquoi l'année a été fort tar-
» dive ; la vigne étoit fort peu avan-
» cée pour la saison ; il n'y avoit
» point encore de fruits de la sai-
» son »

Plus grande chaleur, 17 d les 25, 26 & 31. *Moindre*, 2 $\frac{1}{2}$ les 2 & 3. *Moyenne*, 10, 5 d. *Plus grande élévation du mercure*, 27 po. 8 $\frac{1}{2}$ lig. le 16. *Moindre*, 27 po. 0 $\frac{1}{2}$ lig. le 4. *Moyenne*, 27 po. 5, 3 lignes. *Nombre des jours de pluie*, 12. De *gelée*, 3. De *vent*, 3. De *tonnerre*, 3.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1.er, (4 e *jour après la P. L. & luniſtice auſtral*) beau, très-froid. Le 4, (*D. Q.*) beau, chaud. Le 8, (4.e *jour avant la N. L. & équinoxe ascendant*) couvert, froid. Le 11, (*apogée*) couvert, pluie, vent, tonnerre. Le 12, (*N. L.*) nuages, pluie, vent, grêle, tonnerre, froid. Le 15, (*luniſtice boréal*) couvert,

pluie, froid. Le 16, (4.e *jour après la N. L.*) couvert, pluie, vent froid. Le 20, (*P. Q.*) couvert, pluie, froid. Le 22, (*équin. desc.*) couvert, pluie, froid, tonnerre. Le 23, (4.e *jour avant la P. L.*) couvert, pluie, froid. Le 25, (*périgée*) couvert, pluie, vent froid. Le 27, (*P. L.*) nuages, chaud. *Changement très-marqué.* Le 29, (*luniſtice auſtral*) nuages, pluie, vent. Le 31, (4.e *jour après la P. L.*) nuages, pluie, vent froid.

En 1782. *Vent dominant*, le ſud-oueſt, qui fut violent les 6, 17, 18, 19, 21, 24, 26 & 29.

Plus grande chaleur, 20, 8 d le 28, à 2 h. *ſoir*, le vent ſud-eſt & le ciel en partie ſerein. *Moindre*, 0, 4 d le 1.er à 4 ½ h. *matin*, le vent eſt & le ciel ſerein. *Différence*, 20, 4 d. *Moyenne*, au *matin*, 6, 2 d; à *midi*, 11, 4 d; au *ſoir*, 8, 3 d. Du *jour*, 8, 6 d.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 1, 2 lig. le 25, à

Il a plu tous les jours, excepté les 1, 2, 3, 8, 13 & 28. J'ai mesuré 31, 0 lignes d'eau. L'*évaporation* du vase de trois pouces a été de 48 lignes, & celle du vase de six pou. de 31 lignes.

Nous avons eu de la *grêle* les 7, 12, 14, 19 & 31.

J'ai entendu le *tonnerre*, de près, les 11, 12 & 14; & de loin, le 5. Mon grand conducteur a donné des signes d'électricité le 30 & 31 pendant des pluies d'orage.

Le 7, à 11 h. du *soir*, il y eût une *aurore boréale* d'une couleur blanche fort éclatante.

Nous avons eu pendant ce mois quelques érésipèles; les rhumes ont été assez communs.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

PHILOSOPHICAL *Transactions of the Royal Society of London, vol. 71 for the year 1781. Part,* 2. 1782. *in*-4°. 315 pag. avec figures.

Ce volume contient de nouvelles Expériences sur la Poudre à canon, par M. Thompson. La découverte de la Planète de Herschel. Un Mémoire sur la Mortalité & la Durée de la vie, par M. Bland. La Description de l'insecte qui produit la gomme laque, par M. Kerr, Des Expériences météorologiques, par M. Tiberius Cavallo. Des Expériences sur le froid que les animaux peuvent produire dans certaines circonstances, par M. Crawford, &c.

noncé dans notre Journal de Février 1776.

A la fin de cet Eloge oratoire on trouve une épitaphe latine faite par M. Vernazza son ami, sur son tombeau dans le cimetière qui est hors de la porte du Palais, où l'on voit qu'il est mort le 27 Mai 1781, à l'âge de 64 ans, 7 mois & 25 jours; il y est appellé *Mensor gradus cœlestis*; il falloit dire *terrestris*. On y voit aussi qu'il avoit été 48 ans Religieux, & 33 ans Professeur à Turin; on le dit de *domo monte regali*, né le 2 Octobre 1716.

Nous ajouterons que M. d'Alibard & M. Etienne ont fait, à Paris, une Traduction complette de tous les Ouvrages du P. Beccaria sur l'Electricité; mais ils n'ont pas encore trouvé occasion de la faire imprimer. Cette Traduction seroit d'autant plus utile, que l'original est très-abstrait & souvent difficile à entendre. C'est dans ces Ouvrages qu'on trouve la première idée de

l'électrophore que M. le Chevalier de Volta a perfectionné avec succès, & dont tous les Physiciens se servent actuellement.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

Ephemerides Astronomiæ 1782, ad meridianum Vindobonensem jussu augustissimi calculatæ a Maximiliano Hell, Astronomo Cæsareo Regio, &c. & Francisco de Paulâ Triesnecker, Adjuncto Astronomiæ Cæs. Regio. Cum apud in Tabularum Lunationum & Observationum Astronomicarum, atque Meteorologiarum Viennæ & alibi locorum factarum. Viennæ typis & sumpt. Joan. Thom. Nol. de Trattnern Cæs. Reg. Maj. Aulæ Typographi & Bibliopolæ. 269 pag. *in-8°.* & 129 d'Additions.

Comme nous avons souvent parlé des Ephémerides du P. Hell, en-

richies toujours par quelques articles intéressans, nous ne parlerons cette année que des additions nouvelles : ce sont d'abord une Table des nouvelles Lunes depuis l'année 600 avant J. C., calculée par le P. Pilgram, pour trouver facilement les éclipses dont il est fait mention dans l'histoire.

On y trouve ensuite un Calendrier Julien & Grégorien pour 300 ans ; des Observations Météorologiques faites à Vienne en 1780 ; des Observations de Satellites faites à Vienne & à Cremsmunster ; des Positions de la Planète de Herschel observées au mois d'Août & au mois de Septembre à Cremsmunster, par le P. Filxmillner, & à Paris par M. Messier ; différentes Observations faites à Bude par le P. Whis, & à Tyrnaw par le P. Taucher.

C'est ici le 26.e volume des Ephémerides de Vienne ; le nouveau Collaborateur du P. Hell est M. Triesnecker, dont le mérite nous

est indiqué par le choix qu'en a fait cet habile Astronome.

FRANCE.

D'AVIGNON.

PROSPECTUS.

Sacrorum Bibliorum Vulgatæ Editionis Concordantiæ. Editio nova, admodumque emendata, in-quarto 2 tomi. Sub Prelo, Avenione, Typis Fr. Seguin, Typographi, juxtà Plateam S. Desiderii. Superiorum Permissu. 1782.

On n'a rien négligé dans cette nouvelle Edition pour mériter l'approbation générale. La netteté des caractères gravés à Paris par le célèbre Fournier le jeune; la beauté du papier fabriqué exprès, enfin l'application soutenue de quatre Correcteurs fort exacts, assurent à cette Edition toute la perfection

dont elle est susceptible & tout le succès qu'elle mérite.

On ne peut fixer le tems précis où cette Edition sera finie ; il importe peu aux Souscripteurs que cet Ouvrage paroisse quelques mois plutôt ou plus tard ; mais il est de leur intérêt qu'il soit bien soigné.

Conditions de la Souscription.

On payera en recevant l'Ouvrage en feuilles, argent de France, 20 liv.

Broché en carton en deux volumes avec une étiquette pour indiquer le tome & la lettrine, 21 liv.

On souscrit à Avignon, chez François Seguin, Imprimeur-Libraire, près la Place de S. Didier. A Paris, chez A. M. Lottin l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi & ordinaire de la Ville, rue S. Jacques. A chez Libraire, & chez tous les principaux Libraires de France & des Pays étrangers.

On ne demande rien davantage ; on prie ſeulement ceux qui voudront ſouſcrire, de ſe faire enregiſtrer chez le Libraire auquel ils s'adreſſeront, & envers lequel ils s'obligeront ſimplement de recevoir l'Ouvrage conformément aux conditions du préſent *Proſpectus*.

D'ARLES.

Mémoire ſur l'ancienneté d'Arles; ſuivi d'Obſervations ſur la formation des Marais voiſins de cette ville, & ſur un Paſſage d'Ammien Marcellin Par M. *Anibert*, des Académies de Nîmes & de Marſeille, Correſpondant de l'Acad. Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. A Arles, de l'Imprimerie de J. Meſnier, Imprimeur du Roi & de la Ville. Avec Perm. 1782. Brochure *in*-8°. d'environ 100 pages.



Tttt v

DE PARIS.

ΟΡΦΕΥΣ, &c. *Orphée, sur les bords du Tanaïs, chante les voyages d'un jeune Prince destiné à l'Empire du Nord.*

Cette Pièce grecque est de M. A. F. Chivot, Professeur de Belles-Lettres en l'Université de Paris, au Collége de Montaigu, déjà connu par des productions de ce genre. Dans celle-ci, qui est accompagnée d'une traduction françoise, Orphée débute par ces mots qui sont répétés comme refrein : *inspire-moi, Calliope, inspire à ton fils des chants conformes à sa douleur.* Un jeune Prince, digne fils d'une grande Reine, tendre & florissant espoir des rives boréales, est parti avec une jeune Epouse qu'accompagnent les Jeux rians, les Graces décentes, & le folâtre Essaim des Amours, croyant suivre leur mère à Gnide ou à Paphos. Tout dans ces contrées

pleure leur absence. Pour la seconde fois la jeune Orithye versa des pleurs dans le sein de Borée son Epoux, qui laisse tomber lui-même ses aîles audacieuses. Pour la seconde fois les Monts Riphées poussent des gémissemens, & le Tanaïs roule avec plus de lenteur ses ondes fugitives. D'abord on est instruit par la Renommée que le jeune Prince, conduit par Minerve, a vu sur les rives du Danube un autre Prince formé par cette Déesse & par les voyages dans l'art de régner; & plus loin la terre de Saturne, les restes précieux d'un âge d'or, & le fleuve où tomba Phaëton pour avoir osé conduire un char qu'il n'avoit point appris à gouverner Ici le refrein change jusqu'à la fin de la Pièce: *cesse, ô Calliope, cesse d'inspirer à ton fils des airs tristes & lugubres.*

Maintenant le Prince du Nord est à la Cour d'un Roi de son âge, le modèle des Princes, la terreur

de ses Ennemis, les délices de ses Alliés, qui, nouveau Jupiter, tonne sur le vaste Océan, tandis que son Epouse, riante Junon, répand sur la terre la joie & la sérénité. Les deux augustes Voyageurs se promènent dans ce superbe jardin, supérieur à celui des Hespérides, où fleurissent les myrtes, où l'olivier croît plus vigoureux sous les lauriers qui l'ombragent, où le jeune Souverain fait voir ensemble & les fleurs aimables du printems & les fruits mûrs de l'automne. Là s'élève un tendre Lys, rejetton chéri de Mars, que Vénus a fait éclore, que Minerve doit cultiver. Là les Sujets aiment leur Souverain comme un père, & le Roi chérit ses Sujets comme ses enfans. Là, dans les besoins de la Patrie, le gracieux Amour, assis à côté du trône impose les tributs; l'Amour, comme un sage économe, en règle l'usage.... Terpsicore leur ouvre son palais; *Bellone*, ses arsenaux; les Muses,

leurs sanctuaires. Mais de toutes ces merveilles, ce jeune Prince & son Epouse sont eux-mêmes la plus étonnante. Etrangers parmi ces peuples, on les croiroit nés au milieu de leurs arts, & les Sages qu'ils interrogent s'instruisent encore avec eux. On croit revoir le plus grand des Rois de la vaste Scythie, même ardeur de s'instruire, même élévation dans l'ame : caractère aimable, affabilité gracieuse; avant de régner sur le trône, il règne déjà dans tous les cœurs.... Il rapportera de ses voyages des trésors plus precieux que la brillante toison dont la conquête arma les Argonautes. Riches en connoissances & en grands exemples, il reviendra parmi les nations qu'il doit gouverner se mûrir à l'école de son auguste mère. Déjà les Nymphes du Nord se réjouissent; déjà Calaïs & Zéthès essayent un vol plus fier & plus hardi. Le souffle du froid Borée va bientôt s'adoucir: bientôt les fruits du Midi, trans-

plantés par ses royales mains, & nourris de fécondes rosées, sans oublier leur ancienne mère, cesseront de craindre le voisinage de l'Ourse, & les glaces du Septentrion. Et quelque jour, ô grand Prince, de nouveaux Linus, se ranimant pour toi, chanteront les merveilles de ton règne, & le bonheur de leur Patrie. *Cesse, ô Calliope, &c.*

Telle est le précis de cette Pièce ingénieuse, composée dans le goût grec, avec autant d'élégance que de simplicité. Elle ne peut que faire honneur à M. Chivot : puisse-t-elle aussi concourir à ses vues, en réchauffant l'amour d'une langue si riche en beautés & en grands modèles.

Cours d'Education à l'usage des jeunes Demoiselles & des jeunes Messieurs qui ne veulent pas apprendre le Latin. Par M. *Wandelaincourt*, ancien Prefet & Professeur du Collége de Verdun. Troisième Classe.

A Rouen, chez Leboucher le jeune, rue Ganterie; & à Paris, chez Durand Neveu, Libraire, rue Galande, 1782. Avec Approbation & Privilége. 1 vol. *in*-12 de 258 pages.

Ce volume comprend la Géographie, avec des Observations préliminaires sur la Sphère. Ce qui concerne l'Asie, l'Afrique & l'Amérique est fort abrégé. L'Auteur s'étend beaucoup plus sur l'Europe dont il donne une idée suffisante.

Suite des Eloges lus dans les Séances publiques de la Société Royale de Médecine. Par M *Vicq-d'Azyr*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Secrétaire Perpétuel de la Société. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR, sous la direction de P. Fr. Didot le jeune, Libraire de la Société Royale de Médecine. 1782. *in* 4°. 123 pag. Troisième Cahier; contenant les Eloges de MM. Leroi,

Navier, Bucquet, Lieutaud, Gaubins, & une Notice sur la Vie & les Ouvrages de MM. Bonafos & Bernard, Associés Regnicoles; & Planchon, Correspondant de la Société.

Détail des succès de l'Etablissement que la ville de Paris a fait en faveur des Personnes noyées; lequel a été adopté dans toute la France & même chez l'Etranger. Septième Partie, années 1779, 1780 & 1781. On y a joint des Rapports particuliers, envoyés des différentes Provinces, ou recueillis des Papiers publics; & des Observations relatives, non-seulement à la submersion, mais à toutes les espèces d'asphixies connues jusqu'à ce jour. Par M. *Pia*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Echevin de la ville de Paris, &c. A Paris, rue Saint Jacques, au Coq & au Livre d'or; chez Augustin-Martin Lottin l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi & ordi-

naire de la Ville. 1782. Brochure *in*-12 de 269 pages. Prix, 24 sols broché.

Suite de l'Atlas géographique de M. l'Abbé Grenet, *a l'usage des Classes de l'Université. —Carte des Indes, en deux feuilles. —Carte de la Turquie d'Asie.*

Ces Cartes sont déjà au nombre de 40; il n'y en a plus que 4 à donner pour remplir le plan que s'est formé ce zélé Professeur. Elles sont dressées par M. Bonne, dont la réputation est faite dans ce genre; elles sont très-bien gravées & d'une forme commode qui rend cet Atlas un des plus agréables dont on puisse habituellement se servir.

La Peinture, Poëme en trois Chants. Par M. *le Mierre*, de l'Académie Françoise. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Prix, *in*-8°. broché, 2 liv. *in*-4°. aussi broché, 4 liv.

L'Art du Comédien vu dans ses principes.

Repetam stirpem artis à Naturâ.
Cic.

A Amsterdam; & à Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin; & la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût. 1782. Brochure *in*-12 de 139 pages.

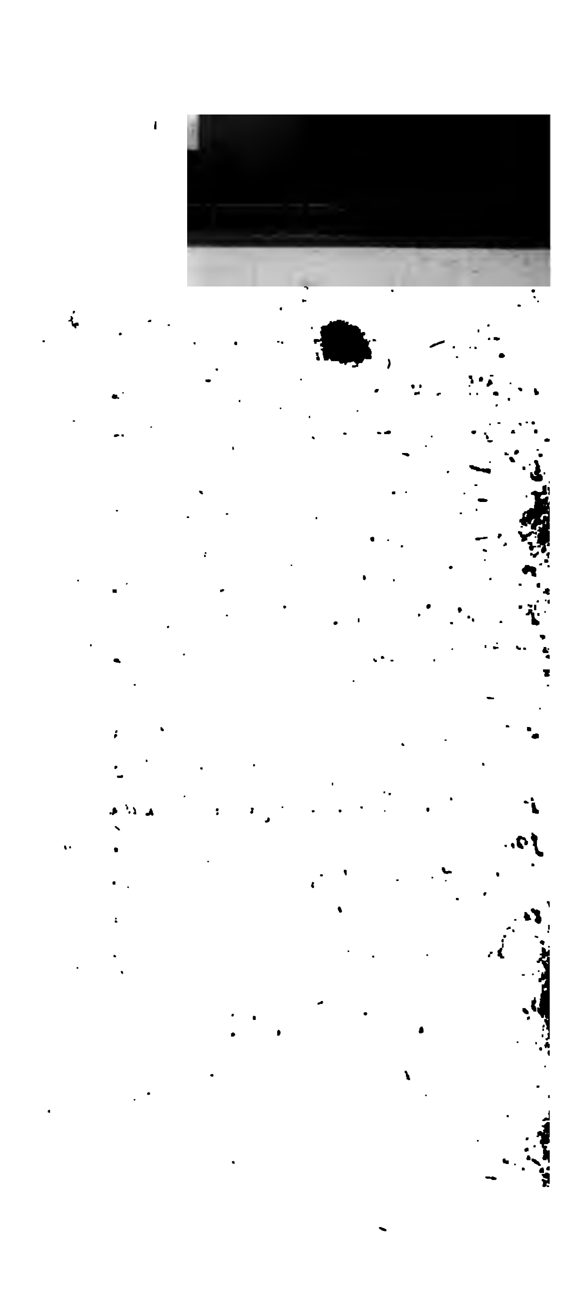
Histoire de Russie, tirée des Chroniques originales, de Pièces authentiques & des meilleurs Historiens de la nation. Par M. *Leveque*, ancien Professeur au Corps Impérial des Cadets de terre de S. Petersbourg. A Paris, chez Debure l'aîné, quai des Augustins. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. 5 vol. *in*-12. Le premier de 490, le second de 516, le troisième de 570, le quatrième de 548, & le cinquième de 566 pag. Prix, 15 liv. reliés.

Principes de Morale, de Politique & de Droit public, puisés dans l'histoire de notre Monarchie, ou Discours sur l'histoire de France. Dédiés au Roi. Par M. *Moreau*, Historiographe de France. Tome XIII. A Paris de l'Imprim. Royale. 1782. 1 vol. *in*-8°. de 450 pag.

TABLE

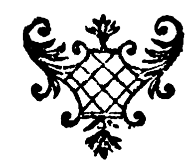
DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois d'Octobre 1782.

Fin de la Table.



LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS,
POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXXII.

NOVEMBRE.

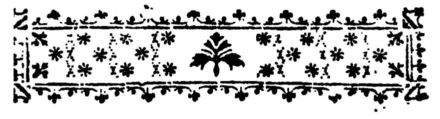


A PARIS;
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXII.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL DES SÇAVANS est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS.



NOVEMBRE. M. DCC. LXXXII.

ISOCRATIS Opera omnia Græcè & Latinè, cum Versione nova, triplici indice, Variantibus lectionibus, & Notis, edidit Athanasius Auger Lascuriens. Diœces. Vicarius gen. Necnon Regiæ Inscript. Parisf. & Rothomag. Acad. Socius. Sumptibus Editoris excudebat Parisiis Franc. Ambr. Didot l'aîné. 1782. 3 Tom. *in*-8°. Cet Ouvrage, tant *in* 8°. qu'*in*-4°.

se trouve aussi, de même que la Traduction françoise d'Isocrate par M. l'Abbé Auger, chez Debure, Jombert jeune, & Barrois jeune.

En exécutant le projet de traduire en françois les Orateurs grecs qui sont d'excellens modèles d'éloquence, M. l'Abbé Auger, à force de recherches & de méditations, a découvert, dit-il, dans leur texte, des altérations de différente espèce, & le moyen de les faire disparoître. Il a donc pris le parti de publier ces textes dans toute leur intégrité, autant qu'il lui seroit possible, persuadé que cette entreprise tourneroit au profit de la Littérature grecque. Il commence par les Discours d'Isocrate qui, malgré les soins d'habiles Critiques, étoient encore défigurés par quelques taches. On en comptoit soixante du tems de Plutarque, & Denys d'Halicarnasse n'en reconnois-

ſoit que vingt-cinq pour légitimes. Aujourd'hui nous n'en avons que vingt-un, dont trois ont été rejettés par Henri Etienne ; celui qui eſt adreſſé à Démonique, parce que ce Critique n'y trouvoit point le ſtyle d'Iſocrate qu'y apperçoit M. l'Abbé Auger : auſſi Hermogène en parle comme d'un Ouvrage de l'Orateur Athénien ; le Diſcours à Nicoclès, quoiqu'Iſocrate lui-même le reconnoiſſe pour une de ſes productions ; enfin celui qui eſt intitulé *Nicoclès*, & que le nouvel Editeur avoue, avec l'Abbé Vatri, avoir été compoſé par un Moine nommé Théophilacte, qui vivoit ſous l'Empereur Maurice.

Des neuf Epitres qui nous reſtent ſous le nom d'Iſocrate, M. l'Abbé A. rejette la dernière comme indigne de l'Orateur ; mais la remplace par une autre qui avoit été publiée par Hœſchelius dans la Bibliothèque de Photius, & qu'il a trouvée dans deux des ſeize manuſ-

crits du Roi, dont il s'est servi pour l'Edition d'Isocrate. Elle est adressée à Archidamus, Roi de Lacédémone; mais dans l'un de ces manuscrits elle est faussement indiquée sous le nom d'*Encomium Archidami*; le Catalogue de la Bibliothèque l'annonce aussi fautivement sous le titre de *Isocratis Archidamus*; ce qui feroit croire que c'est le Discours qui porte effectivement ce titre. L'Editeur a aussi consulté huit éditions différentes d'Isocrate, depuis la première qui parut à Milan, par les soins de Chalcondile, en 1493, *in-folio* & *in*-8°. jusqu'à celle que publia en 1748, à Londres, Guillaume Battie, avec des variantes, une version latine, si littérale, qu'elle est sans élégance. C'est aussi le reproche qu'on peut faire à la version interlinéaire qui parut dans une édition de Paris en 1621, dont le nouvel Editeur ne parle pas; mais le Traducteur, qui ne se désigna que par les lettres ini

tiales I, T, B, A, avertit, qu'en s'attachant à rendre le texte mot pour mot, il n'avoit travaillé que pour la jeunesse. Wolf voulant imiter l'élégance de Cicéron, s'est trop écarté de son original; & M. l'Abbé A. a pris le sage parti de refondre les deux versions dont il s'est servi, & d'en faire une exacte à-la-fois & élégante qui rendît avec clarté & précision le sens du texte. A l'exemple de Guillaume Battie, il n'a donné que de courtes notes, qui suffisent pour rendre facile à la jeunesse l'intelligence de l'Auteur. En corrigeant le texte, il a, dit-il, usé de cette prudence si convenable à un Editeur qui doit toujours craindre d'altérer ce qui étoit sain, & de rendre pire ce qui déjà étoit mauvais: *cui timendum est ne alienis tanquam suis utatur, ne adulteret ea quæ sana sunt, & quæ prava praviora etiam efficiat.* Il a cru pouvoir agir avec plus de confiance lorsqu'il s'est vu autorisé de quelque manus-

crit. En ce cas, en effet, il ne s'agit que de bien connoître le manuſcrit, pour s'aſſurer s'il eſt digne de foi, & ſi c'eſt une véritable variante, non une faute de Copiſte qu'il préſente comme cela n'arrive que trop ſouvent.

M. l'Abbé A., outre les variantes qui ſe trouvent dans ſes notes, en a donné, à la fin du dernier volume, un nombre aſſez conſidérable, dont il a fait choix, tant dans les imprimés que dans les manuſcrits, quoiqu'il eût été plus commode de les trouver chacune à ſa place. Il avertit que toutes les fois qu'il y a faute ou embarras dans le texte, il a recueilli toutes les leçons, même les plus étranges, *quantumvis horridas*, ſans doute parce qu'elles peuvent mettre ſur la voie pour découvrir le vrai ſens. De toutes celles qu'ont pu lui fournir les éditions d'Alde, aucune n'a été omiſe ; & cela afin qu'on connût le travail des Editeurs qui lui ont ſuccédé, & les progrès qu'a faits l'art de corriger les textes al-

térés, *ut inde editorum qui huic successerunt labor, & progressus artis emendandi textus adulteratos, innotescerent* [1].

Cette liste de variantes est précédée de trois tables, l'une pour les termes & les expressions dont s'est servi l'Orateur ; la seconde, historique pour les principaux faits dont il parle ; la troisième, géographique, où l'on trouve indiqués tous les endroits où l'Auteur fait mention des mêmes contrées, villes, ports, &c.

On desireroit sans doute que l'habile Editeur eût ajouté une cinquième liste qui seroit fort commode pour le Lecteur, en lui indiquant le volume qui contient la pièce qu'il veut lire. Elle lui apprendroit que c'est à la fin du premier volume qu'il

[1] Ces paroles sont répétées dans le troisième volume, mais avec deux fautes d'impression, *emendavi*, *immotescerent*. Il est bon d'en avertir.

trouvera les Epitres qui, da
plupart des éditions, ne paroi
qu'après les Discours.

Chaque pièce est aussi pré
d'une analyse qui en présente l
jet, le plan & la distribution,
mettre le Lecteur à portée de su
sans peine, la marche de l'Ecri
La Préface que nous venons de
courir est suivie de la Vie d'Iso
écrite par trois Auteurs. Le pre
paroît ancien, mais n'est pas
tarque, quoique cette pièce en
le nom; le second est Philost
& le troisième Denys d'Halicar
On lit au commencement de la
mière de ces Vies, qu'Isocrat
pour père un certain Théo
d'une condition médiocre,
occupant ses serviteurs à fair
flûtes, acquit une fortune con
rable, & donna une éducatio
tinguée à trois fils & à une
& qu'à cause de ce métier
joué sur la scène par des A
comiques. *Isocratis pater* (c'

traduction de M. l'Abbé Auger) *fuit Theodorus Erecthiensis* [1], *unus e mediocribus civibus. Qui quum servos tibiarum fabros haberet* (*unde Isocrates in Comædiis Aristophanis & Stratidis tibiarum nomine lusus est*) *tantas opes ex iis acquisivit, ut & ageret Choregum, & filios institueret liberaliter. Nam alios quoque habuit, Telesippum, Theodorum* [2], *Diomnestum, atque etiam filiolam.* Le Tra-

[1] Le texte porte *Erchiensis*, nom d'une portion de la Tribu Egéide. M. l'Abbé A. l'a réformé d'après Etienne de Byzance, quoi qu'il dise lui même, t. 2, p. 124, qu'Isocrate étoit surnommé *Erchiensis*. Le nom de ce peuple se trouve souvent dans les Auteurs, & c'est par eux sans doute qu'il faudroit corriger Etienne de Byzance, comme l'ont remarqué Alberti & d'autres : aussi l'article dont il s'agit s'y trouve déplacé, & dans le lieu même où doit être *Erchia*.

[2] Ce Théodore n'est point dans le texte, même de M. l'A. A.

ducteur convient que ce qu'il attribue ici à Isocrate peut s'entendre de Théodore, & que les mots qu'il place en parenthèse au milieu de la phrase se trouvent à la fin dans les éditions précédentes. Il nous paroît que cette transposition, fort inutile d'ailleurs, va contre le but de l'Ecrivain qui a voulu faire entendre que Théodore avoit été joué, non pas précisément pour avoir fait des flûtes, mais pour s'être prodigieusement enrichi à ce métier. Sans cette dernière circonstance, si propre à réveiller l'envie, les Auteurs comiques n'auroient peut-être jamais pensé à s'égayer sur le compte de Théodore. Or, le déplacement des expressions de l'Ecrivain fait absolument disparoître cette pensée.

Denys d'Halicarnasse s'est plus étendu que les autres, tant sur la vie que sur les écrits d'Isocrate; il fait même l'analyse de plusieurs, & en porte son jugement. Nous allo rapporter une partie de ce qu'il

en parlant du Discours que l'Orateur composa pour Archidamus, Roi de Sparte, avec la traduction de M. l'Abbé Auger. Les Spartiates étoient accablés des pertes qu'ils avoient faites aux journées de Leuctres & de Mantinée. Archidamus les exhorte à ne pas perdre courage, & à ne pas s'abandonner au déses-poir. *Adducit in exemplum Atheniensium civitatem, quæ cum maxime floreret, eversa, extrema pericula sustinuerit, ne dicto esset audiens Barbaris. Monet ut præsentia fortiter perferant, & de futuris bene sperent, quum sciant tales calamitates emendari optimâ reipublicæ administratione, & peritiâ rei militaris, quibus Sparta reliquas civitates superabat. Censet non iis optandam esse pacem qui adversâ fortunâ utuntur, quibus è novarum rerum molitione spes est fortunæ melioris proposita, sed iis qui prospera sorte gaudent, si quidem extra discrimen positi*

ea quæ ipsis suppetunt bona possunt conservare.

Pour les expressions & le sens qui terminent cette dernière phrase, le Traducteur a cru devoir faire une réforme dans le texte qui porte mot à mot, *in periculo esse præsentium bonorum conservationem.* Il a donc imprimé ἐν τῷ ἀκινδύνῳ, *quod ipsa res*, dit-il, *& oratio postulant*, au lieu de ἐν τῷ κινδύνῳ: Nous sommes bien éloignés d'admettre cette correction comme nécessaire, l'ancienne leçon paroissant très-bonne. Denys d'Halicarnasse dit que ceux qui sont dans le malheur ne doivent pas desirer la paix, la guerre leur laissant l'espoir d'un heureux changement, mais ceux qui éprouvent les faveurs de la fortune, parce que sans la paix, la conservation des biens présens est toujours en danger; on risque toujours de les perdre. C'est aussi précisément ce que dit Isocrate dans ces paroles que Denys

d'Halicarnasse avoit en vue. « Ceux »à qui la fortune rit doivent desirer »la paix, parce que dans cet état »des choses ils peuvent conserver »long-tems la possession des biens »présens ; (non des biens acquis »(*parta*) comme on a traduit) »mais dans le malheur c'est vers la »guerre qu'il faut tourner toutes ses »pensées, comme pouvant être le »principe d'une révolution prompte »& heureuse. » T. II, p. 44. En un mot, la pensée d'Isocrate & de son Critique revient à ceci : est-on dans le bonheur ? on est aussi dans le danger de le perdre, à moins qu'il ne soit assuré par la paix qu'il faut par conséquent desirer. Est-on dans le malheur ? il faut, pour en sortir, desirer la guerre. Dira-t'on que c'est aussi à peu-près à quoi se réduit la pensée du Traducteur ? c'étoit une raison de plus pour ne pas toucher au texte.

Denys d'Halicarnasse compare Isocrate avec Lysias, & dit, dans

la traduction, que les tropes qu'emploie le premier dans sa diction fatiguent le Lecteur; *Isocratis dictionem eò progressam esse usurpatione troporum ut & molestiam pareret.* (pag. LXIII.) Le texte porte au contraire, *molestiam non pareret*, μὴ λυπῆσαι. Sylburge a proposé de lire ϗ au lieu de μὴ, & M. l'Abbé A. a traduit suivant cette idée, dans la persuasion qu'autrement Denys d'Halicarnasse ne s'accorderoit, ni avec lui-même, ni avec la verité. Nous sommes fâchés de ne pouvoir être encore ici de l'avis de l'habile Académicien; & voici pourquoi. Le Critique grec dit qu'Isocrate, dans sa diction, a emprunté quelque chose de la composition figurée, προσλαβοῦσα τι, &c. de manière à n'être pas fatiguant. Il s'agit ici des *figures de mots;* & à cet égard Denys d'Halicarnasse a raison de dire que la diction d'Isocrate n'est figurée qu'autant qu'il le faut pour ne déplaire. Ce n'est pas la nature

ces figures qu'il blâme dans la diction d'Isocrate, parce que chacune, prise séparément, n'a rien de choquant; c'est l'usage qu'il en fait; c'est la place qu'il leur donne; c'est leur multitude, leur uniformité. Denys adopte la critique du Dialecticien Philonicus qui, après avoir comparé Isocrate à un Peintre qui jette la même draperie sur toutes ses figures, ajoute : *in omnibus certe orationibus ejus, inquit, eosdem dictionis tropos inveni. Itaque cum in multis singula artificiose perficit, in toto videtur plane indecorus, propterea quod propositis rebus non convenienter loquitur.* Ainsi, dans le détail, les dictions figurées d'Isocrate ne sont point contraires aux règles de l'art; mais à considérer le tout, l'ensemble, elles sont mal placées, mal assorties au sujet. C'étoit aussi, au rapport de Denys, le sentiment du Philosophe Hiéronymus qui disoit, qu'on pouvoit bien lire en son particulier les Oraisons d'Isocrate,

is qu'il n'étoit pas possible de les clamer à haute voix & avec l'ac-on convenable. Ici la traduction orte, *Hyeronimus Philosophus di-it orationes recte quidem recitari posse*, &c. Il falloit dire *legi posse*, ἀναγινώσκεσθαι, &c. Enfin Denys d'Halicarnasse, après avoir parlé de l'affectation puérile d'Isocrate à charger de figures toutes ses périodes, ajoute : ce n'est pas le genre de ces figures que je condamne, c'est leur fréquence & leur emploi : *neque ego ipsum figurarum genus reprehendo,... sed earum redundantiam. Quod enim hæc & sine modo fiat & intempestive, auribus fastidium quoddam inde oboriri dico* (p. 79). Il suffit de saisir la liaison de ces idées pour sentir à-la fois que Denys d'Halicarnasse ne s'e point contredit ; qu'il n'a point ch qué la vérité, & que le texte n' point altéré.

M. l'Abbé A. n'a rien plus à cœ dans ses travaux, que les progrè la Littérature grecque, & les

vices réels qu'il lui rend méritent de la reconnoissance. C'est lui en marquer que de le seconder dans ses vues, en lui présentant des observations qui ont pour principe l'esprit même dont il est animé. L'*Archidamus* nous en fournira encore deux. L'Orateur représente aux Lacédémoniens la honte dont ils se couvriroient, s'ils acceptoient la paix qu'on leur propose, comme s'ils se trouvoient réduits à la dernière extrémité, tandis qu'on les voit livrés à un luxe dispendieux. Il continue en ces termes dans la traduction : *jam illud omnium indignissimum foret, si nos qui tolerantissimi laborum inter omnes Græcos habemur, his de rebus segniùs quàm par est deliberaverimus. Quæ porro mentio facienda est talium increpationum quibus nos opprimunt vicini populi?* « *Itane vero, inquiunt, semel victi,* » *unaque impressione facta, adeò* » *ignavè concesserunt se imperata* » *omnia facturos! Quo pacto tales*

» diuturna infortunia tolerarent ? » Quis autem nos non reprehenderet, si, quum Messenii pro hac de qua agitur regione per viginti annos obsessi fuerint, tam celeriter eâ cederemus; & ne majorum quidem essemus memores; sed quam illi multis laboribus & periculis paraverunt, eam nos verbis persuasi abjiceremus ? (p. 49).

Le Traducteur avertit qu'il donne au mot ἀπειλῶν un sens fort extraordinaire, en lui faisant signifier *blâme, reproche.* Ce sens, une fois adopté, lui a fait concevoir que ces reproches, qu'essuyeront à l'avenir les Lacédémoniens de la part des peuples voisins, étoient compris dans les paroles qu'il a marquées par des guillemets. Le sens naturel & ordinaire du mot grec présentoit une idée bien différente & si simple, qu'on ne conçoit pas comment elle a pu échapper au Traducteur. Il faut se rappeller un fait dont l'Orateur avoit déjà parlé.

Thébains consentoient à faire la paix, si les Lacédémoniens cédoient la ville de Messène qui leur appartenoit; les Alliés de ceux-ci, surtout les Béotiens, conseilloient d'accepter cette condition, & *menaçoient*, ἐπαπειλᾶσιν (t. 2. p. 20) si on ne l'acceptoit pas, de faire leur paix particulière.

Voici donc en peu de mots à quoi se réduit la pensée de l'Orateur. « Dois-je parler des menaces » qui nous viennent de la part de » ces hommes qui m'écoutent sans » doute, & qui, après les premiers » revers, sont assez lâches pour se » soumettre à tout ce qu'on leur or» donnera : que seroit-ce donc, si la » fortune leur étoit long-tems con» traire ? La Messénie a coûté tant » de peines à nos pères, & nous » nous laisserions persuader de l'a» bandonner si promptement ? A » quels reproches ne nous exposerions-nous pas ? » Si l'on compare cette explication avec le texte, nous

ne doutons pas qu'on n'en reconnoiſſe la juſteſſe.

Le Lacédémonien Archidamus, parlant des autres Grecs, dit dans la traduction : *tantopere autem alii aliis diffidunt, & ita ſunt odiis exacerbati, ut cives ſuos magis quam hoſtes metuant ; & quum ſub noſtro imperio divitiis & concordiâ floruerint, in eam diſſenſionem venerunt, ut & ii qui rem habent, pecunias in mare mallent abjicere, quam egentibus impertiri*, &c. Pour joindre ces deux mots, *divitiis & concordia*, M. l'Abbé A. convient qu'il a ſupprimé, dans ſa traduction ſeulement, deux mots παρ' ἡμῶν, & nous n'en voyons pas la raiſon. La leçon du texte eſt très-bonne, & préſente un ſens qui ne l'eſt pas moins. Au lieu de l'abondance dont ils jouiſſoient ſous notre domination, dit Archidamus ; au lieu de ce bon eſprit, de cet eſprit de bienveillance & d'union que nous leur inſpirions, qu'ils tenoient de nous,

les troubles & les inimitiés règnent parmi eux.

' Isocrate, dans son *Areopag.* t. 2, 124, parlant des anciens Chefs de la République d'Athènes, dit dans la traduction, *omnes cives ipsis curæ erant, sed imprimis adolescentes. Videbant enim eam ætatem turbulentissimis affectibus agitari & plurimis circumagi cupiditatibus, eamque maxime ad honesta studia & jucundos labores institui debere : eos quippe solos qui liberaliter educati essent & magna sentire assuefacti, his in rebus perseveraturos.* Nous voyons avec peine que, pour la fin de cette phrase, M. l'Abbé A. ayant changé μόνοις en μόνως, & supprimé αὐτοὺς, ait affoibli considérablement, & sans aucune nécessité, la pensée de l'Orateur.

En effet, Isocrate, après avoir dit qu'on savoit anciennement inspirer à la jeunesse une passion forte pour les choses honnêtes & pour les travaux agréables, c'est à quoi,

ajoute-t-il, resteront uniquement attachés des cœurs formés par une bonne éducation : d'autres objets n'auront plus d'attraits pour eux. Cette pensée, qui est exprimée par les termes de l'ancien texte, est incomparablement plus belle & plus grande, que celle que le nouveau Traducteur trouve dans son édition. Réformons la traduction même, en mettant, *eos quippe qui liberaliter educati essent, & magna sentire assuefacti, his* SOLIS *in rebus esse perseveraturos*; & demandons d'abord si elle n'est pas conforme à l'ancien texte, ensuite si le sens qu'elle présente n'est pas très-bon; & concluons que le texte est gratuitement altéré par la correction.

Il falloit encore moins corriger, dans un autre endroit, le texte de l'Auteur, & calomnier ce pauvre Athénien Polycrate, qui, pour gagner sa vie, étoit allé faire le métier de Sophiste en Cypre, & avoit composé l'Eloge de Busiris. Le te

po

porte ἐπιείκεια, d'où on ne peut, dit le nouvel Editeur, tirer aucun sens qui puisse être approuvé ; t. 1, p. 385. Mais ce mot désigne ordinairement ce que nous appellons un honnête & galant homme, en qui la justice est mêlée de douceur & de complaisance. Or, quelle preuve a-t-on que ce caractère ne pouvoit être celui de Polycrate ? C'étoit un misérable Orateur, qui croyoit sans doute avoir fait un chef-d'œuvre : mais étoit-il pour cela un mal-honnête homme, sans mœurs, sans probité ? S'il eût été tel, Isocrate auroit-il desiré de le voir, d'avoir des conférences avec lui ; eût-il osé le mettre même au nombre de ceux pour qui il avoit de la bonne volonté ? Les leçons qu'il lui donne sont pour lui seul ; &, pour ménager sa réputation, il en fait un secret à tout autre. Si les mœurs du Rhéteur eussent été aussi mauvaises que son goût, c'étoit le cas de le déférer

publiquement comme capable de corrompre à tous égards la jeunesse. C'est au contraire en ami qu'Isocrate lui écrit, comme l'a fort bien remarqué l'Auteur anonyme de l'*Argument*. On ne trouvera pas dans cette Pièce un seul trait qui puisse faire juger qu'aucune des bonnes qualités, que désigne le mot grec de l'ancien texte, n'étoit celle de Polycrate. Où est donc la justice de la lui refuser ? Concluons enfin, que substituer à l'ancien mot du texte celui de ἀποικία, c'est se permettre gratuitement une licence qui est même contre l'équité.

Le reproche que fait M. l'Abbé A. à l'Auteur incertain de l'argument sur la Paix, n'a-t-il pas le même défaut ? On étoit, dit cet inconnu, assemblé pour délibérer, Isocrate *se lève*, ἀνίςαται, & conseille la paix. Ce trait, dit le nouvel Editeur, est contraire à l'histoire, Isocrate n'ayant jamais parlé en public. Mais Isocrate, après avoir

dit, *nous nous assemblons pour délibérer sur la paix & sur la guerre, l'objet de notre délibération est important, &c.* n'ajoute-t-il pas ensuite, *je suis venu ici*, παρελήλυθα, non pour vous flatter, mais pour vous déclarer ce que je pense? L'expression de l'Orateur est bien aussi forte que celle de l'Anonyme; & si la première peut se concilier avec l'histoire, celle de l'Auteur incertain le peut de même. Pourquoi donc accuser l'un, si l'on peut disculper l'autre?

Nous pourrions bien aisément multiplier le nombre des corrections gratuites que se permet M. l'Abbé A.; il nous seroit même facile de prouver qu'il a manqué la traduction de l'Epitre d'Isocrate à Denys, après avoir vitié le texte ancien. Mais les exemples que nous avons produits suffisent, tant pour nous disculper du reproche d'avoir ménagé un confrère que nous estimons, que pour lui montrer le besoin de revenir à un

travail qui intéresse la Littérature grecque.

Quant à la traduction, elle est en général exacte & assez élégante. Nous y remarquons cependant quelques taches qu'il est aisé de faire disparoître. Isocrate conseillant à Nicoclès d'appeller auprès de lui les personnages les plus prudens, ajoute: *Nec Poetarum celebrium & sapientium virorum ullius existima te expertem esse opportere; sed illorum quidem te auscultatorem præbe, & horum discipulum, atque ita te compara ut & in minoribus rebus sis judex, & in maximis fias ipse concertator.* t. 1. p. 64. Ces *sapientes* de la traduction sont des Sophistes dans le grec, où l'on ne trouve point non plus *in minoribus & in maximis rebus*. Le Traducteur entend par *minores res*, les arts vulgaires, & par *majores*, l'art de l'administration. Dans le texte ce sont deux épithètes qui ne se rapportent point à des *choses*, mais à des *personnes*,

Ne négligez, dit Iſocrate, aucun des Sophiſtes, écoutez les uns, ſoyez le diſciple des autres, & apprenez à être le juge de ceux qui ont de médiocres talens, & l'émule de ceux qui en ont de grands.

Le diſcours d'Iſocrate contre les Sophiſtes mérite que nous en comparions quelques endroits avec la traduction. D'abord l'Orateur leur reproche la hardieſſe avec laquelle ils promettent à leurs Elèves de leur apprendre à ſe conduire dans toutes les conjonctures de la vie, & à être heureux. Pour communiquer ces biens précieux dont ils ſont en poſſeſſion, ils n'exigent que quatre ou cinq *mines*, moins de quatre ou cinq cens livres de notre monnoie. Ce qu'il y a de plus riſible, c'eſt qu'ils ne ſe fient pas aux diſciples dont ils veulent faire des hommes juſtes & vertueux; il faut que des perſonnes à qui ils n'ont jamais donné des leçons, ſe rendent caution du petit ſalaire qu'ils exigent.

Eſt-il rien de plus abſurde, ajoute Iſocrate, que de donner la vertu & la sageſſe à ſes diſciples, & n'avoir aucune confiance en eux? Car enfin, ſi ces Elèves ſont juſtes, gens de bien & d'honneur à l'égard des autres hommes, ils le ſeront certainement à l'égard des Maîtres qui les auront rendus tels. La traduction ruine le raiſonnement, & dénature la penſée de l'Ecrivain Grec. Le texte porte, τοὺς τὴν ἀρετὴν καὶ τὴν σωφροσύνην ἐργαζομένους, &c.; ce qui, ſelon M. l'Abbé A., ne ſignifie pas *ſapientiam operantes*, mais *ex ſapientia docenda quæſtum facientes*. Ce ſens biſarre n'eſt certainement pas celui des expreſſions de l'Auteur. Il venoit d'employer dans le même ſens celle de τὴν δικαιοσύνην παραδώσειν (p. 6), comme dans la ſuite (p. 20) il dit σωφροσύνην ἢ δικαιοσύνην ἐμποιεῖν; ce qui ne ſignifie pas *gagner ſa vie à enſeigner la juſtice*, mais *juſtitiam tradere*, *inſerere*, comme M. l'Abbé A. traduit lui-même. C'étoit donc

s'éloigner de l'idée de l'Orateur que de traduire, *eos autem qui ex docendâ virtute & temperantiâ quæstum faciunt, quid absurdius est quàm non discipulis potissimum fidem adhibere? Siquidem ei* (pour *ii*) *qui boni & æqui erunt erga ceteros, non illis utique injuriam facient quorum operâ tales evaserunt.* L'absurdité qui choque Isocrate ne consiste pas en ce que le Sophiste, qui enseigne la vertu à un prix modique, n'a point de confiance en ses disciples, mais en ce qu'il leur donne la vertu, ainsi qu'il le leur promet, & cependant ne se fie pas plus à eux que s'ils étoient sans vertus.

L'Orateur attaque ensuite ces Sophistes qui enseignent la méthode de faire des discours *politiques*, ou l'art de l'Eloquence civile, *civilis Eloquentiæ Magistri*, selon la traduction de M. l'Abbé A. Ils s'imaginent sottement qu'ils peuvent transmettre leur savoir de la même manière qu'on apprend à un enfant

l'art de l'Ecriture : *perinde ut Litterarum scientiam*, suivant la nouvelle traduction qui est équivoque, cette expression pouvant désigner la *Littérature*. Il appelle l'effet de l'art de l'Ecriture ποιητικὸν πραγμα, parce que cet effet est constant, invariable, toujours le même ; aussi employe-t-on les mêmes caractères pour les mêmes mots. Il en est tout autrement de l'Eloquence, qui doit varier selon les différentes circonstances. Ces Sophistes prétendent néanmoins pouvoir la donner comme par infusion, indépendamment des dispositions naturelles & des lumières que fournit l'expérience. Isocrate observe que des personnes, sans avoir jamais pris des leçons de ces Sophistes, ont été très-habiles, tant à parler en public, qu'à gérer les affaires de la République. *Nam*, ajoute-t-il dans la traduction, *tum Eloquentiæ, tum cæterarum omnium facultates, naturâ ingeniosis hominibus, & exercentibus se usu donan-*

tur. On ne ſait d'abord à quoi ſe rapporte *ceterarum ;* il manque apparemment *rerum*, pour répondre au texte. Enſuite il n'eſt point queſtion d'hommes *ingénieux :* Iſocrate parle de perſonnes heureuſement nées (εὐφυέσιν) avec des diſpoſitions favorables. Telles ſont celles qui par l'inſtruction deviendront plus habiles ; elles auront plus de reſſources pour les différentes circonſtances de la vie, ſoit qu'il faille parler, ſoit qu'il faille agir. Mais ceux que la nature a négligés, l'inſtruction n'en fera jamais des citoyens bons & actifs, ni d'excellens Orateurs. Le Traducteur confond ces deux objets, en diſant, *vel optimos Oratores, vel Orationum ſcriptores egregios ;* car ces expreſſions préſentent au fond la même idée. Le Traducteur ajoute, *verùm eò duntaxat perducet, ut ipſi ſeſe quodammodo ſuperent, & multis in rebus prudentiores fiant.* Quoi ? ces perſonnes envers qui la nature a été ingrate,

parviendront, à l'aide de l'instruction, au point de se surpasser elles-mêmes, & de surpasser les autres en prudence ? N'est-ce donc rien ? Et se peut-il qu'Isocrate se contredise & déraisonne si complettement ? Non : le *dumtaxat* est une addition du Traducteur; l'Ecrivain grec dit, que « si l'instruction élevoit ces per- » sonnes peu favorisées de la nature » au dessus d'elles-mêmes, elles les » rendroit aussi souvent supérieures » aux autres en prudence. » Ce qui n'est pas.

Ceci tient à une autre idée de M. l'Abbé A, qui prétend qu'Isocrate n'a pas traité dans ce discours une partie qu'il avoit promise, c'est-à-dire de montrer que l'étude de l'Eloquence peut nous conduire & nous former à toutes les vertus, *ejusmodi esse Eloquentiæ studium ut nos ad omnes virtutes parare possit & informare.* Isocrate n'avoit garde d'écrire en faveur d'une doctrine qui lui paroissoit fausse. Loin de croire que

l'Eloquence *politique* contribue aux progrès de la vertu, il dit d'abord que les Maîtres de cette Eloquence ſerviroient bien moins à la former dans leurs Elèves, qu'à y faire naître l'équité, ἐπιείκειαν, quoiqu'aucun art ne puiſſe produire celle-ci dans des ames qui ne ſont pas nées pour la vertu. C'eſt par un exercice commun aux vertus & à l'Eloquence, ajoute-t-il, que l'étude de celle-ci peut faire des progrès. C'eſt en la compagnie des vertus, & par leur culture, que l'Eloquence ſe perfectionnera (συμπαρασκευάσασθαι, &c.); mais c'eſt aux vertus qu'elle ſera redevable de cet avantage, & les vertus ne lui devront rien. Telle eſt certainement la penſée de l'Ecrivain, conforme à tout ce qu'il a dit précédemment, & bien différente de celle que préſente la traduction, en mettant l'Auteur en contradiction avec lui-même: *ſed enim ut ad virtutem comparemur, ipſamque exerceamus, maxime conferre exiſtimo*

Eloquentiæ politicæ disciplinam. Aussi quelle violence n'a-t-il pas fallu faire au texte en faveur de cette version?

Dans la traduction du Discours sur la Paix, p. 255, nous appercevons une omission qui affoiblit beaucoup la pensée de l'Ecrivain. Nos Magistrats d'aujourd'hui, dit-il, prétendent que le soin des affaires publiques les force de négliger leurs affaires particulières ; nous voyons pourtant les affaires qu'ils négligent s'améliorer au-delà de de toute espérance, & le Public dont ils s'occupent, disent-ils, plongé dans la désolation. Ainsi, après ces mots *plerosque autem nostrum*, il falloit ajouter, *quos sibi curæ esse profitentur.*

Nous regardons aussi cette expression, *ibid*, p. 265, *æmulandi sunt Spartani Reges, quibus minor est delinquendi potestas quam hominibus privatis*, comme un affoiblissement de la vraie pensée d'Isocrate qui

se sert du terme *Lacædemoniorum regnum*, & que M. l'Abbé A. explique à tort dans le même sens que s'il y avoit *Reges*. L'Auteur ne parle pas seulement des Rois de Sparte; l'expression dont il se sert désigne l'Etat tout entier, la Constitution politique, le *Régime* public, s'il est permis d'employer ce terme. Il dit donc que chez les Lacédémoniens l'Etat avoit moins le pouvoir d'être injuste, que chaque particulier. Pensée bien plus grande & plus noble que celle qu'on lui prête.

Isocrate, *Areop. p. 137*, dit que la Constitution politique d'Athènes a été formée par des hommes qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme les plus populaires de tous les citoyens : M. l'Abbé A. rend cette pensée par ces mots, *quos nemo est quin inficias ierit omnium civium maxime fuisse populares*. C'est précisément dire le contraire de ce qu'avance l'Orateur. Quand Cicéron dit, *nemo est quin malit, quin existimet*,

le sens est : il n'y a personne qui *n'aime mieux, qui ne pense ;* ou *tout le monde préférera, pensera.* Le sens de la traduction est donc, *tout le monde niera que ces personnages ayent été les plus populaires des citoyens.* Il falloit au lieu de *inficias ierit*, mettre *fateatur*, & c'est le mot même d'Isocrate.

Une faute pareille est celle qu'on lit, t. 3, p. 29, *adeo communis libertatis non sumus expertes.* Car l'expression dit tout le contraire de ce qu'on entend ; & il falloit dire, *adeo sumus expertes*, ou plutôt en suivant le texte, *nedum communis libertatis simus participes, ne moderatam quidem servitutem impetrare potuimus.*

Nous avons des doutes, pour ne rien dire de plus, sur la régularité d'une construction assez familière au Traducteur. On lit, t. 2, p. 175, *multis jam & magnis cladibus inciderimus ;* & p. 225, *pluribus & majoribus malis inciderunt.* Est-il donc

permis de dire, *incidere cladibus*, *malis*, au lieu de *in clades*, *in mala?* La première de ces constructions est-elle autorisée par de bons Ecrivains? Nous présumons du moins qu'elle ne l'est par Cicéron, chez qui on trouve mille exemples de la seconde. Nous ne pousserons pas plus loin le détail des taches qui nous ont frappés dans cette traduction. En la revoyant, l'Auteur les appercevra mieux que nous.

Avant de finir, nous ferons une remarque sur les témoignages des anciens Auteurs qui ont parlé d'Isocrate, & dont M. l'Abbé A. a recueilli les jugemens. On voit Platon, Cicéron, Quintilien, Pline Second & Hermogène. Mais celui-ci ne dit qu'un mot en faveur de la pureté de diction dans les Ecrits d'Isocrate. Est ce donc à quoi se réduit uniquement l'opinion d'Hermogène? Cet Auteur parle plusieurs fois de l Orateur dans l'Ouvrage qu'on cite. Il dit dans un endroit, qu'Isocrate

n'auroit pas évité, comme Démosthène, la figure appellée *parisosis* (le retour des mêmes syllabes), mais qu'il l'auroit fait venir de force, malgré la nature, parce qu'il avoit plus en vue l'euphonie & les graces que la persuasion & la vérité. Il dit la même chose ailleurs, en parlant du soin que prenoit Isocrate d'arranger les membres de ses périodes. Enfin il donne à Isocrate un article particulier: il lui trouve de la clarté, de la pureté dans les expressions, mais peu de grandeur & d'élévation, parties qu'il affoiblit même par l'affectation. Il néglige les *mœurs* & la vérité, & en est moins persuasif, &c. &c.

Mais ne sera-t-on pas étonné de ne point voir le célèbre Critique Longin au nombre de ceux qui ont jugé Isocrate? On sait qu'Isocrate, « par la sotte ambition de ne vou- » loir rien dire qu'avec emphase, » est tombé dans une faute d'Eco- » lier, » au jugement de Longin qui

en cite un exemple. Il obſerve ailleurs que l'emploi des conjonctions, qui eſt familier aux diſciples d'Iſocrate, énerve ſouvent & étouffe le pathétique.

Aphthonius, que ne cite point non plus M. l'Abbé Auger, parle auſſi d'Iſocrate; mais d'une manière plus favorable, d'autant qu'il en tire une maxime qu'il ſe propoſe de développer; il avoue pourtant que l'Orateur a donné plus de célébrité à ſon art qu'il n'en a reçu.

En annonçant cette Édition nous avons obſervé que, comme elle ſe diſtingue par ſa beauté & ſon élégance, elle fait honneur à notre Typographie. Ce mérite ſuffiroit ſeul pour attirer les regards des Amateurs qui ſe piquent d'enrichir leurs cabinets des livres les mieux imprimés.

[*Extrait de M. Dupuy.*]



EXTRAITS DIVERS.

NOUS allons faire ici pour l'année dernière ce que nous avons fait dans notre Journal de Juillet 1781, pour les années précédentes, c'est-à-dire rassembler dans un même Extrait tous les Ouvrages de cette année 1781, qui sont restés en arrière, afin de nous mettre au courant; par conséquent nous ne pourrons donner de chacun qu'une courte notice, souvent même qu'une légère indication; nous ne mettrons d'autre ordre dans cette énumération que celui qui est indiqué par la différence des formats. Le titre seul de la plûpart des Ouvrages dont nous allons rendre un compte si abrégé, prouvera que ce n'est ni le défaut d'importance ni le défaut de mérite dans les Ouvrages, mais la seule nécessité, comme nous l'avons dit, de nous remettre au courant qui nous engage à en resserrer l'annonce.

In folio.

VOYAGE pittoresque de la Grèce. Chez Tilliard, Graveur, quai des Augustins; & Barbou, Imprimeur, rue des Mathurins. 10.e & 11.e Cahiers. Prix, 12 liv. le Cahier.

NOUS commençons par cet Ouvrage si beau à tous égards & si généralement estimé, comme si nous le choisissions pour en faire un exemple, & par la raison même que sa réputation est faite depuis longtems; nous nous contenterons de dire que le 10e. Cahier ne contient d'autres descriptions que celles de Boudroun, autrefois Halicarnasse, & d'Assem Kalasi, autrefois Iasus. Le fameux Tombeau érigé à Mausole par Artémise, n'existant plus, M. le C. de C. G., par des conjectures heureuses que lui ont fournies divers passages des Anciens, a entrepris de nous le rendre par un dessin qui répond exactement au ré-



sultat le plus exact qu'on puisse tirer de ce passage.

Ce 10.e Cahier contient onze planches, depuis la 94.e jusques & compris la 104.e.

Les 94.e & 95.e offrent la Route de Melasso à Boudroun; les deux suivantes, le Plan & la Vue du Port & de la Citadelle de cette Ville; la 98.e est celle qui nous rend le Tombeau de Mausole, d'après les conjectures de l'Auteur; la 99.e présente des Ruines du Temple de Mars, dont la 100e. & la 101.e offrent encore quelques détails; les deux suivantes sont le Plan & la Vue d'Assem-Kalasi, autrefois Iasus; la 104.e représente une Caravane. Le cul-de-lampe de la fin représente la Mer, au milieu de laquelle on voit un Enfant porté sur un Dauphin; sur le bord on voit des coraux & diverses productions marines. Ce cul-de-lampe est chargé, comme les autres, de diverses médailles.

gnifiques qu'il y ait dans tout l'Ouvrage ; l'idée en est ingénieuse. La ville de Millet tient une balance à laquelle sont suspendus les médaillons des personnages célèbres que cette ville a produits : d'un côté ceux de plusieurs Philosophes & Historiens, tels que Thalès, Anaximandre, Hécatée, &c. ; de l'autre celui d'Aspasie, qu'un petit Amour tire de toutes ses forces pour faire incliner la balance de son côté.

Nous n'ajouterons rien aux Eloges dont nous avons tant de fois, d'après le Public, fatigué la modestie de l'illustre Auteur de cet Ouvrage, & nous n'en retrancherons certainement rien.

In-quarto.

ELOGE Funèbre de Messire Claude Léger, Curé de S. André-des-Arcs, prononcé en l'Eglise de cette Paroisse, le 17 Août 1781, par Messire *Jean-Baptiste-Charles*

naturellement uni à celui du Curé de S. André ; mais ce n'est pas seulement dans des Episodes si heureux qu'éclate le talent de l'Orateur ; c'est principalement dans les avantages particuliers de son sujet qu'il a tous sentis & tous fait valoir ; ceux qui ont connu le digne Pasteur qu'il célèbre, sa simplicité, sa piété, sa charité, son zèle sans borne & non pas sans mesure, sa vertu douce & insinuante, le reconnoissent trait pour trait & le pleurent vivant dans cette fidèle peinture, & ils reconnoissent M. l'Evêque de Senez à la vérité du portrait, à cette éloquence pleine de grandeur & d'onction, majestueuse & attendrissante.

DISCOURS prononcé dans l'Eglise Métropolitaine d'Auch, pour la Bénédiction des Guidons du Régiment du Roi, Dragons, le 28 Septembre 1781, par Messire *Marc Antoine de Noé*, Evêque de Les-

cau

car. A Pau, chez P. Daumon, seul Imprimeur du Roi & de son Régiment de Dragons, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville. 1781. 44 p.

On connoit l'éloquente Lettre Pastorale de M. l'Evêque de Lescar, à l'occasion des ravages causés dans son Diocèse par la mortalité des bestiaux; on connoit l'acte de bienfaisance & le grand exemple qui l'accompagnoient. Combien depuis ce tems ce Prélat est devenu cher & respectable à tous ceux qui aiment & les Lettres & la Vertu!

Ex illo Corydon, Corydon est tempore nobis

Voici un nouveau monument de son éloquence & d'une éloquence toujours utile. Tout ce que la Religion fournit de motifs de valeur, de constance, de zèle, de fidélité au Soldat Chrétien, est mis dans un si beau jour & exposé avec une si grande force de raison, qu'on ne

fait si on cède à l'Eloquence ou à la Logique, si on est plus entraîné par le charme de la parole ou plus subjugué par l'empire du raisonnement. Cet Ouvrage est tout à-la-fois un sçavant Traité Théologique & Moral sur les devoirs du Soldat, un modèle d'Eloquence Pastorale sur la Guerre, considérée tour-à-tour comme un fléau, puis comme un devoir, & un morceau de Littérature très-bien écrit; c'est cette réunion de l'éloquence du Pasteur & des talens de l'Homme de Lettres qui nous paroît caractériser M. de Lescar. Bossuet, presque toujours éloquent, est plus rarement un bon Ecrivain, du moins un Ecrivain correct, & c'est à-peu-près dans ce sens que Pascal a dit *que la vraie Eloquence se moque de l'Eloquence*. M. l'Evêque de Lescar, sans manquer jamais à l'occasion d'être éloquent, ne manque jamais non plus aux autres devoirs de l'Ecrivain; son style a cette logique continue

qui ſatisfait l'eſprit & cette harmonie intelligente qui ſatisfait à-la-fois & l'eſprit & l'oreille ; chaque morceau a le ton, le mouvement & le coloris qui lui ſont propres ; malgré la néceſſité d'abréger, nous ne pouvons réſiſter à l'envie de prouver par quelques exemples ce que nous avançons ici.

M. de Voltaire, dans le Poëme de Fontenoy, parle ainſi des Dragons :

Bientôt vole après eux ce Corps fier & rapide,
Qui, ſemblable au Dragon, qu'il eut jadis pour guide,
Toujours prêt, toujours prompt, de pied ferme, en courant,
Donne de deux combats le ſpectacle effrayant.

Ces vers ſont comme un texte que M. l'Evêque de Leſcar développe ſans jamais l'affoiblir, & auquel il conſerve toujours la rapidité & la fierté qui conviennent au ſujet.

« Tous les Corps s'étant partagé
» le fardeau de la guerre, chacun
» semble s'être restreint à la portion
» dont il s'est chargé : les uns atten-
» dant l'ennemi de pied ferme ou
» marchant à lui à pas lents & me-
» surés, forment le fonds & comme
» le corps d'une armée ; d'autres joi-
» gnant à l'intelligence & à l'adresse
» de l'homme la vigueur & l'impé-
» tuosité du cheval, déploient ces
» masses solides & mobiles en mê-
» me-tems, qui sont comme les aîles
» de ce vaste corps, dont d'autres,
» plus dégagés dans leur armure,
» plus rapides, moins réguliers dans
» leurs mouvemens, semblent des-
» tinés, comme les yeux, à éçlairer
» la marche & à diriger les pas. Mais
» vous, Messieurs, aussi légers que
» les uns, aussi solides, aussi fermes
» que les autres, remplaçant la force
» par la vîtesse, suppléant à toutes
» deux par votre ardeur, tantôt à
» pied, Soldats d'élite, aussi pro-
» pres aux siéges qu'aux batailles,

» vous livrez & soutenez des assauts;
» tantôt remontant sur vos coursiers, vous vous élancez de vos retraites & fondez tout-à-coup sur
» l'ennemi; vous le rompez par la
» force, vous le dissipez par l'adresse, vous décidez les victoires,
» vous en assurez le fruit; & comme
» vous réunissez les travaux & les
» périls de tous les Corps, que vous
» êtes appellés à remplir successivement tous les grades, que vous
» exercez tour-à-tour chaque partie
» de l'art des combats, vous ne devez pas vous renfermer dans une
» seule, mais travailler à les réunir
» toutes; vous devez montrer dans
» chaque grade des Officiers supérieurs au grade qu'ils occupent,
» dans chaque Dragon un homme
» aussi prompt à obéir que propre à
» commander un jour, & dans le
» Corps entier l'abrégé de la science
» & des talens, comme vous l'êtes
» des opérations de toute une armée. »

M. l'Evêque de Lescar finit par un vœu qui doit être celui de tout Evêque, de tout Chrétien, de tout homme, & qu'il ne craint point d'exprimer devant des Ministres de guerre, en consacrant leurs armes & leurs enseignes.

» Nous demanderons au Ciel une » paix honorable & prochaine, nous » lui demanderons qu'il répande » dans tous les cœurs ces disposi- » tions douces qui préparent les » voies aux Anges de la Paix; que » les enfans se réconciliant avec leur » mère, ou que la mère abandon- » nant ses droits sur ses enfans, & » leur permettant de se conduire » eux-mêmes, nous ne ressentions » plus le contre coup de leurs que- » relles & de leurs débats; que les » mers libres ne soient plus qu'un » moyen de communication & non » un sujet de rupture entre les hom- » mes; que vos épées, (votre va- » leur pourroit-elle me faire un cri- » me de ce vœu?) que vos épées

» soient changées en instrumens de » labourage, & que d'un bout de » la terre à l'autre, chacun à l'om» bre de sa vigne & de son figuier, » comme du tems de Salomon, bé» nisse l'Auteur de tous les biens, » goûte le fruit de son travail, & » la douceur du repos. »

In-octavo.

LES STYLES, *Poëme en quatre Chants.* A Paris, chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques; Mérigot le jeune, quai des Augustins; Esprit, au Palais Royal; Barrois le jeune, rue du Hurepoix. 1781. Petit *in*-8°. de 164 pages, & les Préliminaires 34. Jolie Edition.

LA réputation de ce Poëme est faite & ne peut plus qu'augmenter; c'est un des plus jolis Ouvrages de ce genre qu'on ait vu paroître depuis long-tems; il annonce & beaucoup de talent & beaucoup de goût; les

principes de l'Auteur sont purs, ses vers faciles, ses tableaux animés, ses portraits fidèles. La critique pourroit s'exercer sur quelques détails & sur quelques opinions; mais n'ayant qu'un mot à dire d'un Ouvrage si connu & jugé depuis longtems, ce mot ne doit être que favorable, pour exprimer fidèlement le dernier résultat du jugement du Public & du nôtre.

L'ÉPICURIEN, Comédie en cinq actes & en prose. Prix, 1 liv. 10 f. A Genève, 1781. Et se trouve à Paris, chez la Veuve Duchesne, rue S. Jacques; Esprit, au Palais Royal; & Lejay, rue Neuve des Petits-Champs.

UNE des choses les plus difficiles peut être dans les Pièces de caractère, est de concevoir si nettement le caractère qu'on veut peindre, & de le circonscrire si parfaitement, qu'il ne se confonde jamais avec les

autres caractères qui peuvent s'en rapprocher par quelques endroits. Molière seul peut-être est à l'abri de tout reproche de ce côté-là; d'assez bons Maîtres sont tombés dans le défaut de confondre au moins les nuances des caractères; le *Méchant* se confond de tems en tems avec le Médisant, avec le Flatteur, avec l'Imposteur, même avec l'Impertinent, lorsqu'il dit: *la Dignité s'en mêle, &c.* Le *Glorieux* se confond souvent avec le Dédaigneux, l'Impertinent, le Fat, l'Insolent, le Menteur, &c. L'idée de l'Epicurien dont il s'agit ici, nous paroît de même un peu composée; il joint aux recherches de mollesse & de volupté qui doivent le caractériser, les vices & la conduite d'un malhonnête homme; de plus, la Pièce auroit dû être intitulée : l'Epicurien *corrigé* ou *converti*, car il finit par abjurer ses premiers principes, par faire des actions toutes contraires aux premières & par revenir à la

vertu. C'eſt peut être une queſtion dans l'Art Dramatique ſi ces ſortes de converſions, quoique les Anciens en ayent donné des exemples, ne ſont pas contraires aux préceptes d'Horace :

Servetur ad imum,
Qualis ab incepto proceſſerit, & ſibi conſtet.

Peut-être faut-il diſtinguer à cet égard entre la Tragédie & la Comédie; la converſion de Guſman dans *Alzire*, & celle de Gengis dans l'*Orphelin de la Chine*, font plaiſir & produiſent des dénouemens heûreux; dans la Comédie, au contraire, l'Irréſolu qui finit par dire :

J'aurois mieux fait, je crois, d'épouſer Célimène.

& le Joueur qui, ayant perdu ſa Maîtreſſe pour avoir mis ſon portrait en gage, dit encore :

Va, va, consolons-nous, Hector, & quelque jour,
Le jeu m'acquittera des pertes de l'Amour.

sont bien plus dans le véritable esprit de la Comédie, que le Glorieux qui finit par débiter de belles & froides maximes sur les torts de son caractère.

Quoi qu'il en soit, les motifs de la conversion de l'Epicurien nous paroissent insuffisans, & cette conversion brusque & mal préparée. Un homme qui, lorsqu'on lui dit : « vous comptez donc pour rien l'a-» vantage de faire une bonne action, » répond en ricanant : les bonnes » actions sont celles qui rapportent » sept, huit, dix pour cent, » ne mérite pas de se repentir, & D. Juan, dans le *Festin de Pierre*, ne se repent pas.

Au reste, l'Auteur n'est point du tout sans talent ; il a quelquefois du piquant & de l'originalité ; il en a, par exemple, dans l'idée d'un

de ses personnages, le Docteur Worthy, Médecin, qui fait entrer les bonnes actions dans le régime qu'il prescrit à ses malades, & qui soutient que, si on faisoit plus de bonnes actions & moins de mauvaises, « on se porteroit beaucoup » mieux. » Peut-être ne falloit-il pas dégrader d'avance un personnage qui devoit parler si bien, en lui faisant faire cette réponse minutieuse & pédantesque à son malade qui se plaint qu'il y a longtems qu'il ne l'a vu, « trois jours, » une heure & quarante minutes » exactement. »

L'Auteur a des expressions qui semblent annoncer un étranger, ou du moins un homme peu instruit des usages; par exemple, *si ces Dames veulent bien agréer ma soupe*; *garder de l'interdit*, pour dire: *garder le bien d'autrui*. Un Lecteur gagé lit tout haut les phrases suivantes: « C'est la jouissance qui doit acquit- » ter les dettes que l'imagination a

» contractées auprès du desir, lorsque le pénétrant de son feu électrique, elle remonte les ressorts » de sa sensibilité. Ainsi l'homme » placé dans le tourbillon du plaisir » qui lui échappe sans cesse, oppose » à cette force centrifuge la puissance attractive, le magnétisme » du desir qui le ramène continuellement vers son centre. »

Nous ignorons si ce Phébus est de l'Auteur, ou s'il est réellement tiré de quelque mauvais livre.

DISCOURS *sur la Vie & les Ouvrages de Pascal.* A la Haye; & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arcs. 1781. *in* 8°. 146 pages. Prix, broché, 1 liv. 16 s.

CE Discours a paru à la tête de la Collection complette des Œuvres de Pascal, donnée en 1779, en

cinq volumes *in*-8°. On le publie aujourd'hui à part avec des corrections & des additions considérables, qui certainement y donnent un nouveau prix; c'est un Ouvrage bien écrit & sagement fait, qui contient sur Pascal tout ce qui lui fait honneur, tout ce qui le peint véritablement, & tout ce qui est digne d'être rapporté, sans les puérilités dont la vie de ce grand homme, écrite par Madame Périer sa sœur, n'est pas exempte.

FABLES nouvelles; avec un Essai de Traduction en vers françois, de quelques Elégies de Tibulle. Par M. *de S. Marcel*, l'un des Garde du Corps de Monseigneur le Comte d'Artois.

Dum nihil habemus majus, calamo ludimus. PHÆD.

A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, quartier

S. André-des-Arcs. 1781. *in*-8°. 184 pages.

Il y a de l'esprit & surtout de la facilité dans ces Fables, mais c'est principalement dans l'Essai de Traduction en vers françois des quatre premières Elégies de Tibulle, Essai placé à la suite de ces Fables, que nous appercevons les traces de talent les plus marquées; c'est-là que les vers ont quelquefois du tour & du nombre, & semblent promettre un Poëte. Nous en disons autant de la traduction du *Pervigilium Veneris*, qui termine le volume. Il nous semble qu'une partie de la grace du couplet suivant se fait sentir dans la traduction.

Ipsa Nymphas Diva lucos
Jussit ire myrtheos.
It puer comes puellis,
Nec tamen credi potest
Esse Amorem feriatum,
Si sagittas vexerit.

Ite, Nymphæ; ponit arma,
Feriatus est Amor.
Jussus est inermis ire,
Nudus ire jussus est,
Neu quid arcu, neu sagittâ,
Neu quid igne læderet.
Sed tamen, Nymphæ cavete
Quòd Cupido pulcher est.
Totus est armatus idem
Quandò nudus est Amor.

Demain dans ses rians bocages
Vénus vous ordonne d'errer;
L'Amour vous suit, Nymphes volages,
Gardez de trop vous égarer.
Si cet enfant porte des armes
Croit-on qu'il veuille folâtrer?
Mais, Nymphes, soyez sans allarmes.....
Vénus lui défend de vous nuire.
Il ne veut que jouer & rire;
Il est nud, sans arc, sans flambeau.
Que dis-je? redoutez les charmes
Qu'il va présenter à vos yeux;
C'est lorsque l'Amour est sans armes
Que l'Amour est armé le mieux.

ŒUVRES complettes de M. l'Abbé de Voisenon, de l'Académie Françoise. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. Avec Approbation & Privilége du Roi. 5 vol. *in*-8°. d'environ 5 à 600 pages chacun.

NOUS regrettons beaucoup de ne pouvoir donner qu'une très-courte notice de ces Œuvres, qui pourroient nous fournir bien des réfléxions & nous offrir des beautés & des défauts utiles à considérer. Des jugemens libres, superficiels & un peu hazardés sur la personne & les Ouvrages de plusieurs Auteurs ou vivans ou morts depuis peu, ont pu, en contribuant au débit de ce Recueil, mettre dans l'esprit de plusieurs Lecteurs des dispositions peu favorables à l'Auteur; mais il

faut être juste & convenir que si cet Ecrivain n'a pas fait un seul chef-d'œuvre, il a fait une multitude d'Ouvrages agréables; qu'il répand les fleurs à pleines mains; qu'il étincèle d'esprit; qu'il a une manière piquante & qui est à lui. On avoit imprimé en 1752 quelques-unes de ses Pièces. Cette Edition-ci est la seule qui soit complette; outre ses Comédies, qui s'y trouvent en beaucoup plus grand nombre que dans l'Edition de 1752, & dont plusieurs, comme l'*heureuse Ressemblance* & *la Tante supposée*, n'étoient connues que dans des sociétés particulières, elle contient plusieurs Ouvrages lyriques, sacrés & profanes; des Œuvres mêlées en prose & en vers; des Discours académiques; des Anecdotes littéraires; des Fragmens historiques; des Romans & des Contes. Il y a dans tout cela au moins de l'esprit & de la gaîté. La plus célèbre de toutes ses Comédies est *la Coquette fixée*;

c'étoit, avant *le Méchant*, une des Comédies modernes du meilleur ton, dans un genre dont *le Méchant* a été regardé comme le plus parfait modèle. Il y a même dans cette Pièce plus d'intérêt & de situations piquantes que dans *le Méchant*. Il y a de plus, & dans cette Pièce & dans d'autres du même Auteur, une foule de jolis vers, tels que ceux ci :

Coquette qui querelle est sur le point d'aimer.....
Des services qu'on rend on jouit le premier.....
L'Hymen n'est que le droit d'avouer son Amant.
L'Amour me fit sentir que malgré le malheur,
L'homme possède tout, quand il jouit d'un cœur.

Il y a même des tirades de fort bon goût.

Depuis que dans ces lieux vous êtes introduit,

Le raisonnement gagne, & le plaisir s'enfuit.
D'Amoureux & de Sots la maison étoit pleine,
Nous savions les bercer d'une espérance vaine.
On rioit avec eux d'abord qu'ils se flattoient;
On s'en divertissoit quand ils se rebutoient;
Sans avoir rien à dire on rompoit le silence,
L'ennui disparoissoit devant l'extravagance.

Un Peintre en parlant à un Amant, de sa Maîtresse qu'il doit peindre, lui demande si elle a de l'esprit.

DORANTE.

Beaucoup.

CARMIN.

Tant pis.

DORANTE.

Comment?

CARMIN.

C'est-là ce qui m'arrête;

J'aurois bien desiré qu'elle fût un peu bête...
Vous l'en aimeriez moins, mais je l'en peindrois mieux.
On ne rend jamais bien la physionomie;
L'esprit à chaque instant la change & la varie;
Et le Peintre étonné saisissant le pinceau,
Retrouve à chaque trait un visage nouveau.
Parlez-moi d'un objet, modèle d'indolence,
De qui l'ame & les yeux sont sans correspondance.....
Si l'objet de vos feux étoit de cette espèce
Il est vrai vous seriez assez mal en Maîtresse,
Mais aussi vous seriez tout au mieux en portrait,
Et c'est pour un Amant un bonheur bien parfait.

Le défaut le plus commun de l'esprit est d'être recherché. M. l'Abbé de Voisenon n'est point à l'abri de ce reproche, lorsqu'il appelle de jolies mains & qu'on aime à baiser *des flèches de velours.*

Si on veut juger du talent de M. l'Abbé de Voisenon pour les Poësies légères, on peut voir une Pièce de lui qui est à la page 393 du 3.e volume, & qui commence par ces vers :

Vous commencez votre carrière,
Lorsque je penche vers ma fin, &c.

& la comparer avec une Pièce toute semblable de M. de Voltaire à M. Desmahis :

Vos jeunes mains cueillent des fleurs
Dont je n'ai plus que les épines,

L'Auteur y fait bien des efforts pour suivre & pour éviter M. de Voltaire.

La Poésie a ses licences; mais M. l'Abbé de Voisenon s'en permet quelquefois d'un peu étranges; que parmi ses vers, on trouve celui-ci :

Jouer une coquette *est une chose très-louable.*

On conçoit d'abord que c'est une faute d'impression, & qu'il faut lire: *est chose très-louable.* Mais comment excuser ce vers :

Voyent comme étranger ce qui n'est point
Amour.

& celui-ci :

Qui vous ? vous m'auriez peinte
Oui.
Sans que je *l'aie sû* ?

& cet autre :

Futiles *repertoirs* des sottises courantes.

On apprend par une note de l'Editeur, que la Romance de Comminges, attribuée à M. le Duc de la Valière, Auteur de celle de Raoul de Coucy, est de M. l'Abbé de Voisenon. On trouve aussi dans ce Recueil ce joli Couplet attribué à Pannard & imprimé parmi ses Œuvres.

Sans dépenser,
C'est en vain qu'on espère
De s'avancer
Au pays de Cithère;
Femme en courroux,
Mari jaloux,
Grilles, verroux,
Tombent sur vous;
Le chien vous poursuit comme loups:
Le tems n'y peut rien faire.
Mais si Plutus entre dans le mystère,
Grille, ressort
Tombent d'abord;
Le chien s'endort,
Le mari sort,
Femme & soubrettes sont d'accord,
Un jour finit l'affaire.

Mais c'est avec beaucoup d'étonnement qu'on trouve ce titre à la tête d'une des Pièces du Recueil: *A Madame de ***, qui me marquoit que Madame de Pompadour me savoit gré d'avoir accompagné M. le Duc de Praslin dans son exil.* Il

Il y a aussi dans la Pièce ce vers :

Je sais que *Pompadour* m'en a fait un mérite.

cependant Madame de Pompadour est morte en 1764, & l'exil de M. le Duc de Praslin est des derniers jours de l'année 1770.

Parmi les différens mots de M. l'Abbé de Voisenon rapportés dans le Précis de sa vie, nous remarquons celui-ci :

« Il rendoit des devoirs assidus à » une Dame recommandable par ses » mœurs. Madame de *** en fit des » reproches à celle ci en présence de » l'Abbé de Voisenon ; « *Madame*, » lui dit-il, *ma vertu est de l'aimer*, » *la sienne est de le souffrir.* »

M. l'Abbé de Voisenou auroit-il voulu se désigner & juger ses Comédies par ces deux vers qu'il met dans la bouche d'un de ses personnages :

Que je n'ai jamais fait une Pièce, il est vrai,
Mais quatre volumes de Scènes.

L'Amitié a donné pour Editeur à M. l'Abbé de Voisenon une Dame qui ne se désigne que par ces lettres *L. C. D. T.*, & à qui M. de Voltaire écrivoit :

« La véritable gloire appartient » au petit nombre d'hommes qui » ont ressemblé à Monsieur votre » Père. »

A l'article de Madame la Marquise de Lambert, on lit ces mots : « Elle fit paroître, dès son jeune âge, » cette délicatesse d'esprit *qui ne se* » *trouve point dans son sèxe.* »

C'est sans doute une faute d'impression, & il n'y a point de fadeur à imaginer que l'Auteur avoit sûrement mis : « *qui ne se trouve que* » *dans son sèxe.* »

Parmi les jugemens purement littéraires de M. l'Abbé de Voisenon, on remarquera surtout le mépris qu'il montre pour *Adélaïde du Guesclin*, & l'applaudissement qu'il paroît donner au mot de Piron, *vous voudriez bien que je l'eusse*

faite; mot aussi avantageux que désobligeant & injuste, mot que M. Piron n'a jamais pu en aucun sens avoir le droit de dire à M. de Voltaire.

L'ANTONÉIDE, ou *la Naissance du Dauphin & de Madame*, Poëme en sept Chants. Par M. *Peyraud de Beaussol*. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût. 1781. *in*-8°. 68 pages, & les Préliminaires 8. Prix, 30 sols.

QUELQUE opinion qu'on soit forcé de prendre du plan véritablement fort singulier de ce Poëme, ainsi que de beaucoup de vers dont il est rempli, on ne peut pas nier que l'Auteur n'ait de la verve, & on ne peut refuser des éloges à des vers tels que ceux de la description du Luxembourg, qui ne tient au sujet que parce que l'Auteur suppose

qu'il s'y promenoit le jour du premier accouchement de la Reine.

Jardin dont la modeste & champêtre structure
Semble moins au premier regard,
Offrir un ouvrage de l'Art,
Qu'un chef-d'œuvre de la Nature.....
O mon plus cher Parnasse ! ô ma chère Vaucluse !
Qui vîtes mon génie au sortir du berceau ;
O des domaines de ma Muse
Le plus antique & le plus beau !
Où quelquefois lassé de la rumeur confuse,
Dont Paris chaque jour martelle mon cerveau,
Je viens chercher la paix qu'il me refuse ;
Je viens ouir à l'ombre d'un ormeau,
Le flageolet de quelque jeune oiseau,
Dont l'innocent plaisir m'amuse ;
Et dans mes parterres fleuris,
Voir, au retour des hirondelles,
S'arrondir les boutons des rosiers reverdis ;
Ou poindre l'oignon de mes lys ;
Au milieu de mes immortelles.

Cher asile de mes ennuis,
Où quelquefois encor, rêveur & solitaire,
Loin des profanes que je fuis,
Amoureux d'une idée ou sublime ou légère,
Je viens impatient du silence des nuits,
Allier la raison sévère
A la rime que je poursuis.

Il y a dans ce Poëme d'autres beautés de divers genres. En général l'Auteur sait varier ses tons, mais il y en a qu'il n'auroit pas dû prendre. *Erat quod tollere velles*, peut lui être appliqué tant en bonne qu'en mauvaise part.

SHAKESPEARE, *traduit de l'anglois*. Dédié au Roi. Par M. *le Tourneur*.

Homo sum : humani nihil à me alienum puto. TER.

A Paris, chez l'Auteur, cul-de-sac Saint Dominique, près le Luxembourg ; & Mérigot jeune, Libraire, quai des Augustins.

1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes XII & XIII. *in*-8°.

Ces deux nouveaux volumes ne contiennent que des Tragédies historiques. Le premier, qui est le douzième de la Collection entière, renferme la seconde & la troisième parties du règne de Henri VI. La seconde partie commence au moment où la célèbre Marguerite d'Anjou est présentée à Henri VI son mari, & finit à la bataille de S. Albans, qui plaça le Duc d'Yorck sur le trône. La seconde contient le reste de la malheureuse histoire de Henri VI jusqu'à sa mort. Le 13.e volume renferme aussi deux Pièces; la première, intitulée: *la Vie & la Mort de Richard III*, est la suite de l'histoire traitée dans les deux Pièces précédentes. On passe le règne de Henri VII, peut-être comme heureux, & par cette raison fournissant peu à la Tragédie. Henri VIII

eſt le ſujet de la ſeconde Pièce de ce 13.e volume. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit tant de fois du mêlange de tragique & de comique, de ſublime & de bas qu'offrent toutes ces Pièces, du renverſement & du mépris de toutes les règles que nous nous ſommes impoſées, des principes des Anglois ſi différens des nôtres ſur les priviléges du Génie, ſur les entraves qu'y doit mettre le goût, ſur l'imitation de la Nature. Mais nous trouvons dans le Prologue de la Pièce de Henri VIII, quelques lignes où Shakeſpeare paroît ſe juger lui-même aſſez bien. « Ceux, dit-il, (ſi pourtant ce Prologue eſt de lui, choſe qu'on repréſente comme très-douteuſe) « ceux dont le cœur connoit la pitié, peuvent ici laiſſer » tomber une larme. Ceux qui donnent leur argent dans l'eſpérance » de voir des faits hiſtoriques & dignes de foi, pourront ici trouver » la vérité. »

C'eſt ſous ce double point de vue de Pièces tragiques & de Pièces hiſtoriques qu'il faut enviſager les Drames de Shakeſpeare. On a certainement des larmes à donner au ſort de Henri VI ; du Duc de Gloceſtre Onfroy, ſon oncle ; du Duc d'Yorck, ſon rival, vaincu, enchaîné, privé de ſes fils, dont les uns ſont morts, les autres en fuite, & à qui dans ſon déſeſpoir on préſente, pour eſſuyer ſes pleurs, le mouchoir trempé dans le ſang de ſon jeune fils Rutland qui vient d'être maſſacré ; on eſt touché du ſort de toutes ces malheureuſes victimes de l'ambition, immolées dans les combats ou ſur les échafauts pour la querelle des deux Roſes. On eſt attendri par les vertus & les malheurs de la bonne Reine Catherine d'Arragon, qui meurt en chériſſant, en béniſſant l'ingrat Henri VIII, qui la rejette & l'opprime.

Le moment de la mort du Cardinal de Beaufort, aſſaſſin du ver-

tueux. Duc de Glocestre Onfroy, rappelle les scènes les plus terribles de Hamlet & de Macbeth, & n'en est pas indigne; l'énumération des signes de la mort violente du Duc de Glocestre est encore un morceau d'une énergie effrayante, & il y en a plusieurs semblables dans ces Pièces; en un mot on y trouve du φοϐος και ελεος, & surtout du premier.

Ce n'est pas cependant comme Tragédies que ces Pièces ont le plus de mérite, du moins aux yeux d'un François; c'est comme des morceaux précieux d'histoire. L'histoire en effet y est exactement suivie, non-seulement dans l'expression des faits, mais même dans l'ordre chronologique, au moyen des changemens de scènes perpétuels, sur lesquels l'Auteur n'est gêné par aucune règle dramatique. Les deux dernières Pièces de Henri VI & celle de Richard III, sont un tableau vrai & animé de la sanglante querelle des Lancastres & des Yorcks; &

cette manière d'avoir l'histoire sous les yeux, de voir les personnages délibérer, agir & se peindre eux-mêmes, a certainement beaucoup d'intérêt. On ne peut nier même que l'Auteur n'employe quelquefois beaucoup d'adresse à concilier la vérité de l'histoire avec de certaines vues particulières; par exemple, Shakespeare qui écrivoit du tems de la Reine Elisabeth, & qui, dans son *Henri VIII*, vouloit la flatter, devoit être embarrassé pour traiter l'histoire du Divorce de Henri VIII avec Catherine d'Arragon, & en général pour peindre Henri VIII & Anne de Boulen, il s'est tiré fort adroitement de toutes ces difficultés; il a fait, suivant la vérité de l'histoire, Catherine d'Arragon très-intéressante par sa vertu, par sa patience, par son amour constant pour Henri VIII. Il a peint Anne de Boulen aimable, séduisante, sensible même aux malheurs de la Reine, quoiqu'elle les cause, &

jamais il ne l'a mise en regard ni en opposition avec la Reine sa Rivale, de peur de faire paroître Anne de Boulen odieuse; mais le chef d'œuvre de l'adresse est de n'avoir pas rendu Henri VIII odieux, quoiqu'on voye dès-lors percer dans son caractère cette violence & ce despotisme qui devoient bientôt en faire un si mauvais Roi, un si mauvais Mari & un si mauvais Père. Il y a dans cet art de ménager Henri VIII sans le flatter, la double adresse & d'un Courtisan d'Elisabeth & d'un véritable Anglois; car jamais les Anglois n'ont haï ce Tyran barbare qui les a tant opprimés; il avoit une sorte de grandeur qui flattoit en secret leur orgueil. Enfin une dernière difficulté étoit de concilier aux yeux d'Elisabeth l'intérêt d'Anne de Boulen sa mère avec celui de Henri VIII son père, qui avoit fait trancher la tête à Anne de Boulen, l'Auteur s'en tire encore d'une manière également sim-

ple & adroite, en terminant sa Pièce au moment de la naissance d'Elisabeth, tems où Henri VIII aimoit encore Anne de Boulen. Thomas Cramnier fait sur cet enfant une prédiction qui est un éloge pompeux du règne d'Elisabeth; Henri VIII en accepte l'augure, & là finit la Pièce.

Le caractère du Cardinal Wolsey est parfaitement peint à charge & à décharge; en général c'est un mérite remarquable dans ces Pièces que la vérité & la variété des caractères; & Shakespeare est un grand Peintre de Portraits. Celui de Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, est très-fidèle, mais seulement dans les idées angloises. En général le préjugé anglois est aussi sévère à l'égard de Marguerite d'Anjou, qu'indulgent à l'égard d'Henri VIII. En conséquence, l'Auteur, en la représentant accablée des disgraces les plus cruelles, détrônée, privée par un double assassinat de son mari

maſſacré en priſon, & de ſon fils égorgé à ſes yeux, ne la rend point intéreſſante; il a ſoin de rappeller ſouvent cette dériſion barbare avec laquelle, avant d'envoyer à la mort le malheureux Yorck, elle lui préſenta, pour eſſuyer ſes larmes, le mouchoir teint du ſang du jeune Rutland, fils d'Yorck; Shakeſpeare donne pour Amans à Marguerite ſes Favoris Suffolck & Sommerſet; il lui donne beaucoup d'ambition, d'injuſtice & de violence; il ſe donne bien de garde de la faire valoir en rapportant le trait fameux du voleur qu'elle charge du ſalut de ſon fils, trait qui montre ſi bien dans Marguerite les reſſources d'une grande ame; il n'a pu cependant lui refuſer du courage & un grand caractère; il la fait revenir aſſez hors de propos & contre la vérité hiſtorique dans *Richard III*, pour accabler tous ſes ennemis d'imprécations qui ont toutes leur accompliſſement. . . . . .

Depuis que cet Extrait est fait, il a paru trois autres volumes de Shakespeare, savoir le 14.e le 15.e & le 16.e. Ils contiennent six Comédies: 1.o *Beaucoup de bruit pour rien*, Pièce qui paroît prouver que Shakespeare avoit lu l'Arioste, car l'intrigue principale est précisément l'histoire d'Ariodant & de la Belle Genevre; cette histoire se trouve aussi dans les Nouvelles du Dominicain Bandello, Evêque d'Agen en 1550; & on en lit une semblable dans l'Astrée; mais l'Arioste, mort en 1533, long-tems avant Bandello & avant la naissance du Chevalier d'Urfé, nous paroît la véritable source de cette histoire à laquelle, d'ailleurs, il a donné, ainsi qu'à tout ce qu'il a traité, plus d'éclat que ses successeurs. Si on ne nous donnoit pas Shakespeare pour un homme sans lettres, on pourroit croire qu'il a imité l'*Alceste* d'Euripide, dans la manière dont il fait revivre & présenter à l'Amant

qui la pleure, la belle Héro, l'héroïne de la Pièce, sur le tombeau de laquelle on a chanté des hymnes funèbres : c'est exactement la manière dont Hercule rend Alceste à Admète.

2.° Il y a des situations intéressantes dans la Comédie intitulée : *Comme vous l'aimez.*

3.° Et dans *le Marchand de Venise*, Pièce qui par hazard ressemble, dans une scène principale, à *la Femme Juge & Partie.*

4.° *Le Songe d'Eté*, est la plus bizarre de toutes ces Comédies, & n'est pas la moins louée par les Critiques anglois. On prétend y trouver dans quelques scènes des allusions à l'histoire, particulièrement à celle d'Elisabeth & de Marie Stuart.

5.° *Les Méprises* sont évidemment imitées des *Ménechmes* de Plaute.

6.° *La méchante Femme mise à la raison*, offre des scènes comi-

ques & piquantes entre cette femme, acariâtre dans un degré effrayant, & son mari, qui ne s'épouvante pas du bruit & qui en fait beaucoup plus qu'elle pour parvenir à la faire trembler elle-même & à la dompter; ce qui lui réussit.

Le laborieux Traducteur approche du terme de sa vaste carrière. Le Public est très-bien servi; les volumes se succèdent avec une rapidité très-satisfaisante pour les Souscripteurs & les Lecteurs.

QUINTE-CURCE de la Vie d'Alexandre; avec les Supplémens de Jean Freinshemius, en latin & en françois. Par M. *Mignot*, Abbé de Scellières, Conseiller au Grand-Conseil. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR; & se trouve chez Leclerc & Legras, Libraires, quai des Augustins. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 2 vol. d'environ 600 pag. chacun. 1781.

HISTOIRE *d'Aléxandre-le-Grand*, *par Quinte-Curce;* traduite par M. *Beauzée*, de l'Académie Françoise & de celle della Crusca; des Académies Royales de Rouen, de Metz & d'Arras; Professeur Royal Emérite de l'Ecole Militaire; & Secrétaire-Interprête de Monseigneur, Comte d'Artois. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins. 1781. 2 vol. *in*-12 d'environ 400 pag. chacun.

VOICI deux Traductions de Quinte-Curce qui paroissent à-la-fois: l'une de M. l'Abbé Mignot, neveu de M. de Voltaire, Magistrat, homme d'esprit & homme de Lettres, avantageusement connu par des Ouvrages historiques bien écrits, tels que la Vie de l'Impératrice Irène, celle de Jeanne de Naples, celle de Ferdinand & d'Isabelle, & une histoire des Turcs; il s'étoit même déjà exercé, à ce qu'il nous semble,

dans l'art de traduire, & il est l'Auteur, si nous ne nous trompons, d'une Traduction du Traité de l'Amitié de Cicéron, qui a paru il y a quelques années. L'autre Traduction de Quinte-Curce, est de M. Beauzée, de l'Académie Françoise, sçavant Grammairien, bon Ecrivain, Auteur de plusieurs Ouvrages de Grammaire estimés, & à qui on peut dire :

Docte sermones utriusque linguæ.

Nous avons de lui une bonne Traduction de Salluste.

De ces deux nouvelles Traductions de Quinte Curce, il résulte de plus deux Editions de cet Historien, l'une *in*-8.° très-belle, sortie de l'Imprimerie de MONSIEUR; l'autre *in*-12 fort jolie, sortie des Presses de Barbou. Les deux Traducteurs offrent le texte à côté de la traduction; ce que certainement tout Traducteur doit faire.

Tous deux ont parfaitement entendu leur original, parmi les agrémens duquel il faut compter le mérite d'être partout très-clair & très-aisé à entendre. Tous deux sont fidèles, tous deux se font lire avec plaisir & pourront faire oublier Vaugelas qui fut si long-tems regardé comme le modèle des Traducteurs & comme l'arbitre de la Langue, mais dont le style & les décisions ont vieilli. Tout change. Ce seroit aujourd'hui *donner de furieux soufflets à Ronsard* que d'écrire comme Ronsard, & ce ne seroit pas toujours parler purement que de *parler Vaugelas*, comme dit Molière.

Dans la comparaison des deux nouvelles Traductions, celle de M. Beauzée nous paroît se sentir davantage de la profonde connoissance qu'il a de sa langue & du soin qu'il prend d'en saisir avec précision les rapports avec le latin. M. l'Abbé Mignot fait de la sienne un usage plus agréable, plus noble, plus

formé par l'usage du monde; mais il ne se tient pas toujours assez près de l'original; il tend un peu à la paraphrase.

Il y a des expressions & des tours auxquels on ne peut reprocher ni bassesse ni familiarité, mais qui semblent cependant s'avilir par le fréquent usage dont ils sont dans la conversation, & qui ne paroissent plus assez nobles, comparès à la langue originale, qu'on suppose toujours noble, peut-être parce qu'on ne la connoît pas assez & qu'on n'est pas en état d'en distinguer toutes les nuances. Ce que nous voulons désigner ici deviendra plus sensible par des exemples & par la comparaison des deux traductions.

Alexandre, avant d'assiéger la citadelle de Célène, *caduceatorem præmisit, qui denunciaret, ni dederint, ipsos ultima esse passuros. Illi caduceatorem in turrim, & situ & opere multum editam, perductum, quanta esset altitudo, intueri ju-*

bent; ac nunciare Alexandro, non eâdem ipsum & incolas æstimatione munimenta metiri, se scire inexpugnabiles esse, ad ultimum pro fide morituros. Ceterum, ut circumsideri arcem & omnia sibi in dies arctiora viderunt esse; sexaginta dierum inducias pacti, &c.

Traduction de M. Beauzée.

« Il leur fait *signifier* par un Héraut, que s'ils ne se rendent pas, ils seront traités avec la plus excessive rigueur : ceux-ci conduisent le Héraut sur une tour, *fort haute tant par sa situation que par sa structure, & lui font remarquer combien elle est élevée;* ils le chargent de déclarer à Alexandre, qu'ils jugent autrement que lui de leurs fortifications, qu'ils sont assurés de ne pouvoir être forcés, & qu'*au pis aller* ils mourront plutôt que de manquer à leur fidélité. *Au surplus*, quand ils virent

» que la citadelle étoit investie, & » que de jour en jour leur situation » *empiroit*, ils convinrent d'une trève de soixante jours, &c. »

La plupart des mots que nous avons soulignés dans cette traduction : *il fit signifier ; au pis aller ; au surplus ; leur situation empiroit*, ont cet inconvénient dont nous avons parlé ; sans être précisément familiers, ils le deviennent par comparaison ; leur fréquent retour dans la conversation leur a ôté le degré de noblesse qui convient à la traduction de Quinte-Curce ; aussi M. l'Abbé Mignot les a-t'il tous évités ; il traduit *annoncer*, au lieu de *signifier* ; *à l'extrémité*, au lieu de *au pis aller* ; *leur situation devenoit plus cruelle*, au lieu de *empiroit*. On sent combien ces bagatelles sont importantes & combien elles changent le ton d'un Ouvrage.

. . . . *In tarrim, & situ & opere multùm editam* . . . . . *quanta esset altitudo intueri jubent*. . . .

« Une tour fort haute, tant par
» sa situation que par sa structure,
» & lui font remarquer combien
» elle est élevée. »

La traduction est exacte, mais elle est froide, elle ne peint rien, & l'original peint. M. l'Abbé Mignot traduit bien mieux:

. . . . . . *Le font monter au haut d'une tour placée sur une éminence; ils lui font mesurer de l'œil la profondeur du retranchement.*

Nous avons dit que M. l'Abbé Mignot ne se tient pas aussi près de l'original que M. Beauzée. En voici un exemple:

Deleri potuit exercitus, si quis ausus esset vincere.

M. l'Abbé Mignot traduit: « l'ar-
» mée auroit été taillée en pièces,
» si quelqu'un avoit eu seulement le
» courage de se présenter à une vic-
» toire assurée. »

C'est bien le sens, mais c'est une paraphrase. M. Beauzée traduit mieux: « *l'armée pouvoit être taillée*

» *en pièces, si quelqu'un eût osé la* » *vaincre.* » Et on pouvoit traduire encore mieux, en restant encore » plus près de l'original : « *l'armée* » *pouvoit être détruite, si quelqu'un* » *eût osé vaincre.* » On sent que la proposition, généralisée comme dans le latin, a quelque chose de plus énergique & de plus piquant. Vaugelas l'a senti, & il a traduit; « ..... *s'il y eut eu quelqu'un qui* » *eût osé vaincre.* » Règle générale: *Rester le plus près qu'il est possible de l'original, sans altérer le génie & le caractère de la langue dans laquelle on traduit;* de là dépend la fidélité & très-souvent l'agrément d'une Traduction.

In-douze.

HISTOIRE *de l'Eglise, dédiée au Roi.* Par M. l'Abbé *de Bérault-Bercastel*, Chanoine de l'Eglise de Noyon. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame

dame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Tome XI.e Depuis le commencement du Pontificat d'Urbain II, en 1088, jusqu'à la mort de S. Bernard en 1153.

Tom. XII.e Depuis la mort de S. Bernard en 1153, jusqu'au premier Concile général de Lyon en 1245.

Le premier de ces deux nouveaux volumes présente & des événemens & des personnages importans dans l'Eglise; la grande querelle des Investitures; les funestes divisions du Sacerdoce & de l'Empire, sont alors dans toute leur force; les Croisades commencent; le Royaume de Jérusalem s'établit; & quant aux personnages, l'histoire de S. Bruno, d'Yves de Chartres, de Robert d'Arbriss l, de Pierre l'Hermite, d'Abailard, (qui est très-maltraité

ici & qualifié de *pédant libertin*) l'histoire enfin de Pierre le Vénérable, de Suger, de S. Bernard, &c. remplit ce même volume.

Le second, qui est le 12.e au total, offre les différends des Empereurs Fréderic I, & surtout Fréderic II, avec les Papes, jusqu'à la convocation du Concile de Lyon, où ce dernier fut excommunié & déposé de l'Empire, article délicat dont on peut être sûr que l'Auteur se tirera bien, instruit comme il est des droits des deux Puissances, & sachant rendre à chacune, avec impartialité, ce qui lui appartient; on trouve aussi dans ce volume la funeste querelle de Henri II, Roi d'Angleterre, & de S. Thomas de Cantorbéri; la gue re des Albigeois; la Croisade de Philippe Auguste & du Roi d'Angleterre Richard, la Croisade qui donna lieu à l'établissement de l'Empire des Latins; l'histoire de S. Dominique & de S. François, & la fondation de leurs Ordres, &c.

Cet Ouvrage, rendu nécessaire par la prolixité de quelques histoires ecclésiastiques & par la briéveté de quelques autres, continue d'être renfermé dans de justes bornes & d'avoir une juste étendue ; quoique l'Auteur ne croye pas toujours tout ce qu'il rapporte, & qu'il montre souvent des doutes raisonnables, les Critiques difficiles en preuves ne lui passeront pas encore tous les miracles qu'il paroît regarder comme avérés ; il y a aussi dans ces deux nouveaux volumes quelques traits de zèle que les uns trouveront fort louables & que les autres pourront trouver un peu excessifs.

SERMONS de M. l'Abbé Poulle, Prédicateur du Roi, Abbé Commendataire de Notre Dame de Nogent. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1781. Avec Approbation & Pri-

vilége du Roi. Seconde Edition. 2 vol. *in*-12. Prix, reliés, 5 liv.

M. l'Abbé Poulle est au rang, non-seulement des Prédicateurs célèbres, mais des plus grands Maîtres dans l'Eloquence de la Chaire. C'est avec les Bossuet, les Bourdaloue & les Massillon qu'il faut le comparer : il a les grands effets de Bossuet, le charme continu, la sensibilité touchante de Massillon, quelquefois la logique de Bourdaloue ; il a surtout ce qui distingue les vrais Orateurs & les grands Ecrivains en tout genre, il a une manière à lui, qui nous paroît consister principalement dans une force rapide & entraînante ; & ce qui met le comble à sa gloire, c'est que, comme on l'a déjà remarqué, « il n'est jamais plus élo» quent que lorsqu'il prête sa voix » à l'infortune, & qu'il sollicite la » bienfaisance. » En effet, ceux de

ſes Sermons qu'on doit lire avec le plus de plaiſir & de fruit, ſont ſes Exhortations ſur l'Aumône & en faveur des Enfans Trouvés. C'eſt de ces deux Sermons que nous tirerons les deux ſeuls morceaux que nous nous permettrons de citer, bornés comme nous le ſommes par le tems & par l'abondance des matières.

En parlant de l'entaſſement des malades dans un même lit : « Pré-» parez-vous, s'écrie l'Orateur, au » plus terrible de tous les ſpectacles ; » avancez, & voyez : le ſupplice » affreux inventé par la cruauté des » Tyrans, d'attacher inſéparable-» ment les vivans aux morts, la né-» ceſſité le renouvelle ici conſtam-» ment ſous les enſeignes de la mi-» ſéricorde : dans le même lit funè-» bre, & au-deſſus, gît un tas de » malades, de mourans, de cada-» vres pêle-mêle confondus.

» Que les réjouiſſances & les fêtes » ceſſent parmi les hommes, s'ils

» sont encore susceptibles de quel-
» que impression de sensibilité !
» Malheur ! malheur ! que cette pa-
» role formidable retentisse partout
» aux oreilles des Riches & les pour-
» suive sans cesse ! Malheur ! mal-
» heur ! que la Nature consternée
» s'abîme dans le deuil, & qu'elle
» ne se relève que lorsque la Cha-
» rité plus généreuse & parfaitement
» secourable, aura réparé cet ou-
» trage fait à l'humanité ! »

Voilà le ton que le génie de l'Eloquence & de la Charité a dû prendre sur un pareil sujet. Combien les traits du tableau suivant sont plus touchans & plus doux !

« Il faudroit étaler ici cette foule
» prodigieuse de Nourrissons de la
» Patrie ; ils n'ont pas de meilleurs
» intercesseurs que leur présence &
» leur nombre : pourquoi les ca-
» cher ? C'est le jour de leur mois-
» son ; c'est la fête de leur adop-
» tion : où sont-ils ? Appréhende-
» roit-on de les introduire dans ce

» Temple? Jesus Christ les aime;
» il vous exhorte de ne pas les em-
» pêcher d'aller jusqu'à lui; il vous
» les propose comme des modèles
» que vous devez imiter. Que crain-
» driez-vous vous-mêmes de ces en-
» fans timides? Leur misère n'a rien
» qui puisse offenser votre délica-
» tesse. Ils ne vous importuneront
» pas de leurs gémissemens ni de
» leurs plaintes; ils ne savent pas
» qu'ils sont pauvres. Puissent-ils ne
» le savoir jamais! Ils ne vous re-
» procheront ni la dureté de votre
» cœur, ni vos prodigalités insen-
» sées, ni vos superfluités ruineuses.
» Ils ignorent les droits qu'ils ont
» sur vous, & tout ce que leur coû-
» tent vos passions & votre luxe.
» Vous les verrez se jouer dans le
» sein de la Providence, incapables
» également de reconnoissance &
» d'ingratitude, toujours contens
» dès que les premiers besoins de la
» Nature sont satisfaits; leurs desirs
» ne s'étendent pas plus loin. Pré-

» sentez-leur l'or & l'argent que vous
» leur destinez, ils les saisiront d'a-
» bord avec empressement, comme
» un objet d'amusement & de curio-
» sité ; ils s'en dégoûteront bientôt,
» & vous les laisseront reprendre
» avec indifférence. Les prémices in-
» téressantes de la vie, la foiblesse
» & les graces de leur âge, leur in-
» génuité, leur candeur, leur in-
» nocence, leur insensibilité même
» à leur propre infortune vous at-
» tendriroient jusqu'aux larmes. »

Ceux qui savent comment le génie aide le génie, & comment les beautés naissent de loin de beautés souvent étrangères, croiront aisément que dans certains endroits de cette tirade l'Orateur s'est souvenu de ces vers d'Andromaque :

Un enfant malheureux, qui ne sait pas encor
Que Pyrrhus est son Maître, & qu'il est fils d'Hector!....
T'a-t'il de tous les siens reproché le trépas?

S'eſt-il plaint à tes yeux des maux qu'il ne ſent pas ?

On peut faire à ce ſujet une obſervation aſſez importante. Les Ecoliers imitent lorſqu'ils ont les mêmes choſes à dire, les grands Maîtres imitent lorſqu'ils ont à dire des choſes différentes, & par-là ils deviennent créateurs en imitant. Si Virgile dit :

Enſemque recludit
Dardanium, non hos quæſitum munus in uſus.

Racine dit :

J'ai reconnu le fer, inſtrument de ſa rage,
Ce fer dont je l'armai pour un plus noble uſage.

C'eſt abſolument la même choſe, & c'eſt une choſe abſolument différente. Revenons à M. l'Abbé Poulle;

« *vous les verrez se jouer dans le sein* » *de la Providence.* » Quel tableau charmant ! En le traçant, M. l'Abbé Poulle peut encore s'être souvenu de ces deux vers de S. Prudence dans l'Hymne pour la fête des Saints Innocens :

> *Aram sub ipsam simplices*
> *Palmâ & coronis luditis.*

Et Bossuet peut bien s'en être souvenu aussi, lorsqu'il a dit de la Princesse Bénédicte de Gonzague,

« On la fit Abbesse, sans que dans » un âge si tendre elle sçût ce qu'elle » faisoit ; & la marque d'une si grave » dignité fut comme un jouet entre » ses mains. »

Œ*UVRES de M. d'Arnaud. Epreuves du Sentiment.* Quatre Tomes. Huit Parties. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins ; & les principaux Libraires de France

& des Pays étrangers. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12.

« On néglige trop d'exciter & » d'échauffer le sentiment de l'hu» manité, ce sentiment si bien ex» primé dans ce beau vers de Té» rence que tout le monde connoît, » & qu'on ne répète point encore assez :

Homo sum : humani nihil à me alienum puto.

Les Gens de Lettres, considérés dans leur véritable destination, sont les gardiens de ce feu « sacré qu'é» teint l'abus des passions ; c'est à eux » qu'est commis le soin d'entretenir » dans le cœur humain cet atten» drissement, principe & aliment de » la Morale, & la plus délicieuse » peut-être de nos sensations. »

Tel est l'objet que M. d'Arnaud se propose dans tous les Ouvrages qui composent ce Recueil ; & cet objet, s'il le remplit, quel plus bel

éloge pourrions-nous faire & du Livre & de l'Auteur ?

VIE de l'Infant Dom Henri de Portugal, Auteur des premières découvertes qui ont ouvert aux Européens la route des Indes; Ouvrage traduit du Portugais par M. l'Abbé *de Cournand*. A Lisbonne; & se trouve à Paris, chez Laporte, Lib., rue des Noyers. 1781. Deux petits volumes *in* 12. L'un de 156 pages, & les Préliminaires 100; l'autre de 260.

LA gloire de Dom Henri de Portugal, Prince si digne de régner & qui ne régna jamais, est d'avoir imaginé un moyen nouveau de s'illustrer, & un moyen utile à sa Patrie, autant que la guerre, seule source de gloire connue jusqu'à lui, est funeste au genre-humain. Il eut le génie & le goût des découvertes, & il les fit dans un esprit de commerce & non dans un esprit de conquête; il

eut à vaincre les préjugés de sa nation, ceux des Navigateurs même, & il en triompha. Par la découverte de quatre cent lieues de côtes dans la partie occidentale de l'Afrique, & par celle de l'isle Madère, des Canaries & des isles du Cap-Verd, il prépara la découverte du Cap de Bonne-Espérance, & d'une Route par mer aux Indes Orientales; par la découverte des Isles Açores, il prépara celle de l'Amérique. Un Oratorien Portugais, nommé le Père Freire, a écrit sa Vie, qui est estimée en Portugal, mais qui le sera beaucoup moins en France que le Discours Préliminaire, où il y a & de l'éloquence & des vues. Ce Discours est de M. l'Abbé de Cournand, Auteur du Poëme *des Styles*, dont nous venons de parler, & très-bon Ecrivain en prose & en vers. Quant à l'Histoire, on doit savoir gré à cet Ecrivain d'avoir consacré à la traduction d'un livre simplement utile, des talens qu'il eût pu

employer d'une manière plus brillante, en ne s'assujettissant point aux idées d'autrui. Dans son Discours plus encore que dans cette Histoire, il fait aimer & estimer le Prince Henri, quoiqu'il ne dissimule pas ses fautes; car ce Prince, comme tout inventeur, ne perfectionna point assez son invention, & M. l'Abbé de Cournand observe très-bien que les Portugais auroient dû former dans le continent de l'Afrique ou dans quelqu'une des isles adjacentes, un établissement qui pût servir de point d'appui à leurs découvertes, & abréger la longueur de leurs entreprises navales. « Comment, dit M. l'Abbé de Cournand, ne vint-il pas dans la pensée du Prince Henri de choisir un bon port dans un lieu où l'air fût sain, d'y construire des fortifications suffisantes, de l'approvisionner des choses nécessaires aux armemens, afin que les Navigateurs ne fussent pas sans cesse obligés de

» perdre un tems infini dans leurs
» voyages des ports du Royaume
» sur la côte d'Afrique? N'attribuons
» point à une autre cause la lenteur
» des découvertes dans ces parages.
» Chaque vaisseau qui partoit du
» port de Lagos, où se faisoient
» presque tous les armemens, s'esti-
» moit fort heureux, quand il étoit
» parvenu à pousser les découvertes
» quelques lieues plus loin. Un grand
» nombre étoient forcés de repren-
» dre la route de Portugal faute de
» vivres; au lieu que si on avoit eu
» quelque établissement au Cap-
» Verd ou au-delà, les Navigateurs
» destinés aux découvertes, les au-
» roient poursuivies avec bien plus
» de succès, & l'Infant auroit eu
» la satisfaction, avant de mourir,
» de leur voir doubler le Cap le plus
» méridional de l'Afrique, qui leur
» auroit ouvert la route des Indes. »

FABLIAUX ou Contes du douzième & du treizième siècles. Fables &

Roman du treizième, traduits ou extraits d'après plusieurs Manuscrits du tems; avec des Notes historiques & critiques, & les Imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours. Par M. *Legrand*.

Sit apud te honor Antiquitati, & Fabulis quoque. Plin. Epist.

A Paris, chez Eugène Onfroy, Libraire, quai des Augustins. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. 5 vol. Petit *in*-12 d'environ 4 à 500 pages chacun. Nouvelle Edition, augmentée d'une Dissertation sur les Troubadours. Prix, 9 liv. broché, 12 liv. relié.

En faveur de ceux qui ont la première Edition, on a tiré des Exemplaires *in* 8°. de la Dissertation sur les Troubadours, & le prix de cette Dissertation ainsi imprimée à part est de 1 liv. 4 s

On avertit, que si quelqu'u

préféroit la 1.re Edition *in*-8°. il en reste encore quelques Exemplaires, dont le prix, en y comprenant la Dissertation, est de 17 liv. 4 s.

CETTE nouvelle Edition d'un Ouvrage considérable, prouve ce que nous avons dit de son succès dans notre Journal de Juillet 1781. Celle-ci ne diffère d'ailleurs de la première que par le format & parce qu'elle contient de plus des *Observations sur les Troubadours*, lesquelles se trouvent à la tête du second volume. L'Auteur, en faisant imprimer à part ces Observations en faveur de ceux qui ont la première Edition, a fait une chose d'un très-bon exemple & a donné une forte leçon à de grands Ecrivains qui n'en ont pas usé si bien envers le Public. Les Observations sur les Troubadours peuvent donner à penser, & paroissent exiger une réplique de la part du P. Papon, que la qualité

d'Historien de Provence annonce comme le Défenseur naturel des Troubadours. M. Legrand fait un argument qui est au moins spécieux & auquel il faut répondre par des faits. « Je vous vante, dit-il en substance, » les Fabliaux des Auteurs septentrionaux de la France ; je vous les » donne ces Fabliaux, & vous ne » pouvez nier qu'ils n'ayent de l'a» grément. Vous me vantez les Poé» sies des Troubadours ; faites-les » moi goûter. Un homme d'esprit » & de goût a déjà échoué dans ce » projet, ou plutôt il a reconnu que » la chose n'est pas facile. » La Littérature ne peut que gagner à l'éclaircissement de cette question. Mais il étoit très-inutile de créer l'expression d'Auteurs *Provençals* pour désigner les Troubadours, c'est-à-dire les Poëtes d'au-delà de la Loire & les distinguer des Provençaux habitans de la Provence proprement dite ; l'Auteur, qui a fait une note pour justifier l'emploi de ce mot

nouveau, pouvoit en faire une encore plus courte pour annoncer que quand on parle des Poëtes *Provençaux* ce mot a une signification plus étendue que celle des habitans de la Province nommée aujourd'hui *Provence*, & qu'il designe les Poëtes des Provinces méridionales de la France. L'innovation que l'Auteur a imaginée & qui rappelle la scène de la Rissole dans le *Mercure Galant*, ne nous paroît pas digne du goût qu'il montre dans le reste de son Ouvrage. M. Legrand sait bien qu'il n'est jamais permis d'avoir recours au barbarisme pour distinguer des objets, quand deux mots d'explication peuvent faire le même effet.

TRADUCTION des Odes d'Horace; avec des Observations critiques & Poésies lyriques; suivies d'un Discours sur l'Ode, & de quelques autres Pièces de prose. Par M. *Reganhac*.

Le seul Horace en tous genres excelle.
J. B. ROUSSEAU.

A Paris, de l'Imprimerie de Valade; & se trouve chez Laporte, Libraire, rue des Noyers. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in* 12; l'un de 354 pages & les Préliminaires 24; l'autre de 312 & les Préliminaires 12.

LES Odes d'Horace mille fois interprétées, dit M. de Reganhac, n'ont pas encore été traduites en notre langue; « il seroit oiseux de parler » de Martignac & de Tarteron; mais » le sçavant Dacier n'a fait que co- » pier, d'une main tremblante, les » contours & les traits hardis ou » gracieux de l'original; Sanadon » est un paraphreste lourd, téméraire » & infidèle; & M. Batteux, après » avoir long-tems analysé la phrase » françoise, n'a réussi, en comptant » des mots & calculant des syllabes, » qu'à défigurer, par un style froid,

» sec & dur, les Poésies les plus
» moëlleuses & les plus attachantes,
» parce qu'il étoit dépourvu de cet
» organe privilégié qui est le vrai
» juge de l'harmonie. »

Après des jugemens si sévères, il faut réussir, & c'est ce que M. de Reganhac nous paroît avoir fait; sa traduction est en général élégante & fidèle, mais elle laisse encore quelque chose à desirer. Après avoir traduit en prose toutes les Odes d'Horace, l'Auteur en a traduit quelques-unes en vers, & peut-être n'eût-il pas mal fait de les traduire toutes ainsi; car ses traductions ne sont pas moins fidèles en vers qu'en prose, & elles ressemblent plus à l'original. Prenons, par exemple, la première strophe de cette fameuse Ode d'Horace: *Donec gratus eram tibi*, *&c.* qui a tant été traduite & en vers.

« Lorsque tu me chérissois, &
» qu'un rival préféré ne m'enle-
» voit point tes faveurs, je m'esti-

» mois plus heureux que le Roi de
» Perse. »

Lorsque tu me chérissois est un peu sec & n'est peut-être pas le mot propre ; on peut chérir sans aimer comme Amante. L'expression d'Horace répond à ces deux-ci : « lorsque » j'étois agréable à tes yeux & cher à » ton cœur : « je m'estimois plus » heureux ; » ce n'est pas : *je m'estimois*, c'est : *j'étois*.

Persarum vigui rege beatior.

Nous trouvons la traduction en vers plus exacte.

Tandis qu'à mon amour je te vis favorable,
Avant que la beauté d'un rival plus heureux
De ton volage cœur m'eût dérobé les feux,
Au sort des plus grands Rois le mien fut préférable.

Dans la traduction en vers de la 3.e Ode du Livre 1.er *Sic te Diva*

potens Cypri, &c. M. de Reganhac appelle Virgile.

D'Enée & de Turnus le Chantre harmonieux.

Il l'appelle ensuite *le Rival d'Homère ;* Horace l'appelle simplement par son nom *Virgile*, & n'indique l'Enéïde ni dans cette Ode ni ailleurs. En effet, n'y auroit-il pas là un peu d'anachronisme ? Il paroît qu'à l'exception d'Auguste & d'Octavie, à qui Virgile, dit-on, avoit lu le second, le quatrième & le sixième Livre de l'Enéïde, personne n'a connu ce Poëme qu'après la mort de Virgile, qui même l'avoit condamné au feu par son testament :

Jusserat hæc rapidis aboleri carmina flammis, &c.

Il est à remarquer qu'Horace, qui dans ses Œuvres parle si souvent ou à Virgile ou de Virgile ; ne le

représente jamais comme Poëte Epique; c'est à Varius seul qu'il accorde cette gloire,

Forte epos acer,
Ut nemo, Varius ducit.

Virgile n'est pour lui qu'un charmant Poëte Rural;

Molle atque facetum
Virgilio annuerunt gaudentes rure camenæ.

Dans les regrets qu'il lui adresse sur la mort de Quintilius, il le compare à Orphée, peut-être à cause du quatrième Livre des Géorgiques:

Quòd si Threïcio blandiùs Orpheo,
Auditam moderere Arboribus fidem.

mais on ne trouvera rien qui fasse allusion à l'Enéide. On croit cependant qu'il a survécu Virgile d'environ douze ans; par conséquent il a pu connoître l'Enéide; mais peut-être ses Œuvres étoient elles faites alors, & n'ont-elles pas été corrigées depuis.

Nous

Nous sommes bien fâchés de ne pouvoir nous livrer davantage à l'examen de celles de M. de Reganhac; elles ne se bornent pas aux traductions d'Horace; le second volume contient encore plusieurs autres Ouvrages de lui en vers & en prose, qui tous ont du mérite & annoncent un Littérateur distingué.

TRAITÉ *complet, théorique & pratique de l'Education des Abeilles;* avec la manière de les élever, de les multiplier & d'en tirer un profit considérable; précédé du Poëme Italien de Jean Rucellaï, imité de Virgile, sur ces mêmes Insectes, traduites en françois, avec des Notes. Par M. *Pingeron.* A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins. 1781. *in*-12. 360 pag. & les Préliminaires 24. Prix, 2 liv. 10 s. broché.

JEAN RUCELLAÏ, Gentilhom-

me Florentin, composa son Poëme sur les Abeilles en 1524, sous le Pontificat de Clément VII. L'Abbé Rucellaï, qu'on voit environ un siècle après, attaché à Marie de Médicis & mêlé dans les intrigues du Règne de Louis XIII & du Ministère du Cardinal de Richelieu, étoit vraisemblablement de la même famille. Jean Rucellaï dédia son Poëme au célèbre Trissin, Auteur du Poëme de l'*Italia liberata*. On avertit ici dans une note, que c'est mal-à-propos qu'on donne au Trissin dans quelques Ouvrages modernes, le titre d'Archevêque. Le Lecteur peut juger à-la-fois & du mérite du Poëme & de celui de la Traduction. L'original & la copie sont ici mis à côté l'un de l'autre comme ils devroient l'être dans toute Traduction, & comme ils le sont ordinairement quand le Traducteur n'a pas trop à craindre la comparaison.

Mais comme les préceptes répandus dans le Poëme de Rucellaï sont insuffisans, aussi-bien que ceux d

Virgile pour ceux qui voudroient tirer quelque avantage de l'éducation des Abeilles, on a joint au Poëme un Traité complet & vraiment utile sur cette matière, & on donne avis que le Libraire Lamy, distributeur de cet Ouvrage, vend aussi tous les différens Ouvrages, anciens & nouveaux, composés sur les Abeilles, & de plus, un *Traité sur l'éducation des Animaux qui servent d'amusement à l'homme.*

HISTOIRE de la dernière Révolution de Suède; précédée d'une Analyse de l'histoire de ce pays, pour développer les vraies causes de cet évènement. Par *Jacques le Scène Desmaisons.*

Cogitemus, si majus Principibus præstent obsequium, qui servitute civium, quàm qui libertate lætantur.
PLIN.

A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Moutard, Impri-

meur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 1781. *in*-12. 357 pages, & les Prélimin. 12.

L'AUTEUR remonte peut-être un peu trop haut; son Ouvrage d'ailleurs manque un peu de méthode & de proportion entre ce qui forme le fond du sujet, & ce qui n'est que préliminaires; mais la Révolution qu'il décrit est importante, & le contraste du despotisme de Charles XI & de Charles XII, avec la dégradation entière de l'autorité royale sous leurs successeurs, & de cette dégradation avec le rétablissement plein, entier & subit de l'autorité absolue sous un Roi qui n'en use que pour le bonheur du peuple, ce contraste forme un tableau intéressant & digne de l'attention des Philosophes. Rien de si rapide que cette révolution. « Le Roi, qui le matin » s'étoit levé le Souverain le plus

» limité de l'Europe, se rendit, dans
» l'espace de deux heures, aussi ab-
» solu que le Roi de Prusse à Berlin,
» ou le Grand-Seigneur à Constan-
» tinople. » Ce fut le 17 Août 1771, six mois après son avénement, trois mois après son arrivée de Paris à Stockolm, que Gustave III, aujourd'hui régnant, âgé alors d'environ vingt-cinq ans, consomma ce grand ouvrage.

ESSAIS de Sermons prêchés à l'Hôtel-Dieu de Paris. Par M. *M* ***, Docteur en Théologie de Paris, C. R. & B. de S. V. A Paris, chez Charles Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, vis-à-vis le Séminaire S. Nicolas du Chardonnet, au Soleil-Levant. 1781. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 148 pages, & les Préliminaires 6. Prix, 1 liv. 4 sols.

L'ORATEUR paroît desirer que

les trois Sermons de Profession
de Probation, contenus dans ce
cueil, soient plutôt considérés c
me des monumens de zèle & de
rité que comme des morceaux
loquence; il sera trop heure
dit-il, si ces Sermons, consa
aux Hospitalières, éclairent les
vices sur l'étendue des devoirs qu'
veulent s'imposer, & raniment
charité, le zèle & le courage
celles qui sont déjà liées par
vœux; s'ils peuvent inspirer m
aux gens du monde les sentimen
respect dûs aux Religieuses ho
talières, ces héroïnes de la « R
» gion, ces bienfaitrices de l'
» manité. » On peut l'assurer q
produisent pleinement cet effet
qu'ils ont d'ailleurs des mouven
pleins d'onction & de beaux t
d'éloquence. Dans le 1.er Sern
l'énumération des fausses vocati
des peintures de la vie Monasti
exagérées soit en bien, soit en
effrayantes ou trop attirantes,

paroît un morceau qui ne dépareroit aucun Discours. L'Auteur a aussi des négligences ; il manque quelquefois l'idée & l'expression propres. Par exemple, après avoir peint avec assez de force, sans cependant approcher du morceau de M. l'Abbé Poulle cité plus haut, l'état affreux des malades & des mourans entassés dans un même lit, il apostrophe ainsi les Riches & les Gens du Monde :

« Hommes sensuels & indifférens » à tous autres qu'à vous-mêmes ; » vous fuiriez loin de ces cadavres » vivans ; votre odorat, récréé tous » les jours par les plus suaves odeurs, » ne seroit *pas assez agréablement* » *affecté* par les fétides exhalaisons » qui émaneroient de ces corps. » Il ne s'agit pas d'être *agréablement affecté ;* personne ne peut l'être par des *exhalaisons fétides ;* il faut sans doute faire rougir des Chrétiens de leur sensualité, de leur mollesse, surtout de leur coupable indiffé-

rence pour les maux de leurs frères, mais il faut toujours de la convenance & de la propriété dans l'expression.

[*Extraits de M. Gaillard.*]

TEORIA e Pratica delle resistenze de' solidi ne' loro attriti, &c. dall' Abate Leonardo Ximenès, Matematico di S. A. R. il Gran Duca di Toscana, Socio dell' Accademia di Pietroburgo. In Firenze. 1782. *in* 4°.

NOUS avons parlé dernièrement d'un Ouvrage important de M. l'Abbé Ximenès sur les mouvemens des fluides; celui-ci traite du mouvemens des solides, considéré du côté des frottemens qui nuisent toujours à tous les mouvemens & à toutes les théories. Cette matière est donc importante pour l'Architecture civile, navale & militaire, & c'est ce qui a déterminé cet habile Ingénieur à s'en occuper.

. Amontons, dès l'année 1699, entreprit de ramener à quelque régularité ces sortes de résistances dont les Mécaniciens ne tenoient pas compte, ou qu'ils évaluoient au hazard sans aucune règle. Cet Académicien ayant fait alors quelques expériences, il crut pouvoir en déduire les loix fondamentales suivantes. En traînant un solide sur un autre dans un plan horizontal, la résistance au commencement du mouvement équivaut à un tiers du poids comprimant; ensorte que, plaçant sur le plan un solide du poids de 300 livres, il faut pour le mouvoir une puissance motrice de 100 liv: cela a lieu quelle que soit la matière de ce solide, du bois, du marbre, du métal, & quelle que soit l'étendue de la surface frottante, du moins à peu de chose près. Ainsi, plus on augmentoit les poids, plus la résistance augmentoit, & cela dans le même rapport suivant Amontons; & lorsqu'on aug-

mentoit la viteſſe par le moyen du levier, on n'y trouvoit d'autre différence que celle de la loi ordinaire des viteſſes en raiſon réciproque des bras du levier; tout cela ſe voit dans le volume de l'Académie pour 1699. Cette loi d'Amontons étoit ſi ſimple & ſi commode, qu'elle fut adoptée par tous les Mécaniciens. Belidor, dans ſon *Architecture hydraulique*, n'y ajouta proprement rien que des méthodes pour appliquer la même loi aux machines ſimples ou compoſées. Sturmius, Camus, & pluſieurs autres, ont ſuivi ſon exemple; cependant Muſſchenbroek ayant fait quelques expériences, éleva des doutes ſur la loi de la réſiſtance proportionnelle au poids; & dans le premier volume de ſa Phyſique, on voit des cas où la réſiſtance eſt plus petite que le tiers; mais il y a des Auteurs qui ont cru, qu'ayant opéré ſur des poids trop petits on ne pouvoit pas compter ſur la différence qu'il avoit obſervée.

En effet, Musschenbroek ayant commencé par des poids de 4 onces jusqu'à 18, trouvoit des résistances de 6 à 13 dragmes, & il n'a pas employé des poids plus grands que 10 livres; ainsi il ne pouvoit pas espérer de trouver des résultats qui fussent applicables aux machines où l'on a des poids de plusieurs milliers. Dans cette circonstance l'Académie des Sciences de Paris proposa pour sujet du Prix de 1779, la théorie des frottemens & des résistances des cordes par de nouvelles expériences. Les Pièces qu'elle reçut ne parurent pas satisfaisantes, & le Prix fut doublé pour 1781; l'Académie ne fut pas encore pleinement satisfaite des Mémoires qu'elle reçut pour cette année-là; cependant elle partagea le Prix entre les trois qui parurent les meilleurs.

Le P. Ximenès a entrepris d'éclaircir cette matière; il a fait des expériences en grand pendant deux années, & l'on en trouve le résultat

dans son Ouvrage, qui est divisé en trois Livres. Dans le premier, il décrit la machine avec laquelle il a fait ses expériences; elle étoit construite de manière à pouvoir supporter un poids de cinq milliers. Le détail de ces expériences est partagé en cinq espèces qu'il discute séparément. On y trouve une démonstration complette de l'insuffisance de la loi d'Amontons; on y voit que dans les poids peu considérables les résistances ne s'éloignent pas sensiblement d'être le tiers des pressions; mais qu'avec des poids plus considérables les résistances sont souvent beaucoup moindres; on en voit même dans les tables de ses expériences ou elle ne va qu'à un dixième, du moins dans les cas les plus favorables. L'Auteur a trouvé aussi que la résistance n'est point proportionnelle au poids, mais qu'elle est plus petite à proportion quand les poids sont très-gros. Par exemple, supposant les poids représentés toujours

par le nombre de dix mille, avec la charge de cinq cens livres on a une résistance de 1342 des mêmes parties, & avec une charge de 5000 on ne trouve que 1077, comme on le voit dans une des tables. On voit dans une autre, où les poids sont plus petits que les résistances, vont de 1993 à 1320; ensorte que dans de petits poids la résistance va jusqu'à $\frac{20}{100}$, tandis qu'avec de gros poids elle diminue jusqu'à $\frac{13}{100}$; personne n'auroit cru jusqu'à présent que ces résistances diminuassent ainsi de deux cinquièmes.

Les expériences du P. Ximenès lui ont aussi prouvé la fausseté de la règle ancienne relativement aux surfaces des différentes espèces; car, en comparant la première de ses tables avec la dernière, on voit que les résistances ont été réduites à $\frac{13}{100}$ ou à $\frac{10}{100}$, par la différence grandeur des roulettes de bronze ou d'acier.

Tel est le premier pas important que l'Auteur a fait dans cette théo-

rie, en démontrant l'inſuffiſance de
la règle ordinaire dans les grandes
opérations de la mécanique; mais
il a cherché quelle eſt la loi de la
diminution des réſiſtances quand on
l'échelle de ces réſiſtances ne peut
augmente les poids. Il fait voir que
pas être exprimée par une figure
triangulaire. Il montre combien l'ex-
périence s'écarteroit des calculs dans
cette hypothèſe; mais après diffé-
rentes tentatives il trouve qu'elles
ſont fort bien repréſentées par une
hyperbole entre les aſymptotes, en-
ſorte que les réſiſtances vont en di-
minuant à l'infini à meſure que les
preſſions augmentent. Il réſout en-
ſuite différens problêmes par le
moyen de cette hypothèſe, comme
de trouver en différens cas la puiſ-
ſance de l'hyperbole & la diſtance
de ſon centre, pour aſſigner à un
poids donné la réſiſtance qui lui
convient. On voit dans pluſieurs ta-
bles la comparaiſon des expériences
avec le calcul tiré de cette hypo-

thèse; les différences sont quelquefois positives & quelquefois négatives, & toujours d'une quantité négligeable; enfin l'Auteur en déduit une table générale des résistances en commençant par une pression de 10000.

Le P. Ximenès a joint à cette table des réflexions propres à la faire servir dans les arts mécaniques & à faire comprendre qu'il y a des cas où l'on peut rendre la résistance incomparablement plus petite & la réduire à quelques centièmes de la pression.

Comme l'Académie des Sciences avoit demandé que les loix déduites de l'expérience fussent appliquées aux machines simples, l'Auteur s'est occupé de cette application; il observe que l'on doit distinguer avec soin, dans le calcul des résistances, le cas où la puissance motrice qui doit vaincre la résistance, contribue elle-même à l'augmenter; ce qui n'arrive point dans le cas où il ne

s'agit que de faire glisser un solide sur un plan horizontal ; car alors la puissance étant tout à-fait séparée du plan, elle n'en augmente point le frottement ; au contraire, s'il s'agit d'élever un poids par le moyen d'une poulie, la puissance doit surmonter non-seulement la pesanteur du corps, mais encore le frottement que la puissance produit sur la poulie. Cette résistance exige une seconde force ; la seconde en exige une troisième, & ainsi à l'infini.

Plusieurs Auteurs avoient confondu ces deux cas, se contentant d'augmenter toujours d'un tiers le poids qu'il s'agissoit de vaincre, suivant la règle d'Amontons. Mais le P. Ximenes examine séparément ces différens cas. Le plus simple est celui d'un poids qui frotte horizontalement ; mais si la direction de la puissance n'est pas horizontale & qu'elle soit élevée ou abaissée, il en résulte des théorêmes assez singuliers. La résistance peut devenir énor-

me si la direction est au-dessous de l'horizontale ; si elle est au-dessus, la résistance diminue jusqu'à un certain point qui est le *minimum*. En augmentant cet angle, la résistance augmente & se trouve de nouveau égale à la résistance qui avoit lieu dans la direction horizontale. Enfin si l'on augmente l'angle de plus en plus, la résistance continue de s'accroître.

Les solutions de tous ces problêmes sont réduites aux formules les plus simples, surtout celui du *minimum*. En supposant que le poids soit à la résistance comme 4 est à 1, l'angle de la plus petite résistance est d'environ 14°; ensorte que si l'on veut employer une puissance à tirer un poids horizontalement, on aura le plus grand avantage possible en élevant de 14° la direction de la puissance; & en l'élevant de 28°, elle a le même avantage que quand elle tiroit horizontalement.

Ces théorêmes, qui sont nou-

veaux, auront certainement des applications utiles dans la mécanique; où l'on faisoit peu d'attention à la direction des puissances, surtout dans le tirage des bateaux. L'Auteur a réuni dans une table les effets des différentes directions calculées de 5 en 5 d au-dessous de l'horizon, pour qu'on puisse avoir d'un coup-d'œil la quantité de résistance dans les différens cas.

Mais parce que la première espèce de résistance peut être diminuée par le moyen des roues appliquées à une voiture, l'Auteur examine encore ce cas-là; il cherche ce qui doit arriver lorsque la voiture est tirée sur un plan horizontal, mais par une puissance dont la direction est oblique, & il résout le problême eu égard à la facilité que donnent les roues, laquelle est d'autant plus grande que l'essieu est plus petit par rapport à la roue.

Le plan incliné est une des machines simples les plus usitées; aussi

l'Auteur s'occupe du calcul des réſiſtances qu'on éprouve ſur un plan incliné, ſuivant que la direction de la puiſſance eſt parallèle au plan ou inclinée dans les deux ſens, ſoit au plan ſoit à l'horizon; toutes ces ſolutions ſont appliquées à l'Architecture avec des exemples utiles dans la pratique. L'Auteur explique, par exemple, la conſtruction d'une machine, par laquelle on peut tirer du fond d'une cave un tonneau de dix milliers avec une force de 462 livres, c'eſt-à-dire par le moyen de quatre hommes d'une force médiocre. Ces machines ſont deſſinées avec ſoin dans trois planches qui accompagnent le Livre.

Pour completter l'examen des réſiſtances dans toutes les machines ſimples, ſuivant le Programme de l'Académie, le P. Ximenès examine dans ſon troiſième Livre les réſiſtances du ſecond genre, dans leſquelles la puiſſance tend à augmenter la réſiſtance. Il commence par

un lemme très-général relativement à la série des termes qui doivent exprimer cette résistance, & dont il donne la somme; il propose ensuite d'élever un poids de 5000 livres, auquel répond dans la table générale une puissance de 252 livres, tandis que, suivant les règles d'Amontons, il en auroit fallu 415. Cette comparaison fait voir l'avantage considérable que les nouvelles expériences procurent à la mécanique en diminuant les puissances de moitié & quelquefois davantage.

Il trouve la même diminution dans le cas d'un cylindre horizontal, d'une matière pesante qu'il s'agit de faire tourner sur deux parties concaves au moyen d'un poids & d'une corde roulée sur le cylindre, & dans le cas d'un levier dont les deux bras sont chargés par des poids qui sont en raison inverse des bras du levier; enfin il examine la résistance du treuil *axis in peritrochio*, de même que le coin & la vis sans fin. On y voit

que, par le moyen d'une vis dont les filets seroient inclinés de 7 à 8°, il suffit que la puissance soit un quart de la résistance, tandis que, suivant l'hypothèse ancienne, le frottement seul pourroit opposer une résistance plus grande que le poids qu'on éleveroit sans le secours de la vis.

Parmi les machines composées, l'Auteur choisit les mouffles, composées de plusieurs poulies; on sait que s'il y en a seulement deux, la puissance est le quart du poids en faisant abstraction des résistances; mais comme il y a alors quatre cordes, la résistance produite par leur roideur diminue beaucoup l'avantage de la machine. L'Auteur explique cette résistance par une suite de termes algébriques; il trouve que, pour élever un poids de 13600 livres pour lequel il suffiroit d'une puissance de 3400, les résistances augmenteroient de 2200, suivant l'hypothèse de la table gé-

nérale de cet Ouvrage ; dans l'hypothèse d'Amontons la résistance seroit de 3650, c'est-à-dire plus grande que la puissance qui devoit suffire pour élever le poids ; mais en partant des expériences & des tables particulières du P. Ximenès pour les moufles, on trouve que la résistance n'est que de 578 livres, ou environ la septième partie de celle que donne l'hypothèse d'Amontons. On voit encore dans cet exemple l'importance du travail de l'Auteur.

Il applique aussi ses recherches aux machines hydrauliques destinées aux canaux de navigation, à l'irrigation des prairies & aux usages des manufactures ; enfin à une machine qui renferme tout à-la-fois les frottemens de la vis, du treuil & du plan incliné, machine destinée à résister à la pression des eaux. Cette machine, dont on trouve la figure dans le Livre, avoit été faite par l'Auteur pour régler la chûte des eaux du lac de Bientina, qui tom-

bent dans l'Arno & que l'on voit encore près de *S. Giovanni alla vena.*

On peut juger par ce que nous venons de dire de l'utilité du Livre du P. Ximenès, qu'il auroit pu l'intituler *nouvelle Mécaniquè des Résistances.* Les grands travaux mécaniques & hydrauliques dont le. P. Ximenès a été chargé comme Ingénieur du Grand Duc de Toscane, l'avoient mis à portée de connoître les inconvéniens des machines; & ses connoissances mathématiques lui donnoient le moyen de distinguer & d'appliquer avec sagacité les résultats de ses expériences; ensorte qu'il y auroit fort peu de personnes dans l'Europe qui eussent été capables de composer un pareil Ouvrage.

Il est dédié au Grand Duc de Russie, qui, voyageant en Toscane sous le nom du Comte du Nord, avoit su distinguer le mérite de l'Au-

teur & lui avoit donné des marques de considération.

Dans une seconde Partie l'Auteur se propose de combiner les solides pour trouver les moyens de diminuer les résistances, & de chercher, par expérience celles des cordes qui formoient le dernier objet du problême proposé par l'Académie des Sciences en 1779. Un pareil travail exigeoit tant d'expériences, qu'il étoit impossible de l'exécuter dans l'espace de tems que l'Académie avoit donné pour le concours. Mais il n'en est pas moins satisfaisant pour elle d'avoir fourni l'occasion d'un Ouvrage aussi vaste & aussi important que celui du P. Ximenès.

[*Extrait de M. de la Lande.*]



SECONDE

SECONDE & troisième Parties de la Collection des Découvertes les plus nouvelles en Chimie pendant l'année 1781. Par M. *Crell*, Conseiller des Mines de Saxe.

LA seconde Partie contient les Extraits des Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris en 1776, & de celle de Copenhague en 1777, ainsi que des Observations de M. l'Abbé Rosier, & en outre l'annonce de vingt-deux Ouvrages sur la Chimie, neuf Traités, quelques Extraits de Lettres & quelques Propositions.

1.° Examen chimique de M. Weigleb sur l'acide phosphorique tiré des os, relativement à sa vitrescibilité.

M. Weigleb fait voir que l'acide ordinaire des os contient de la terre calcaire que l'on peut précipiter par de l'alkali. Il croit que cette terre calcaire est la cause de la vitrescibilité qu'on attribue à cet acide.

2.° Essais chymiques de M. Goettling, pour trouver une meilleure méthode de préparer le soufre doré d'antimoine.

M. Goettling cherche à rectifier le procédé présenté par M. Hirsching. Il observe, avec raison, qu'en suivant le moyen indiqué par M. Wiegleb on obtient très-souvent un soufre doré de couleur obscure & en petite quantité, parce qu'un feu plus ou moins fort fait évaporer plus ou moins de soufre. Il l'obtient de la plus belle espèce & en plus grande quantité, au moyen de neuf onces d'un mélange composé de deux parties de régule d'antimoine pulvérisé & de trois parties de soufre combinées avec trois parties d'alkali caustique préparé avec douze onces de potasse pure & une livre de chaux. Il exposa le tout au feu jusqu'à ce que les particules de soufre fussent dissoutes ou évaporées; il y passa l'alkali, l'étendit avec beaucoup d'eau, & il précipita le soufre avec un foible acide de vitriol.

3.° M. Stor conseille de fondre les métaux parfaits avec du sel sédatif de Homberg, jusqu'à ce que le sel se dépose sans couleur après la fonte autour de la masse métallique. Il pense que c'est une manière facile pour épurer les métaux parfaits : le sel se teint autant que le métal parfait contient quelque chose d'impur.

Le même Sçavant a aussi observé que l'alkali volatil sublimé avec des petites feuilles d'or, a reçu une couleur de poupre & tous les indices d'une substance contenant de l'or. Il en conclut que l'acide nitreux & la manganèse ne sont pas les seuls moyens que l'on puisse employer pour rendre l'acide du sel propre à dissoudre l'or.

4.° M. Heyer a fait un Mémoire sur le *Ricinus* (*Palma Christi*) & sur son huile. L'espèce ordinaire ayant des branches vertes & poudrées, fournit le plus de semence ; mais il faut qu'e le soit plantée dans un endroit toujours exposé au soleil.

L'huile que M. Heyer exprime de la coction des graines des plantes qu'il avoit élevées lui-même, (car elles étoient trop visqueuses pour qu'on pût l'exprimer à froid) ressembloit à de la graisse molle d'un jaune pâle. Elle avoit une odeur & un goût agréables, & étoit très différente de l'huile que l'on tire de l'étranger. M. Heyer présume, par cette raison, que cette dernière est exprimée avec une addition d'amandes, ou de toutes autres graines huileuses.

5.° M. Heyer obtient plus d'une demi-once d'une très-belle huile de mélisse en distillant dans de l'eau vingt-quatre livres de *monarda didyma* en fleur, & en distillant ensuite le produit avec trente-six livres de fleurs fraîches de mélisse de Turquie.

M. Heyer a vu des morceaux d'un bois de France très-résineux, qui, après avoir été exposé à peine quelques heures à l'air, & même des éclats de ce bois, qui, après avoir

été cuits, faisoient effervescence selon qu'ils étoient plus ou moins résineux. Ils se coloroient d'un verd tirant sur le bleu.

M. Dehne a obtenu avec de l'urine, du sel commun & de l'alun, ou, au lieu de ce dernier, du vitriol; il a obtenu, dis-je, du sel de Glauber & du sel ammoniac qu'il ne put jamais séparer l'un de l'autre par la simple cristallisation. Il se forme dans les salines de Brunswick beaucoup de sel de Glauber; & le sel fossile, lorsqu'il a été exposé quelque tems à l'air, donne aussi une grande quantité de sel de Glauber.

M. Dehne a fait aussi quelques remarques sur la composition du syrop de violette. Suivant M. Dehne, le vinaigre distillé dans un chapiteau d'étain, surmonté d'un réfrigérant, laisse tomber après quelque tems une chaux d'étain. Il a apperçu aussi dans du cotignac contenu dans un vase d'étain une couleur de vio-

lette & même des grains de métal. Dans un extrait de ce mêlange il a trouvé de la limaille de cuivre. Il conseille fortement de préparer des médicamens acides, & surtout ceux de cette nature, dans des vases de terre (ceux d'Angleterre sont les meilleurs) & de cuire le sirop de violette seulement au bain-marie.

6.° M. Gunther trouve trop d'acide salin dans le sel ammoniac de Brunswick. Cent livres des plus petites cornes de vaches lui ont procuré plus facilement que de l'urine six livres d'alkali. Il trouva dans une livre d'huile de vitriol angloise *quatre onces* d'une vraie chaux de plomb [1].

[1] Il est certain que l'acide vitriolique qu'on prépare maintenant en grand & à très-bon marché, est extrêmement impur, non-seulement par la quantité énorme de chaux de plomb & d'acide nitreux dont il est mêlé, mais encore par plusieurs autres matières hétérogènes. Ce doit être un in-

La troisième Partie contient des Extraits des Tomes 36 & 37 de l'Académie Royale de Suède, ainsi que l'annonce de huit Ouvrages sur

convénient très-grand, même pour les manufactures à l'usage desquelles cet acide vitriolique est destiné.

Ce qu'il y a de très-fâcheux pour la Chimie, c'est que depuis que les acides vitrioliques fabriqués en grand & très-impurs se sont introduits dans le commerce, on ne trouve plus, ou du moins on n'est point sûr de trouver de cet acide préparé par l'ancienne méthode de la distillation du vitriol martial, que les Chimistes pouvoient facilement, par une seule rectification, amener au degré de pureté absolument nécessaire pour l'exactitude des opérations, & qu'il est fort à desirer qu'ils puissent trouver dans quelque bonne maison de commerce de l'huile de vitriol bien sûre préparée par l'ancienne méthode, sauf à la payer beaucoup plus cher que celle qui semble l'avoir fait entièrement négliger.

la Chimie, dix Traités & une Dissertation du Professeur Gmelin sur les argiles & particuliérement sur les argiles d'Usach dans le Duché de Wurtemberg.

M. Gunther a obtenu d'une livre d'urine réduite, d'où il ne pouvoit plus se former aucun sel, après avoir versé peu-à-peu dans une cornue, douze onces d'huile de vitriol ; & après s'être servi d'un récipient rempli d'alkali & avoir distillé à un feu gradué, il obtint, dis-je, par la rectification, environ trois onces de naphte. M. Prasenstein confirme cette expérience.

M. Crell, Conseiller des Mines, donne une description de quelques géodes dans lesquelles il se trouve quelquefois de l'albâtre calcaire. Le vrai albâtre calcaire ne lui a donné dans une distillation où la cornue étoit rouge aucune vapeur ni aucune trace de produits fusibles. Les morceaux étoient fondus ensemble & séparés du verre, & n'avoient d'ailleurs éprouvé aucun changement.

M. Bucholz confirme la propriété qu'a l'acide du ſpath fuſible de ronger le verre, mais il nie que de fortes bouteilles de bon verre ſoient rongées auſſi promptement par cet acide que l'avance M. Prieſtley. Il obtient de la matière ſèche & fumante qui ſe ſublime, en y ajoutant de l'acide de ſpath fuſible, & qui, en verſant deſſus de l'eſprit-de-vin, acquiert une fluidité ſemblable à celle de l'eſprit-de-ſel adouci. (Il trouve en général beaucoup de rapport entre cet acide & l'acide de ſpath fuſible) Ce nouveau fluide ayant été mêlé avec de l'eau reſta clair pendant quelques inſtans, ſe troubla bientôt & ſe figea comme une gelée.

M. de Lichteinſtein a fait pluſieurs eſſais qui prouvent que le froid contribue beaucoup plus à la formation des criſtaux de ſel que le voiſinage des ſels de même eſpèce; & que le voiſinage des ſels d'une autre eſpèce ne met point d'obſta-

cles à cette formation, ainsi que l'avoit cru M. Baumé.

M. Crell, Conseiller des Mines, a fait une très-bonne analyse du ris. Outre l'huile à brûler & une substance laiteuse qui se mêla avec de l'eau, il a obtenu un acide qui, suivant le procédé de Westendor pour le vinaigre, se concentre, fume & a un goût plus fort que le vinaigre, quoiqu'il lui ressemble d'ailleurs beaucoup. Il forme une espèce de naphte dans l'esprit-de-vin. Le charbon se réduisit difficilement en cendres, mais les cendres se fondirent aisément en verre.

M. Heyer rapporte une expérience qui prouve qu'on obtient avec des graines de *Ricinus* une huile plus fine & en plus grande quantité en les pelant qu'en les laissant intactes.

M. Hasse fait voir qu'une terre qu'on lui a envoyée de Suisse sous le nom de magnesie, n'est qu'une terre calcaire contenant environ un sixième de terre gypseuse.

M. Bindheim a précipité du cuivre provenant d'huile verte de cajeput au moyen du fer & du zinc, & il a trouvé qu'une dissolution d'acide de tartre dans de l'eau étoit la meilleure méthode pour en purifier cette huile. Il présume que les parties de cuivre que cette huile contient proviennent des ustensiles de cuivre dont on se sert pour distiller, ou des vases de cuivre dans lesquels on envoye cette huile. La dernière conjecture est aussi confirmée par un Anonyme dans le dixième Mémoire. Le cuivre, assure-t-il, lui donne une couleur bleue verdâtre, & le suc de mille-feuille qu'on y avoit mêlé, une couleur foncée & trouble.

M. Forster rend compte d'un métal composé qui est plus dur que le fer & avec lequel sont faits actuellement tous les clous dont on se sert dans la Marine angloise. C'est une nouvelle invention de M. Bolton.

M. Weigel a vu la chaux d'étain,

qui se précipite d'elle-même dans de l'eau-forte, devenir, après s'être séchée, demi-transparente comme de la corne & se fondre en mille petits morceaux.

M. Bucholz a obtenu une naphte de fourmis d'une très-singulière odeur.

M. Krazenstein conseille de chercher la différence des naphtes sur l'esprit-de vin, en les brûlant, & il fait espérer un eudiomètre pour lequel on n'aura pas besoin d'eau.

M. Dehne conseille de procéder pour la composition de plusieurs syrops, de la même manière que pour la gelée de groseille qui ne se conserve cependant pas aussi long-tems qu'un bon syrop.

M. Sage a publié la manière de rendre le zinc ductile; ce qu'il opère par la pression graduée du laminoir [1].

[1] L'opération du laminoir n'ajoute probablement rien à la demi-ductilité qui

M. Gr. de Sickingen a fait des découvertes intéressantes sur la platine [1]

est naturelle au zinc lorsqu'il est bien pur; mais il est vrai qu'à l'aide de la pression de cette machine, M. Sage a très-bien démontré; qu'on pouvoit tirer parti beaucoup mieux que par tout autre moyen de la ductilité de cette matière métallique & l'étendre en lames très minces & très flexibles, propriété remarquable, & dont il est possible qu'on fasse par la suite des applications utiles dans les arts.

[1] Nous avons été témoins de la plupart des belles expériences de ce Sçavant sur la platine; elles sont des plus intéressantes, & il est fort à desirer que M. le Comte de Sinkingen en publie incessamment tous les détails.

[*Extrait communiqué, & revu par M. Macquer.*]



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

JOURNAL of a Voyage in 1775 to explore the coast of America northward of California, by the second Pilot of the fleet Don Francisco Antonio Maurelle, in the king's schooner called the sonora and Commanded by Don Juan Francisco dela Bodega. 67 pages *in*-4°. avec une Carte.

Ce Voyage très-curieux contient une description de la Côte d'Amérique sur la mer du Sud, depuis le Cap San Lucas, à 23° de latitude, jusqu'au Cap de S. Elias qui est à 59 $\frac{1}{2}$.

Cette Côte contient de très bons ports que la jalousie des Espagnols déroboit à toutes les nations com-

nerçantes ; c'eſt pour cela qu'un Amateur de l'Humanité a cru pouvoir profiter de l'occaſion qu'il a eu d'être inſtruit des détails de ce Voyage pour les communiquer à tout le monde.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE.

L'Académie Royale des Sciences de Danemarck a propoſé pour ſujet du Prix de 1783, la conſtruction d'un hygromètre plus exact que ceux que l'on connoit.

Elle avoit propoſé en 1780 pour le Prix de 1782, de rechercher la véritable durée de l'année ſolaire ; elle a adjugé le Prix à M. de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, qui a prouvé que, par des obſervations récentes, cette durée eſt de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 48 ſecondes, & que les plus anciennes obſervations donnent le même réſultat.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, année 1779; avec l'histoire pour la même année. A Berlin, imprimé chez George Jacques Decker, Imprimeur du Roi. 534 pages de Mémoires & 60 pages d'histoire.

Ce volume contient différens Mémoires de Chimie, par M. Margraf & par M. Achard; des Mémoires d'Analyse, par M. de la Grange; des Mémoires d'Astronomie, par MM. Lambert & Bernoulli; des Mémoires de Métaphysique, par MM. Beguelin, Merian, de Beausobre & Castillon.

On y trouve une Dissertation de M. de Hertzberg, tendant à expliquer les causes de la supériorité des Germains sur les Romains, & à prouver que le nord de la Germanie ou Teutonie, entre le Rhin & la

Viſtule, & principalement l'Etat du Roi de Pruſſe, eſt la patrie originaire de ces nations héroïques, qui, dans la fameuſe émigration des peuples, ont détruit l'Empire Romain, & qui ont fondé & peuplé les principales Monarchies de l'Europe.

Dans l'hiſtoire de l'Académie on trouve des Lettres de M. de Villoiſon à MM. Caſtillon & Formey, écrites de Veniſe, ſur les excellens Manuſcrits grecs de la Bibliothèque de S. Marc, qui ont attiré M. de Villoiſon à Veniſe.

Le plus important des Manuſcrits qu'il y a découverts, & qu'il s'occupoit à copier en 1779, eſt une Iliade du 10.ᵉ ſiècle ſur velin très-grand *in-folio*, chargé de notes & de ſcholies inédites des ſoixante plus habiles Critiques de l'Antiquité. Ces ſcholies, dont rien n'égale le prix, ſont ſur les marges en caractères très-fins preſque imperceptibles, hériſſés d'abréviations & de liaiſons bizares. Cette Lettre con-

tient une description assez détaillée de ce précieux Manuscrit. M. de Villoison a aussi copié à la Bibliothèque de S. Marc, pour la publier ensuite, une nouvelle Version grecque du Pentateuque, des trois Livres de Salomon, de Ruth, des Lamentations de Jérémie & de Daniel. Cette Version précieuse, qui n'a jamais vu le jour, est totalement différente de celle des LXX & de toutes celles dont Montfaucon & M. Bahrdt nous ont rapporté les fragmens dans leurs Editions des Hexaples.

John Heinrich Lamberts Briefwichsel, ou *Commerce épistolaire de M. Lambert, publié par M. Bernoulli, de l'Académie Royale des Sciences de Prusse.* Berlin. 1782. 512 pages *in*-8°. avec figures.

C'est ici le troisième volume des Œuvres posthumes d'un Académicien célèbre, recueillies & publiées par son confrère & son ami. Il en reste encore trois à publier ; chaque

volume coûte à Berlin un écu ou richsdale qui fait environ 3 l. 14 ſ. de France.

Le premier volume contient des articles de Phyſique & de Mathématique ; le ſecond volume renferme des Lettres, ainſi que le troiſième volume qui vient de paroître ; celui-ci contient 170 Lettres, qui forment une correſpondance avec 50 perſonnes. On y trouve des détails ſur la Vie & les Ouvrages de M. Lambert depuis ſa jeuneſſe, ſes Réflexions ſur la Religion & la Politique.

Dans les deux volumes ſuivans on trouvera encore des Lettres à MM. Segner, Karſten, Hindenburg, Scheibel, Pacaſſi, Naviſſon, Wolfram, Felkel, Felbiger, Brander, avec les Réponſes ; il y en a pluſieurs ſur la Météorologie.

M. Bernoulli annonce en même-tems le ſeptième volume de ſon Recueil de Voyages, dont nous avons annoncé les volumes précédens. Il

en donnera toujours quatre chaque année, & l'on peut avoir les quatre pour un ducat ou trois richsdales en souscrivant.

Ceux qui prennent six Exemplaires en ont un septième *gratis*, & ceux qui achettent les Ouvrages de M. Bernoulli pour 12 écus ont une remise d'un quart.

Ces Ouvrages se trouvent aussi à Dessau, & a Basle chez M. Bernoulli.

Voyages de Brandebourg, Poméranie, Prusse, Courlande, Russie, & Pologne. Voyage de Berlin à Dantzig. Description de cette Ville & des Curiosités qu'elle renferme. A Varsovie, 1782, de l'Imprimerie de Michel Groll; & se trouve à Loopol & à Dresde chez le même.

Les Voyageurs ne nous ont rien laissé à desirer sur les Etats du Midi de l'Europe. L'Allemagne, la France, la Suisse, & surtout l'Italie, ont été décrites avec autant de soin

que d'élégance. Les Etats du Nord, bien moins connus jusqu'à présent, méritent de plus en plus de l'être. M. Jean Bernoulli, de l'Académie des Sciences de Berlin, publia, en 1779, le Journal allemand d'un Voyage qu'il avoit fait en 1777 & 1778, par le Brandebourg, la Poméranie, la Prusse, la Courlande, la Russie & la Pologne. Cet Ouvrage, très-estimé en Allemagne & très digne de l'être, offre un tableau intéressant de tout ces pays. C'est la Traduction de ce Voyage, revue & augmentée par M. Bernoulli lui-même, qui vient de s'imprimer à Varsovie, & qui contient surtout une description très-étendue de la ville de Dantzig & du Cabinet d'Histoire-naturelle qu'on y a formé; des Notes sur la Vie de plusieurs Naturalistes que cette ville a produits; une Notice de la Vie d'Hévelius, Astronome célèbre, & beaucoup d'autres objets intéressans pour les Sciences.

Représentation des Astres sur 34 planches en taille-douce, suivant l'Atlas céleste de Flamsteed. Edition de Paris, corrigée avec soin & augmentée de nouvelles Observations des Astronomes ; avec une Instruction sur la manière de s'en servir, & un Catalogue complet d'Etoiles. Par *J. E. Bode*, Astronome de l'Académie Royale des Sciences de Prusse, & Membre de la Société des Amis & Scrutateurs de la Nature de Berlin. Gravée par *Dan. Berger.*

L'Atlas céleste de Flamsteed, publié à Londres en 1729, en 28 feuilles grand format, est l'Ouvrage le plus parfait qui ait paru pour la représentation des étoiles d'après le grand Catalogue britannique. Mais la grandeur de ces cartes rend déjà cet Atlas si cher, (il coûte à Londres 48 l.v. de France) que plusieurs Amateurs d'Astronomie ont quelque peine à se le procurer.

En 1776, M. Fortin entreprit à

Paris de réduire l'original anglois à la troisième partie de sa grandeur, & de le publier en 30 feuilles. Cette entreprise utile a déjà rendu cet Atlas plus commode pour le grand nombre. M. Fortin a fait tout son possible pour conserver la ressemblance avec l'original, & il n'a fait d'autre correction que de placer les étoiles pour l'année 1780, au lieu que dans les Cartes de Flamsteed elles le sont pour l'année 1690, époque qu'avoit choisie cet Astronome.

Comme cette Edition des Cartes de Flamsteed a paru à M. Bode être encore susceptible de corrections & d'augmentations essentielles, il a tâché de rendre ce service aux Astronomes & à ceux qui aiment l'Astronomie, en leur présentant cette Edition travaillée de nouveau & augmentée de beaucoup d'étoiles.

M. Bode a joint à cet Atlas un Catalogue de 5058 étoiles tirées de tous les Catalogues en degrés & mi-

nutes seulement, les figures d'un grand nombre de nébuleuses & amas d'étoiles; ensorte que cet Atlas est le plus exact & le plus complet que l'on ait fait jusqu'à présent. L'exactitude & l'adresse de M. Bode sont assez connues pour inspirer la plus grande confiance aux Astronomes qui ne pourront désormais se passer de cet Ouvrage.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

Die Bestimmung der Gestalt un Grösse des erde, &c. Von Friedr. Wilh. Gerlach Wien. 1782. 240 pag. *in*-8°.

Dans cet Ouvrage sur la Figure de la Terre, M. Gerlach, Professeur à l'Académie des Ingénieurs à Vienne, donne une théorie pour accorder les différentes mesures des degrés, & les autres déterminations qui s'y rapportent, comme la précession

cession & la nutation, les mesures de la longueur du pendule.

ITALIE.

DE FLORENCE.

Traité sur le Venin de la Vipère, sur les Poisons américains, sur le Laurier cerise, & sur quelques autres Poisons végétaux; avec des Observations sur la structure primitive des corps anciens, différentes expériences sur la reproduction des nerfs, & la description d'un nouveau canal de l'œil. Par M. *Félix Fontana*, Physicien de S. A. R. M. l'Archiduc Grand Duc de Toscane & Directeur de son Cabinet d'Histoire-naturelle. Tome I. *in*-4°. avec figures. Florence. 1781. Et se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné. A Londres, chez Elmsley.

La célébrité de M. l'Abbé Fontana dans la Physique; le grand nombre d'expériences curieuses & nouvelles qu'il a déjà publiées, fai-

ſoient deſirer avec impatience la publication de cet Ouvrage, auquel l'Auteur travailloit déjà il y a quelques années, lorſqu'il étoit à Paris.

SUISSE.

DE NEUFCHATEL.

L'Inde en rapport avec l'Europe; Ouvrage dans lequel on développe les *Intérêts Politiques* de l'Inde, la nature de ſon *Commerce*, & où l'on préſente un *Plan d'Adminiſtration* également utile à cette contrée & à l'Europe. Volume *in*-4°. ſous-preſſe. Par M. *Anquetil du Perron*, *&c.* A Neufchâtel, aux dépens de la Société Typographique.

FRANCE.

DE NANCY.

Journal des Obſervations minéralogiques faites daus une partie des Voſges & de l'Alſace; Ouvrage qui

a remporté le Prix au jugement de Messieurs de la Société Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Nancy en 1781. Par M. *de Sivry*, Avocat au Parlement.

Rerum natura sacra sua non simul tradit; Initiatos nos credimus, in vestibulo hæremus. LINN.

A Nancy, chez H. Hœner, Imprimeur du Roi & de la Société Royale des Sciences, &c. 117 pages *in*-8°.

Cet Ouvrage d'un Auteur de dix-neuf ans, après avoir été couronné par l'Académie, lui a mérité d'y être admis sur les traces d'un père qui s'y distingua.

Ces Recherches locales, dit l'Auteur, semblent être le partage spécial des Académies de Province. Celle de Besançon, associée à celle de Nancy, a proposé pour sujet de Prix la Description minéralogique d'un des Baillages de la Franche-Comté, & un Membre distingué de l'une & de l'autre Société, a donné

le premier un Ouvrage sur la Minéralogie du Baillage d'Orgelet; c'est M. le Marquis de Marnésia, & il est à souhaiter que cet exemple soit suivi dans tout le Royaume.

M. de Sivry a voyagé depuis Ste. Marie jusqu'à Barr, Schnerzheim, Dabo, S. Diez, Hallatt, Belfort, Cornimont, Bruyères; partout il décrit les vallons & les montagnes, les carrières, les mines, les fossiles, les eaux, les lacs, les rivières. Ces descriptions sont mêlées d'Observations physiques qui rendent son Ouvrage encore plus intéressant. On y voit que la Lorraine contient, comme l'Egypte, des granits, des jaspes & des porphyres. Les montagnes des Vosges sont assimilées aux monts Pyrénées & aux Alpes, dont elles ne sont que la continuation, & que l'on commence à étudier. Mais, dit l'Auteur, tandis que de sçavans Minéralogistes vont étudier la Nature aux frontières méridionales de la France, prévenons leurs excursions

& leurs conquêtes ſur un domaine qui nous appartient, & emparons-nous de la gloire qu'ils viendroient nous dérober.

DE ROUEN.

Eſſai ſur les Problêmes de Situation. A Rouen, chez Jean Racine, Libraire, rue Ganterie. 74 pages *in*-4°. avec 7 planches.

Léibnitz promit un calcul des Situations, & mourut ſans en rien publier ; c'eſt un ſujet où tout reſte à faire & qui mériroit bien qu'on s'en occupât, comme le dit M. d'Alembert dans l'Encyclopédie.

Encouragé par cette invitation, l'Auteur a mis au jour ſes réflexions, tant ſur la marche du cavalier que ſur le calcul des ſituations. Par exemple, il demande un deſſin régulier en quatre ſuites fermées du pas de cavalier, & qui contienne au milieu une croix de Malthe. Lahire, Frénicle & beaucoup d'autres ſe ſont exercés ſur les quarrés magi-

ques, dont ils regardoient cependant la recherche comme frivole & inutile. La méthode de construire deux quarrés primitifs, dont la combinaison produit le quarré parfait, est savante & ingénieuse, quoique longue & compliquée. S'ils avoient traité les quarrés magiques comme un problême de situation, ils auroient vu que la question se *réduit* à rétablir un équilibre & une symmétrie troublés, & dès-lors elle n'est plus indifférente : ainsi les nombres ne sont pas l'objet principal de la solution, mais simplement un moyen d'y parvenir ; enfin l'on peut obtenir & indiquer cette solution sans lettres ni nombres, & tracer des quarrés magiques, comme l'on trace la marche du cavalier. L'Auteur en donne l'exemple, en enseignant à disposer en quarré magique les vingt-cinq premiers nombres naturels, au moyen d'une des marches du cavalier & à construire une figure dans laquelle chacun des vingt-cinq pre-

miers nombres naturels occupe le centre d'un quarré magique de vingt-cinq termes.

DE PARIS.

Physique générale & particulière. Par M. le Comte *de la Cépède*, Colonel au Cercle de Westphalie, des Académies & Sociétés Royales de Dijon, Toulouse, Rome, Stockholm, Hesse-Hombourg, Munich, &c. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR; & se trouve chez P. F. Didot le jeune, Imprimeur, quai des Augustins; Durand Neveu, Libraire, rue Galande; Mérigot le jeune, quai des Augustins; & chez Barrois le jeune, Libraire, rue du Hurepoix. 364 pages *in*-8°. avec 6 planches.

Nous avons déjà annoncé un Traité de l'Electricité par M. le Comte de la Cépède; on y a vu des réflexions neuves & des expériences à lui; il a voulu porter dans la Physique en général la même sagacité.

Ce premier volume ne contient que les préliminaires, un Discours sur la manière d'étudier la Physique, & les articles qui traitent de l'espace, du tems; des propriétés générales du corps, de l'attraction, de la cohérence & de l'adhérence. Il distingue en effet ces deux dernières propriétés; la cohérence est cette propriété qui lie ensemble les parties d'un corps, & l'adhérence est cette force par laquelle le corps, déjà formé, s'attache & demeure plus ou moins réuni avec un nouveau corps de la même espèce, ou d'une espèce différente. Ce n'est pas que ces deux propriétés ne soient dans le fond la même qualité, ne découlent de la même source & ne dépendent des mêmes causes; mais elles sont cependant véritablement distinctes, en ce que l'une peut exister sans l'autre, en ce que certaines substances ont de l'adhérence, sans avoir en quelque sorte de la cohérence.

Nous devons ajouter que l'Auteur, qui est grand Musicien, qui même a composé des Opera, annonce dans la Physique de l'imagination & de l'enthousiasme, & qu'il écrit avec goût.

Le Couronnement de Voltaire sur le Théâtre François le 30 *Mars* 1778, *après la sixième représentation d'Irène*, Estampe gravée par M. *Gaucher*, des Académies de Londres, Rouen, &c. d'après le dessin de M. *Moreau*, Dessinateur du Cabinet du Roi, de l'Académie Royale de Peinture.

M. Gaucher, habile Graveur, a rempli toutes les conditions qu'il avoit annoncées dans son Prospectus publié au commencement de cette année. Voltaire, représenté dans une loge, est très-ressemblant. Les décorations du théâtre, l'effet des lumières, le costume des Acteurs, tout a été dessiné d'après nature, & l'on

y voit une multitude de figures qui enrichissent cette composition.

Cette Estampe se vend à Paris, chez l'Auteur, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves. On trouve aussi chez lui le Portrait de Voltaire en médaillon, très-ressemblant, gravé par M. Miger, de l'Académie Royale de Peinture, d'après le buste de M. Houdon, Sculpteur de la même Académie, & dont tout le monde admire la ressemblance.

L'Art du Layetier. Par M. *Roubo*, Maître Menuisier, Associé Honoraire de la Société des Arts de Genêve. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, de Madame la Comtesse d'Artois & de l'Académie Royale des Sciences, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 27 pages *in-folio*, avec 7 planches.

L'Art de Layetier n'est, à proprement parler, qu'un diminutif de celui du Menuisier; aussi M. Roubo,

qui nous a donné une description très-étendue & très-complette de celui-ci, a cru devoir y ajouter ce supplément.

Les Layetiers forment à Paris une Communauté assez ancienne; car sous François Premier, en 1521, une Sentence du Prevôt de Paris fait mention de quinze articles de leurs statuts. Dans cette Sentence ils sont qualifiés de Maîtres Layetiers-Ecriniers, nom qui leur a été vraisemblablement donné à cause des layettes, espèce de boîtes propres à serrer du linge & des écrins ou étuis qu'ils étoient en possession de faire, & qui faisoient la partie la plus considérable de leurs ouvrages, du moins dans ce tems-là, car aujourd'hui ce sont les Gainiers qui font les écrins.

Maintenant les Layetiers ne font plus que des caisses d'embalage, des bieres ou cercueils, des souricières ou des piéges. M. Roubo donne les figures de ces différens ouvrages; il

avertit qu'il a été aidé dans la description de cet Art, par M. Landru, Maître Layetier, rue S. Jacques, vis-à-vis l'hôtel de la Couture, près S. Benoît, lequel lui a rendu tous les services qui dépendoient de lui, afin de procurer à cette description l'exactitude & l'étendue dont elle pouvoit être susceptible.

Essai sur l'Education des Hommes, & particulièrement des Princes. Les Femmes, pour servir de Supplément aux Lettres sur l'Education. Par M. l'Abbé *Petiot.*

Senfere, quid mens rite, quid indoles.
Nutrita faustis sub penetralibus.
HOR. Od.

A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Guillot, Libraire de MONSIEUR, Frère du Roi, rue de la Harpe, au dessus de celle des Mathurins. 55 pages *in* 8°.

L'Ouvrage de Madame la Com-

tesse de Genlis intitulé *Adèle & Théodore*, a donné occasion à cette Brochure, dans laquelle M. l'Abbé Petiot, remontant aux principes de la bonne éducation, établit que les femmes valent mieux que les hommes pour la première éducation des enfans des deux sexes. Mais il explique positivement que ce n'est pas l'emploi d'un homme qu'il demande pour une femme. Il dit que l'éducation est un des soins de la vie & de l'administration domestique, de ménage, & en un mot, que ce soin, destiné par la nature au sexe foible qu'elle instruit sans cesse à s'aider des volontés & du pouvoir d'autrui, avoit été usurpé par les hommes, parce qu'on avoit confondu l'éducation avec l'instruction qui n'en est qu'une partie, & dont l'Auteur veut reculer le tems plus qu'on ne le fait communément, en pressant trop les enfans.

Sur le Passage de Mercure devant le Soleil en 1782.

Les Astronomes n'ont observé jusqu'ici que treize fois Mercure sur le disque du Soleil. Ces observations sont curieuses & utiles pour l'Astronomie, & il est bon d'avertir les Astronomes & les Amateurs, surtout ceux qui habitent les Provinces méridionales ; car à Paris, au mois de Novembre, il est fort douteux que l'observation puisse réussir, à cause des mauvais tems. Suivant les Tables de M. de la Lande, qui ont été parfaitement d'accord avec les derniers passages, on verra celui ci tout entier à Paris. Le commencement de l'entrée sera le 12 de Novembre à 2 heures 55 minutes du soir, & la fin de la sortie à 4 heures 20 minutes, c'est-à dire neuf minutes avant le coucher du Soleil.

L'entrée se fera 12 degrés à gauche du vertical du Soleil dans sa

partie supérieure, ou à droite en bas dans les lunettes qui renversent. Comme Mercure n'a que 12 secondes de diamètre, il ne pourra se voir que dans les lunettes d'approche, mais il n'est pas nécessaire qu'elles grossissent beaucoup.

Description de plusieurs nouvelles espèces d'Orthocératites & d'Ostracites. Par M. *Picot de la Perouse*, Baron de Bazus, &c. Associé ordinaire de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, & Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris; avec figures. A Erlang, aux dépens de Wolfgang Walther, Libraire; & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins. A Toulouse, chez Manavit, Libraire de MONSIEUR, Frère du Roi, rue S. Rome. 1781. *in-folio* de 45 pages, avec 13 belles planches de figures bien gravées & enluminées.

Cet Ouvrage, qui est en françois & en latin, paroît avec l'approbation & sous le privilége de l'Académie des Sciences ; il est sçavant, très-soigné, & ne peut manquer d'être infiniment agréable aux Naturalistes, & surtout à ceux qui étudient les fossiles des Pyrennées.

Livres nouveaux d'Histoire-naturelle, imprimés par W. Walther, Libraire à Erlang.

Histoire-naturelle des Quadrupèdes, représentés d'après nature. Tom. I & II, grand *in*-4°. avec figures enluminées, 96 liv. en noir 36 liv.

Petri. Sim. Pallas novæ species Quadrupedum e Glirium ordine, cum illustrationibus variis complurium ex hoc ordine animalium, cum fig. gr. *in* 4°. 20 liv.

.... *Icones Insectorum, præsertim Rossiæ, Siberiæque peculiarium, quæ collegit & descriptionibus, cum fig. illum.* 30 liv.

Die Schemetterlinge in Abbidungen .... c-à-d. *Les Papillons représentés d'après nature, avec leurs descriptions.* Par M. *Esper.* gr. *in-4°.* 17 Cahiers, à 6 liv.

Franz Ubelakers, System.....: c à-d. *Traité systematique des Stalactiques du Carlsbad en Bohême*; avec des planches enluminées, représentant les pièces les plus belles & les plus remarquables produites par l'eau thermale; suivi de l'Essai d'une histoire minéralogique de ces pierres & d'une nouvelle théorie des couleurs qui y a rapport. Par le R. P. *Ubelaker*, Sous-Prieur du Chapitre immédiat de Petershausen. *in-f.* I.er Cahier, 24 liv.

Avis concernant les Cartes Géographiques & autres Ouvrages de feu M. d'Anville.

Les Gens de Lettres & les Personnes instruites savent à quel degré de perfection feu M. d'Anville a

porté la Géographie. Un zèle passionné dès sa plus tendre jeunesse pour cette unique science, une étude réfléchie & approfondie, un travail infatigable de près de 70 ans, les connoissances les plus vastes en ce genre, un tact sûr, un jugement sain, enfin une collection de dix à douze mille Cartes, dont plus de cinq cens manuscrites, ont mis un intervalle immense entre lui & tous ceux qui l'avoient précédé dans la même carrière. On en peut juger par les Ouvrages pleins de recherches curieuses dont on lui est redevable, par cette quantité de Mémoires savans & judicieux qu'il a fournis au Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & par cette multitude d'excellentes Cartes de Géographie, tant ancienne que moderne, dont il a enrichi le Public. L'érudition de ses Cartes, l'abondance des objets, l'exactitude la plus scrupuleuse des positions, la netteté & la propreté des dessins,

la beauté de l'exécution leur donnent la plus grande supériorité sur toutes celles qui avoient été publiées jusqu'à lui. Au reste le mérite en est assez universellement reconnu en France, & encore plus dans les autres Nations. De-là cet empressement continuel des Sçavans & des Etrangers à se les procurer, des Faiseurs de Cartes à les copier de préférence à toutes autres pour donner quelque prix à leurs Atlas, & des plus habiles Géographes mêmes à les choisir pour modèles.

Toutes ces considérations ont fait prendre le parti de conserver précieusement le dépôt des Cartes Géographiques de M. d'Anville, & de les distribuer sans les confondre avec aucun autre dépôt. C'est pourquoi on a cru devoir prévenir le Public, que le sieur Demanne qui les débitoit depuis près de quinze ans, aux galeries du Louvre, chez M. d'Anville & sous ses yeux, continuera de les débiter comme à l'ordinaire &

au même prix. La demeure actuelle du sieur Demanne est rue de l'Ortie, vis-à-vis la partie des galeries du Louvre où logeoit M. d'Anville. Comme le Public sera également curieux de connoître toutes les Cartes Géographiques de la composition de M. d'Anville, en voici le détail.

Géographie ancienne.

Orbis veteribus notus : Orbis Romani Pars occidentalis & Pars orientalis ; Gallia ; Italia ; Græcia ; Asia minor & Syria ; Palæstina ; Ægyptus ; India : Germanie, France, Italie, Espagne, Isles Britanniques, dans un âge intermédiaire de l'ancienne Géographie & de la moderne ; ces onze Cartes d'une feuille chacune.

Géographie moderne.

Mappemonde en deux grands hémisphères ; Europe en trois parties,

le deux feuilles chaque; Asie en rois parties, de deux feuilles également; Afrique en deux parties, qui font trois feuilles; Amérique Septentrionale en deux parties, qui ont trois feuilles; Amérique Méridionale, en trois feuilles; la France divisée en Province; la même, en Généralités; Italie, deux feuilles; Côtes de la Grèce & Archipel; Phœnicie & environs de Damas; Cours de l'Euphrate & du Tigre; Inde, deux parties en trois feuilles; Coromandel, deux feuilles; Mer Caspienne; Golfe Persique; Golfe Arabique ou Mer Rouge; Egypte moderne; Partie occidentale de l'Afrique, deux feuilles; Guinée; Canada & Terres angloises, quatre uilles; Louisiane, feuille & demie.

uvrages imprimés du même Auteur, qui se débiteront également chez le sieur Demanne.

1.° Analyse Géographique de l'Italie, *in*-4.°

2.° Traité des Mesures itinéraires, *in*-8.°

3.° Etats formés en Europe après la chûte de l'Empire Romain en Occident, *in*-8°.

4.° L'Empire de Russie, *in*-12.

5.° Antiquité Géographique de l'Inde, *in*-4°.

6.° Considérations générales sur la Géographie, *in*-8°.

7.° Mémoires sur la Chine, *in*-8°.

8.° Mémoire sur la Mer-Caspienne, *in*-4°.

9.° Mémoire sur les Cartes de l'ancienne Gaule, *in*-4°.

10.° L'Euphrate & le Tigre, *in*-4°.

ERRATA.

Journal de Septembre, page 1868, lig. 12, au lieu de M. le Comte d'Angiviller, *lisez* M. le Comte de Buffon.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Novembre 1782.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXII.

DÉCEMBRE. *Prem. Vol.*



A PARIS;

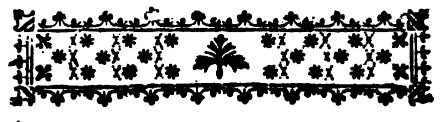
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS

DÉCEMBRE. M. DCC. LXXXII.

HISTOIRE de Charlemagne, précédée de Considérations sur la première Race, & suivie de Considérations sur la seconde. Par M. *Gaillard*, de l'Académie Françoise & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins,

Hôtel de Cluni 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi, 4 vol *in*-12. d'environ 500 pag. chacun.

PREMIER EXTRAIT.

COMME l'Auteur est toujours celui qui connoît le mieux son propre Ouvrage, quoiqu'il ne soit pas toujours celui qui le juge le mieux, il doit-être le plus en état d'en rendre compte, en s'abstenant de le juger. Il faut qu'il s'interdise scrupuleusement & la louange & le blâme; la critique qu'il feroit de son Ouvrage seroit suspecte de beaucoup d'indulgence, l'éloge dans sa bouche seroit impudent & ridicule.

Nous ne croyons pas déroger à cette règle en observant que le titre de cette histoire annonce un Ouvrage important; & si nous ajoutons que l'Auteur de cette même histoire, est aussi celui de l'histoire de François I.er & de celle de la Ri-

valité de la France & de l'Angleterre, c'est pour énoncer un fait littéraire, dont nous ne prétendons tirer aucune induction ni pour ni contre le nouvel Ouvrage.

On établit dans la Préface, que l'histoire doit être non-seulement racontée, mais encore raisonnée, & qu'il faut en tirer toute la moralité dont elle est susceptible. On n'entend point ici par moralité, celle qui consiste à donner toujours sur la terre, à la vertu sa récompense, au vice son châtiment; cette moralité ne se trouve guères que dans les Contes des Fées; on la rencontre du moins bien rarement dans l'histoire; on entend par moralité dans l'histoire, toute vérité utile, toute vérité qu'il importe aux hommes de savoir, & dont il leur importe de se souvenir dans l'occasion, parce qu'elle peut avoir quelque influence sur leur conduite; & on peut dire qu'à cet égard tout est égal entre la Fable & l'Histoire. C'est, par exem-

ple, une fable très-morale dans ce sens, que *les Animaux malades de la peste.* Quelle en est cependant la moralité ?

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugemens de Cour vous rendront blanc
ou noir.

Cette vérité n'a rien de consolant ni de favorable à l'humanité, mais elle peut lui être utile ; elle avertit le foible & le misérable d'éviter, s'il le peut, *les jugemens de Cour*. On peut dire la même chose de la moralité de la fable *du Loup & de l'Agneau*.

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Ce n'est point un hommage rendu à la puissance, c'est un avertissement donné à la foiblesse d'éviter toute concurrence avec la force ; & par la haîne qu'inspire le Loup,

jointe à la pitié qu'inspire l'Agneau, c'est encore un avertissement donné à la puissance, de ne pas se rendre odieuse en abusant de ses avantages; c'est en un mot, le *Majori cede, Minori parce*, du vieux Caton.

Il en est de même de l'Histoire; elle n'a point de leçon si fâcheuse dont on ne puisse & dont il ne faille profiter; elle n'a point de fait qui ne contienne des vérités utiles; il s'agit de les faire sentir, & de les montrer, si elles ne se montrent pas d'elles-mêmes.

Le fond de cet Ouvrage est l'*histoire de Charlemagne*, mais elle est précédée de *Considérations sur la première Race*, & suivie de *Considérations sur la seconde*.

Ces accessoires ne sont pas simplement des préliminaires & une suite, ils entrent dans le plan de l'Ouvrage; ils sont une partie essentielle du sujet, tel qu'il a été conçu. Il falloit montrer tout le mal que Charlemagne avoit à cor-

riger, & qu'il a corrigé en partie; il falloit montrer tout le bien que ses successeurs avoient à détruire, & qu'ils ont détruit entièrement. C'est ce tableau qu'on a voulu présenter dans toutes ces vicissitudes; ce sont ces vicissitudes dont on a tâché d'exposer & les causes & les effets.

Voici l'ordre qu'on a suivi dans cet Ouvrage. L'Auteur, fidèle au principe de présenter toujours des tableaux entiers, & d'éviter la confusion des objets, a séparé, comme il l'avoit fait dans l'histoire de François I.er, la partie Politique & Militaire de la partie Ecclésiastique, & de celle qui concerne la Législation, la Littérature, les Institutions, les Mœurs, les Usages, &c. Chaque objet général est la matière d'un livre, chaque objet particulier la matière d'un chapitre. On a considéré Charlemagne, tour-à-tour & toujours séparement, dans la Politique extérieure & dans la Polique intérieure;

on a distingué en lui le Conquérant & le Législateur, le Roi même & l'Empereur; on a surtout distingué avec soin son histoire véritable & son histoire romanesque; car si Eginard a écrit l'histoire de ce Prince, le faux Turpin l'a écrite aussi à sa manière, & en général les Romanciers jouent un grand rôle parmi les Historiens de Charlemagne; l'Auteur a donc fait de l'histoire romanesque de ce Prince un article particulier de cet Ouvrage, & il a montré partout, les rapports qu'elle a ou qu'elle peut avoir avec l'histoire véritable.

Il avoit exposé dans la Préface de l'histoire de François I.er, les inconvéniens de la méthode chronologique, c'est-à-dire de celle qui consiste à rapporter, dans une même année, tous les évènemens de tous les genres, & toutes les portions d'évènemens qui appartiennent à cette année; il avoit observé combien cette méthode détruit tout in-

térêt, combien elle confond tous les objets, combien elle s'oppose à l'*intégrité*, à la netteté de chaque tableau, comme elle ne présente que des faits tronqués & morcelés, toujours imparfaits, sans cesse pris, quittés, repris, interrompus, oubliés, rappellés ; il avoit établi que, pourvu que l'epoque précise de chaque évènement & de chaque portion d'évènement fût marquée à la marge, le devoir de l'Historien est rempli, & que la chronologie n'exige rien de plus.

Au lieu de la méthode chronologique, on a souvent été obligé, pour plus de netteté, de suivre la méthode géographique dans les divisions de l'histoire Politique & Militaire de Charlemagne, c'est-à-dire qu'en prenant une grande époque, comme celle de *Charlemagne Roi* & celle de *Charlemagne Empereur*, on a traité, dans autant de chapitres séparés, les affaires de la Germanie, celles de l'Italie, celles de l'Espa-

gne, pendant la durée de cette époque, toujours dans le même principe d'éviter la confusion & de présenter des tableaux nets & entiers.

Un effet particulier qui résulte de la division de cette histoire de Charlemagne, est que les divers volumes sont beaucoup moins dépendans les uns des autres qu'ils ne le sont dans la plupart des autres Ouvrages historiques.

Le premier volume ne contient que l'Introduction, c'est-à-dire les Considérations sur la première Race.

Le second, l'histoire Politique & Militaire de Charlemagne, soit Roi, soit Empereur. C'est-là qu'on voit dans Charlemagne le Guerrier, le Conquérant, le Politique.

Le troisième offre l'histoire de l'Eglise, de la Législation, de la Littérature, des Mœurs. C'est-là qu'on voit le Législateur. On trouve encore dans ce dernier volume l'examen de diverses questions relatives pour la plupart à la Législation & à

la Littérature de Charlemagne. On y trouve enfin l'hiſtoire romaneſque de ce Prince.

Le 4.ᵉ & dernier volume ne contient que la ſuite ou les Conſidérations ſur la ſeconde Race. Mais elles n'occupent qu'une partie du volume ; & le reſte eſt rempli par un autre Ouvrage du même Auteur, qui n'a aucun rapport avec l'hiſtoire de Charlemagne, & dont nous rendrons un compte particulier.

L'Introduction, ou les Conſidérations ſur la première Race, ſont diviſées en quatre chapitres.

Le premier, qui a pour titre : *Obſervations ſur l'eſprit de guerre, & parallèle des guerres des Peuples barbares, & de celles des Peuples policés*, eſt tout à-la-fois & la Préface générale de l'Ouvrage & la Préface particulière de l'Introduction. Il montre l'eſprit dans lequel l'Ouvrage eſt compoſé ; il contient la condamnation du Machiavelliſme dans toutes ſes branches & dans tous

les objets auxquels on l'applique ; dans la Guerre, dans la Politique, dans le Gouvernement intérieur, dans la Religion, dans la Législation, dans la Littérature, on y fait voir toutes les maladies dont Charlemagne avoit à guérir le Genre-humain.

Les trois autres chapitres contiennent l'histoire abrégée de la première Race. Pour varier cette scène de barbarie & d'horreurs, en variant du moins le point de vue, & pour observer le changement insensible & lent qui s'opéroit dans les mœurs aux différentes époques, on a traité seulement dans le second chapitre, des Rois Mérovingiens, depuis Clovis jusqu'au tems où la Puissance des Maires éclipse l'Autorité Royale. Le troisième contient l'histoire des Maires sous les Rois fainéans, les révolutions & les différens âges de la Mairie. Le quatrième contient l'histoire particulière des Auteurs de la Race Carlovin-

gienne, Pepin de Hériſtal, Charles Martel, Pepin le Bref.

« Pepin le Bref eſt, à l'égard de » Charlemagne, ce que Philippe, » Roi de Macédoine, avoit été à l'é- » gard d'Alexandre. Quelque grands » qu'aient été par eux-mêmes Phi- » lippe & Pepin, leur plus beau ti- » tre de gloire eſt d'avoir été Pères, » l'un d'Alexandre, l'autre de Char- » lemagne; auſſi mit-on pour tout » éloge ſur le tombeau de Pepin » cette inſcription :

Ci gît le Père de Charlemagne,

» inſcription qui rappelle ce que » Cicéron a dit du Père de Caton; » qu'il tire ſon nom de ſon fils, com- » me les autres tirent leur nom de » leur père. *Ut enim cæteri ex pa- » tribus, ſic hic, qui lumen illud » progenuit, ex filio eſt nominandus.* »

Charlemagne naquit, ſuivant l'opinion la plus commune, au château d'Ingelheim, près de Mayence,

le 26 Février (quelques-uns disent le 2 Avril) 742. On ne sait rien de son enfance ni de son éducation. L'Histoire parle de lui pour la première fois dans le tems du voyage du Pape Etienne III en France en 753. Charles fut envoyé à sa rencontre ; il fut sacré & couronné par ce Pontife avec Pepin son père, Berthe sa mère & Carloman son frère. Il fit ses premières armes sous son père en 761. Ses premiers ennemis furent les Ducs d'Aquitaine, descendus de Clotaire II, & par conséquent de Clovis par Aribert, Boggis & le Duc Eudes; son premier exploit, lorsqu'il fut monté sur le trône, fut la réduction de l'Aquitaine, qui, réunie à la Couronne par Pepin le Bref, s'étoit soulevée en faveur de ses Ducs au commencement du règne de Charlemagne; il ne fit que paroître dans cette Province, & elle fut soumise pour toujours en 770. Bientôt il réunit tout le Royaume par la mort de

Carloman son frère, arrivée au château de Samancy ou Samoucy, près de Laon, le 4 Décembre 771.

On s'arrête ici à considérer quel étoit l'état de la France au moment de sa réunion sous Charlemagne. Dans le système de guerre établi alors, être seul Roi de France, c'étoit avoir à combattre seul une multitude d'ennemis.

La France ne pouvoit être attaquée, & ne pouvoit elle même s'agrandir par des conquêtes, que de trois côtés, du côté de la Germanie, du côté de l'Italie, & du côté de l'Espagne. Elle n'avoit rien à craindre ni à espérer des Insulaires, dans un tems où la Marine en Europe étoit encore au berceau, & où la grande & funeste Rivalité de la France & de l'Angleterre n'étoit pas encore née; mais des trois autres côtés les François avoient autour d'eux comme deux enceintes d'ennemis & de rivaux. Au nord & au levant, les Saxons & les autres Na-

tions ou Germaniques ou Sarmates; au midi, les Lombards, les Aquitains & les Gascons; au couchant, les Bretons dans l'intérieur même de la France, formoient la première de ces deux enceintes.

Au-delà étoient de grandes Puissances, qui jettoient sur la France des regards inquiets, & qui étoient ou pouvoient devenir ses ennemies; c'étoient les Danois ou Normands, les Empereurs Grecs & les Sarasins.

L'histoire des guerres de Charlemagne ou de ses relations politiques avec ces différens voisins, remplit tout ce premier Livre, dont l'objet est *Charlemagne Roi*, & dont le septième & dernier chapitre est une récapitulation des conquêtes de ce Prince, ainsi que des principaux changemens qu'elles avoient introduits dans l'Europe, & une exposition de l'état des affaires de la France & de la puissance de Charlemagne avant le rétablissement de l'Empire d'Occident. On y voit d'un coup-

d'œil tout ce que Charlemagne avoit fait ou détruit, les révolutions heureuses ou funestes qu'il avoit produites, l'amour ou la terreur qu'il inspiroit à l'univers.

Les morceaux de ce premier Livre que nous ne croyons pas devoir citer ici pour ne point trop allonger cet Extrait, mais que nous croyons devoir indiquer particulièrement à nos Lecteurs, sont, dans le 1.er chapitre, pages 8 & 9, le Portrait de Charlemagne dans tout l'éclat de sa jeunesse. Chapitre 3, pages 103 & suivantes, la Relation du 1.er Voyage de Charlemagne à Rome; pages 119 & 120, les Réflexions sur la destinée de Didier, dernier Roi des Lombards, renversé du trône & enfermé dans un Monastère; pages 132, 133 & 134, le parallèle de Paul Diacre & de Philippe de Comines; pages 146 & suivantes jusqu'à la page 198, le Portrait de l'Impératrice Irène;

Ses graces, ses talens, cet heureux don de plaire
Qui, mieux que la vertu sait régner sur les cœurs.

le tableau de sa conduite & de sa politique, &c.; pages 69 & suivantes, la Révolution subite & si bien concertée, qui foudroya Tassillon & réduisit la Bavière.

Nous citerons encore la Relation du Combat de Roncevaux, chap. 4, pages 195 & suivantes, les Portraits de Vitikind & d'Albion, & le parallèle de ces deux Chefs Saxons avec Charlemagne leur vainqueur, dans plusieurs endroits du cinquième chapitre : on peut voir aussi à la fin du même chapitre la description des Edifices d'Aix-la-Chapelle, & des travaux commencés pour faire communiquer l'Océan germanique & la Mer noire par le Rhin & par le Danube, ainsi que pour unir la Moselle à la Saône.

On peut voir enfin dans le sep-

tième & dernier chapitre de ce premier Livre, pages 372 & suivantes, le parallèle de Charlemagne & d'Aaron Rachid, & la peinture de l'amitié sincère qui unissoit ces deux puissans Monarques.

Nous devons rappeller ici une erreur, dont l'Auteur a lui même depuis long-tems averti le Public, dans le Journal de Paris, n.° 152, & dans le Mercure de France, n.° 23, page 95 ; c'est que dans ce second tome de l'histoire de Charlemagne, pages 101, 114, 118, 192, 222 & surtout 234, il est parlé de diverses Médailles publiées dans le 17.e siècle par le Graveur Jacques de Bie, d'une manière propre à persuader que ces Médailles auroient véritablement été frappées du tems de Charlemagne. De Bie n'y est pas nommé, son nom seul eût annoncé de fausses Médailles ; il prétend cependant les avoir *tirées*, pour la plupart, *des Cabinets des Curieux ;* il le dit expressément au Roi Louis XIII

dans l'Epitre dédicatoire de sa *France Métallique*. En conséquence Mézeray, dans sa grande histoire, reproduit ces mêmes Médailles, qu'il dit *avoir été fabriquées sous chacun des règnes* auxquels il les rapporte. D'autres Sçavans y ont été trompés. L'Abbé le Bœuf, dans un Mémoire inséré par extrait au tome XVI, p. 186 & suivantes du Recueil de l'Académie des Belles-Lettres, reproche au P. Stilting, Jésuite Bollandiste, d'avoir adopté les Médailles de Jacques de Bie sur le règne de S. Louis, quoiqu'elles n'eussent pas les signes indiqués par de Bie lui-même pour distinguer les Medailles vraies des Médailles supposées, car il convient d'en avoir inventé quelques-unes; & quant à celles qu'il veut faire regarder comme vraies & qui sont les plus nombreuses, il en désigne le métal & la grandeur pour persuader qu'il les a vues & qu'elles existent dans quelques cabinets; mais comme il n'indique pas ces ca-

binets, & que depuis de Bie aucune personne connue n'a vu ces Médailles, les Sçavans n'ajoutent pas beaucoup de foi à la distinction proposée par de Bie. On est persuadé que l'aveu qu'il fait d'en avoir fabriqué quelques-unes n'est qu'une vérité insidieuse, qui a pour but de faire croire un mensonge, savoir que les autres Médailles sont vraies ; il sacrifie une partie pour sauver le tout.

L'objet du second Livre est *Charlemagne Empereur.* Ici ce grand Prince cesse de paroître sous la forme d'un Conquérant ; il se dégoûte insensiblement des conquêtes ; il se borne par degrés à une guerre défensive ; il fait plus, il l'écarte de ses Etats par toutes les précautions possibles, & ne la porte pas chez ses voisins ; il se refuse à toutes les occasions, à tous les prétextes d'invasion ; on ne voit pas qu'il se soit livré un moment aux vastes idées, aux grandes entreprises que le titre

de Successeur des Césars & d'Empereur Romain, élu par les Romains mêmes, sembloit devoir lui inspirer; il pouvoit aisément chasser les Grecs de la partie de l'Italie qui leur restoit; il ne leur enleva pas un village; toutes ses idées se tournoient vers la Législation; l'ordre & le bonheur publics devenoient les seuls objets de son ambition & de ses veilles; ce n'étoit plus le Conquérant de quelques Nations barbares, c'étoit le *Père de l'Univers*, titre qui lui fut donné par la voix publique & qui caractérise sa vaste & noble manière d'être utile. La Raison peut appeller de Charlemagne, Roi guerrier, au 8.ᵉ siècle, à Charlemagne, Empereur pacifique au 9.ᵉ

Les évènemens de cette seconde époque sont donc encore plus intéressans pour l'humanité que ceux de la première. Les morceaux que nous indiquerons en particulier dans les quatre chapitres qui forment cette
e . . . .

cond Livre, sont : dans le premier ; l'histoire de l'assassinat du Pape Léon III, de la manière réputée miraculeuse dont il échappe aux assassins, du voyage qu'il fait en France pour implorer la justice de Charlemagne, de celui que Charlemagne fait à Rome pour signaler cette même justice, de l'Assemblée solemnelle où il rétablit Léon III sur le Siége Pontifical, de l'Assemblée non moins solemnelle où il est lui-même proclamé Empereur par ce Pape reconnoissant & par le Peuple Romain dont le Pape étoit l'organe ; on peut voir aussi dans le même chapitre premier, depuis la page 408 jusqu'à la page 425, les observations auxquelles donne lieu ce grand événement du renouvellement de l'Empire d'Occident, & les nouveaux points de vue qu'il offre dans la Politique.

Dans le second chapitre, on voit reparoître Irene, mais affoiblie & humiliée ; le Machiavellisme l'avoit flétrie ;

flétrie ; ses crimes avoient ébranlé sa puissance ; ils avoient, plus que les ans, détruit en elle l'empire de la beauté. On voit dans ce second chapitre, pages 448 & suivantes, les négociations entamées pour son mariage avec Charlemagne, & pour la réunion de l'Empire d'Orient & de l'Empire d'Occident ; ces négocirtions restent sans objet par la révolution qui renverse Irène du trône, & qui bientôt la fait périr de douleur & d'ennui.

Les Ambassadeurs François qui négocioient à Constantinople le mariage & la réunion, & à la tête desquels étoit un Evêque nommé Hetton, fort estimé de Charlemagne, furent témoins de cette révolution, & reçurent en cette occasion de la Nation grecque des marques choquantes d'éloignement & d'aversion ; ils prirent d'abord le ton de la menace ; ils protestèrent que Charlemagne ne laisseroit pas impuni le traitement fait à son Alliée, & ils

partirent mécontens. Cependant l'affaire tourna en négociation; Nicéphore, successeur d'Irène, sentit l'intérêt qu'il avoit de ne pas s'attirer un ennemi tel que Charlemagne; il se hâta de lui envoyer des Ambassadeurs pour lui demander la paix. Il faut voir dans l'Ouvrage même, pages 462 & suivantes, l'accueil que reçurent ces Ambassadeurs, la haute opinion que ce Charlemagne, toujours si simple, leur fit concevoir de sa magnificence, la leçon surtout qu'il leur fit sur le respect dû aux Ambassadeurs & aux Evêques, & la manière dont il vengea de leurs mépris l'Evêque Hetton.

Le troisième Livre nous montre Charlemagne comme Législateur. Il est divisé en cinq chapitres. Le premier contient l'histoire de l'Eglise; le second, celle de la Législation; le troisième, celle de la Littérature; le quatrième, celle des Mœurs & Usages sous ce règne.

Le premier chapitre (tome 3.

pag. 1.re & suiv.) est proprement une histoire abrégée des principales Héréſies & des principaux Conciles depuis la naiſſance de l'Egliſe juſqu'au tems de Charlemagne. Du Monotholiſme, dont il ſubſiſtoit encore quelques reſtes, & dont l'héréſie d'Elipard de Tolède & de Félix d'Urgel, née ſous ce règne, n'étoit qu'une modification, on remonte par l'Eutychianiſme, & par le Neſtorianiſme juſqu'à l'Arianiſme, dont toutes ces erreurs ſont autant de branches, & qui remonte lui-même juſqu'aux premiers ſiècles de l'Egliſe. Quant à l'héréſie des Iconoclaſtes, qui étoit alors dans toute ſa force, c'étoit une erreur du cœur plus « que de l'eſprit, & le » premier Iconoclaſte dût être une » ame froide & dure. Il eſt ſi natu» rel de vouloir conſerver & révérer » du moins dans leurs images, les » objets de ſa tendreſſe & de ſa vé» nération; il eſt ſi heureux qu'il » exiſte des arts capables de les re-

» produire & de nous en entretenir
» encore lorsqu'ils ne sont plus, que
» l'Eglise avoit bien naturellement
» adopté un usage si propre à nour-
» rir des sentimens d'affection & de
» piété. Le même principe qui nous
» fait desirer d'avoir le portrait
» d'une mère, d'un fils, d'un ami,
» de tous ceux dont le commerce a
» pu contribuer à la douceur de
» notre vie, fit qu'on desira d'avoir
» les portraits de ceux qui avoient
» édifié le monde par leurs vertus;
» ou qui l'avoient éclairé par leurs
» lumières; de-là les images & le
» culte des Saints. »

L'histoire des persécutions exercées contre les Catholiques par les Empereurs Iconoclastes, & la question de la *procession du père & du fils*, qui divisoit alors l'Eglise, remplissent ce premier chapitre.

Dans le second chapitre, qui traite de la *Législation*, (pages 68 & suivantes) on a distingué ce qui concerne la Discipline Ecclésiastique,

& ce qui règle le Droit civil & les Affaires temporelles ; on a examiné à charge & à décharge les avantages & les inconvéniens des diverses Loix de Charlemagne ; on a observé celles où il se montre supérieur à son siècle, & celles où il paye tribut aux erreurs de ce même siècle.

Chapitre 3.e. *Littérature*, (pages 138 & suiv.) Il en résulte, comme le dit Théodulfe, que Charlemagne ne « cessoit de porter les Evê» ques à l'étude de l'Écriture Sainte ; » le Clergé, à l'observation de la » Discipline ; les Moines, à la Ré» gularité ; les Grands, aux bons » exemples & aux bons conseils ; » les Juges, à la justice ; les Supé» rieurs, à la raison ; les Inférieurs, » à l'obéissance, tous à la vertu & à » la concorde. »

Tels sont les fruits ordinaires de la culture des Lettres ; elles enseignent tous les devoirs, & montrent

à tous les hommes l'intérêt qu'ils ont de les remplir..

On peut voir (pag. 160 & suiv.) des détails sur l'Académie Littéraire que Charlemagne établit dans son Palais, & dont il étoit un des Membres les plus assidus & les plus utiles.

Chapitre 4.e *Mœurs & Usages.* Nous indiquerons particulièrement, pages 192 & suivantes, les Remarques sur les Loix somptuaires, & divers traits mémorables d'économie de la part de Charlemagne.

Nous indiquerons aussi le récit d'un grand danger que Charlemagne courut à la chasse (pages 202 & suivantes).

Le cinquième & dernier chapitre est la Relation de la mort de Charlemagne, le portrait général de ce grand Prince, son parallèle avec son contemporain, son rival & son ami le Calife Aaron Rachid, & avec le plus vertueux de ses successeurs, en France, S. Louis.

On discute ensuite quatre diverses questions, regardées comme importantes dans l'histoire de Charlemagne, & dont l'examen eût interrompu le récit de l'histoire.

1.°. *Est-il vrai que Charlemagne ne sut pas écrire?* (pages 248 & suiv.)

2.° *Doit-on le regarder comme le Fondateur de l'Université de Paris?* (pages 261 & suiv.)

3.° *Doit-il être regardé comme l'Instituteur des Pairs & de la Pairie?* (pages 288 & suiv.)

4.° *Des Assemblées nationales, & si Charlemagne en a changé la forme.* (pages 310 & suiv.)

Après l'histoire véritable de Charlemagne, on donne ici, depuis la page 312 jusqu'à la fin, son histoire romanesque; car ce ne seroit pas faire connoître entièrement Charlemagne, que de se borner à ce qu'en disent les Chroniqueurs & les Auteurs qu'on peut regarder comme Historiens. La fable est une partie

de l'hiſtoire de ce Monarque, & on peut dire qu'elle rentre dans la vérité, en peignant la ſupériorité de ce Prince ſur tous les autres; l'empire que ſa gloire exerçoit ſur l'imagination, l'enthouſiaſme qu'il inſpiroit aux Romanciers & aux Poëtes comme aux Guerriers.

Dans cette hiſtoire romaneſque, on a ſoin de remarquer juſqu'aux moindres rapports qu'elle a ou qu'elle peut avoir avec l'hiſtoire véritable. Il eſt curieux, & il peut être utile de voir comment les fables ſe forment de la vérité, & juſqu'à quel point elles en conſervent les traces.

Enfin le 4.e volume contient la ſuite de l'hiſtoire de Charlemagne, c'eſt-à-dire les Conſidérations ſur la ſeconde Race. Dans cette partie, nous indiquerons principalement à nos Lecteurs le Portrait de Louis-le-Débonnaire, pag. 44 & ſuiv.; l'hiſtoire de Tietberge & des Amours du jeune Lothaire & de Valdrade,

pages 78 & ſuivantes; les Portraits des deux Hincmar, oncle & neveu, l'un Archevêque de Rheims, l'autre Evêque de Laon, pages 93 & ſuiv.; le Portrait de Charles le-Chauve & le parallèle de ce Prince avec Louis XI, pages 108 & ſuivantes; la Lettre d'Amulon, Archevêque de Lyon, ſucceſſeur d'Agobard, ſur une aventure toute ſemblable à celle qui de nos jours a donné une ſi grande célébrité au cimetière de S. Médard, pages 117 & ſuivantes.

« Auguſte étant en Egypte, dit » M. de Monteſquieu, fit ouvrir le » tombeau d'Alexandre; on lui de- » manda s'il vouloit qu'on ouvrît » ceux des Ptolomées; il dit qu'il » avoit voulu voir *le Roi* & non pas » *les Morts.* Ainſi, dans l'hiſtoire » de cette ſeconde Race, on cher- » che Pepin & Charlemagne; on » voudroit voir les Rois & non pas » les Morts. »

Louis V, le dernier Roi de cette

Race, n'avoit plus pour tout Domaine que Laon & Soiſſons..... Voilà ce qu'étoit devenu l'Empire de Charlemagne ; voilà où étoient venus aboutir les triomphes de ce Conquérant. Son exemple, comme il ſembloit lui-même l'avoir enfin reconnu, n'eſt qu'un titre de plus contre les conquêtes. S'il avoit ſu ſe contenter de l'Empire peut-être déjà trop vaſte de ſon père, ſes fils auroient pu le conſerver plus long-tems. Un Empire foible & borné peut être gouverné bien ou mal par des Princes bornés & foibles ; l'Empire de Charlemagne ne pouvoit être gouverné que par lui-même, & ne le fut que par lui. *Sparte*, diſoit Callicratidas, *ne tient pas à un ſeul homme ;* c'eſt préciſément le contraire qu'il faut dire de Charlemagne.

Nous montrerons dans un autre extrait Charlemagne dans ſa vie privée & dans le ſein de ſa famille ;

& nous rendrons compte de l'Ouvrage qui a été ajouté à cette histoire de Charlemagne.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

DELL' Origine ed Istituto del Sacro Militar Ordine di S. Giovambattista Gerosolimitano detto poi di Rodi, oggi di Malta, Dissertazione di Paulo Antonio Paoli, *della Cong. della Madre di Dio, e Presidente dell' Academia de' Signori Nobili Ecclesiastici.* Roma. 1781. *in*-4°.

En annonçant cet Ouvrage, nous avons prévenu que le sçavant Auteur combat l'opinion commune sur l'origine & l'établissement de l'Ordre de Malte. On a cru, sur le témoignage de Guillaume de Tyr, que cet Ordre fut d'abord purement Religieux & Hospitalier, & ne devint Militaire que quelques années après. Mais quelle fut la règle prescrite à ce nouvel Ordre? Il y en avoit alors

trois dans l'Eglise, celle de S. Basile, celle de S. Benoît & celle de S. Augustin. Sur ce point les Historiens & les Critiques se sont partagés, les uns s'étant décidés pour la seconde, les autres pour la troisieme. Quel fut le Patron adopté par l'Ordre naissant, S. Jean-Baptiste, ou S. Jean Patriarche d'Alexandrie, qui par sa charité a mérité l'épithète d'*Aumônier* ? La question seroit décidée en faveur du Patriarche, s'il falloit s'en rapporter au témoignage de Guillaume, Archevêque de Tyr. Le P. Paoli, après avoir exposé les différentes idées des Ecrivains sur tous ces points, & sur d'autres, entreprend de déterminer l'année où la Religion de S. Jean fut établie. C'est encore un point sur lequel on a varié, avec une différence d'environ 25 ou 26 ans. Mais ceux qui placent cette époque après l'an 1113, sont démentis par la Bulle de Pascal II, qui est de cette année, & qui ayant

été rapportée par plusieurs Auteurs, se trouve encore dans la Collection des Conciles. Ce Pape adressant sa Bulle à Gérard ou Géraud, Fondateur & Chef de l'Hôpital de Jérusalem *près de l'Eglise de S. Jean-Baptiste*, & à ses légitimes successeurs, ratifie & confirme, tant les acquisitions que l'Ordre avoit faites, que les donations qu'il avoit reçues de différens Princes, en Asie & en Europe. En 1110, Beaudoin I, Maître de Jérusalem, dont il n'avoit pas encore pris alors le titre de Roi, confirme de même toutes les donations faites aux Hospitaliers de cette ville avant cette époque. Avant l'an 1105, Boémond, Prince d'Antioche, fit à la Maison de S. Jean, plusieurs donations confirmées ensuite par Raimond, aussi Prince d'Antioche, qui en ajouta d'autres. Ces actes se trouvent dans le Recueil diplomatique de l'Ordre de Malte, publié par Sébastien Paoli, oncle de l'Auteur. Or Boémond partit en

1104 ou en 1105 de la Palestine pour venir en France, & mourut, dit l'Auteur, peu de tems après [1]: ainsi les donations qu'il avoit faites, peut-être antérieures à l'année 1105, ne sont pas du moins fort éloignées de cette époque, & montrent que dès-lors l'Ordre des Hospitaliers de S. Jean étoit considéré & accueilli, non-seulement à Jérusalem, mais encore à Antioche.

Le P. Paoli remontant plus haut, s'appuye sur une autre donation que Roger, Roi de Sicile, qui mourut en 1101, fit de quelques biens dans la ville de Messine, & sur une autre donation encore que fit Jourdain Briset d'une Eglise, & de biens situés près de Londres en Angleterre; celle-ci est de 1100. D'où il

[1] Boémond ne mourut qu'en 1111; mais si les donations avoient été faites après 1105, n'y verroit-on pas le nom de Tancrède, à qui Boémond, en partant, avoit confié l'administration de sa Principauté?

conclut qu'un Ordre déjà si connu & si étendu, a dû exister dès l'an 1099, époque de la conquête du Royaume de Jérusalem, mais qu'aucun monument n'autorise à lui donner une origine plus ancienne. Aussi ne manque-t-il pas d'observer qu'aucun de ceux qui se trouvèrent présens à cette conquête n'a compté l'Eglise de S. Jean-Baptiste au nombre de celles qui existoient à Jérusalem au moment qu'ils y entrèrent. Jérôme de Vizbourg, qui étoit à Jérusalem vers 1130, assure que cette Eglise fut bâtie après la prise de la ville sainte.

La Bulle de Pascal II, qui confirme l'établissement fait par Gérard, fut ratifiée en 1120 par une autre Bulle de Calixte II, adressée au même Gérard. Mais il paroît que la nouvelle institution avoit déjà été approuvée auparavant par le Patriarche de Jérusalem. On voit du moins un acte de 1112, par lequel le Patriarche Arnolfe cède à perpé-

tuité, avec le consentement des Chanoines du S. Sépulcre, aux Hospitaliers de S. Jean, la dixme à laquelle son Eglise avoit droit, dans toute l'étendue de son Patriarchat, & confirme en même-tems d'autres donations antérieures : cette concession ne suppose-t-elle pas que l'Ordre de S. Jean avoit déjà été approuvé par le Clergé ?

Aux preuves que le P. Paciaudi avoit alléguées pour montrer que S. Jean-Baptiste, & non S. Jean l'Aumônier, fut le Patron des Frères Hospitaliers de Jérusalem dès leur origine, le P. Paoli en ajoute d'autres qui paroissent mettre ce point hors de toute contestation. Il ne prouve pas moins solidement que leur règle fut celle de S. Augustin, en quoi il avoit déjà été prévenu par plusieurs Historiens qu'il nomme.

Guillaume de Tyr, qui publia son histoire en 1184, raconte que les habitans d'Amalphi, ville d'Italie, qui, trafiquant dans la Pales-

tine, avoient à cœur de visiter les lieux saints, obtinrent du Caliphe d'Egypte une place dans la ville de Jérusalem, où ils construisirent un hospice pour la commodité de leur nation; qu'en face de l'Eglise de la Résurrection, ils érigèrent une Eglise sous le nom de la Vierge Marie, avec des logemens pour les Religieux & pour les Voyageurs; qu'ils firent venir de leur pays ces Religieux avec leur Abbé; & comme les Fondateurs étoient des Latins, & que le service se faisoit selon leur rit, le Monastère en conserva le nom, *Monasterium de Latina.*

Cet Historien ajoute que les Amalfitains établirent aussi dans la même ville un Monastère de Religieuses, sous le nom de *Marie-Magdeleine*, pour le service des femmes qui venoient visiter les saints lieux; que les Religieux du Monastère latin formèrent un hospice pour les Pélerins, tant malades que pleins de

santé, *sanos & ægrotantes*, réduits à la dernière misère par le traitement qu'ils éprouvoient de la part des Infidèles; que ces pieux établissemens étoient soutenus par l'argent que fournissoient annuellement les Amalfitains, & qu'ils faisoient passer à Jérusalem; qu'enfin cette ville ayant été prise par les Chrétiens, on trouva qu'une Romaine nommée Agnès faisoit les fonctions d'Abbesse dans le Monastère des femmes, & que dans l'hospice Gérard, prédécesseur de Raymond, avoit servi les pauvres, *tempore hostilitatis*, sous les ordres de l'Abbé & des Moines, *de mandato Abbatis & Monachorum.*

C'est sur ce témoignage adopté par le Cardinal Jacques de Vitry & par d'autres, qu'on a cru que l'Ordre ne devint Militaire que sous Raymond Dupuy, qui en fut le premier Grand Maître, & qu'il ne l'étoit pas sous Gérard.

Le P. Paoli attaque fortement ce

[redacted]

récit, & soutient d'abord que le Monastère de Sainte Marie *Latine*, & l'hospice de S. Jean-Baptiste étoient très-différens l'un de l'autre, par leur situation, par la règle qui s'y observoit, & par l'intérêt domestique; que même le premier n'existoit pas avant la première Croisade, comme le suppose Guillaume de Tyr, & qu'il ne fut construit que depuis. Il oppose à l'Archevêque de Tyr deux Historiens plus anciens, qui écrivoient vers le milieu du 12.e siècle; le premier est Jean de Vizbourg, dont l'Ouvrage a été publié par Pez dans ses *Anecdotes*; le second, un Anonyme qui a écrit un Voyage de Jérusalem mis au jour par Eccard dans son *Corps d'histoire du moyen âge*. L'un & l'autre décrivent exactement tous les lieux saints, les Eglises, les Monastères de Jérusalem, & distinguent formellement l'Eglise de S. Jean B. de l'Eglise de Sainte Marie

Latine comme placées en deux lieux différens. Le premier même ayant averti qu'il parle de nouveaux établissemens faits depuis la conquête de la Terre Sainte, dit que près de l'Eglise du S. Sépulcre, & au midi, se trouve une belle Eglise en l'honneur de S. Jean Baptiste, avec un hôpital, non loin de-là un Monastère de Religieuses fondé en l'honneur de Sainte Marie *Majeure*; enfin, à quelque distance, un Monastère de Religieux qui porte le nom de Sainte Marie *Latine*. Aussi voit-on des donations faites par Geoffroi de Bouillon mort en 1100, à l'hospice de S. Jean-Baptiste, & à l'Eglise de Sainte Marie *Latine*, comme à deux maisons séparées & indépendantes. Il en est de même des fondations subséquentes en faveur des deux établissemens. L'intention des Fondateurs à l'égard du premier, est de favoriser l'hospitalité; à l'égard du second, de participer aux

prières, aux pieux exercices des Religieux qui n'ont même pas le titre d'Hospitaliers.

Ce n'est pas qu'avant la conquête de la Terre Sainte, il n'y eût des hospices à Jérusalem, & dans les lieux voisins; on peut même admettre que dès l'année 1048 les Amalfitains avoient établi dans cette ville une maison religieuse, mais elle fut détruite peu de tems après durant les persécutions qui survinrent. C'est de quoi convient Rocchus Pirrus dans sa *Sicilia Sacra*, où il reconnoît que l'Eglise *Latine* des Religieux Bénédictins, celle dont il s'agit, ne fut fondée qu'après la conquête de Jérusalem, sentiment qu'ont adopté Mabillon, Ruinart & d'Achery dans la Préface du sixième tome des Saints de leur Ordre. Le P. Paoli entre dans une longue discussion pour établir la même opinion, & cite plusieurs Ecrivains, même Bénédictins, dont aucun ne parle d'un Monastère que

ces Religieux ayent eu à Jérusalem dans les tems voisins de la conquête. Ceux qui ont écrit après la conquête de Jérusalem ont gardé le même silence, quoiqu'ils ayent parlé de l'établissement des Bénédictins dans cette ville depuis qu'elle fut prise en 1099, & le P. Paoli n'oublie rien pour donner à ce silence la force d'un argument positif : c'est dans l'Ouvrage même qu'il faut suivre ce détail, d'où il conclut qu'on ne doit tenir aucun compte du récit de l'Archevêque de Tyr, puisqu'il a montré que depuis la conquête il n'y eut ni union ni dépendance entre les Hospitaliers de S. Jean Baptiste & les Bénédictins de Sainte Marie *Latine*, & qu'il ne put pas y y en avoir auparavant, puisque ce dernier Monastère n'existoit pas.

L'hospice de S. Jean-Baptiste n'existoit pas non plus, & nous observerons que ces deux établissemens doivent être bien voisins, s'ils ne sont pas du même tems, puisqu'ils

[redacted]

exiſtoient ſous Godefroy de Bouillon, qui, comme on l'a vu précédemment, fit des donations en faveur de l'un & de l'autre, avant ſa mort arrivée en 1100. Si d'ailleurs il eſt vrai que les Hoſpitaliers de S. Jean-Baptiſte, ne ſuivirent jamais la règle de S. Benoît obſervée dans le Monaſtère de Sainte Marie *Latine*, il eſt clair que le premier Ordre fut toujours indépendant du ſecond. Et ſi le premier avoit d'abord adopté la règle de S. Benoît, on ne conçoit pas pourquoi il l'auroit enſuite abandonnée pour en ſuivre une autre. Si l'on veut qu'ayant pris uaiſſance dans celui des Bénédictins, en qualité ſeulement d'Hoſpitalier, il ait quitté leur règle lorſqu'il joignit à ſes premières fonctions le métier des armes pour la défenſe des Chrétieus envers leſquels il exerçoit l'hoſpitalité, il faudra convenir que ce changement eſt bien près de l'origine de ces Hoſpitaliers, & qu'il s'eſt opéré pluſieurs années avant l'époque où

Raymond du Puy fut Grand-Maître, & sous l'administration même de Gérard.

C'est alors donner prèsque gain de cause au P. Paoli, qui prétend que, dès son établissement, l'Ordre de S. Jean-Baptiste de Jérusalem fut à-la-fois Hospitalier & Militaire. Pour constater la vérité de ce fait, il n'a pas à produire des autorités positives, des témoignages précis : il y parvient par des inductions qui ne laissent pas de donner de la vraisemblance à ce point d'histoire.

Il tire ses preuves, 1.° des Bulles des Papes, qui depuis Pascal II dont nous avons parlé, jusqu'à l'an 1153, n'ont jamais fait mention des Hospitaliers de S. Jean-Baptiste de Jérusalem, que sous la même dénomination, sans rien dire du prétendu changement. Ce n'est pas que quelques-uns de ces Papes ne disent que ces Frères consacroient leur vie à l'exercice des armes, à la défense des Chrétiens; c'est ainsi

même

même qu'en parle Innocent II dans une Bulle de 1130, mais il ne présente point ce fait comme nouveau; il l'annonce comme célébré par tous ceux qui ont été à Jérusalem, & connu dans tous les Diocèses de la Chrétienté.

Il faut convenir pourtant, que de tous les Papes cités par le P. Paoli, Innocent II est le premier qui r présente les Frères de S. Jean-Baptiste comme Hospitaliers à-la-fois & Militaires. Après avoir parlé des services qu'ils rendent dans leur hospice aux pauvres & aux malades, il ajoute, *non formidantes pro fratribus suis animas ponere, cum servientibus & equitaturis ad hoc officium specialiter deputatis, &c.* Ne seroit-il pas fort extraordinaire que les Papes précédens qui ont approuvé, favorisé, exalté les Hospitaliers de S. Jean-Baptiste, n'eussent rien dit de leurs services militaires?

Le P. Paoli forme ensuite à-peu-près le même raisonnement sur les

donations que des Princes & des Seigneurs firent aux Frères de S. Jean-Baptiste. C'est toujours pour l'hospiee des pauvres, pour le soulagement des pélerins, que ces donateurs exercent leur libéralité, tant ceux qui ont vécu du tems de Gérard, que ceux qui ont favorisé l'Ordre dans le tems qu'il étoit certainement Militaire. Il rapporte le testament d'Alfonse I, Roi d'Arragon, qui, n'ayant point d'héritier appelle à sa succession, en 1131, les Chevaliers de S. Jean Baptiste & ceux du Temple, pour conserver ses conquêtes & garantir ses sujets de l'invasion des Maures. Si les Frères de S. Jean-Baptiste n'avoient exercé le métier des armes que depuis Gérard, auroient-ils pu acquérir en ce genre assez de célébrité pour mériter une pareille distinction de la part d'un aussi grand guerrier que le Roi Alphonse, & pour être même nommés avant les Templiers qui, dès leur origine, en 1119, furent Militaires.

—

L'Auteur s'appuie enſuite ſur des faits hiſtoriques, dont nous rapporterons quelques-uns. Baudouin I ayant défait, en 1101, l'armée des Sarrazins de Babylone, donne la dixième partie de tout le butin à l'hôpital & aux pauvres de J. C. à Jéruſalem. Or c'étoit, depuis la conquête de cette ville, une loi parmi les Croiſés, de partager entr'eux tout le butin qu'ils faiſoient dans leurs expéditions. Les Hoſpitaliers de S. Jean-Baptiſte avoient donc concouru à la victoire de Baudoin.

Ce même Prince, dans une lettre d'environ l'an 1102, faiſant l'énumération des ſaints lieux de Jéruſalem, parle de deux Egliſes, l'une de Sainte Marie *Latine*, l'autre de Sainte *Zabon*, c'eſt-à-dire de la Sainte Cuiraſſe. (Voyez Meurſius ſur Zaba, *lorica*, ou Ducange ſur ce mot, ou ſur *Zaba*, dans l'un ou l'autre de ſes Gloſſaires.) Cette dernière ne peut être que celle de S. Jean-Baptiſte. Et pourquoi celle-ci

auroit-elle porté ce nom, si elle n'eût pas appartenu à des Militaires ? Les Ecrivains du tems disoient mille cuirasses au lieu de mille soldats. L'Ordre Teutonique & celui des Templiers n'existoient pas encore alors.

Dès le tems de Gérard on donne à ces Religieux des places, des châteaux, des forteresses, qui, loin de pouvoir être utiles à des pauvres & à des malades, avoient perpétuellement besoin, pour leur défense, du secours des armes. Des donations de cette espèce, qui se multiplient d'année en année, pouvoient elles se faire à d'autres qu'à des Militaires ?

Le P. Paoli tourne à son avantage les accusations même formées contre l'Ordre ; & ce qui paroît assez singulier, c'est que Guillaume de Tyr qui, après avoir parlé avec éloge des services que Gérard rendit durant son administration, a donné par son récit lieu de croire que les Hospitaliers de Jérusalem ne furent

dans leur origine que de ſimples Religieux, ne tire point lui-même cette conſéquence; & quoiqu'il traite fort mal Raymond, ſucceſſeur de Gérard, il ne lui reproche point d'avoir dénaturé un Ordre Monaſtique en le rendant Militaire. Ce reproche ne lui eſt point fait non plus, ni par le Patriarche ni par ſon Clergé, qui ſe plaignirent vivement de la protection & des priviléges qu'accordoit à l'Ordre la Cour de Rome. Ne ſeroit-on pas autoriſé à conclure de-là, que Guillaume de Tyr a regardé Gérard comme un Militaire, à qui l'Abbé & les Religieux de l'Egliſe de Sainte Marie *Latine* avoient confié l'adminiſtration de l'hoſpice, non-ſeulement pour recevoir, mais encore pour protéger & défendre, avec d'autres Militaires comme lui, les Chrétiens qui venoient à Jéruſalem; & qu'ainſi Raymond qui lui ſuccéda, ne fit que remplir les vues & les fonctions de ſon prédéceſſeur? Cette idée que

Anastase IV & les Cardinaux d'alors, comme des ames vénales, dans la querelle que l'Archevêque de Tyr, prédécesseur de Guillaume, ensuite Patriarche de Jérusalem, eut avec les Frères hospitaliers, au sujet des dixmes que ceux-ci refusoient de payer, & des priviléges dont ils jouissoient. Il accuse la Cour de Rome d'avoir été la première cause de ces troubles par les concessions qu'elle avoit faites à ces Religieux au préjudice du Clergé. Mais le Patriarche Arnolphe, dès l'année 1112, avoit exempté, avec le consentement de son Chapitre, les Hospitaliers du payement des dixmes. Ponce, Evêque de Tripoli, leur avoit accordé le même privilége, qui fut confirmé par son successeur Erimbert. Calixte II ne fit que ratifier ces donations dont il n'étoit pas l'auteur. Bernard, Evêque de Nazareth en 1125, & Jean, Evêque de Ptolemaïs en 1135, exemptèrent pareillement des décimes les

Frères hospitaliers de S. Jean ; & en 1141, Guillaume, Patriarche de Jérusalem, fit avec eux un accord relativement à ces priviléges. Sur quel fondement Guillaume de Tyr impute il donc à cet égard des usurpations injustes aux Hospitaliers de S. Jean, & accuse-t il le Pape Anastase IV, avec le Collége des Cardinaux, de s'être indignement prêté à cette iniquité? Les seuls Cardinaux, selon lui, qui n'eurent point de part à la corruption, lorsque le Patriarche de Jérusalem porta ses plaintes à la Cour de Rome, furent le Cardinal Octavien & le Cardinal Jean du titre de S. Martin ; en conséquence il en fait l'éloge, & les représente comme des personnages d'une piété & d'un mérite rares. Ignoroit il donc que Jean fut un des grands fauteurs du schisme contre Alexandre III, & qu'Octavien mourut avec la qualité d'Antipape, sous le nom de Victor? Il est difficile de ne pas voir ici, avec le sça-

vant Auteur, un peu de partialité; & même de l'animosité contre les Frères hospitaliers de S. Jean, & contre leurs protecteurs.

Ce titre de *Frères* a fait croire à quelques uns que ces Hospitaliers tiroient leur origine des Bénédictins de l'Eglise Latine, & engagé l'Auteur dans une discussion curieuse sur l'emploi de cette dénomination en différens siècles. Il nous suffira d'observer après lui que tous les Croisés prirent le nom de *Frères*; desorte que les Maîtres même le donnoient à leurs Serviteurs; que non-seulement les Templiers, qui furent Militaires dès leur origine, l'adoptèrent, mais encore les Chevaliers des tems postérieurs, qui formèrent une Société, même ceux dont les armes servirent si utilement l'Espagne contre les Maures.

Après avoir parlé de la division de l'Ordre en trois classes, sous l'administration de Gérard, savoir, les Ecclésiastiques, les Chevaliers

(*Milites*) & les *Servans* ou Ecuyers, après avoir exposé les différentes charges ou dignités relatives à chacune de ces classes, le P. Paoli entreprend de déterminer la Patrie & la famille de Gérard. Nous ne le suivrons pas dans cette longue discussion ; nous dirons seulement qu'il se fonde principalement sur le témoignage d'*Albertus Aquensis*, Auteur contemporain, dans le Recueil de Bongars. Cet Historien raconte, qu'après la prise de Jérusalem, les habitans d'Assur, lieu peu éloigné de cette ville, demandèrent & obtinrent un Traité d'alliance avec les Vainqueurs. Les otages qu'ils donnèrent ayant trouvé le moyen de s'échapper, ils recommencèrent les hostilités. Godefroi, qui leur avoit livré en otage un de ses Chevaliers, nommé Gérard, résolut de tirer vengeance de cette perfidie. A peine l'armée fut-elle proche de la ville, que les habitans, pour l'en éloigner, montrè-

rent Gérard attaché à un arbre élevé sur les murs. Godefroi, après avoir exhorté son Chevalier à souffrir avec courage une mort inévitable, livra l'assaut qui ne réussit pas. Cependant Gérard blessé par les traits des assiégeans, ne mourut pas; & les habitans d'Assur l'ayant guéri de ses blessures, le firent rendre à Godefroi dans la crainte d'une seconde attaque.

C'est une chose remarquable que tous les Historiens conviennent unanimement que l'hospitalier Gérard souffrit avec intrépidité une espèce de martyre. Il étoit dans Jérusalem, selon Guillaume de Tyr, lorsque cette ville fut assiégée par Godefroi, & les assiégeans lui firent subir des tourmens dont il se ressentit toute sa vie, pour le forcer de révéler des trésors qu'on croyoit cachés dans l'Eglise Latine. Cet Historien ne se trompe, comme l'observe l'Auteur, que sur les circonstances du lieu & du tems. Il n'y avoit point, à son avis, de Chré-

tiens du rit latin, du moins de Catholiques, dans la ville de Jérusalem lorsqu'elle fut assiégée par les Croisés. Le P. Paoli fait plusieurs remarques pour montrer que le Gérard d'*Assur* est le même que celui que Guillaume de Tyr dit avoir souffert de cruels tourmens à Jérusalem. Or Albert assure dans un endroit que ce dernier étoit un Chevalier attaché à Godefroi, & qu'il avoit pris naissance dans le château d'Avesnes, *Gerhardum sibi devotum militem ortum de castello Avennis*; ailleurs qu'il étoit de la famille des *Hamaic*, & du château d'Avesnes, *ortum de genere Hamaicorum, de præsidio Avennis*. Ce nom d'*Hamaic* ou *Hamauc* se donnoit aux Seigneurs du Comté de Hainaut qu'on appelloit aussi *de Monte*. Les Allemands disoient *Enegau* ou *Hainen gow* au lieu de *Hainault*; & *Hamaic* est apparemment une corruption de *Hainaut*; Valois remarque que dans le titre du partage fait par

Le diamant paroît, au premier aspect, fort éloigné des autres matières combustibles avec lesquelles M. de Fourcroy les range; mais cependant la propriété de brûler avec flamme, & de se détruire tellement dans cette combustion, qu'il ne laisse aucune espèce de résidu, le rapproche nécessairement de ces corps. Toutes les découvertes faites sur le diamant depuis Cosme III, grand Duc de Toscane, jusqu'à nos jours; les travaux de MM. Darcet, Roux, Macquer, Rouelle, Bucquet, Cadet, Lavoisier, Mitouart, &c. tout dans cet Ouvrage est exposé avec beaucoup d'ordre & de clarté.

Le gas inflammable, être si répandu dans la nature, & auquel on n'a fait l'attention qu'il méritoit que depuis les expériences de M. Priestley, intéresse singulièrement les Chimistes. La fameuse question du phlogistique sur lequel les Chimistes de nos jours semblent être partagés,

ſera peut-être réſolue par la nature mieux connue de ce gas, qui pourroit bien n'être lui-même que le feu fixé de Stahl, ou qui du moins en contient preſque à nud une ſi grande quantité, qu'il paroît devoir le lâcher avec beaucoup de facilité. Ce n'eſt qu'en examinant avec beaucoup de ſoin ſes propriétés, & ſurtout en faiſant des recherches ſuivies ſur ſa combinaiſon avec les différens corps de la nature, qu'on parviendra à découvrir ſa nature; M. de Fourcroy a eu ſoin, dans l'article où il traite du gas inflammable, de réunir en peu de pages les principales connoiſſances acquiſes ſur ce corps combuſtible, & dues aux travaux de MM. Prieſtley, Laſſonne, Lavoiſier, Volta, &c.

Le ſoufre, dont les Chimiſtes ſe ſont occupés avec tant de ſuccès, eſt traité avec beaucoup de ſoin & de détail dans l'Ouvrage de M. de Fourcroy. Après une hiſtoire exacte des différens états du ſoufre dans la

nature; après une annonce de la présence de ce corps combustible dans les animaux & les végétaux frais ou putréfiés, l'Auteur décrit les procédés que l'on met en usage pour retirer le soufre des pyrites, & les différentes préparations qu'on lui fait subir avant de le mettre dans le commerce. Il passe ensuite à l'examen des propriétés chimiques, & de l'action de tous les corps dont il a traité jusques-là, sur ce minéral. Il traite successivement de sa fusibilité, de sa cristallisabilité, de sa purification par la sublimation, de sa combustibilité. Il s'arrête à cette dernière pour exposer les opinions diverses des Chimistes sur cette propriété; il explique celle de Stahl, qui regarde le soufre comme un composé d'acide vitriolique & de phlogistique; & celle de M. Lavoisier, qui ne voit au contraire dans ce corps combustible qu'un des principes de l'acide vitriolique, & qui pense qu'en brû-

lant il s'unit avec l'air pur contenu dans l'atmoſphère, & forme avec lui cet acide. Dans cette dernière opinion, on conçoit qu'en enlevant à l'acide vitriolique l'air qui le conſtitue acide, on le réduit dans l'état de ſoufre ; telle eſt la manière dont M. de Fourcroy explique la production artificielle du ſoufre découverte par Stahl. On ſait que pour y parvenir il ſuffit de chauffer fortement un mêlange d'un ſel vitriolique quelconque, comme le tartre vitriolé, le ſel de glauber, le ſel ammoniacal vitriolique, la ſélénite, le ſel d'epſom, le ſpath peſant, avec du charbon ; il réſulte de cette opération du ſoufre qui eſt rediſſous & mis dans l'état hépatique par les alkalis, la chaux, la magnéſie, ou la terre peſante, qui faiſoient la baſe des ſels neutres décompoſés dans cette expérience. Stahl penſoit que le phlogiſtique du charbon s'uniſſoit avec l'acide vitriolique & formoit du ſoufre ; M.

de Fourcroy paroît pancher à croire que le charbon s'empare de l'air contenu dans l'acide vitriolique, & réduit conséquemment ce dernier à l'état de soufre. Nous pensons qu'il est très-possible & qu'il est même plus sage de lier ces deux théories & d'admettre la séparation du phlogistique du charbon, en même-tems que celle de l'air de l'acide vitriolique; dans cette opinion la décomposition des sels neutres vitrioliques est due à une affinité double. L'Auteur examine avec beaucoup de détail l'action des substances salines terreuses & des alkalis sur le soufre; les hépars que ces diverses matières forment, leurs caractères distinctifs: & surtout les différences qui existent entre ceux qui sont formés par les alkalis caustiques & ceux que l'on prépare avec les alkalis neutralisés par l'acide crayeux, sont présentées avec beaucoup de détail & d'une manière beaucoup plus exacte que dans les

vrages de Chimie connus. L'Au-
: s'étend ſur les propriétés du
hépatique produit par le foie
ſouffre chauffé, ou décompoſé
les acides. Ce gas, d'une nature
ticulière, n'a encore été examiné
: par peu de Chimiſtes; M Berg-
n eſt le premier qui l'ait bien
tingué, & c'eſt d'après lui que
. de Fourcroy s'explique ſur ſa
ture. L'article où l'Auteur traite
foye de ſoufre à baſe d'alkali
latil appellé liqueur fumante de
oyle, offre pluſieurs découvertes
ii lui ſont dues; telles ſont la
iſtalliſation de ce compoſé en
:tites aiguilles iriſées, la decom-
oſition rapide & dangereuſe par
uile de vitriol, &c. La manière
pide avec laquelle le ſoufre fait
étoner le nitre, & les phénomènes
e cette opération, donnent lieu à
I. de Fourcroy de revenir ſur la
éorie qu'il propoſe de la detona-
on du nitre, & de l'expliquer da-
antage. Les effets de la poudre à

canon, de la poudre fulminante & de la poudre de fuſion, enfin un tableau précis de l'uſage du ſoufre en Médecine & dans les Arts, terminent l'hiſtoire des propriétés du ſoufre.

Le quatrième genre des matières combuſtibles minérales comprend les ſubſtances métalliques. L'Auteur commence par les examiner en général; il s'occupe dans ſix paragraphes: 1.° de leurs propriétés phyſiques, telles que l'opacité, le brillant, la peſanteur, la ductilité qu'il diſtingue en deux eſpèces, la malléabilité & la ductilité à la filière, l'écrouiſſement, la forme régulière, la ſaveur & l'odeur: 2.° de leurs propriétés chimiques; ce paragraphe eſt le plus étendu, & l'on y trouve des choſes neuves ſur la calcination, la réduction, l'action de l'air, celle des acides, les ſels neutres & les diſſolutions métalliques; 3.° de leur hiſtoire-naturelle; M. de Fourcroy admet trois états

des substances métalliques dans la nature; ceux de métaux vierges ou natifs, de chaux métalliques & de mines. Ce dernier est une combinaison de métal avec le soufre, l'arsenic, &c. la manière dont elles sont placées dans le globe, les indices qui les annoncent terminent le paragraphe : 4.° de l'art d'essayer les mines ou de la docimasie: 5.° celui d'extraire & de purifier en grand les métaux ou de la métallurgie : 6.° enfin de la distinction des substances métalliques. L'Auteur les divise en deux sections relativement à leur ductilité. La première contient les matières métalliques peu ductiles appellées demi-métaux; la seconde, celles qui sont très-ductiles ou les métaux. Les demi-métaux sont ou cassans sous le marteau, tels que l'arsenic, le cobalt, le bismuth, le régule d'antimoine, le nickel & la manganèse; ou présentent une sorte de demi-ductilité, tels que le zinc & le mer-

cure. Les métaux sont de même partagés en deux divisions : en effet, les uns se calcinent aisément lorsqu'on les chauffe avec le contact de l'air, comme le plomb, l'étain, le fer & le cuivre, ou bien ils n'éprouvent aucune altération par ce procédé, comme l'argent, l'or & la platine. Ces quinze diverses matières métalliques sont ensuite examinées les unes après les autres.

L'arsénic ou régule d'arsénic est traité le premier. Son histoire naturelle, ses propriétés physiques, ses propriétés chimiques occupent tour-à-tour l'Auteur ; il y a réuni tout ce que les travaux de Brandt, de M. Macquer, de M. Bucquet, &c. ont fait connoître sur cette singulière substance ; il a surtout bien détaillé, d'après le dernier Chimiste, l'action des acides sur l'arsénic en régule & en chaux. Il s'est surtout arrêté à l'acide arsénical découvert par M. Schéele, & il a partout prouvé qu'il étoit parfaitement

au

au courant de tout ce qu'il y a de nouveau dans la belle ſcience qu'il profeſſe. Il a terminé cet article par l'énumération des ſymptômes qui accompagnent l'empoiſonnement par l'arſenic, & des moyens nouvellement connus de remédier à ſes funeſtes effets.

Dans l'hiſtoire du cobalt M. de Fourcroy donne les caractères phyſiques de ce demi-métal ; il examine ſes mines ; il preſcrit les moyens de les eſſayer ; il détaille des procédés qu'on exécute en grand pour les réduire en ſafre & en azur ; il enſeigne la manière de réduire ce ſafre & d'en obtenir le régule de cobalt. Il eſt ainſi conduit naturellement à examiner ſes propriétés, ſa fuſibilité, ſa criſtalliſation régulière, ſa calcinabilité, ſa fuſion en verre ; & ſurtout ſes combinaiſons avec les différens acides, ſont traitées avec beaucoup de ſoin.

Il en eſt abſolument de même du biſmuth ou étain de glace, dont

les proptiétés connues sont détaillées avec l'ordre & la clarté que nous avons retrouvés partout dans cet Ouvrage.

Quant au nickel & à la manganèse, l'Auteur a donné l'extrait des travaux de MM. Cronstedt, Bergman & Arvidsson sur la première, & de MM. Gahn, Schéele & Bergman sur la seconde.

L'examen des propriétés chimiques du régule d'antimoine est beaucoup plus détaillé & plus long que ceux des matières métalliques précédentes. Comme ce demi-métal & le minéral d'où on le retire fournissent un grand nombre de médicamens importans à la Médecine, il étoit naturel que l'Auteur, qui est Médecin & qui a écrit pour les Etudians en Médecine en particulier, s'étendît sur une substance métallique aussi importante, & dont les Alchimistes, les Chimistes & les Médecins se sont occupés dans tous les tems. Après le détail sur la cou-

leur, la forme, la pesanteur & la saveur de ce demi-métal; M. de Fourcroy examine les mines : il parle de la fonte de l'antimoine ou de la mine d'antimoine en grand, & il traite ensuite de l'action du feu, des acides & des sels neutres, tant sur l'antimoine que sur son régule. Il décrit avec soin & avec précision les divers procédés qui sont employés pour préparer la chaux grise, le verre & le foye d'antimoine, le fondant de Rotrou, l'antimoine diaphorétique pur, la matière perlée de Kerkringius, le kermès. Il s'arrête à cette dernière préparation, & il ajoute aux connoissances fournies par un grand nombre de Chimistes, quelques-unes de celles qu'un grand travail fait sur cette matière conjointement avec M. le Duc de la Rochefoucault, lui ont fait acquérir. Enfin il termine l'histoire de l'antimoine, en faisant connoître l'usage dont il est en Médecine & les divers cas où l'on employe ses

préparations. Nous ferons observer sur ce dernier objet que l'Ouvrage de M. de Fourcroy, offrant dans l'histoire de chacune des substances qu'il examine un détail précis & exact de leurs propriétés médicinales, peut être regardé comme un abrégé de matière médicale très-utile pour les jeunes Médecins qui auront l'avantage de trouver réunies des connoissances exactes sur la nature des préparations chimiques & sur leurs vertus.

L'histoire du zinc a également fourni à l'Auteur des détails très-intéressans. Quoique chaque article sur les matières métalliques ne soit pas aussi long que dans des Ouvrages de quelques compilateurs laborieux, M. de Fourcroy a eu l'art de faire connoître dans chacun d'eux presque tout ce que les travaux de plusieurs siècles ont appris sur ces substances. Dans l'histoire naturelle du zinc natif, sur lequel beaucoup de Minéralogistes ont élevé des dou-

tes, l'Auteur dit avoir vu dans des cabinets des échantillons donnés pour zinc vierge qui offroient des lames d'un gris brillant, jaunâtres & légèrement ochracées; il seroit bien important de constater la nature de ces échantillons. Le vitriol de zinc, le nitre de zinc, le sel marin de zinc, ont fourni à l'Auteur des observations importantes sur leur crissallisation, leur altération par le feu, leur décomposition par les alkalis, &c.; il s'est surtout servi avec avantage du travail complet de M. de Lassonne sur ce demi-métal. Enfin il a détaillé dans l'histoire des alliages les recherches de feu M. Malouin, & celles de Gaubius relativement à l'usage médicinal de la chaux de ce demi-métal.

Un des objets traités avec le plus de détails & qui présente le plus de faits nouveaux dans l'Ouvrage dont nous rendons compte, est le mercure. Après l'examen de sa fluidité habituelle, de sa pesanteur, de sa

concrescibilité par le froid, de sa saveur, de son odeur & de l'extrême division qu'il est susceptible de prendre par la simple agitation, l'Auteur passe à l'histoire naturelle de cette singulière substance métallique; il l'envisage sous quatre états dans la nature : 1.° sous celui de mercure natif ou coulant : 2.° sous celui de cinnabre ou de mercure minéralisé par le soufre : 3.° sous celui de mercure salin ou uni à l'acide marin : 4.° enfin, sous celui de mercure allié à des substances métalliques, & dans l'état d'amalgame. Il donne ensuite les moyens de faire l'essai d'une mine de mercure, & il décrit les différens procédés qu'on employe pour le retirer dans les mines d'Idria, dans celles d'Almaden & dans celles du Palatinat. Enfin il s'occupe de ses propriétés chimiques; sa distillation, sa calcination, sa dissolution par les acides vitriolique, nitreux & marin, sont examinées tour-à-tour. C'est surtout

ſur le vitriol de mercure & le nitre mercuriel, que M. de Fourcroy donne les obſervations les plus neuves & les plus intéreſſantes. Telle eſt entr'autres la décompoſition du vitriol de mercure par l'action du feu, la réduction de ce ſel par la chaleur, la propriété qu'il préſente de donner une grande quantité d'air pur dans cette réduction, & les idées neuves que préſente cette belle expérience ſur la nature de l'acide vitriolique & ſur l'air qu'il contient en grande quantité. Quant au nitre mercuriel, l'Auteur a décrit, avec beaucoup plus de ſoin & de détail qu'on ne l'avoit fait avant lui, la diſſolution du mercure dans l'acide nitreux, & les formes criſtallines variées qu'elle donne ſuivant l'état dans lequel elle ſe trouve. Les décompoſitions de ce ſel par les alkalis & les ſubſtances ſalino-terreuſes, par les acides vitriolique & marin, ainſi que par les ſels neutres dans leſquels entrent ces acides,

ſont examinées avec autant de ſoin que la diſſolution elle-même. L'hiſtoire du ſublimé-corroſif eſt traitée fort au long ; ſoit relativement à ſes propriétés ſalines, ſoit relativement à ſes décompoſitions. L'Auteur a indiqué les différens procédés en uſage pour préparer ce ſel. Il a inſiſté ſurtout ſur ceux que l'on employe pour faire le mercure doux, remède fort important dans la Médecine. La diſſolution du mercure par l'acide du borax, & le ſel qui en réſulte, ſont décrits avec exactitude ; il en eſt de même des combinaiſons de ce métal avec le ſoufre, le foye de ſoufre & les ſubſtances demi-métalliques ; enfin les uſages du mercure ſont expoſés avec préciſion. L'Auteur a fait une obſervation importante relativement à l'uſage médicinal des ſels mercuriels ; c'eſt que ces médicamens ſont entre les mains d'un trop grand nombre de perſonnes, qu'il en réſulte ſouvent des accidens terribles, & nous

penſons avec lui que cet objet mérite l'attention du Gouvernement.

M. de Fourcroy a ſuivi la même marche dans l'hiſtoire des métaux. Il a étendu, autant qu'il lui a été poſſible, malgré la préciſion à laquelle il s'eſt aſſujetti, l'examen des propriétés de ces ſubſtances. L'étain préſente pluſieurs faits neufs recueillis avec ſoin dans l'Ouvrage dont nous préſentons l'Extrait. Tels ſont ſa criſtalliſation en priſmes réunis ſous une forme rhomboïdale, l'idée ſur la nature de la mine d'étain blanche qu'il ſoupçonne être une combinaiſon d'acide crayeux & de chaux de ce métal, la diſſolution de l'étain par l'acide nitreux qui eſt un des moyens les plus avantageux d'obtenir le gas nitreux, le gas particulier qui ſe dégage de la liqueur fumante de Libavius & qui laiſſe précipiter de l'étain en chaux par le contact de l'air, les phénomènes que préſente cette liqueur mêlée à l'eau, &c. L'Auteur a eu ſoin de

faire connoître les expériences intéressantes décrites par MM. Bayen & Charlard dans leur *Recherches chimiques sur l'Etain.*

L'article du plomb est aussi fort étendu. Après les propriétés physiques & l'histoire-naturelle de cette substance, l'Auteur décrit les travaux docimastiques & métallurgiques qui la concernent. Il passe ensuite à l'examen des propriétés chimiques; sa fusion, sa volatilisation, sa cristallisation, les diverses opinions sur cette dernière depuis Jean Rey jusqu'à nos jours, la décomposition de cette chaux, sont traités avec les détails qu'exige l'importance de ces objets. La dissolution par les acides minéraux, les phénomenes qu'elle présente, les sels neutres qu'elle donne occupent ensuite l'Auteur; enfin cet article est terminé par l'examen des combinaisons de ce métal avec le soufre, le foye de soufre, les substances métalliques. L'alliage du plomb &

de l'étain, employé si communément par les Potiers, est traité avec soin ; l'Auteur y décrit les différentes méthodes, ou essais propres à faire reconnoître la quantité respective de ces deux métaux ; il insiste sur la dissolution de l'alliage par l'acide nitreux proposé par MM. Bayen & Charlard, pour reconnoître son titre. Enfin il termine l'histoire du plomb par l'examen de ses usages ; il a soin de recommander aux jeunes Médecins de ne jamais l'employer à l'intérieur.

Sans nous proposer de suivre l'Auteur dans tous les détails qui composent l'histoire du fer, nous observerons que l'article qui traite de ce métal est un des plus longs & des plus importans de tout l'Ouvrage ; il contient un assez grand nombre de faits nouveaux que nous allons faire connoître ; c'est ainsi qu'il fait observer que la propriété que présente le fer de donner du gas in-

flammable chauffé à l'appareil pneumatochimique est contraire à la doctrine des gas & favorable à celle de Sthal. La rouille que prend ce métal par le contact de l'air humide n'est, suivant l'Auteur, que sa combinaison avec l'acide crayeux de l'atmosphère. Dans l'histoire du vitriol martial on trouve des détails intéressans sur sa précipitation par les matières astringentes; ceux que l'Auteur a donné sur le bleu de Prusse & sur l'alkali prussien, offrent une découverte qui lui est propre; c'est la décoloration du bleu de Prusse par l'eau de chaux & la magnesie. Tel est encore le mélange de l'huile de vitriol avec l'acide nitreux brun que l'on retire de la distillation du nitre & du vitriol martial, mélange qui produit sur le champ une explosion dangereuse ainsi que l'avoit observé M. Bucquet. Enfin la manière dont M. de Fourcroy a présenté l'action du fer

ſur l'économie animale, eſt neuve & très propre à intéreſſer les jeunes Médecins.

On obſerve le même ordre & on trouve le même intérêt dans l'article où ce Chimiſte traite du cuivre. On y trouve des détails utiles ſur le nitre cuivreux, ſur le ſel marin du cuivre, ſur la couleur des différentes chaux de ce métal ainſi que ſur les alliages.

L'argent, l'or & la platine ſont examinés avec autant de ſoin & de détail que les autres ſubſtances métalliques. L'hiſtoire du nitre d'argent, ſa décompoſition par le feu qui fournit, ſuivant l'Auteur, l'air déphlogiſtiqué le plus pur que l'on connoiſſe, mérite d'être lue avec beaucoup d'attention, ainſi que celle du ſel marin d'argent ou de la lune cornée.

Après les ſubſtances métalliques l'Auteur paſſe au cinquième genre des matières combuſtibles. Il les examine d'abord en général, & il

passe ensuite à l'histoire particulière de chacun d'eux. Il traite du succin, de l'asphalte ou bitume de Judée, le jais ou jayet, le charbon fossile, qu'il regarde comme un dépôt de matières huileuses ou graisseuses des animaux marins, l'ambre gris & le pétrole. Les Chimistes n'ayant point encore fait d'analyse fort exacte de ces matières, nous n'insisterons pas plus longtems sur ces articles, & nous nous contenterons de faire observer qu'ils contiennent toutes les connoissances acquises sur ces objets,

L'histoire des minéraux est terminée par celle des eaux minérales. Le but de M. Fourcroy étant d'appliquer spécialement la Chimie à la Médecine, & d'être utile aux jeunes gens qui se livrent à cette belle science; il a dû faire une attention particulière aux objets qui y sont relatifs; aussi les détails très-étendus qu'il a donné sur les eaux minérales peuvent ils être regardés com-

me une Dissertation complète sur l'analyse de ces fluides. Il a divisé cette Dissertation en six paragraphes. Dans le premier, il s'occupe de la définition & de l'histoire des eaux minérales, depuis Boyle jusqu'à M. Bergman; dans le second, il fait connoître les différens principes qui peuvent être contenus dans les eaux minérales. Il y comprend le quartz, l'argile, l'acide crayeux, le sel de Glauber, le sel marin, le sel febrifuge, la soude crayeuse, la sélénite, le sel marin calcaire, la craye, le sel d'Epsom, le sel marin à base de magnésie, la magnésie crayeuse, le foye du soufre, le gas hépatique, le vitriol martial & la craie de fer. Le troisième paragraphe est destiné à déterminer les diverses classes qu'on peut admettre dans les eaux minérales. Après avoir discuté les divisions proposées jusqu'à ce jour, il forme quatre classes; la première, des eaux acidules,

qu'il soudivise en froides & chaudes; la seconde, des eaux salines, & purgatives; la troisième, des eaux sulphureuses qui sont divisées en hépatiques & hépatisées; la quatrième contient les eaux ferrugineuses qui sont ou martiales simples, ou martiales acidules, ou vitrioliques. Dans le quatrième paragraphe l'Auteur indique les moyens physiques que l'on employe avec succès pour reconnoître la nature des eaux minérales. Dans le cinquième il décrit la manière d'examiner les eaux par les réactifs; il désigne ceux qui sont les plus utiles; il insiste sur la nécessité de les employer purs, de bien connoître l'action diverse de chacun d'eux sur les différentes substances qui peuvent se trouver en dissolution dans les eaux; il propose de les mêler en grande quantité avec ces fluides pour e faire une analyse sans feu. Ce paragraphe est entièrement neuf,

les bornes d'un Extrait ne nous permettent point de le faire connoître comme il le mérite. Dans le sixième paragraphe il donne les préceptes relatifs à la distillation des eaux minérales, & il fait connoître l'utilité de ce moyen. Dans le septième il détaille la manière d'analyser les eaux par l'évaporation ; il fait connoître les deux moyens d'évaporer, soit jusqu'à la cristallisation, soit jusqu'à siccité. Il préfère ce dernier avec M. Bergman, & il indique, d'après ce célèbre Chimiste, les moyens de séparer, par l'esprit-de-vin, l'eau à différente température, & les acides des différentes substances qu'il peut contenir. Enfin, dans le huitième paragraphe sur l'art d'imiter les eaux minérales, il annonce que le moyen le plus sûr de confirmer son analyse, c'est de chercher à reformer une eau artificielle en unissant à ce fluide des principes analogues à ceux que cette analyse y a démontrés. On sent

assez, d'après cette indication, de quelle étendue & de quelle importance est ce travail.

[*Extrait de M. Macquer.*]

MÉMOIRES *de Chimie*. Par M. *J. A. Chaptal*, Professeur de Chimie à la Société Royale des Sciences de Montpellier, de la Société Royale de Médecine de Paris, &c. &c. &c. Tome premier. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel, aîné, Imprimeur ordinaire du Roi & des Etats de la Province de Languedoc. 1781. Brochure *in*-8°. de 177 pag. & le Discours préliminaire 16.

CETTE Brochure est un Recueil de quatorze Mémoires, dont la plupart n'ont aucun rapport entre eux. Nous nous contenterons d'en indiquer les sujets avec de très-courtes réflexions.

Mémoire sur l'acide méphitique qui s'exhale du Boulidou. Ce Bou-

lidou est un amas d'eau qui bouillonne continuellement près d'un village appellé *Perols*, à une lieue de Montpellier & à une petite distance des étangs.

Les expériences rapportées dans ce Mémoire sont les mêmes que celles qui ont été faites par tous les Chimistes ; il n'y en a aucune qui soit propre à l'Auteur ; elles prouvent que cette eau du Boulidou est imprégnée de gas acide crayeux comme une infinité d'autres, & c'est tout ce qui résulte de ce Mémoire.

Mémoire sur la décomposition du soufre par l'acide nitreux.

L'action de l'acide nitreux sur tous les corps inflammables est constatée de plus en plus par les expériences des Chimistes modernes. Celle qu'il a en particulier sur le soufre n'étoit point inconnue ; mais les expériences que M. Chaptal a exposées dans ce Mémoire, ajou-

tent quelque chofe à nos connoiffances fur cet objet.

Sur la décompofition des fels neutres à bafe d'alkali minéral par l'alkali fixe végétal.

Quoique M. Chaptal n'ait fait l'épreuve que fur un nombre très-limité de ces fels, comme elle lui a réuffi d'une manière affez marquée, cela donne lieu de préfumer que la fupériorité de l'affinité de l'alkali fixe végétal avec les acides fur celle de l'alkali minéral, pourroit bien être une vérité générale. C'eft cependant ce qu'on ne pourra affirmer qu'après que toutes les expériences convenables auront été faites.

Sur la décompofition à froid des fels vitrioliques par l'acide nitreux.

L'Auteur n'a rien ajouté à la découverte de M. Baumé fur cet objet, fi ce n'eft que cette décompofition peut fe faire à froid.

Premier & fecond Mémoire fur le

sel acide saccarin ou acide du sucre de M. Bergman.

Ces deux Mémoires ne sont que la répétition d'une partie de ce qu'a publié le sçavant Chimiste Suédois sur l'acide concret qu'on peut retirer du sucre & de toutes les matièrec sucrées par l'acide nitreux.

Sur un bol jaune, propre à donner du brun rouge supérieur à celui d'Angleterre & de Hollande.

On sait que toutes les terres jaunes se convertissent en brun rouge par une calcination convenable; L'Auteur assure dans ce Mémoire, qui est très-court, que le rouge qu'il a tiré d'un bol jaune très-fin sans mélange de sable de S. Victor près d'Uzès, a été trouvé supérieur à ceux d'Angleterre & de Hollande, par les Marchands & Ouvriers auxquels il l'a fait voir.

Sur le moyen de diminuer la consommation de la soude dans les Verreries.

Le moyen que l'Auteur propose,

eſt de faire entrer la matière des laves dans la compoſition du verre. Comme les laves ſe changent en un verre noirâtre à feu très-violent, il y a lieu de croire qu'en les faiſant entrer dans la compoſition des verres groſſiers & communs, on pourroit économiſer une partie des charées ou des ſoudes : mais l'Auteur n'a fait aucune expérience pour reconnoître les effets de l'addition de la lave. Ce Mémoire eſt très-court ; il ne contient préciſément que l'idée ; c'eſt un des moindres du Recueil

Analyſe du ſel lixiviel retiré du tabac.

On ſait que les ſels alkalis retirés des cendres de la plupart des plantes, ſont mêlés de pluſieurs ſels neutres & de quelques autres matières hétérogènes. M. Chaptal fait connoître dans ce Mémoire celles qui altèrent la pureté du ſel lixiviel du tabac.

Sur la partie colorante du bleu de Pruſſe.

On fait dire dans ce Mémoire à M. Macquer, que le bleu de Prusse n'est que du fer surchargé de phlogistique; & l'on objecte que s'il en étoit ainsi, il devroit être attirable à l'aimant, parce que, suivant M. Sage, plus le fer est chargé de phlogistique, plus il est attirable.

Sur cela il est à propos d'observer que M. Macquer n'a point dit que le bleu de Prusse n'étoit que du fer surchargé de phlogistique, mais d'une matière combustible particulière dont il n'a pas déterminé la nature: 2.° qu'à la vérité le fer est d'autant plus attirable par l'aimant, comme l'a dit M. Sage, & comme tous les Chimistes l'avoient dit avant lui, qu'il est plus chargé de phlogistique; mais que cette proposition n'est pourtant vraie qu'autant que le phlogistique dont le fer est chargé ou surchargé est dans l'état de combinaison métallique, comme il l'est, par exemple, dans l'acier. Or, la lecture du Mémoire

de M. Macquer sur le bleu de Prusse doit prouver, à quiconque entend vraiment la Chimie, que ce Chimiste ne regarde point du tout la matière combustible dont le fer est chargé dans le bleu de Prusse, comme étant avec le fer dans l'état de combinaison métallique. Le reste du Mémoire de M. Chaptal contient quelques faits intéressans, mêlés de quelques autres erreurs que nous ne releverons point ici, parce que l'Auteur promet un second Mémoire sur le même objet, dans lequel elles seront peut-être corrigées.

Expériences sur la dissolution de l'or par l'acide nitreux.

Plusieurs sçavans Chimistes Suédois avoient découvert que l'acide nitreux n'étoit pas dépourvu de toute action sur l'or. M. Sage a répété leurs expériences; & la grande publicité qu'il a donnée à cette découverte étrangère, ayant fait naître ici des inquiétudes sur la sûreté de l'opération du départ, l'Académie

des

des Sciences a chargé les Chimistes de son Corps de faire toutes les recherches convenables sur cet objet. Le résultat des expériences les plus exactes & les plus multipliées de ces Sçavans a été, qu'en effet l'acide nitreux, par une ébullition très-forte & très-longue, pouvoit enlever quelques particules à l'or, mais en quantité infiniment petite; encore est-il resté douteux, si ces atomes étoient vraiment dissous ou simplement arrachés méchaniquement & comme limés par l'acide: mais ce qui a été bien constaté, & ce qui étoit le point essentiel, c'est que cette légère action de l'acide nitreux sur l'or, qui n'a lieu que dans des opérations forcées, n'influe en aucune manière sur la justesse & la sureté de l'opération du départ, quand elle est faite avec le soin & les attentions qu'on y a toujours apportées jusqu'à présent. Les expériences de M. Chaptal sur la dissolution de l'or par l'acide ni-

treux, ne font que confirmer ce qu'avoient vu les Chimistes qui avoient travaillé avant lui sur cet objet.

Description d'un volcan éteint, découvert à Sauveterre en Gévaudan.

Les découvertes des volcans éteints se multiplient considérablement depuis que les Naturalistes ont porté leurs vues sur cet objets. M. Chaptal donne une courte description de celui qu'il a observé à Sauveterre. On en trouvera probablement encore beaucoup d'autres, si l'on continue à examiner avec attention l'extérieur & l'intérieur de la terre.

Sur l'insalubrité de l'air des étangs & sur les moyens d'en détruire la cause.

L'insalubrité de cet air est bien certaine & bien connue, & il en est de même des moyens que l'Auteur propose pour la détruire.

Analyse de quelques pierres calcaires.

Il y a plus de recherches & d'ex-

périences dans ce dernier Mémoire que dans la plupart des précédens; mais on y trouve plusieurs erreurs, particulièrement sur la chaux; elles prouvent que l'Auteur n'est pas bien au fait des belles découvertes que les Chimistes de nos jours ont faites sur cette matières & sur les *gas*. En général, quoique l'Auteur ait écrit sur des sujets intéressans & nouveaux, ses Mémoires ne contiennent presque rien de nouveau, & sa Chimie est encore bien foible, faute, à ce qu'il paroît, d'avoir lu & médité les Ouvrages des grands Maîtres; mais c'est un défaut que l'on peut aisément réparer, surtout quand on est jeune: c'est à quoi nous croyons devoir exhorter M. Chaptal, parce qu'il paroît d'ailleurs avoir des dispositions à devenir un bon Chimiste.

[*Extrait de M. Macquer.*]



De l'influence des affections de l'Ame dans les Maladies nerveuses des Femmes; avec le traitement qui convient à ces Maladies. Par M. *de Beauchene*, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, & Médecin de MONSIEUR, Frère du Roi. A Montpellier; & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers. 1781. *in*-8°. de 207 pages.

L'EXPÉRIENCE, le raisonnement, l'observation constante, ont prouvé, de la manière la plus évidente, que les affections de l'ame ont une prodigieuse influence sur l'état physique du corps, sur sa santé, sur ses maladies, en un mot sur toute son économie; mais d'un autre côté il est tout aussi bien démontré, que la disposition du corps n'influe pas d'une manière moins marquée sur les affections de l'ame,

On ne peut guère douter qu'un homme ou une femme qu'on supposeroit parfaitement organisés, d'une santé ferme & vigoureuse & ne suivant dans leur manière de vivre que l'inspiration de la nature, ne fussent spirituels, actifs, laborieux, gais, courageux, exempts des passions mélancoliques ou tumultueuses qui bouleversent toute l'économie animale, que ces êtres privilegiés en un mot ne fussent à l'abri de toutes ces cruelles maladies qui empoisonnent les plus belles vies & le plus bel âge, & auxquelles on a donné le nom de *vapeurs* & de *maladies de nerfs*.

Il résulte de-là que les affections de l'ame & celles du corps sont, comme par une espèce de ligne circulaire dont on ne peut trouver ni le commencement ni la fin, réciproquement les causes & les effets les unes des autres; ensorte qu'on ne peut traiter des unes sans traiter des autres, & que deux Ouvrages bien

faits, dont l'un auroit pour titre; *de l'influence des affections du corps sur les maladies nerveuses*, & l'autre, *de l'influence des affections de l'ame sur les maladies nerveuses*, comme celui de M. de Beauchene, ne seroient, à proprement parler, qu'un même Ouvrage. Aussi M. de Beauchene parle-t'il autant & avec raison dans l'Ouvrage dont nous nous occupons, des maladies, des dispositions physiques du corps, du régime, &c. que des affections de l'ame comme cause des vapeurs. « Les passions, dit-il, les affections » de l'ame ne sont pas toujours la » cause des affections vaporeuses, » c'est *souvent* dans le désordre ma» tériel qu'il faut la chercher.... » Si j'osois me permettre de faire » un reproche aux femmes, de la vie » qu'elles mènent dans les grandes » villes, je leur dirois que l'emploi » qu'elles font du tems est presque » toujours une contradiction que la » nature essuye.

» Le jeu, les spectacles, les bals, » les fêtes réussissent souvent mal à » les distraire & à les amuser; il n'y » a de plaisir réel & sans danger que » lorsqu'il est un besoin de la na- » ture....

» Mais dans les salles de Specta- » cles où les femmes courent se ren- » fermer, elles y respirent à peine, » (*& encore n'est ce qu'un mauvais* » *air*) elles y déploient tous les res- » sorts de leur ame, & la commo- » tion qu'en reçoivent leurs organes, » détruit profondément leur équi- » libre; la preuve en est les vapeurs » dont elles sont si souvent atta- » quées, même longtems après la » représentation de ces Tragédies » dont les catastrophes sont si terri- » bles.

» Le repos de l'ame & du corps » est interrompu; le jour fuit, & la » nuit s'écoule, sans que son calme, » qui se répand sur toute la nature » ait étendu sa douce influence sur

» celles qui en avoient un besoin si » pressant, &c. »

M. de Beauchene divise les maladies nerveuses en trois espèces dont le caractère est assez distinct & séparé pour être facilement apperçu dans la pratique & indiquer un traitement différent.

Il nomme la première espèce, *maladie nerveuse avec matière & lésion organique.* Ses causes sont un tempérament bilieux, flegmatique, des amas d'humeurs, avec des lésions particulières dans les viscères du bas-ventre; son siége est constamment dans les premières voies. Tous les symptômes annoncent en effet que ces organes sont primitivement affectés. C'est dans cette sorte de maladie vaporeuse que l'imagination, les passions & les affections de l'ame ont le moins d'empire. L'ame est quelquefois tourmentée; mais c'est toujours le désordre matériel qui la trouble. Les maladies

mélancoliques & hypocondriaques des hommes, rentrent dans cette espèce de maladie de nerfs.

Suivant l'Auteur, la seconde espèce de maladie vaporeuse est particulière aux femmes, & il la nomme *hystérique*. Elle est absolument différente des autres; dans celle-ci la matrice est le seul organe primitivement affecté.

Enfin la troisième espèce de maladie de nerfs est avec relâchement des solides & dégénération des humeurs; ses causes, suivant M. de Beauchene, sont un tempérament sanguin flegmatique, des passions malheureuses, &c. &c. Les symptômes de cette maladie semblent affecter davantage le moral que le physique. L'ame est souvent tourmentée par des idées noires & mélancoliques; le pressentiment & la crainte la troublent quelquefois; il semble qu'elle recherche tout ce qui peut l'affliger & qu'elle ne puisse se débarasser du sombre nuage qui l'en-

vironne. Le physique paroît affoibli & l'est en effet ; toutes ses opérations sont mal prononcées ou mal achevées ; la langueur s'étend sur tous les mouvemens & porte son caractère dans tout ce qui arrive dans cette malheureuse maladie.

Quoique ces divisions des maladies de nerfs, établies par M. de Beauchene, soient justes en général, elles ne sont dans le fait que très-rarement bien distinctes, &, excepté les affections purement histériques, auxquelles les hommes ne sont point sujets, elles se trouvent presque toujours confondues & participantes les unes des autres ; c'est ce qui rend leur diagnostique & leur traitement si difficiles.

Les méthodes générales qui conviennent pour prévenir & pour guérir ces maladies, sont, à la vérité, assez bien connues ; elles ont été savamment exposées dans les Ecrits des grands Médecins qui se sont occupés spécialement de cet important

objet, tout récemment dans les excellens Ouvrages de M. Tissot; & en particulier dans celui de M. de Beauchene, dont nous donnons une idée; mais il n'en est pas moins vrai que, surtout lorsque ces maladies sont parvenues à un certain degré, le plus habile Médecin ne peut espérer de les traiter avec succès, à moins qu'il ne connoisse parfaitement le physique & le moral du sujet auquel il a affaire. Or, cette connoissance parfaite est aussi rare qu'elle est nécessaire, elle est en même-tems très-difficile, elle exige beaucoup de tems & d'observations & la plus grande sagacité de la part du Médecin, la confiance la plus entière de la part du malade; aussi l'opiniâtreté si ordinaire de ces maladies & le peu de succès de leur traitement, n'ont rien qui doive étonner.

Mais ces vérités affligeantes, loin de rebuter ceux qui consacrent leur vie au soulagement de leurs sembla-

bles, doivent au contraire augmenter leur zèle, & l'on ne peut que sçavoir gré aux Médecins qui, comme M. de Beauchêne, publient leurs vues, leurs idées & surtout leurs observations sur des objets si importans. Quoique la plupart des conseils utiles dont son Ouvrage est rempli soient assez connus des Médecins, il en est beaucoup qu'on ne sauroit trop répéter, surtout pour les gens du monde, qui souvent, faute de connoître les suites funestes d'un mauvais régime, s'exposent à être malades & malheureux toute leur vie. C'est principalement sous ce point de vue que le Livre de M. de Beauchene nous paroît utile & estimable; l'attention qu'il a eu d'en écarter presque toutes les épines de la science, jointe à un style qui ne manque point de chaleur ni même d'élégance, le rendent propre à être lu avec profit & intérêt par tout le monde, & principalement par les personnes que leur état

& leur opulence exposent le plus à devenir les victimes des maladies nerveuses ou vaporeuses de tous les genres.

[*Extrait de M. Macquer.*]

DESCRIPTION *très-détaillée d'un nouveau Fourneau chimique, ornée de trois planches.* Par M. *Christian Reuss.* A Leipsik, 1782.

Ce fourneau que M. Reuss a vu adopter par M. Black à Edimbourg, réunit la plus grande solidité à la commodité la plus parfaite pour les essais en petit qui exigent un feu violent. On peut y exposer des creusets de sable & des coupelles, y distiller à nud & y calciner sans avoir recours au pyromètre. On peut cependant apprécier tous les degrés de chaleur; ce qui provient, 1.° de la construction intérieure de ce fourneau & de la proportion de ses parties : 2.° de la division du foyer qui reçoit le

dans le Pérou ; elles sont construites & exploitées comme les autres mines.

On ne trouve plus dans l'isle de Cuba que quelques restes des anciennes mines qui étoient si riches autrefois. L'Escambray & quelques autres ruisseaux charient encore de l'or.

On trouve dans la Louisiane, au pays des Illinois, des mines de plomb & de cuivre.

Les couches de *Peregrino* qu'on trouve fréquemment dans les pierres qui composent les montagnes du Pérou, sont vraisemblablement des coquilles de Pélerin [1].

[1] Cette idée que les Naturalistes ont trouvée bien singulière, pour ne pas dire ridicule, dans les Ecrits de M. de Voltaire, sur l'origine des coquilles fossiles de notre ancien continent, l'est encore bien davantage en l'étendant jusqu'en Amérique, car dans ce nouveau monde il n'y a assurément jamais eu de Pélerins, & surtout des Péle-

L'Auteur Espagnol atteste que les Péruviens n'ont ni barbe ni poil sur leur corps, & il paroît croire avec conviction que les premiers habitans de l'Amérique y sont arrivés sur des bâtimens faits d'après le modèle de l'Arche de Noé, mais que ces Peuples ont ensuite eu le malheur de perdre l'art de la navigation, & même celui de la construction, car leurs canots ne peuvent résister aux lames. M. Schneider a cru nécessaire de rectifier dans ses Additions plusieurs passages de l'original. Ce Traducteur doute que les Anciens ayent fait usage du vif-argent pour extraire l'argent, & il lit avec Hardouin dans un passage de Pline, *vestibus injectis* au lieu de *vitiis abjectis*. Il prétend que les Anciens ont seulement fait usage du vif-argent pour extraire l'or des vêtemens brodés.

rins à coquilles, comme ceux de la Terre Sainte, de S. Jacques, de S. Michel, &c.

Le même volume contient aussi un Traité sur la teinture de pourpre, dans lequel M. Schneider a rassemblé tout ce qui est relatif à cet objet, que les Espagnols possèdent à un si haut degré de perfection dans l'Amérique méridionale.

Nouvelle Edition des Elémens de l'histoire-naturelle, par feu M. *Erxleben*. A Gottingue, chez Dietrich, Libraire. 1782.

Le Professeur Gmelin, Editeur de cette nouvelle Edition, a conservé le plan & l'ordre de l'Auteur, mais il n'a pas toujours suivi ses principes, surtout quand ils sont en contradiction avec les découvertes faites depuis son tems. Il a même pris la peine d'intercaler dans le texte les découvertes les plus neuves & les plus intéressantes, & il a continué l'Extrait des Livres qui ont paru jusqu'à ce jour sur l'histoire-

naturelle; il a aussi ajouté le Technique allemand au Technique latin.

[*Extrait de M. Macquer.*]

ESSAI *d'une Table poléométrique; ou Amusement d'un Amateur de Plans sur les grandeurs de quelques villes; avec une Table ou Tableau qui offre la comparaison de ces villes par une même échelle.* Publié par M. *Dupain-Triel, père*, Géographe du Roi & de MONSIEUR. A Paris, chez Dupain-Triel, père, cloître Notre-Dame, rue de la Maîtrise; & se trouve chez L. Cellot, Imprimeur Libraire, rue des Grands-Augustins, la troisième porte cochère en entrant par le quai. 45 p. *in*-4°. avec une grande Carte.

UN Ingénieur célèbre, qui se trouvoit dans le cas de comparer entre elles des villes de guerre; ayant étendu successivement ses comparaisons à d'autres villes, s'est

trouvé avoir formé un Recueil intéressant des dimensions des villes, comparées avec leur population, & il a bien voulu le communiquer à M. Dupain-Triel qui en fait jouir le Public.

L'Auteur fait voir d'abord jusqu'à quel degré ces sortes de mesures prises sur des plans sont incertaines, non-seulement relativement à l'inexactitude des échelles, mais encore à raison de la manière de mesurer. M. Robert de Vaugondy, dans un Mémoire sur l'étendue de Paris, joint à son Plan de 1760, dit, que sa surface entre les boulevards a 3,873,280 toises ; ce qui fait 2881 arpens royaux, ou des Eaux & Forêts, qui ont 1344 $\frac{4}{9}$ toises carrées, & cependant on ne trouve sur son Plan que 2585, c'est-à-dire 296 (ou au-delà de $\frac{1}{10}$) de moins que lui. Il ne donne à l'enceinte, par son Mémoire, que 6556 toises de circuit total ; au lieu que l'Auteur en trouve sur le même Plan

222 de plus. On trouve aussi dans le *Journal de Physique*, (*tome V*, *pag.* 505.) que ce même espace, calculé d'après le Plan du sieur Roussel, contient 3,273,090 toises ou 2434 ½ arpens royaux. Dans un Mémoire de M. de Lisle (*Acad. des Sciences*, *an.* 1725, *pag.* 52.) on a 3,538,647 toises ou 2632 arpens. Mais on peut juger, du moins à-peu-près, que l'enceinte des boulevards de Paris avec ses cinq fauxbourgs, sans y comprendre Chaillot, contient (*Acad. des Sciences*, *an.* 1767, *pag.* 26 & 29.) environ 4000 arpens ou une lieue carrée moyenne, car la lieue contient environ 3880 arpens, chacun de 100 perches de 22 pieds.

Il est plus difficile de déterminer la grandeur de Pekin, qui paroît cependant être 11300 arpens ou 11700 en y comprenant ses douze fauxbourgs. Nankin sans faubourgs, & Constantinople, y compris les faubourgs de Pera & de Galata, ont

14000 arpens ; Madrid n'en a que 1300. En discutant ces différentes mesures, l'Auteur observe qu'il est très-rare d'avoir des plans exacts des grandes villes d'Europe. Il en est de même de toutes les villes intérieures de la France, comme Lyon, Bordeaux, Toulouse, Rouen, &c. Les Souverains ou les Corps Municipaux font bien quelquefois les dépenses nécessaires pour se procurer ces plans bien levés ; mais ces sortes d'ouvrages ne sont pas ordinairement vérifiés & contrôlés par des Commissaires intelligens en ce genre, & sévères comme ils devroient toujours l'être, pour obliger les Topographes à leur donner la précision que l'on est en droit d'exiger d'eux. Il faut conclure de-là que les arpentages des villes sur leurs plans gravés ne sont que des évaluations toujours plus ou moins fautives ; c'est ce qu'on reconnoît en lisant ce Mémoire.

Il n'en est pas absolument de mê-

me des villes fortifiées de l'Europe; il n'y a peut-être pas en France une seule de celles-ci dont le plan n'ait été levé & renouvellé plusieurs fois avec scrupule, soit pour être mis en relief à la magnifique gallerie du Roi, soit pour divers objets militaires ou civils. Les plans de places de guerre, souvent vérifiés & rectifiés au besoin par les Ingénieurs françois, sont tous rapportés sur de grandes échelles; ceux-là méritent tout un autre degré de confiance. Il y en a même de gravés d'après quelques-uns de ces dessins exacts, mais ils sont rares : ainsi à cet égard la Table de ce Mémoire est plus exacte pour les villes de guerre que pour toutes les autres.

Les villes sont divisées en cinq classes, & les classes en plusieurs rangs. Les très-grandes villes qui ont plus de 1000 arpens, sont la première classe; la seconde renferme les grandes villes au-dessus de 300 arpens, ensuite les villes de

moyenne grandeur au-dessus de 70.
La même Table comprend les portions de Paris. On voit, par exemple, qu'à l'exception de Lyon & de Bordeaux, qui ont chacune environ les $\frac{2}{5}$ de la grandeur de Paris, & de Toulouse qui peut en avoir $\frac{1}{5}$ aucune des autres grandes villes de France comprises dans la Table, n'est aussi vaste que le seul fauxbourg S. Germain. A peine la surface de Strasbourg est-elle $\frac{1}{9}$ de celle de Paris, au lieu que le faubourg S. Germain n'en est pas moins de $\frac{1}{8}$, qu'une ville équivalente aux $\frac{3}{4}$ & même aux $\frac{2}{3}$ du faubourg S. Germain, est encore une de nos grandes villes de France, comme Marseille, Metz, Lille, Rouen, Versailles; qu'elle peut se comparer au quartier de Paris nommé le Marais, qui est à-peu-près $\frac{1}{10}$ de Paris, & de même dans chaque classe. On y voit que Paris, dans ses boulevards, surpasse en étendue presque toutes les villes de l'Europe, ayant 2540 arpens.

Si

Si l'on supposoit les surfaces de toutes les villes de la Table, ou portions mesurées de ces villes, transformées en autant de carrés, chacun de même étendue que l'une ou l'autre de ces villes, & toutes sur une même échelle; qu'ensuite l'on appliquât tous ces carrés l'un sur l'autre, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, & se joignant tous par un de leurs angles, ces carrés se déborderoient l'un l'autre relativement à leur grandeur, & leur ensemble formeroit une espèce de tableau qui présenteroit aux yeux ne idée de la proportion réelle qui trouve entre les surfaces de ces ifférentes villes. On pourroit aussi, our découvrir sur ce tableau deux illes d'égale grandeur, couper s carrés diagonalement & n'apquer sur le tableau que moitié chacune; ce qui revient au mê-: telle est la figure qui est dans Mémoire.

On trouve aussi dans ce Mémoire

une discussion sur le nombre qui peuvent constituer une ville bien ou mal peuplée. Voici le résultat des calculs de l'Auteur.

Une ville est trop peuplée avec 300 habitans par arpent.

Une ville est très bien peuplée lorsqu'elle a 200 à 250 habitans par arpent : avec cette proportion elle peut être bien percée, sans l'être trop, & bâtie à deux ou trois étages au plus ; avantage essentiel pour la salubrité, & qui ne peut se rencontrer en y supposant plus de monde.

Une ville est médiocrement peuplée avec 150 à 180 hommes par arpent, comme Lyon dans sa partie habitée, en y supposant 164000 ames, avec l'Auteur des *Recherches sur la Population de Lyon*, *1776*, comme Rome dont on estime la population 159000 ames, (*Journ. de Physi. tome 13*, *p. 147*.) ou 160000 (*Gazet. du Com. 1779*.) dans environ 950 arpens habités de son enceinte ; enfin comme Paris même ;

ce que beaucoup de gens prendront pour un paradoxe.

Une ville eſt mal peuplée avec moins de 150 habitans par arpent, & très mal enfin avec moins de 100.

Au reſte, pour tirer des conſéquences générales de ces exemples, il faudroit examiner les villes relativement aux circonſtances principales de leur poſition. Une ville bien peuplée dans l'intérieur du Royaume peut avoir ſes maiſons plus élevées qu'au bord de la mer, ou ſur nos frontières où les ravages des coups de vent & de l'artillerie des ſiéges obligent tout le monde à tenir ſes maiſons baſſes. Amſterdam, avec tous ſes canaux navigables dans toutes ſes rues, ſes grands chantiers, ſes immenſes magaſins & ſes maiſons preſque ſans étages, ne pourroit certainement pas entrer dans une règle générale pour les villes bien peuplées. Verſailles ſeroit dans le même cas par d'autres raiſons. Toute ville bien commer-

çante exige ſans doute, à propor-tion de ſes habitans qui ſont preſ-que toujours dans les rues, plus d'eſ-pace qu'une ville qui ne contient que des Prêtres ou des Ecoliers, comme Cambrai, ou de petits Bourgeois, comme tant d'autres villes.

A Toulon on ſe plaint généra-lement de ce que la ville eſt trop petite pour le nombre de ſes habi-tans, c'eſt-à-dire indépendamment de ſes beſoins militaires qui ſont fort accrus depuis pluſieurs années. On y regrette généralement qu'il n'ait pas été fait un agrandiſſement à ſon enceinte, lorſqu'on y a commencé de nouvelles fortifications il y a quinze à vingt ans. Suivant un dé-nombrement de 1767 à 1769, on y comptoit 21900 ames. Suppoſons cette opération exacte. Comme l'en-ceinte de cette ville, déduction faite du port & du parc de la Ma-rine, ne contient qu'environ 66 ar-pens, il y auroit dans Toulon 331

personnes par arpent. C'est par de semblables considérations que l'Auteur de ce Mémoire est parvenu à donner des règles dans une matière qui n'avoit jamais été discutée & qui ne pouvoit l'être avec plus de sagacité & de précision que dans l'Ouvrage que nous venons d'annoncer.

L'Auteur nous a prié de publier les corrections suivantes pour l'Ouvrage que nous venons d'annoncer.

Page 18, lig. 5, après le mot *Ouvrages*, effacez tout le reste jusqu'au n°. 32 de la même page, & substituez ce qui suit:

« C'est à ce bon plan qu'un Ingénieur du Bureau de la Guerre » vient de faire tous les changemens » & d'ajouter tous les accroissemens » modernes de cette belle ville. On » a donc aujourd'hui le plan total de » Versailles telle qu'elle est 1782, » & sera probablement pendant un » nombre d'années, puisque l'on a » compris dans son enceinte au nord

petit Ouvrage. Son principal but est de montrer l'origine des proportions de l'Architecture représentées dans une suite de quinze colonnes qui ont depuis 8 jusqu'à 22 fois leur diamétre. L'Architecture paroît à l'Auteur un des arts les plus difficiles. « La Sculpture & la Peinture, dit-il, étoient déjà déchues » dans la Grèce & dans Rome, que » l'art de bâtir n'étoit pas encore à » sa perfection, & chez nous il y a » près d'un siècle que les deux premiers arts ne font point de progrès, tandis qu'à peine celui-ci » commence-t-il à s'épurer de toutes » sortes de formes & de bizarreries, » que le raisonnement, & le goût » pour le simple & le naturel, ne » peuvent soutenir. »

Mais comment espérer que l'Architecture puisse faire des progrès en France, tant qu'elle ne sera pas comprise parmi les connoissances qui entrent dans l'éducation. La jeunesse, prévenue en faveur des

ſciences dont on lui aura donné les élémens, n'aura que de l'indifférence pour celles dont on ne lui aura pas ſuggéré les premières idées.

L'Auteur a donc cherché à inſpirer aux jeunes gens de l'intérêt pour cette belle ſcience. Pour cela il développe l'origine de l'art; il préſente enſuite une idée des différentes révolutions du goût. Cet article donne lieu à une remarque importante; c'eſt que l'art, en ſe dégradant du caractère que lui avoient donné les Grecs, a paſſé par le genre tudeſque avant de tomber au gothique, & que, pour du gothique revenir à la manière des Grecs, il a fallu reprendre le goût tudeſque dont à peine nous ſortons.

Le ſecond article contient un nouveau ſyſtême ſur les colonnes, dans lequel l'Auteur a fait entrer les colonnes courtes des beaux édifices de la Grèce. Ces monumens ſont très intéreſſans, ſurtout conſidérés du côté de l'eurythmie, c'eſt-à-

bert; car les proportions qui forment les consonnances sont formées par des rapports très-simples, savoir, $\frac{2}{1}$ $\frac{3}{2}$ $\frac{5}{4}$ $\frac{6}{5}$, &c. & il n'est pas étonnant que ces mêmes rapports, très-simples, plaisent aussi en Architecture, parce que l'œil les saisit aisément. Il n'y a que M. l'Abbé Roussier qui a prétendu de nos jours que la véritable tierce, la plus agréable à l'oreille, n'est pas comprise dans le rapport de 4 à 5.

M. Antoine a introduit dans le systême des colonnes une autre progression, qui, n'ayant point de nom, peut, à ce qui lui semble, être appellée Architectonique; c'est la suite des nombres naturels, dans laquelle il écrit deux fois les nombres pairs en cette sorte, 1, 2, 2, 3, 4, 4, 5, 6, 6, &c. Une progression qui auroit procédé en augmentant toujours d'un, auroit monté trop haut pour produire l'effet qui convient, au lieu que dans celle qu'il a choisie on trouve assez exac-

tement la marche qu'ont ſuivie les grands Architectes, & il s'y eſt arrêté. Elle ſert à régler le nombre des membres ou moulures qui entrent dans la compoſition des colonnes.

D'après cette nouvelle progreſſion il a fait une Table qui repréſente la ſuite des proportions de chaque partie dans les quinze eſpèces de colonnes, & un triangle qui exprime la généalogie ou la métaphyſique de l'art.

L'application de toutes ces proportions aux façades des hôtels & des maiſons forme l'objet d'un chapitre : les fautes des Ouvriers & des mauvais Maçons couvrent preſque la totalité de nos maiſons, & ont fait ſouhaiter de tout tems qu'il ne fût point permis à aucun particulier de gâter le goût ; qu'aucun Artiſte ne pût exercer ſon art avant d'avoir donné des preuves de ſon habileté, de ſon jugement & même de la droiture de ſes intentions,

(Encyclopédie, art. *Beaux Arts*). M. Laugier (*Obs. page 89.*) desiroit surtout qu'il y eût à Paris une police sur les bâtimens, qui empêchât la cohue des bâtisseurs de deshonorer nos arts aux yeux de l'étranger & de la postérité. Cependant M. A. n'adopte pas des principes aussi rigides ; il croit, au contraire, que c'est une étrange témérité de prétendre assujettir ce que l'homme a de plus libre, son goût, sa manière de voir ; mais en même-tems il desireroit qu'on donnât plus de soin à la perfection du plus utile de tous les arts. On y parviendroit certainement, si, conformément à l'objet qu'il a en vue, on donnoit quelqu'attention, dans les lieux d'éducation, à ce que la jeunesse s'en occupât quelques momens. Les Professeurs de Mathématiques, si communs aujourd'hui, pourroient très-facilement s'en acquitter. L'Auteur voudroit aussi que, par un bon Journal, les productions de l'art

fussent connues & jugées par tout le monde ; que ceux qui seroient curieux des belles constructions ne prissent le parti de faire exécuter leur projet qu'après qu'ils auroient été exposés dans le Journal de l'Architecture. Ce conseil, ainsi que beaucoup d'autres qui se rencontrent dans ce Livre, annoncent le zèle & le goût de l'Auteur pour la perfection de l'Architecture.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

*LETTRE de M. l'Abbé de S. L***, à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.*

Paris, 22 Septembre 1782.

MESSIEURS,

PUISQUE l'Edition de l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi* est presque épuisée, comme vous l'avez annoncé dans votre Journal, l'Auteur de ce petit Ou-

vrage travaille sans doute à une nouvelle, dans laquelle il profitera de l'avis que vous lui donnez d'y joindre une Notice des Livres imprimés les plus rares & les plus singuliers dans chaque classe. Une pareille Notice seroit d'autant plus nécessaire dans le Livre de M. le P ***, que le Catalogue imprimé de la Bibliothèque du Roi n'est pas à la portée de tous ceux qui voudroient s'en servir, & que d'ailleurs l'impression de ce Catalogue n'est pas encore près de finir. Je désirerois encore que l'Auteur voulût bien enrichir sa seconde Edition d'une Liste des Bibliothécaires ou Grands-Maîtres, ainsi que des Gardes de ce Dépôt célèbre ; Liste où d'un coup-d'œil l'on apprendroit l'époque de leur entrée en place & de leur décès. Voici, MM., quelques autres observations qui pourront n'être pas tout-à-fait inutiles à M. le P ***.

Dans son Avertissement, cet Ecrivain donne la liste des Ouvrages

qui ont servi à la composition du sien. J'ai été fort étonné de n'y pas trouver l'*Introductio ad Historiam de præcipuis Bibliothecis Parisiensibus* par Daniel MAICHEL, imprimée sur l'Edition originale de Cambridge à Léipsik en 1721, *in*-8°. Le premier chapitre de ce Livre traite *ex professo* de la Bibliothèque du Roi, & en remplit les cinquante premières pages. Quoique Maichel ne soit pas toujours très-exact, & qu'il se trompe quelquefois, (comme à la page 43, où il confond deux Ouvrages très-différens du fameux Michel Servet) il n'en est pas moins sûr que M. le P *** auroit bien fait de lire ce chapitre. Il auroit pu encore parcourir avec fruit un autre Livre imprimé à Nuremberg en 1722, *in*-8°. sous ce titre : *Lutetia Parisiorum erudita*, dont l'Auteur, désigné par les lettres initiales de son nom G. W. S., est George WALLIN, Suédois [1],

[1] Wallin est connu par plusieurs Ou-

qui employe son 6.e chapitre à faire connoître les Bibliothèques de Paris, telles qu'elles étoient en 1721 & 1722, leurs Bibliothécaires dont il fait un bel éloge, leurs Catalogues, &c. Il y a encore deux autres Ouvrages que je suis surpris de ne pas voir dans la liste de ceux dont M. le P*** s'est servi; l'un est la *Nova Bibliotheca mss. librorum* du P. Labbe, imprimée à Paris chez Jean Henault en 1653, *in*-4.° ; on y trouve (page 269) une liste de plusieurs manuscrits du Roi, hébreux, grecs, latins, françois, italiens : 2.° page 208, une autre liste de

vrages. Il publia à Léipsik en 1722, *in*-4°, l'*Historia Josephi Fabri Lignarii*, en arabe, d'après un mss. du Roi & en latin. En 1723 il donna à Wittemberg, *in*-4°. une *Disquisitio Historico-critico Theologica de Sanctâ Genovefâ*. On a encore de lui *Dissertatio historico-litteraria de Arte Trithemiana scribendi per ignem*. Upsaliæ. 1728, *in*-4°. *Clavis Numophylacii Runici*, Holmiæ, 1763, *in*-4°. &c.

différens manuscrits en diverses langues qui n'étoient pas reliés du tems de Labbe : 3.° page 337, une liste de plusieurs Editions du 15.e siècle, existans dans le même dépôt : 4.° enfin une dernière liste de quelques Livres de la même Bibliothèque ou imprimés sur velin, ou enrichis de notes sçavantes. L'autre Ouvrage, qui paroît avoir échappé à M. le P***, est la *Bibliotheca Historiæ Litterariæ* de Jean-Frédéric JUGLER, (imprimée à Iene en 1754, *in*-8°.) dont tout le paragraphe 6.e du 3.e Chapitre, (pag 207-222) roule sur la Bibliothèque du Roi ; & qui indique d'autres Livres sur le même objet bons à parcourir. Je vais maitenant, MM., mettre sous vos yeux d'autres Notes faites sur le Livre de M. le P*** à mesure que j'en ai pris lecture.

Page 20 & 21, l'Auteur parle d'Ange Vergece, Copiste grec, dont on a à la Bibliothèque du Roi un beau mf. d'Oppien. S'il eut jetté

les yeux sur l'article de Vergece qui est dans le Dictionnaire de Marchand, & sur le Catalogue imprimé des mss. du Roi, il y auroit appris que ce ms. est orné de peintures qui passent pour être de la main de la fille du Copiste; que la Bibliothèque du Roi possède deux autres mss. grecs, écrits par le même Vergece; que la beauté des caractères d'Ange Vergece a donné lieu, selon Ménage, au proverbe: *écrire comme un Ange, &c.* Vergece copia bien d'autres volumes grecs épars dans différentes Bibliothèques; celle de Sainte Geneviéve en possède un de Manuel Philes, *de Animalium proprietate*, qui est fort beau & enrichi de figures d'animaux, peints sans doute aussi par la fille de ce Copiste.

Pages 63 & 64, il est question de l'Abbé *de Vares*, mort Garde de la Bibliothèque du Roi en Septembre 1684; sur quoi l'Auteur pourroit lire des Lettres des Abbés Fleury & S. Luc à Bossuet, où il est

fait mention de MM. Pessole, Clement & de l'Abbé Renaudot qui vouloit succéder à de Vares, &c. Ces Lettres se trouvent tom. 9, pag. 557 & suiv. des *Œuvres de Bossuet*, édition *in* 4°. donnée par Dom Déforis.

Pages 70 & 71 : « à la mort de » l'Archevêque de Reims (le Tel- » lier) on remit à la Bibliothèque » du Roi des mss. de Liturgie que » M. de l'Abbé de Louvois *revendi-* » *qua*, *&c.* » En cette occasion l'Abbé de Louvois s'empara encore de quelques Livres imprimés de son oncle, & il les plaça sans scrupule à la Bibliothèque du Roi, quoique l'Archevêque eut légué tous ses Livres à l'Abbaye de Sainte Genevieve. Parmi ces Livres soustraits étoit le fameux *Teatro Jesuitico*, dont l'Exemplaire, qui est à la Bibliothèque Royale, atteste encore aujourd'hui, par sa reliure aux armes du Prélat, le lieu d'où il a été tiré.

Page 102 : « M. Capperonnier » perdit dans M. Sallier *un père &* » un ami sincère. » D'après cette construction de phrase, ignorant que l'Abbé Sallier, Prêtre, n'avoit jamais été marié, des Etrangers croiront bonnement qu'il étoit père de M. Capperonnier.

Pages 317 & suiv. L'Auteur parlant des médailles fabriquées par le Padouan, pouvoit avertir que les coins de ces fausses médailles sont conservés dans le Cabinet d'Antiques à Sainte Geneviéve.

Page 350 : puisque M. le P*** faisoit mention de la rare Bible de Mayence, 1462, dont il y a des Exemplaires en Sorbonne, à Sainte Geneviéve, &c. il auroit bien fait d'avertir que l'Exemplaire du Roi est celui même des Religieux de Sainte Croix de la Bretonnerie, cité par Naudé, (*Addit. à l'hist. de Louis XI*, pag. 290) & par le P. Jacob, (*Traité des Bibliothèques*, *pag.* 532) d'après lesquels on iroit

nent le chercher dans cette
; comme l'on demanderoit
ent aux Carmes de la Place
rt leur Exemplaire de cette
Bible, (indiqué aussi par le
b) & qu'ils ont cédé, il y a
ns, au Ministre Colbert.
rois bien d'autres notes à faire
ue M. le P*** dit (pag. 50
) d'Antoine de Rascas, sieur
arris; pag. 105, sur les mss. du
e de Louis-le Grand achetés
M. Meerman, mon ami;
41, sur la Gravure en bois
ar notre Reine Marie de Mé-
pag. 245, sur les onze Plan-
e monnoies gravées par Sé-
le Clerc; pag. 277, sur les
aires des Médailles modernes
par l'Abbé Bizot, & un autre
seulement par les initiales
M.; Pag. 340, sur la Bible
imprimée avant 1462, qui,
'Auteur, *est unique & ne se*
qu'à la Bibliothèque Maza-
pag. 353, sur la Bibliothè-

que du Collége de Navarre, où il prétend que l'on *remarque presque toutes les anciennes Editions, &c.* Mais je ne dois pas passer les bornes d'une Lettre, & j'ai encore un mot à dire sur la Notice des Bibliothèques de Paris, par laquelle M. le P *** termine son volume.

Je désirerois que l'Auteur, ou supprimât totalement cet article étranger à son objet, ou du moins qu'il le refondît entièrement : 1.° M. le P *** a oublié plusieurs Bibliothèques de Paris qui méritoient d'être citées de préférence à d'autres dont il parle, entr'autres celle des Grands-Augustins & des Célestins dont il ne dit mot : 2.° plusieurs de ces articles sont si courts & si vagues, qu'ils n'apprennent rien. Pag. 344 : la Bibliothèque de l'Université est *recommandable par la rareté des Editions & par le nombre des Livres :* celle des Jacobins, rue S. Jacques, est *très-riche en Livres imprimés & en Manuscrits précieux :* celle

celle des Capucins, rue S. Honoré, est *considérable & bien choisie :* celle du Séminaire de S. Sulpice est *assez considérable*, *&c.* De pareils renseignemens sont insuffisans, incomplets & ne sauroient satisfaire personne. Pag. 363, l'art. de la Bibliothèque des Carmes de la Place Maubert est une pure répétition de la note qui est déjà à la page 61 de l'*Essai.* A l'article de celle des Picpus du faubourg S. Antoine, il falloit avertir que feu Coignard, Libraire de Paris, l'avoit enrichie de son Cabinet composé de bons Livres, & en particulier d'une belle suite des *ad usum Delphini :* 3.° l'omission des faits est moins repréhensible encore que l'énoncé de plusieurs dont la fausseté est démontrée. Voici quelques-uns de ces faits faux avancés par M. le P ***, faute par lui de les avoir vérifiés. Pag. 358 : « on garde très précieusement » dans le Cabinet des *Jacobins de la* » *rue S. Honoré* la Chaire qui a » servi à S. Thomas. » C'est dans le

Cabinet des Mſſ. des *Jacobins de la rue S. Jacques* que l'on conſerve cette Chaire ; je l'y ai vue plus d'une fois. *Ibid.* « La Bibliothèque » des Jacobins du Noviciat eſt très- » conſidérable, *ſurtout depuis qu'elle » a hérité de la Bibliothèque de M. le » Duc d'Orléans.* » Ce Prince avoit légué ſa Bibliothèque aux Jacobins qui ont trois maiſons à Paris ; chacune de ces maiſons l'ayant réclamée, elle fut adjugée à celle de *S. Jacques*, parce que c'eſt un Collége ; & elle y eſt conſervée : on iroit donc inutilement la chercher chez les Jacobins du Noviciat. Pag. 362 : « on conſerve dans la Biblio- » thèque des Recollets un Ouvrage » intitulé : *Neuſtria Sancta*, *Neuſ- » tria Pia*, *Neuſtria Miſcellanea*, » en 5 vol. *in-folio*, par le P. du » Moutier . . . . L'Académie des Bel- » les-Lettres de Rouen *deſire le faire » imprimer.* » La *Neuſtria Pia*, imprimée à Rouen en 1663 *in folio*, eſt partout ; l'Académie de cette

ville ne l'ignore assurément pas; elle ne peut donc avoir le desir de faire imprimer cette partie de l'Ouvrage du P. du Moutier. Pag. 362 : « le » Recueil de Rituels donné par » Launoy aux Minimes de la Place » Royale, *est regardé comme unique.* » Par ceux sans doute qui ne l'ont pas vu. Pour moi qui crois peu sur parole, j'ai voulu voir; & depuis longtems je me suis convaincu par moi-même que ce Recueil est très-incomplet & mérite à peine que on en fasse mention. Mais voici un rticle singulier. M. le P*** assure ue l'ON VOIT dans la Bibliothèque e ces Minimes l'*Herbarium* de arles Plumier, manuscrit de nze ou seize volumes *in-folio.* mment peut-il ignorer que ce cieux Recueil du P. Plumier y , dans le Cabinet des Estam- depuis 1767 ? Il est difficile rer dans ce Cabinet sans voir au Recueil. Mais j'ai par écrit euve incontestable de son transf-

port à la Bibliothèque du Roi. Feu M. le Duc de la Vrilliere (alors nommé Comte de S. Florentin) écrivit le 9 Décembre 1767 au P. Rousset, Correcteur des Minimes, pour lui demander, de la part du Roi, que tous les Ouvrages de Plumier fussent remis entre les mains de M. Joly, Garde de son Cabinet d'Estampes; en conséquence les Minimes firent cette remise qui est constatée par une Lettre de M. Joly datée du 17 des mêmes mois & an. Dès 1774 j'ai copié moi-même ces deux lettres sur les originaux qui me furent alors communiqués par le Bibliothécaire des Minimes. Il est donc fort extraordinaire que M. le P*** écrive en 1782, que *l'on voit* chez ces Pères un Recueil qui, depuis quinze ans, est à la Bibliothèque du Roi, dont il écrit l'histoire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

HISTOIRE de Russie, tirée des Chroniques originales, de Pièces authentiques & des meilleurs Historiens de la Nation. Par M. *Leveque*, ancien Professeur au Corps Impérial des Cadets de terre de S. Petersbourg. A Paris, chez Debure l'aîné, quai des Augustins. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. 5 vol. *in*-12. Le premier de 490; le second de 516, le troisième de 570, le quatrième de 548, & le cinquième de 566 pages. Prix, 15 liv. reliés.

PREMIER EXTRAIT.

JUSQU'A présent l'histoire de la Russie étoit en quelque façon inconnue à l'Europe; on n'en avoit donné que quelques notices imparfaites, dans lesquelles la suite des Souverains n'étoit pas même exacte. Nous ne devons pas être surpris de ce que nous avons été si long tems

dans cet état d'ignorance sur ce pays, puisque l'Auteur observe qu'un Etranger qui s'y seroit transporté il n'y a guères plus de douze ans, pour en étudier l'histoire, n'auroit trouvé aucun secours, à moins qu'on ne lui eût ouvert les Cabinets des Archives & les Bibliothèques, dans lesquelles les manuscrits sont conservés. Les Russes n'avoient encore rien imprimé sur leur histoire, si l'on en excepte un Abrégé fort court qui a sept éditions, parce qu'on n'avoit rien de meilleur. D'après cet aveu nous devons savoir quelque gré aux premiers Ecrivains d'avoir tenté de nous faire connoître cette histoire quoiqu'ils manquassent de secours; leur travail n'est pas sans mérite : d'ailleurs les Historiens Russes fournissent peu de détails pour les tems anciens. Les deux premiers volumes de cette histoire renferment tout ce que l'on sçait depuis l'origine de la Nation, 862 ans de l'Ere chrétienne jusqu'en 1681.

M. Leveque, qui a séjourné long-tems en Russie, après s'être appliqué pendant plusieurs années non-seulement à la langue russe moderne, mais encore à l'ancien dialecte sclavon-russe, après avoir lu & extrait les Mémoires originaux & s'être procuré sur les lieux plusieurs manuscrits, entreprend de nous donner cette histoire : puisée dans de pareilles sources, elle ne peut être que très-favorablement reçue en France, & le grand nombre de souscriptions russes prouve qu'elle n'est pas moins agréable en Russie. M. Leveque la présente avec modestie. « Je pourrois, dit-il, prévenir » le Lecteur sur les défauts de mon » style & mendier son indulgence. » Je lui représenterois combien il » est difficile de lire, d'extraire des » chroniques sèches, des mémoires » arides & de monter en même-tems » son esprit affaissé, à ce ton simple » à-la-fois & noble, élégant & ma- » jestueux qu'exige l'histoire . . . . .

» J'ai écrit celle d'un Peuple étran-
» ger ; je l'ai écrite avec liberté ;
» sans passion, sans intérêts : je n'ai
» pas craint le travail pour parvenir
» à la connoissance de la vérité ;
» j'ai mis à la composition de mon
» Ouvrage tous les soins dont j'étois
» capable, mais je n'ai pu y mettre
» que le talent que j'ai reçu de la
» Nature. »

La Russie, comme on le sait, possède une partie du nord de l'Europe & toute la partie septentrionale du nord de l'Asie ; elle confine d'un côté à la Suède & à la Pologne, & de l'autre à la Chine, elle peut communiquer avec le Japon & même avec le continent de l'Amérique qui se trouve voisin des pays de sa domination ; elle y a même déjà pénétré. La différence du sol & des climats lui procure des richesses variées ; elle trouve en Europe des blés, du fer, du lin, du chanvre, des bois de construction ; en Asie, de l'or, de l'argent, des

pierres précieuſes, des fourrures ; les Chinois, les Indiens, les Perſans commercent dans ſes marchés. D'un autre côté les Ruſſes fréquentent notre capitale ; nous entretenons un commerce habituel dans leurs ports & dans leurs villes ; nos compatriotes ſe tranſportent en grand nombre chez eux chaque année. « Cependant, dit M. Levêque, » nous ignorons leur hiſtoire, qui » ſembleroit devoir nous être ſi fa» milière, & nous nous flattons de » connoître celle des anciens Peu» ples ; d'après les récits des Grecs » menteurs, & des crédules Ro» mains. » Il nous paroît aſſez inutile d'attaquer ici les Grecs & les Romains, d'autant plus que les Hiſtoriens Ruſſes, comme M. Leveque l'avoue enſuite, ſont remplis de fables lorſqu'il s'agit des anciens tems, comme on peut le voir par le catalogue raiſonné qu'il en donne. Ce morceau, qui ſert à nous faire connoître les anciens monumens de la

Russie, est intéressant & étoit nécessaire à la tête de cet Ouvrage ; ce sont les sources dans lesquelles l'Auteur a puisé.

La première Chronique est intitulée, *Letopis Nestorova*, ou *Chronique de Nestor*, volume *in*-4.° imprimé à Petersbourg en 1767. Nestor, qui en est l'Auteur, vivoit en 1056 ; son Ouvrage finit en 1115. Sylvestre, Doyen du Monastère de S. Michel à Kief, & ensuite quelques autres Ecrivains, ont continué cette Chronique jusqu'en 1206 : voilà le plus ancien répertoire du Nord.

Letopis Nikonova, ou *Chronique de Nikon*, imprimée à Pétersbourg en 1767 en deux volumes *in*-4°. Nikon vivoit sous le règne du Tzar Alexei. Il rassembla un grand nombre de Chroniques, les confronta, corrigea l'une par l'autre, les altéra peut-être quelquefois, dit M. Leveque, & en fit une copie à laquelle il eut tant de confiance qu'il

prononça anathême contre ceux qui oseroient y faire quelque changement. Cet Ouvrage contient l'histoire de la Russie jusqu'au Règne du Tzar Alexei; mais les deux volumes imprimés ne la conduisent que jusqu'à l'invasion de la Russie par les Tartares. Nous pouvons comparer, comme on le voit, ces Ouvrages à nos anciennes chroniques, que personne ne s'avisera jamais de mettre au-dessus de Tite-Live, de Tacite, &c.

Kniga Stepennaïa, ou le *Livre des Degrés*, deux volumes *in*-4.°, imprimés à Pétersbourg en 1777. Cette histoire a été commencée dans le 14.e siècle par le Métropolitain Kiprian, & a été continuée dans le 16.e. On prétend que les Auteurs se sont quelquefois trop légèrement écartés du texte des anciens Chroniqueurs, pour y substituer de fausses & de ridicules traditions & des prodiges; d'ailleurs cet Ouvrage est estimé. Les autres Ouvrages in-

diqués par M. Leveque sont en grand nombre ; mais comme ils sont moins anciens, nous n'en parlerons pas. Après cette notice curieuse il vient à l'origine de la nation & traite de l'Antiquité des Slaves, de leur Langue & de leur Religion.

Les Peuples que nous appellons Slaves, Sclavons ou Esclavons, ont commencé à être connus sous ce nom en Europe dans le 4.e siècle de l'Ere chrétienne ; mais l'Auteur qui veut leur donner une origine plus ancienne, prétend qu'ils ne sont pas un Peuple nouveau ; que plusieurs branches étoient vraisemblament connues des Grecs & des Romains depuis longtems sous d'autres noms ; il croit qu'ils sont sortis de l'Orient, & soupçonne qu'ils ont parcouru beaucoup de pays. Il y en a qui conjecturent, dit-il, que les Troyens étoient des Slaves ; mais il ajoute qu'on ne sauroit revêtir de preuves suffisantes ces conjectures sur les établissemens de cette nation.

Ces Peuples restèrent en Russie confondus par les Anciens avec d'autres Peuples sous le nom de *Scythes.* Nous croyons pouvoir observer ici que ce nom de Scythes est si général & qu'il s'étend à tant de nations différentes, que ce n'est pas donner l'origine d'un Peuple, de la rapporter aux Scythes. Quoiqu'il en soit, l'Auteur ne borne pas là l'antiquité des Slaves. Si l'on trouve, dit-il, que leur langue a une origine commune avec celle des anciens habitans de Latium, ou plutôt que les anciens Latins doivent à la langue slavonne les premiers élémens de leur langue, on sera convaincu que l'antiquité des Slaves ne se peut apprécier, parce qn'elle remonte au delà des antiquités connues, & (quoique ce Peuple n'ait paru que dans le 4.e siècle de l'Ere chrétienne) on présumera en même-tems que le Latium a été d'abord peuplé par des hommes à demi-sauvages appartenant à la race

des Slaves encore presque sauvages eux-mêmes. Il reste un assez grand nombre de mots dont plusieurs sont visiblement latins. Mais ce genre de preuves ne nous paroît pas suffisant, les Slaves, comme nous l'avons dit, n'ayant paru que dans le 4.e siècle, ne peut-on pas croire que ces mots ont passé depuis cette époque chez eux par les conquêtes & le commerce des Romains, & avoir été admis par les anciens habitans du nord de l'Europe, qui à cette époque peuvent être comparés à des barbares ? M. Leveque trouve de même dans la langue chinoise un mot qui se rapporte à un autre mot de la langue des Slaves; dès-lors ces Slaves seroient, selon lui, les plus anciens habitans de l'univers. Mais laissons ces sortes de conjectures. L'Auteur passe ensuite à la Religion des Slaves, qui étoit très-grossière & semblable à peu-près à celle de tous les Barbares. Ce morceau, s'il étoit plus étendu, & ap-

puyé ſur des autorités que le Lecteur pût vérifier, ſeroit très-curieux; cependant on doit toujours ſavoir gré à l'Auteur d'avoir raſſemblé ces traditions. C'eſt après ces préliminaires qu'il entre en matière.

L'hiſtoire de la Ruſſie ne remonte qu'au 9.e ſiècle de l'Ere chrétienne; mais d'après une tradition conſervée dans les anciennes Chroniques, les villes de Kief & de Nowgorod furent, à ce que l'on prétend, fondées dans le 5.e. Kii, en 430, bâtit la première, fit la guerre aux Grecs & s'avança juſqu'aux portes de Conſtantinople. L'Auteur ne paroît pas ajouter beaucoup de foi à ces traditions, d'autant plus que les ſucceſſeurs de Kii ſont inconnus. Vers l'an 851, les Ruſſes firent une incurſion dans l'Empire Grec; les habitans de Nowgorod reçurent la loi des Ruſſes Varaigues. On croit que ceux-ci étoient les habitans de la Mer Baltique qui exerçoient la piraterie. Neſtor dit qu'il y avoit

des Varaigues Suédois, Normands, Anglois & Rousses. Comme les Russes modernes tirent, à ce que l'on croit, leur origine des Slaves, quelques-uns voudroient donner la même origine aux Varaigues Russes; mais Constantin Porphyrogenete, ainsi que l'observe M. Leveque, parle des Slaves & des Russes comme de deux Peuples de race & de langue différentes. Quelques Auteurs Allemands prétendent que les Russes sont Goths d'origine. Constantin Porphyrogenete reconnoit pour Slaves les habitans de Nowgorod. Le même Ecrivain, ainsi que Cedrene & Zonare, regardent comme Russes ceux de Kief, & M. Leveque convient lui-même qu'il faudroit vouloir trouver partout des Slaves pour tirer de la langue slavonne le nom de Kii, Fondateur de Kief & ceux de ses frères Oskhold & Dir. Suivant d'autres, les Russes étoient des Huns que s'étoient avancés jusques sur les bords de la Mer

[redacted]

Baltique. L'Auteur, après avoir expoſé toutes ces conjectures, conclut qu'ayant lu tout ce qui a été écrit ſur l'origine des Ruſſes, il n'a rien trouvé de ſatisfaiſant. En effet, nous obſerverons qu'à cette époque & auparavant, le nord de l'Europe avoit été occupé ſucceſſivement par des Barbares, qui de-là ſe diſperſoient dans la Germanie & dans l'Empire; que ces Peuples, partagés en une infinité de nations & de hordes, chaſſés continuellement les uns par les autres & cherchant de meilleurs contrées, n'avoient aucune idée des ſciences & ne s'aviſoient point d'écrire l'hiſtoire de leur origine.

Suivant Neſtor, Rurik & deux de ſes frères qui étoient Ruſſes Varaignes, furent appellés par les habitans de Nowgorod vers l'an 862, & pluſieurs Hiſtoriens Ruſſes mettent à ſa ſuite Kii, Fondateur de Kief; ce qui eſt contraire aux prétentions que nous avons rapportées

précédemment sur l'ancienneté de ce personnage ; ainsi tout est absolument incertain sur ces tems.

Rurik mourut en 879, & eut pour successeur son fils Igor, qui régna sous la tutelle d'Oleg. Depuis ce tems on connoît la succession des Princes Russes qui étoient établis à Kief ; leurs Etats furent de nouveau exposés à des incursions des Barbares de la Tartarie. Les Patzinaces ou Petchenegues qui demeuroient vers le Jaick, se jettèrent en Russie vers l'an 915. Olga, femme d'Igor, embrassa le Christianisme à Constantinople vers l'an 955, & elle bâtit des Eglises dans son pays.

Quoique l'Auteur ait parlé plus haut de Nowogorod comme d'une ville très-florissante par son commerce & par sa puissance, on ne conçoit pas une grande idée de la Nation Russe sous le Règne de Sviatoslaf I.er, puisque ce Prince vivoit à-peu-près comme les Calmouns, de la chair de cheval,

[redacted]

ſans tente & exposé à toutes les injures de l'air.

L'hiſtoire de ces premiers Ducs, en général, ne préſente que des troubles, des diviſions & des partages qu'il eſt difficile de ſuivre; elle n'eſt pas auſſi étendue ni auſſi développée que nous l'eſpérions; ſans doute que M. Leveque n'a pas trouvé plus de monumens. Le premier volume de cette hiſtoire finit en 1218; ce qui, depuis l'an 862, forme un eſpace de 356 ans, pendant leſquels les annales du pays ſont aſſez ſéches & aſſez ſtériles.

Dans le cours de cette hiſtoire l'Auteur fait quelquefois des réflexions que pluſieurs Lecteurs n'approuveront point. Par exemple, « il » n'eſt guères, dit-il page 41 de ſa » Préface, que des Lecteurs accou» tumés à dévorer les cailloux de la » Littérature, qui puiſſent lire l'hiſ» toire de la 1.re Race de nos Rois. » Parvenus à la ſeconde race, ils » ſuivent, avec un intérêt mêlé de

» quelque horreur, les exploits guer-
» riers de Charlemagne; ils admi-
» rent en lui le Législateur, l'ami
» des Lettres dans un tems d'igno-
» rance, l'homme supérieur à son
» siècle, autant qu'il est donné à
» l'homme de l'être : leur curiosité
» est piquée par les vicissitudes qui
» marquent le foible règne de son
» malheureux fils : le dégoût revient
» quand on est parvenu au règne de
» ses successeurs. »

Tome I, pag. 324. Vladimirko avoit rançonné des villes dont les habitans, qui n'étoient pas à ce qu'il paroît ses ennemis, avoient cependant été obligés de lui donner les joyaux de leurs femmes. « Je ne
» voudrois pas, dit M. Leveque à
» cette occasion, calomnier la mé-
» moire de Vladimirko : mais pour-
» quoi n'auroit-il pas fait ce que se
» permirent longtems après lui les
» fameux Connétables du Guesclin
» & de Bourbon contre des Princes
» qui devoient être sacrés pour eux. »

On trouve dans cet Ouvrage plusieurs observations de cette espèce.

Il paroît faire peu de cas des histoires écrites par des Moines, tome II, pag. *62*. En racontant l'avénement de Gaïouk-khan au trône des Mogols, quoiqu'il ne dise rien de nouveau, il ajoute en note : « tout » cela est raconté ailleurs d'une ma» nière fort différente ; mais j'ai » mieux aimé suivre le récit d'A» boulghazi, Prince & Historien » Tartare & descendant de Tchin» guis, que des relations de Moines » Européens. » Ces Moines, que M. Leveque a en vue, sont Plancarpin & Rubruquis, qui étoient alors en Tartarie à la Cour de Gaïouk-khan. Leur récit est plein de détails exacts & curieux sur cette Cour & sur l'état de la Russie pour ce tems. Ces Moines sont des témoins oculaires dont le témoignage est préférable à celui des Ecrivains qui sont venus après eux.

Dans le second volume M. Le-

veque conduit cette histoire jusqu'à l'an 1583. La Russie tombe alors sous le pouvoir des Princes Tartares de la race de Genghis-khan. Sous cette époque la Russie est encore pleine de troubles & de divisions, & l'histoire des différens règnes n'est pas aussi détaillée qu'on pourroit le desirer. M. Leveque paroît avoir adopté sans beaucoup d'examen le systême de ceux qui placent le berceau des sciences dans le Nord. Il le fixe à l'occasion d'un évènement dont il parle à l'an 1503 dans l'Ougorie, contrée située aux environs de la Petchora vers le 65.e degré de latitude & le 75 de longitude ; mais il fournit lui-même les moyens de détruire son assertion. C'est de cette Ougorie, dit-il, que sortirent à la fin du 9.e siècle les Ougres ou Hongrois qui s'établirent ensuite sur les bords du Danube. Ces Peuples ont été divisés en Un-ouigours & en Tokos - ouigours. Ces derniers, dit M. Leveque, avoient

pour capitale la ville de Turphan. Une bande de ces Ouigours, égarée ou repoussée, s'est portée au nord de la mer glaciale. Il suppose que cette émigration est arrivée avant l'Ere chrétienne; mais nous croyons devoir observer qu'elle est de beaucoup postérieure à cette époque. Il ajoute ensuite : « les Ouigours ou » Igours sont les premiers Peuples » de race turque qui ayent cultivé » les sciences, & ce sont eux qui » les ont communiquées, aussi bien » que l'écriture, aux autres nations » de la même famille & peut être à » la plupart des nations. Peut-être » devons-nous à ce Peuple les obser- » vations astronomiques, qui, faites » sous un climat plus septentrional » que celui des anciens Peuples qui » nous les ont transmises, ne peu- » vent être leur ouvrage. Elles prou- » vent que dans les siècles reculés, » le nord contenoit une nation sça- » vante dont on a perdu le souvenir

» en jouiſſant de ſes lumières & de
» ſes bienfaits. Ainſi cette nation
» qu'on croit perdue, cette nation
» à laquelle nous devons tant de re-
» connoiſſance, maintenant dégé-
» nérée, barbare, mépriſée, mé-
» connue, occupe peut-être encore
» une grande partie du globe; révo-
» lution terrible que les Peuples au-
» jourd'hui floriſſans peuvent éprou-
» ver à leur tour. Les habitans de
» l'Iugorie ont bien dégénéré de la
» ſcience de leurs ancêtres; cepen-
» dant ils ſont moins bruts, moins
» groſſiers, moins ſtupides que les
» autres anciens Peuples de la Si-
» bérie. »

Il ne manque à cette conjec-
ture que de la vraiſemblance, &
tout ce récit ſe contredit dans ſes
différentes parties. M. Leveque dit
que les Ouigours, un peu avant
notre Ere, étoient diviſés en deux
hordes; que les Tokos - ouigours
avoient pour capitale Turphan; il
ne

ne dit point où demeuroient les Un ouigours, mais il est constant qu'ils n'étoient pas éloignés de cette ville située dans le voisinage de la Chine. Ceux de ces Peuples qui ont été chassés vers le nord & la mer glaciale, venoient donc du midi & des environs de la Chine; & s'ils ont été sçavans, comme l'Auteur le prétend, ce sont donc des Peuples méridionaux qui ont porté les sciences dans le nord. M. Leveque a d'abord fixé l'époque de leur émigration un peu avant l'Ere chrétienne; ensuite il la transporte aux siècles les plus reculés, mais sans pouvoir en donner aucune preuve. C'est ce que l'on peut dire inventer des faits au lieu de les chercher dans les Mémoires; méthode employée par ceux qui ont proposé ce systême. Les Ouigours ont cultivé les sciences, à la vérité, mais ce n'est que depuis l'introduction de la Religion indienne parmi eux, c'est-à-dire après

l'an 65 de J. C. Ensuite, à l'occasion des troubles arrivés dans leur pays vers les 5 ou 6.e siècles de J. C., des bandes de ces Peuples se sont dispersées & réfugiées vers le nord & du côté de l'Europe : voilà ce que les monumens historiques qu'il falloit consulter nous apprennent. Ces Peuples se sont vraisemblablement établis dans cette occasion vers la mer glaciale où ils sont devenus bruts : ainsi leur émigration n'est point ancienne. Mais en voilà assez sur cette matière.

Nous aurions desiré que M. Leveque ne nous eût point donné cette occasion de le contredire; son Ouvrage est fait pour être lu, & peut avoir, par le succès qu'il mérite, plusieurs Editions; dans ce cas nous l'exhortons à supprimer ces sortes de réflexions & plusieurs autres qui nous paroissent inutiles. Pour donner une histoire de la Russie, il faut d'abord consulter les

Chroniques russes, mais être en garde contre les fables qu'elles peuvent contenir, puisque M. Leveque avoue lui-même que la vérité y est quelquefois altérée. A ces Mémoires il faut joindre les Ecrivains de la Bysantine, en faire soi-même les extraits & ne pas adopter, sans examen ceux qui ont pu être faits par les Auteurs des Chroniques russes, consulter de même les Historiens polonois & ceux des nations voisines de la Russie ; & enfin quelques Ecrivains orientaux & ceux qui ont écrit sur la Tartarie. Nous nous sommes bornés dans ce premier Extrait à quelques observations générales ; dans un second nous parlerons de l'histoire des Russes ; mais, nous le répétons, cet Ouvrage, malgré quelques defauts, doit piquer la curiosité du Lecteur, tant par sa nouveauté que par la singularité des évènemens.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

Sujets proposés par l'Acad. Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour les Prix des années 1783, 1784 & 1785.

Le sujet proposé pour le Prix de 1782, étoit *de détailler les avantages en général de l'établissement des Etats Provinciaux, & en particulier ceux dont le Languedoc est redevable aux Etats de cette* Province.

Les vues de l'Académie n'ayant point été remplies pour le Prix de cette année, elle propose pour celui de 1785, qui sera de cinq cens liv.:

d'exposer les principales révolutions que le Commerce de Toulouse a essuyées, & les moyens de l'animer, de l'étendre, & de détruire les obstacles, soit moraux, soit physiques, s'il en est, qui s'opposent à son activité & à ses progrès.

A l'égard du Prix de 1783, l'Académie annonça en 1780, qu'elle proposoit deux sujets, à chacun desquels elle destine un Prix de cent pistoles.

Le premier est l'*influence de Fermat sur son siècle, relativement aux progrès de la haute Géométrie & du Calcul, & l'avantage que les Mathématiques ont retiré depuis, & peuvent retirer encore de ses Ouvrages.*

Le second est *de déterminer les moyens les plus avantageux de conduire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante, soit des sources éparses dans le territoire de cette Ville, soit du fleuve qui baigne ses murs, pour fournir, en tout*

tems, dans les différens quartiers, aux besoins domestiques, aux incendies & à l'arrosement des rues, des places, des quais & des promenades.

Les Auteurs sont invités de joindre à leurs projets le plan des ouvrages à faire avec les élévations, les coupes & les estimations nécessaires pour constater la solidité & la dépense de l'entreprise, & à donner aussi un apperçu des frais de construction des tuyaux de dérivation & de conduite pour amener les eaux dans les maisons particulières. Ils sont libres de faire usage, à leur gré, des eaux de source & des eaux de la Garonne, relativement aux quartiers de la ville qui pourront être plus aisément & plus abondamment fournis de ces diverses eaux, même de ne proposer que les unes ou les autres pour tous les objets de service.

L'Administration municipale de cette ville, pénétrée de l'impor-

[redacted]

tance de ce dernier sujet, & du peu de proportion qui se trouve entre les travaux qu'il exige, & une somme de mille livres, a délibéré d'y ajouter cent louis; de manière que le Prix total sera de trois mille quatre cens livres.

L'Académie communiquera à ceux qui se proposeront de concourir pour ce Prix, les renseignemens qu'elle a déjà, & ceux qu'elle espère de se procurer encore.

Quant au Prix de 1784, le Public fut informé l'année dernière qu'elle reproduisoit le sujet donné en 1778, dans l'espoir que les Auteurs traiteront avec une égale profondeur la partie Chimique & la partie Médicale. Ce sujet consiste à *assigner les effets de l'Air & des Fluides aériformes, introduits ou produits dans le corps humain, relativement à l'économie animale.*

Les Sçavans sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les

Membres de l'Académie sont exclus de prétendre au Prix, à la réserve des Associés étrangers.

Ceux qui composeront, sont priés d'écrire en françois ou en latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages, qui soit bien lisible, surtout quand il y aura des calculs algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs Ouvrages une Sentence ou Devise; ils pourront aussi joindre un billet séparé & cacheté, qui contienne la même Sentence ou Devise, avec leur nom, leurs qualités, & leur adresse.

Ils adresseront le tout à M. l'Abbé de Rey, Conseiller au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou le lui feront remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son récépissé, sur lequel sera écrite la Sentence de l'Ouvrage, avec son numéro, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les paquets adressés au Secrétaire, doivent être affranchis.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de Janvier des années pour les Prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera, dans son Assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année, la Pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le Prix a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

S'il y a un récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le présentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun systême, déclare aussi qu'elle n'entend pas adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

DE CARPENTRAS.

Essai généalogique sur la Noblesse du Comté Venaissin & de la Ville d'Avignon. A Carpentras, chez Dominique Gaspard Quenin, Imprimeur de la Province. 1782.

PROSPECTUS.

On ne se bornera pas dans cet Ouvrage à une nomenclature stérile de Noms & d'Armes, mais on entrera dans des détails intéressans sur l'histoire & les titres de chaque Famille ; ce qui le distinguera de presque tous ceux qui ont paru jusqu'à aujourd'hui, & le fera regarder comme le vrai Catalogue de la Noblesse du Comtat. Ce plan, tel que l'avoit conçu Dom Caffiaux, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, fait aisément sentir la différence qu'il y aura entre cet Ouvrage &

celui de Jean-Antoine Pithon-Curt, lequel, outre qu'il est incomplet, manque d'exactitude, de méthode, & renferme différentes familles dans le même article.

On s'attachera principalement dans ces recherches, 1.° à fixer l'origine des familles & à distinguer les indigènes, c'est-à-dire, celles du pays d'avec les étrangères : 2.° à fixer la date des réceptions dans les Chapitres de l'un & de l'autre sexe, dans l'Ordre de Malte, aux Pages du Roi & des Princes du Sang, dans la Maison de l'Enfant Jesus & de celle de S. Cyr, à l'École Militaire, & au Collége des Quatre-Nations, &c. : 3.° à rapporter l'époque des confirmations de Noblesse lors de la recherche faite en France, l'exemption de la taille & franc-fief, pour des familles qui possédoient des fiefs, étant domiciliées dans le Comtat : 4.° il sera fait mention des Brefs, Déclarations, Confirma-

tions, Réhabilitations de noblesse avec titre primordial pour les Familles du Comtat qui en ont obtenu de N. S. P. le Pape ; enfin, des illustrations dans l'Eglise, le Militaire, la Magistrature & les Lettres.

Cet Ouvrage sera composé de quatre Volumes *in*-4.° en beau & bon papier. A la tête de chaque Généalogie se trouveront les Noms & Armes de chaque Famille gravées en taille-douce ; le tout fait avec le plus grand soin.

Les frais considérables qu'une semblable entreprise exige nécessairement, obligent l'Auteur à employer la voie de la souscription pour y subvenir.

Le prix de la souscription des quatre Volumes *in*-4.° brochés est de 72 livres, à compte desquelles on payera 24 liv. en recevant le premier Volume, 24 liv. en retirant le second, & 24 liv. à la réception du troisième. Le quatrième sera livré *gratis*.

DE NISMES.

Programme de l'Académie Royale de Nismes.

L'Académie, dans sa Séance publique de 1781, avoit proposé, pour le Prix fondé par M. l'Abbé d'Ornac de S. Marcel, Prevôt de l'Eglise Cathédrale de Nîmes, & l'un des vingt-six Académiciens, le sujet suivant :

Assigner les causes qui s'opposent au succès des Vers à soie, depuis quelques années, dans le Bas-Languedoc, & indiquer les moyens d'y remédier.

Les Mémoires qui lui ont été présentés n'ayant pas rempli entièrement ses vues, elle propose le même sujet pour l'année 1783.

Cependant l'Académie croit devoir donner les plus grands Eloges

au Mémoire N.° 3, qui a pour devise :

Si je puis vous servir, qu'importe qui je sois.

TANCR.

Ce Mémoire contenant l'heureuse application d'une théorie fondée, sur la plus saine Physique, l'Académie invite l'Auteur, à prouver, par des expériences réitérées, que l'air des *Magnaguières*, peut être purifié par le moyen qu'il indique, sans nuire d'ailleurs aux Vers à soie.

Les paquets seront adressés, francs de port, à M. Seguier, Secrétaire perpétuel de l'Académie : ils ne seront pas reçus après le 31 Mars 1783. Ce terme est de rigueur.

Chaque Auteur mettra une devise à la tête de son Ouvrage ; il y joindra un billet cacheté, qui contiendra la même devise, son nom & le lieu de sa résidence.

Le Prix de 300 liv. sera délivré,

[redacted]

& l'Ouvrage qui l'aura mérité sera lû-à la Séance publique de 1783.

Les Membre de l'Académie, les Associés, & les Auteurs, qui se feront connoître *directement* ou *indirectement*, ne seront pas admis au concours.

DE PARIS.

Rudimens de la Langue Françoise & Principes de Grammaire. Par M. C. M ***, Conseiller au Parlement de ***. A Paris, chez Brocas, Libraire, rue S. Jacques; Durand, Neveu, Libraire, rue Galande; Méquignon aîné, Libraire, rue des Cordeliers; Nyon jeune, Libraire, Place des Quatre-Nations; & se trouve à Besançon, chez la Veuve Daclin, Imprimeur du Roi, grande rue. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 277 pages. Prix, 3 liv. broché, 4 liv. relié.

Petit Carême, prêché en 1782.

dans la Chapelle de l'Ecole Royale Militaire, en présence des Elèves, & dédié à MONSIEUR. Par M. l'Abbé *Jumel.* A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR. 1782. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12, 252 pages, & les Préliminaires 12. Se trouve à Paris, chez Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins. Prix, broché, 2 liv.

Vues sur l'Education de la première Enfance.

Quo semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diu.

HORAT.

A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Lesclapart, Libraire de MONSIEUR, Frère du Roi, Pont Notre-Dame, à la Sainte Famille. 1782. *in*-8°. 42 pages.

Mémoire sur l'ancienne ville de Tauroentum ; histoire de la ville de

[redacted]

Ciotat ; Mémoire sur le Port de Marseille. Par M. *Marin*, de plusieurs Académies, Censeur Royal, Lieutenant-Général au Siége de l'Amirauté de la Ciotat. A Avignon ; & se trouve à Paris, chez Leclerc aîné, Libraire, quai des Augustins ; à Marseille, chez Jean Mossy, Imprimeur du Roi, de la Marine, & Libraire ; & chez Sube & Laporte, Libraires. 1782. Un volume *in*-12 de 240 pages, avec des planches gravées.

M. de *Fourcroy*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine, Censeur Royal, commencera un Cours d'Histoire-naturelle & de Chimie le Lundi 18 Novembre 1782, à onze heures précises du matin. Il le continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine à la même heure, dans son Laboratoire Parvis Notre Dame, la porte co-

chère à côté de celle du Cloître.

On trouve chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente, un Ouvrage de M. de Fourcroy, néçessaire pour suivre ce Cours.

ERRATA.

Journal d'Octobre, *pag* 699, *in*-4° au lieu de *M. d'Alibard*, lisez *M. de l'Or.* Cet habile Physicien avoit en effet traduit une partie des Ouvrages du P. Beccaria ; mais M. Detienne, premier Huissier au Grand Conseil, qui a été en relation avec le P. Beccaria, a traduit ses Ouvrages en entier & avoit intention de les publier. Le P. Beccaria feroit même venu à Paris ainsi qu'il l'avoit promis, soit pour cet objet, soit pour entrer personnellement en relation avec M. Franklin ; mais la maladie qui a occasionné sa mort, a tout dérangé. Il seroit même con-

: de réduire ce qui a été fait
P. Beccaria pour diminuer le
e des volumes, & d'ajouter
up de nouvelles expériences;
oit ainsi un Traité complet
ricité.

à corriger dans le Journal de
Novembre 1782.

2. page 2117, ligne 14,
r. enfin celui qui est nti-
coclès, & que le nouvel Edi-
oue, &c. *lisez*, & dans le
nouvel Editeur ne trouve ni
, ni le ton d'Isocrate.

qui suit, où il est dit que
Vatri & l'Editeur donnent
loine nommé Théophylacte
ce attribuée à Isocrate, a été
, & regarde la neuvième
ttres imprimées sous le nom
rateur.

chère à côté de celle du Cloître.

On trouve chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente, un Ouvrage de M. de Fourcroy, néçessaire pour suivre ce Cours.

ERRATA.

Journal d'Octobre, pag 699, in-4° au lieu de *M. d'Alibard,* lisez *M. de l'Or.* Cet habile Physicien avoit en effet traduit une partie des Ouvrages du P. Beccaria; mais M. Detienne, premier Huissier au Grand Conseil, qui a été en relation avec le P. Beccaria, a traduit ses Ouvrages en entier & avoit intention de les publier. Le P. Beccaria feroit même venu à Paris ainsi qu'il l'avoit promis, soit pour cet objet, soit pour entrer personnellement en relation avec M. Franklin; mais la maladie qui a occasionné sa mort, a tout dérangé. Il seroit même con-

[redacted]

venable de réduire ce qui a été fait par le P. Beccaria pour diminuer le nombre des volumes, & d'ajouter beaucoup de nouvelles expériences; on auroit ainsi un Traité complet d'Electricité.

Faute à corriger dans le Journal de Novembre 1782.

In-12. page 2117, ligne 14, & suiv. enfin celui qui est intitulé *Nicoclès*, & que le nouvel Editeur avoue, &c. *lisez*, & dans lequel le nouvel Editeur ne trouve ni le style, ni le ton d'Isocrate.

Ce qui suit, où il est dit que L'Abbé Vatri & l'Editeur donnent à un Moine nommé Théophylacte une Pièce attribuée à Isocrate, a été déplacé, & regarde la neuvième des Lettres imprimées sous le nom de l'Orateur.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXII.

DÉCEMBRE. *Second Vol.*



A PARIS,

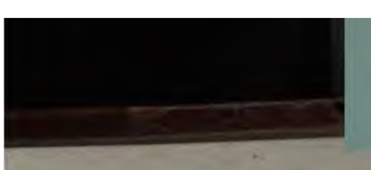
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 f. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE

JOURNAL DES SÇAVANS.



DÉCEMBRE. M. DCC. LXXXII.

HISTOIRE de Russie, tirée des Chroniques originales, de Pièces authentiques & des meilleurs Historiens de la Nation. Par M. *Leveque*, ancien Professeur au Corps Impérial des Cadets de terre de S. Petersbourg. A Paris, chez Debure l'aîné, quai des Augustins. 1782. Avec Approbation &

Privilége du Roi. 5 vol. *in*-12. Le premier de 490; le second de 516, le troisième de 570, le quatrième de 548, & le cinquième de 566 pages. Prix, 15 liv. reliés.

SECOND EXTRAIT.

En 862, comme nous l'avons observé dans notre premier Extrait inséré dans le Journal de Décembre, 1.er volume, on commence à parler des Russes, qui avoient alors pour Chef Rurik, duquel descendent les Ducs de Russie. Sviatoslaf, le troisième qui régnoit en 968, donna à Jaropolk son fils la Principauté de Kief, le pays des Drevliens à Oleg, la Principauté de Novgorod à Vladimir son fils naturel; ainsi son Etat fut partagé en différentes Principautés; exemple qui ne fut que trop suivi par ses successeurs & qui occasionna de grands troubles dans le pays. Le détail d'une succession de Princes si

embarassée, ne présente pas à l'Historien de grands évènemens; les faits sont peu développés; des guerres intérieures, quelques-unes avec les Grecs de Constantinople & les Polonois, d'autres avec des Barbares, tels que les Patsinaces, les Kosars, les Bulgares, &c. Voilà à quoi se réduit l'histoire de ces premiers Souverains de la Russie. Chacun d'eux avoit dans sa Principauté une puissance indépendante, si ce n'est qu'ils regardoient toujours comme leur supérieur le Prince de Kief, envers lequel ils n'étoient pas exemts de toute marque de vasselage, & qu'ils se concertoient entre eux dans les affaires importantes qui concernoient le bien général. Les Russes étoient souvent exposés aux incursions de peuples que leurs Historiens appellent *Polovtsi*, qui demeuroient dans les environs du Volga : ils n'auroient eu rien à redouter de tous ces voisins inquiets, s'ils avoient été unis entre eux, mais leurs divisions

intestines occasionnèrent parmi eux de grands maux, les affoiblirent & les firent passer sous la domination des Barbares. Malgré la puissance des Ducs, M. Leveque observe qu'il ne faut pas croire que les Russes fussent esclaves. Il cite pour exemple une assemblée tenue en 1096, à laquelle les Evêques, les Abbés & les Citoyens assistèrent. Ces Citoyens, dit-il, avoient même le droit de s'assembler quand ils croyoient devoir discuter de grands intérêts; il en résultoit souvent, ajoute-t-il, des excès, mais on ne voit pas que ces assemblées fussent regardées en elles-mêmes comme séditieuses & criminelles.

« Bientôt, dit l'Auteur, cette » histoire ne va plus offrir qu'une « vaste scène d'horreurs. La Russie, » attaquée par un ennemi que pré- » cédoit la terreur de son nom, & » que l'effroi qu'il excitoit devoit » rendre invincible, ne lui opposera » que les efforts désunis des diffé-

[redacted]

» rentes dominations qui la compo-
» sent & qui l'affoiblissent : assez
» forte, peut-être, pour ne pas crain-
» dre les attaques les plus redouta-
» bles, si elle pouvoit y opposer
» toute sa masse dirigée par un seul
» Chef, à peine retardera-t-elle de
» quelques instans sa ruine, parce
» qu'elle n'y opposera à-la-fois que
» quelques-unes de ses parties. »

Depuis Vladimir-le-Grand, la Russie s'étoit toujours affoiblie, parce qu'elle s'étoit toujours de plus en plus subdivisée. Toutes ces petites Souverainetés, qui étoient rivales, se ruinoient mutuellement par leurs désavantages & par leurs succès. Ce fut en 1223, que les Mogols, originaires des environs de la Chine, après avoir fait de grandes conquêtes en Tartarie, s'avancèrent vers le Volga pour soumettre les Poloursi. Ceux-ci, repoussés jusqu'aux bords du Dnepra, implorent la protection de la Russie. Les Princes Russes s'assemblèrent à

Kief & décidèrent qu'on donneroit de puissans secours aux Poloutsi. Les Mogols, informés que les Russes assembloient des troupes, leur firent savoir qu'ils n'avoient aucun mauvais dessein contre eux, & qu'ils vouloient seulement se venger des Poloutsi leurs anciens esclaves. Mais les Russes, loin d'écouter les Ambassadeurs Mogols, les massacrèrent. Ces Mogols avoient alors pour grand Khan Genghiz khan, & c'est lui qui avoit envoyé dans ces contrées une armée nombreuse. Les Russes remportèrent d'abord quelques avantages; mais la discorde qui se mit parmi leurs Chefs fut cause qu'ils furent battus à leur tour. Le Prince de Kief, qui fit plus de résistance, fut enfin obligé de se rendre, les soldats furent massacrés, les Princes étouffés & les habitans faits prisonniers. Les Mogols ravagèrent ainsi toutes les villes de la Russie, & la seule Principauté de Kief perdit en cette occasion

ſoixante mille de ſes habitans. Cet évènement arriva l'an 1224. Le Prince de Volodimer, qui ne s'étoit pas encore joint aux autres, apprit cette déroute en chemin & revint ſur ſes pas, parce qu'on regarda cette expédition des Mogols comme une incurſion paſſagère; alors les Princes Ruſſes ne s'occupèrent plus que de leurs propres diſſentions.

Genghiz-khan avoit abandonné à ſon fils Touſchi le Kaptchac & les contrées voiſines; Touſchi mourut peu de tems après, & ſon fils Batoukhan lui ſuccéda avec l'agrément de Genghiz-khan. Ce Prince mourut auſſi dans cet intervalle, & Oktaï, qui lui ſuccéda, confirma Batoukhan dans ſes nouveaux Etats, & le renvoya dans le Kaptchac pour faire d'autres conquêtes. Ces Tartares revinrent en Ruſſie & firent ſommer les Ruſſes de leur payer la dixme de tout ce qu'ils poſſédoient. Sur leurs refus, Rezan, Moskou,

Volodimer, furent prises; les Tartares brûlèrent & massacrèrent tout; & après avoir ravagé la Russie, ils s'en retournèrent dans le pays des anciens Bulgares qu'ils avoient choisi pour leur demeure. Jaroslaf, Prince de Novgorod, informé de leur retraite, plaça son fils Alexandre à Novgorod & alla rétablir Volodimer. Mais bientôt après Batoukhan vint prendre Kief & plusieurs autres villes de la Russie. Après la retraite des Tartares les Chevaliers *Porte-glaives* voyant le triste état de ce pays essayèrent d'en arracher quelquelques parties, & le Roi de Suède somma Novgorod de se soumettre à sa domination; mais Alexandre qui y régnoit remporta une grande victoire sur ces ennemis. Bathoukhan de retour dans le Kaptchac exigea que Jaroslaf, Prince de Volodimer, vint lui rendre hommage en qualité de Vassal, & Jaroslaf partit avec son fils Constantin. Le Tartare le reçut avec les honneurs

dûs à ſon rang, le reconnut pour le principal Souverain de la Ruſſie, & le renvoya dans ſes Etats ſans exiger aucun tribut. En même-tems il envoya Conſtantin à Oktai qui étoit le grand Khan de tous les Tartares. Depuis cette époque les Princes Ruſſes s'empreſſèrent de reconnoître la puiſſance ſuprême des Tartares; ils les prirent pour juges de leurs différends, & à chaque mutation de grand Khan, en Tartarie, ils ſe rendoient à la Cour pour être confirmés dans leurs Etats; c'eſt ainſi que la Ruſſie fut ſoumiſe au Tartares. Du reſte ceux-ci laiſſoient les Ruſſes ſe gouverner ſelon leurs loix & ſe faire la guerre entre eux. Batou-khan mourut en 1256, & eut pour ſucceſſeur, dans le Kaptchac, ſon frère Berké khan qui embraſſa le Mahométiſme. Les Tartares ſe diviſèrent à leur tour & formèrent différens Empires; les deſcendans de Batoukhan conſervèrent celui du Kaptchac & la domination ſur la

Russie ; mais cet Empire du Kaptchac fut enfin démembré lui-même en plusieurs autres Etats moins considérables. Les Russes profitèrent de ces divisions pour s'affranchir du joug des Mogols, & alors ils devinrent plus puissans qu'ils ne l'avoient été avant qu'ils fussent subjugués. « Presque tous ces apanages, » successivement détachés de leur do» mination, y étoient enfin réunis. » Plusieurs familles des Princes apa» nagés étoient éteintes, d'autres » avoient été dépouillés, sans qu'on » eût à peine cherché des prétextes » pour leur enlever leurs héritages ; » d'autres enfin en avoient été pri» vés en punitions de leur infidélité ; » un ordre suivi de succession se » trouvoit établi, & le fils ne dou» toit plus s'il devoit hériter de son » père. » Ce fut Ivan III, qui, vers l'an 1462, opéra cette grande révolution en profitant des troubles qui arrivèrent parmi les Tartares. Il rendit Tributaire le Royaume de

[redacted]

Kazan ; la puissante ville de Novgorod, qui formoit alors une République, fut soumise. Les conquêtes que les Russes commencèrent de faire & qu'ils continuèrent dans la suite, servirent à nous faire connoître un nouveau monde, c'est-à dire tous ces vastes pays que nous appellons *Scythie*, dont on a fréquemment parlé sans trop connoître ses bornes, son étendue & les différens Peuples qui l'habitent.

Les Vogoules ou Vogoulitches faisoient de fréquentes incursions dans la Permie, pays qui s'étend sur les rives de la Kama. Ils demeuroient le long de la mer glaciale aux environs de la Petchora, vers le 65.e degré de latitude & le 75 de longitude. Quatre milles Russes se transportèrent, en 1503, dans ce pays, & soumirent plusieurs villes, ce fut la première fois qu'ils mirent le pied dans la Sibérie septentrionale. Ivan IV, qui commença à régner en 1534, fut le pre-

mier qui prit le titre de Tzar, que jusqu'alors aucun Souverain de Russie n'avoit porté du moins constamment. Il acheva de conquérir le Royaume de Kasan, celui d'Astrakan se soumit volontairement; il réprima les Tartares de Crimée, & fit de nouvelles conquêtes en Sibérie.

Les guerres que depuis le règne d'Ivan III les Russes eurent à soutenir contre la Pologne & contre les Tartares, avoient fait, en quelque façon, oublier l'expédition qui avoit été entreprise chez les Vogoules & la découverte de leur pays. Sous Ivan IV, un particulier nommé Anika-Stroganof, Tartare d'origine, qui demeuroit dans le Gouvernement d'Arkangel où il avoit établi une fabrique de sel, faisoit chaque année, avec des Etrangers inconnus & remarquables par la singularité de leurs traits & de leur habillement, un commerce de fourrures précieuses & d'autres raretés

[redacted]

de leur pays. Curieux de les connoître, il les fit accompagner à leur retour par quelques-uns de ses gens avec de petits présens; ceux-ci pénétrèrent jusqu'à l'Obi & rapportèrent de belles fourrures. Anika tint ce commerce secret & acquit des richesses immenses; mais dans la suite il fit part à la Cour de sa découverte. Il paroît qu'on ne négligea point d'en profiter, puisqu'en 1556 un Khan de Sibérie payoit un tribut au Tsar & se reconnoissoit pour son vassal. Peu de tems après, ce Khan de Sibérie fut détrôné par un Tartare Kirguis, qui ne voulut pas se reconnoître tributaire de la Russie, & en 1572 le Tsar envoya une armée pour le réduire, mais elle fut entièrement defaite.

Depuis la conquête d'Astrakan, les Russes faisoient un grand commerce avec la Perse & la Boukharie, mais ce commerce étoit continuellement gêné par les courses & les brigandages des Cosaques du Don.

En 1577 Ivan dissipa ces brigands; & Jermak, un de leurs Chefs, se retira auprès du petit fils d'Anika-Strogonof; & là, ayant entendu parler de la Sibérie, il conçut le projet de la subjuguer ou du moins de s'y enrichir. Il partit avec mille Cosaques; mais après deux jours de chemin il s'égara; il détacha seulement trois cens Cosaques dans le pays des Vogoules, s'en empara & y bâtit une espèce de fort où il laissa mille Cosaques pour le défendre. Il revint trouver le petit-fils d'Anika, qui lui fournit des fusils, de la poudre, du plomb, trois canons & des étendarts pour chaque compagnie de cent hommes. Jermaik partit de nouveau avec de bons guides; i essuya beaucoup de fatigues, & les Vogoules les harcelèrent de façon que son armée se trouva reduite a 1636 hommes: enfin, après des difficultés incroyables, il arriva sur les bords de l'Irtisch, livra plusieurs combats & résolut de s'établir à

[redacted]

Siber pour en faire la capitale de ses Etats. Des Ostiaks & différens autres Tartares vinrent lui rendre hommage ; mais craignant que ces Tartares ne connussent sa foiblesse & ne le méprisassent, il résolut d'informer le Tsar de ses conquêtes & de lui envoyer un tribut ; c'est depuis ce premier pas dans la Sibérie que la domination des Russes s'y étendit par le moyen de ces Cosaques. Ivan y envoya un Gouverneur avec 500 hommes pour seconder les Cosaques, qui, parvenus à l'embouchure de l'Irtisch, se crurent à l'extrémité du monde. Le bruit des victoires d'Iermack s'étendit dans les contrées voisines ; mais sa mort inopinée mit fin à cette expédition. En 1584, les Tartares reprirent tout ce qu'on leur avoit enlevé, & le nouveau Gouverneur s'en revint à Moscou. Cependant on ne perdit pas courage ; on renvoya trois cens hommes tant Strelits que Cosaques, & avec cette petite

troupe on reconquit ce qu'on avoit perdu, & on construisit la ville de Tobolsk, qui devint dans la suite la capitale de la Sibérie. On renvoya de nouveaux secours, & on parvint jusqu'au lac Saisan.

A la suite de l'histoire d'Ivan, M. L'evêque s'arrête un moment sur les mœurs & les usages des Russes au 16.e siècle. Après quoi il passe aux règnes suivans, qui présentent encore de grands troubles dont l'Auteur termine le récit dans son 3.e volume à l'an 1681. Il a placé à la fin de ce volume la table des Souverains Russes de la Maison de Rurik, dans laquelle on trouve leurs alliances, leur postérité & la durée de leur règne, & ensuite un extrait de la généalogie de la Maison de Romanof actuellement régnante. Voilà à ce qu'il nous paroît ce que l'on peut appeller l'histoire ancienne de la Russie. Les quatrième & cinquième volumes renferment celle des derniers règnes, depuis Pierre I.er

[redacted]

à présent, & ne sont plutôt
les Mémoires. A la tête du
ième volume il s'arrête de nou-
'ur les usages de la Russie vers
septième siècle. Il parle ensuite
cérémonie du Couronnement
sars, de celle de leur Mariage
l'Installation des Patriarches.
rmi les differens usages dont
:veque fait mention, en voici
ez singulier. Le Patriarche, à
stallation, se promenoit dans
e, monté sur un âne; il re-
lloit cette cérémonie chaque
le Dimanche des Rameaux;
s les Evêques en faisoient au-
ans leur ville métropolitaine.
|ues Auteurs etrangers, dit
veque, assurent que les Tsars
nt eux-mêmes la bride de l'âne;
il ne croit pas & ce qu'il en-
ıd de réfuter. Cependant il
que peut-être quelquefois le
rain aura voulu signaler sa dé-
par cet acte d'humilité. Il
nt que dans quelques villes le

[redacted]

Commandant tenoit la bride de l'âne de l'Archevêque, & il finit par ces expressions qu'il pouvoit supprimer : « mais c'est trop s'arrêter à » ces détails d'ânes ; ils étoient né» cessaires pour réfuter les âneries » un peu malignes de quelques Au» teurs. »

Après ces détails il reprend la suite de l'histoire par les règnes d'Ivan V & de Pierre I.er son frère. Cette histoire, remplie d'évènemens dont nous avons plus de connoissance, occupe le quatrième volume & un tiers du cinquième ; elle est terminée à l'an 1774. M. Leveque entre ensuite dans des détails trés-curieux sur les progrès des Russes dans la Sibérie, en continuant ce qu'il en a déjà dit précédemment. Il parle de la découverte du Kamchatka, qui est une suite de celle de la Sibérie, des navigations & des découvertes des Russes dans la Mer glaciale & l'Océan oriental, c'est-à-*dire* vers le Japon & les côtes de

peut-être la « plus belle langue qui « se parle à présent en Europe. Ri- » che de son propre fond, elle peut » chaque jour encore s'enrichir au » besoin sans faire aux Etrangers » des emprunts humilians. Elle doit » seulement se plaindre de n'avoir » pas été exercée par des Auteurs ha- » biles sur une grande variété de » sujets.... Cependant si l'on en » excepte des Annales écrites avec » autant de sécheresse que de simpli- » cité, des chansons ont formé » longtems toute la Littérature des » Russes; on a conservé quelques » vers des tems antérieurs au règne » de Pierre I.er, & ils ne font pas » regretter qu'on n'en ait pas con- » servé davantage. » On sera sans doute surpris, d'après cela, que Auteur ait dit que la langue russe st la plus belle de l'Europe: quelle humiliation d'ailleurs y a-t-il pour n Peuple d'avoir emprunté des mots d'un autre Peuple, & M. Le- eque peut-il assurer que les Russes

n'en ayent point empruntés également. Il donne une idée de quelques Ecrivains Russes, & cite quelques Pièces de leurs Poëtes qui ont vêcu depuis Pierre I.er. « Ces mor» ceaux, dit-il, peuvent faire pré» voir ce que les Russes deviendront » quand la Littérature nationale sera » plus généralement & plus cons» tamment encouragée. Mais elle » risque de périr dans son berceau, » si les efforts des Auteurs, loin de » leur mériter des récompenses & de » la considération ne sont payés que » par le ridicule. »

Ce cinquième volume est terminé par une Description étendue de l'Empire de Russie dans son état actuel. Cette Description, qui est accompagnée de deux cartes géographiques, nous offre une foule de Peuples dont l'histoire, si elle étoit connue, pourroit contribuer à éclaircir l'origine de tous ces Barbares qui ont envahi l'Empire Romain. Par exemple, aux environs de l'Ir-

tisch

[redacted]

tisch & de la Kama habitent des Peuples nommés *Vogoules*, qui ont dans leur langue des expressions communes avec celles des Finois, & d'autres qui leur sont particulières : les Ostiaks, qui occupent une grande étendue de pays près de Narym, la Jenisca, l'Obi & l'Irtisch, ont une langue qui a de grands rapports avec celle des Permiens : les Tongouses ont la même langue que les Manjours ou Mantcheous, actuellement maîtres de la Chine. Il ne seroit pas inutile d'avoir des Dictionnaires des langues de tous ces différens Peuples, pour s'assurer de leur diversité, & juger par-là de leur origine, de leurs communications entre eux & de leurs émigrations. M. Leveque, dans cette Description, donne en peu de mots une idée des mœurs & des usages de tous ces Peuples. On voit que cet Ouvrage est un champ nouveau que l'Auteur a défriché, & combien il étoit difficile de porter tout d'un

coup à sa perfection un travail de cette espèce.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

LEÇONS *élémentaires d'Histoire-naturelle & de Chimie, &c.* Par M. *de Fourcroy.*

3.me & dernier EXTRAIT.

NOUS avons rendu compte dans les deux premiers Extraits du travail de M. de Fourcroy relatif à l'histoire-naturelle & aux propriétés du règne minéral ; nous nous occuperons dans ce dernier Extrait des objets que l'Auteur a embrassés dans son histoire-naturelle & chimique du règne végétal & du règne animal.

Quoique les détails sur les propriétés des végétaux ne soient pas à beaucoup près aussi étendus dans cet Ouvrage, que ceux qui regardent les minéraux, M. de Fourcroy a réuni tout ce qu'il y a de plus im-

[redacted]

portant sur ces êtres organiques. Il a exposé dans sa Préface les raisons qui l'ont déterminé à être beaucoup plus concis & plus court dans l'histoire du règne végétal. « La chimie » des végétaux, dit-il, n'est encore » que très-peu avancée ; elle exige, » pour faire autant de progrès que » celle du règne minéral, des tra- » vaux immenses & difficiles, qui » ne peuvent être le fruit que du » tems. D'ailleurs, ce qu'on sait sur » la chimie végétale est très-bien » développé dans un grand nombre » d'Ouvrages, & en particulier dans » celui de M. Bucquet, qui a pour » titre : *Introduction à l'étude des* » *corps tirés du règne végétal*, Paris, » 1773. J'ai donc dû nécessairement » être plus court sur cette partie, » quoique je puisse assurer qu'elle » contient tout ce qu'il y a de connu » & de plus moderne sur l'analyse » végétale. » Pour faire connoître combien cette dernière assertion de *l'Auteur est* fondée, nous allons

présenter un précis de son travail sur les végétaux.

Le plan que M. de Fourcroy a embrassé exigeoit qu'il traitât de l'histoire-naturelle & des propriétés chimiques des végétaux. Sans entrer dans les détails immenses de Botanique que l'on trouve dans plusieurs excellens Ouvrages, tels que le le *Philosophia Botanica* de Linneus, les *Démonstrations de Botanique* de M. l'Abbé Rozier, &c. L'Auteur, après avoir défini les végétaux, les considère relativement à leur structure; il les examine d'abord à l'extérieur; il passe successivement en revue, les racines, les tiges, les fleurs, les fruits & les semences; il fait connoître en général la structure & les différences de chacune de ces parties. Il développe ensuite leur anatomie interne & examine les cinq organes dont le tissu & l'assemblage constituent toutes les parties des végétaux, savoir; les vaisseaux communs qui charrient la sève; les vais-

ſeaux propres qui contiennent des ſucs particuliers, tels que les huiles, les gommes, les principes colorans, les trachées qui portent l'air de l'extérieur à l'intérieur des plantes, les utricules qui compoſent la moelle, & le tiſſu véſiculaire, compoſé de cellules qui partent de la moelle & vont ſe répandre horiſontalement du milieu du végétal à ſon écorce, en traverſant les mailles formées par les vaiſſeaux.

Il s'occupe dans un autre paragraphe des diverſes fonctions opérées par les différens organes dont il a expoſé la ſtructure dans le premier. Il réduit ces fonctions à huit, le mouvement des fluides, les ſécrétions, la nutrition, l'exhalation & l'inhalation des fluides aëriformes, la reſpiration ou les phénomènes relatifs à l'action de l'air abſorbé par les végétaux, les mouvemens exécutés par les êtres organiques, leur eſpèce de ſenſations fondées ſur leur tendance à chercher le ſoleil & la

lumière, enfin leur génération; il nous est impossible de parler en détail de chacun de ces articles; tout ce que nous pouvons en dire, c'est que ces divers objets traités par l'Auteur sous le titre ingénieux de *Physiologie végétale*, offrent ce qu'il y a de mieux connu & de plus neuf sur les phénomènes de la végétation, & annoncent des connoissances aussi profondes & aussi exactes sur l'organisation & le jeu des machines végétales, que celles que nous aurons occasion de retrouver dans l'Auteur relativement à l'Anatomie & à la Physiologie des animaux. On ne sera point étonné de cet ensemble de connoissances, lorsqu'on saura que M. de Fourcroy s'est livré avec beaucoup de soin à l'anatomie humaine & comparée, & qu'il a fait ses preuves en ce genre dans une thèse qu'il a soutenue en 1779 à la Faculté de Paris, sur la structure comparée des organes de tous les animaux, dont les rapports avec les végétaux sont si connus.

Dans l'hiſtoire chimique des végétaux, l'Auteur commence par examiner les principes immédiats qu'on obtient de ces corps par les ſimples moyens mécaniques, tels que l'expreſſion, ou que ces êtres organiques offrent eux-mêmes par une excrétion analogue à celles que l'on obſerve dans les animaux. Il diſtingue les fluides contenus dans les vaiſſeaux des plantes en ſucs communs & ſucs propres. Les premiers comprennent la ſève qui ſe trouve dans tous les végétaux & qui paroît être à ces corps ce qu'eſt le ſang aux animaux. Le mouvement propre à ce fluide, ſes propriétés phyſiques & ſa nature ſont ſucceſſivement examinés. Elle forme la baſe des ſucs exprimés dont on fait tant d'uſage en Médecine, & ſur l'extraction & la purification deſquels l'Auteur donne des principes ſimples & clairs. La ſève eſt, ſuivant lui, de l'eau qui tient en diſſolution la matière extractive, les ſels

essentiels, une partie colorante, mêlés avec quelques portions de sucs propres & de tissu fibreux déchiré par l'effort du pilon & de la presse.

Les extraits qui viennent après les sucs sont divisés en trois espèces, savoir, les extraits muqueux, les savoneux & les extraits résineux; après avoir donné les caractères & des exemples de chacun d'entre eux, M. de Fourcroy prouve par des définitions exactes qu'il n'y a que l'extrait savoneux qui puisse être regardé comme la matière extractive proprement dite dans le sens de M. Rouelle, c'est-à-dire constituant un des principes prochains ou immédiats des végétaux; il le croit analogue à une véritable substance savoneuse d'après sa décomposition par les acides & les dissolutions métalliques. Dans le détail qu'il présente sur les extraits, il les distingue en deux classes suivant la manière dont ils ont été préparés; les uns sont le résultat de l'évaporation

[redacted]

des sucs des plantes; les autres ne sont que des dissolutions ou des in-fusions évaporées en consistance re-quise; ces derniers sont tous ceux qu'on retire des matières végétales sèches à l'aide de l'eau.

Les sels essentiels, qui sont tou-jours mêlés avec l'extrait, peuvent en être séparés par des procédés dé-crits dans l'Ouvrage que nous fai-sons connoître. Ils y sont divisés en deux classes; la première comprend ceux qui sont semblables aux sels minéraux, tels que les alkalis fixes crayeux, le tartre vitriolé, le sel de Glauber, le nitre, le sel fébrifuge, le sel marin & la sélénite qu'on re-tire des sucs de plusieurs plantes, & sur l'origine desquels l'Auteur ex-pose les deux opinions qui ont par-tagé les Physiciens. La seconde classe de ces sels renferme ceux qui sont particuliers aux végétaux & dont on ne retrouve point d'analogues dans les matières minérales. Ces derniers *sont*, comme l'observe très-bien M.

de Fourcroy, les véritables sels essentiels des plantes. Il les soudivise en sels essentiels acides & sels essentiels doux. Les premiers se retirent de toutes les plantes ou de leurs parties dont la saveur est aigre comme l'oseille, les fruits acides, l'épine-vinette, l'alleluia, les limons, &c. Cette classe nombreuse n'est pas à beaucoup près toute connue; il n'y a guères que le sel d'oseille improprement nommé, puisqu'on l'extrait de l'alleluia *oxys* qui commence à l'être. Deux Chimistes célèbres, MM. Baumé & Bergman, s'en sont occupés; & M. de Fourcroy, qui a toujours le mérite d'être au courant des travaux faits sur chaque partie de la science, donne le résultat des recherches de ces deux Sçavans. Il a soin de faire connoître la diversité singulière de leur analyse, & il en soupçonne la cause dans la différence des sels que chacun d'eux a examinés. Quant aux sels essentiels doux & sucrés, l'Au-

teur, après avoir indiqué les diverses substances qui en contiennent, fait en particulier l'histoire du sucre, trop connue pour que nous devions y insister. Nous ferons seulement observer que dans l'examen des propriétés chimiques de ce corps, & spécialement de celle de donner par l'esprit de nitre un sel acide particulier que M. Bergman a fait connoître, M. de Fourcroy soupçonne que cet acide n'existe point dans le sucre, & qu'il est formé au dépens de l'air fourni par l'esprit de nitre & de la matière combustible du sucre. La manne, qui présente dans son analyse les mêmes phénomènes que le sucre, est traitée après ce dernier, & son histoire est suivie de celle des gommes & des mucilages fades; la gomme de pays, la gomme arabique & la gomme adragante, les mucilages des racines de mauve, de grande consoude, de graine de lin, de pepins de coings, sont choisis comme exem-

ple de ces eſpèces de ſucs propres qui paroiſſent être, ſuivant l'opinion de l'Auteur, de véritables fluides excrémentitiels végétaux.

Les ſucs huileux ſont enſuite conſidérés en général ; le fluide huileux le plus ſimple dont les diverſes eſpèces d'huiles paroiſſent être des modifications, eſt d'abord examiné comme un principe particulier diſtingué de tous les autres par des propriétés particulières, & dont la formation eſt toujours due au travail de la vie végétale ou animale. Les huiles ſont diviſées en huiles graſſes & en huiles eſſentielles ; les premières ſont onctueuſes, d'une ſaveur douce ou fade, inodores, & ne ſe volatiliſent qu'à un degré de chaleur ſupérieur à l'eau bouillante ; elles ne s'enflamment que lorſqu'elles ſont volatiliſées ; les huilles eſſentielles, au contraire, ont une odeur forte, une ſaveur brûlante ; la chaleur de l'eau bouillante les réduit en vapeurs, & elles s'enflamment très-

promptement. Les premières s'extrayent par des moyens méçaniques; on eſt preſque toujours obligé d'employer la diſtillation pour obtenir les dernières qui ſont en général beaucoup moins abondantes dans les végétaux. L'Auteur penſe que les huiles graſſes doivent leurs caractères à un mucilage fade, & les huiles eſſentielles à l'eſprit recteur. Toutes deux ſont, d'après cette idée, des combinaiſons naturelles d'un principe huileux identique avec diverſes ſubſtances. Nous ſortirions des bornes que nous devons nous preſcrire ſi nous voulions donner une notice détaillée des faits que l'Auteur a recueillis ſur les divers ſucs huileux, ſur leur analyſe & ſur leurs combinaiſons; nous ferons cependant obſerver, qu'il a choiſi pour exemples celles des huiles qui ſont le plus employées dans les uſages ordinaires de la vie, & que, malgré le peu d'étendue qu'il a donné à cet article, la clarté, la

précision & l'ordre qu'il a mis dans son travail, le rendent aussi utile que s'il l'avoit traité avec beaucoup plus de détails. Les huiles grasses dont il a parlé sont divisées en trois genres ; le premier renferme celles qui se figent par le froid, & ne s'épaississent que très lentement par le contact de l'air ; les huiles d'olives, d'amandes douces, de navette, & de Ben, sont les espèces qui appartiennent à ce genre. Dans le second il comprend celles qui s'épaississent à l'air sans se figer par le froid ; ce sont les huiles siccatives, telles que celles de lin, de noix, d'œillet ou de graine de pavot & de chenevis. Enfin, le troisième genre des huiles grasses comprend celles qui sont naturellement solides & auxquelles les Chimistes ont donné le nom de *beurres ;* on en extrait de semblables du cacao, du cocco, des bayes de laurier ; c'est encore à ce genre que M. de Fourcroy rapporte la cire des végétaux.

telle qu'on en peut retirer des chatons, du bouleau & du peuplier, & telle que les Chinois en extrayent en grande quantité des fruits du gallé ou piment royal & de plusieurs autres arbres. Nous desirerions pouvoir entrer dans des détails pareils sur l'ordre que l'Auteur a observé à l'égard des huiles essentielles; mais l'article qui les concerne est écrit avec tant de précision & de rapidité, qu'il faudroit les copier en entier; nous en dirons de même de ce qui regarde leurs falsifications & leurs propriétés chimiques.

Le camphre, cette matière singulière qui paroît être beaucoup plus répandue qu'on ne la cru dans le règne végétal, & qui semble accompagner constamment les huiles essentielles, est très-bien placé à la suite de ces dernières. M. de Fourcroy, dont le zèle pour les progrès de tout ce qui peut intéresser la Médecine est généralement connu, a

insisté particulièrement, sur l'examen du camphre qu'il sait être un des médicamens les plus importans; quoique l'article où il en traite n'ait que peu de pages, il contient cependant tout ce qu'il y a de connu sur les propriétés chimiques de cette substance & même plusieurs vues nouvelles sur sa nature. Cela tient encore au style rapide & concis que nous avons déjà eu occasion de louer dans cet Ouvrage, & dont les Etudians & les Amateurs sentiront tout le mérite en le lisant.

L'esprit recteur, ce principe fugace des végétaux que Boerhaave a le premier bien fait connoître, & dont la nature intime a jusqu'actuellement échappé aux recherches des plus grands Chimistes, est examiné par M. de Fourcroy après les huiles essentielles & le camphre, dont il fait un des élémens & avec lesquels il a des rapports frappans. Toutes les propriétés connues y sont exposées avec ordre; l'Auteur

y à ajouté deux considérations nouvelles & importantes ; la première est relative à la nature du principe odorant, qu'il regarde comme un gas particulier, & à la division des odeurs ; la seconde consiste à faire voir que les plantes réputées inodores donnent, par une distillation bien ménagée, un esprit recteur que l'on peut reconnoître & qui est propre à chacune d'entre elles.

Les sucs huileux secs & odorans dont l'histoire suit celle de l'esprit recteur, sont divisés par l'Auteur, d'après feu M. Bucquet, en baumes, résines & gommes résines, & examinés dans autant de paragraphes. Les baumes se reconnoissent à une odeur très suave & à ce qu'on en retire un sel essentiel ; le benjoin, le baume de *Tolu* & le *storax* calamite, sont les trois espèces de baumes les plus importantes à connoître, & dont on trouve l'histoire dans l'Ouvrage dont nous *nous occupons*. Les résines ont en

général une odeur moins agréable & ne contiennent point de sel essentiel acide. On trouve parmi ces substances le baume de la Mecque, celui de Copahu, les thérébentines, la poix, le galipot, la tacamahaca, le mastic, la sandaraque, la résine de gayac, le ladanum, le sang dragon, & l'on voit que l'Auteur ne s'est attaché qu'à celles dont la Médecine ou les Arts retirent le plus d'utilité. Les gommes résines sont des mélanges naturels de résine & de matière extractive; elles ne coulent jamais que par incision des végétaux qui les contiennent : telles sont l'oliban, le galbanum, la scammonée, la gomme gutte, l'euphorbe, l'assafetida, l'aloës, la myrrhe & la gomme ammoniaque. M. de Fourcroy a rangé à la suite de ces substances l'histoire de la gomme élastique ou caoutchout; il a réuni sur cette singulière matière le fruit des recherches de MM. de la Condamine, Fresneau, Macquer &

Berniard, & il en a conclu, avec vérité, qu'il reſte encore beaucoup à faire pour connoître exactement ſes propriétés.

Les fécules & les farines conſtituent un des articles les plus intéreſſans & les plus ſoignés de tout l'Ouvrage. L'Auteur a même eu le mérite de définir les fécules en général d'une manière beaucoup plus préciſe qu'on ne l'avoit fait avant lui, en les conſidérant comme un mucilage ſec qui eſt le débris des fibres ou de la portion ſolide détruites des végétaux. Après avoir décrit le procédé néceſſaire pour l'obtenir, & fait connoître les parties des plantes qui en contiennent le plus, il choiſit pour exemples celles de Brione, de pomme de terre, la caſſave, le ſagou, le ſalep & l'amidon. Ce dernier lui donne occaſion de s'arrêter ſur les farines. Il les diſtingue des fécules pures en ce qu'elles ſont formées de trois matières que *l'eau ſépare* les unes des autres, la-

voir, d'une ſubſtance glutineuſe découverte par M. Beccari, de l'amidon qui eſt proprement la matière féculente & d'une petite quantité d'extrait muqueux. Il examine ſucceſſivement la nature & les propriétés de ces trois principes; & il les expoſe avec la clarté, la précision & l'ordre que nous avons ſi ſouvent occaſion de remarquer.

Il termine l'hiſtoire des principes immédiats des végétaux par celle des parties colorantes, dont il applique les propriétés à l'art de la teinture. Il diſtingue ces matières en quatre claſſes : 1.° les ſavoneuſes extractives qui ſe diſſolvent dans l'eau, qui s'appliquent bien ſur les étoffes, mais qui ne s'y fixent que lorſqu'on les décompoſe par un acide ou mordant; la gaude, la garance, les bois de Bréſil & de Campêche en donnent de rouges ou de jaunes de cette nature : 2.° les extractions ſavoneuſes mêlées d'une réſine qui par le froid ſe pré-



cipite sur les étoffes & y adhère sans autre apprêt. La plupart des végétaux astringens, tels que la racine de noyer, de patience, le sumac, l'écorce d'aune, le santal, en donnent de pareilles, que les Teinturiers appellent *couleurs de racines*; comme elles sont toutes plus ou moins fauves, on les employe pour former un fond sur lequel on applique ensuite d'autres couleurs: 3°. les couleurs résineuses qui ne sont bien dissolubles que dans l'alkali, telles que le rocou, le carthame, l'orseille & l'indigo: 4.° enfin, des parties colorantes dissolubles dans les huiles, telle que la racine d'orcanette qui donne une couleur rouge à l'huile d'olives. Outre ces quatre espèces de parties colorantes, M. de Fourcroy fait appercevoir qu'il y en a plusieurs qui diffèrent de celles-là; que les unes sont solubles dans l'esprit-de-vin, & les autres semblables au gluten, suivant la découverte de *M. Rouelle*; qu'enfin, des recher-

ches suivies sur cet objet ne peuvent qu'avancer beaucoup l'art de la Teinture.

Après ces détails sur les principes immédiats des végétaux, l'Auteur passe à l'examen de l'action de la chaleur sur ces corps, & il traite de l'analyse des plantes à feu nud. Quoique cette analyse soit depuis long-tems regardée comme très-propre à induire en erreur, il pense cependant que, réunie à celle qu'on fait par les menstrues, elle peut répandre plus de lumières qu'on ne le croit communément sur la nature des substances végétales. La constance des produits que fournit tel ou tel principe immédiat des plantes, par exemple, l'extrait savoneux, le mucilage, l'huile, &c. lui paroît un moyen de comparaison très-propre à faire juger dans l'analyse à la cornue d'un végétal entier, quel est le principe immédiat contenu en plus grande quantité dans ce corps. Ce qu'il dit les

t objet, ainsi que sur la nécessite de cueillir avec soin & de compter out beaucoup les produits aëriformes qui se dégagent pendant la distillation des matières végétales, érite d'être lu & médité par les ersonnes qui ont à cœur l'avancement de la Chimie. Comme le résidu des végétaux traités par la distillation à feu nud est ce que tout monde connoît sous le nom de *arbon*, c'étoit-là le lieu de faire onnoître les singulières propriétés e ce produit si intéressant pour les himistes. Il est assez étonnant u'une matière qui donne naissance tant de phénomènes intéressans a Chimie, n'ait pas excité plus de cherches de la part de ceux qui se vrent à cette science. M. de Fourroy, pour réveiller l'attention sur et objet, a réuni tout ce que l'on it sur ce corps; sa combustion, s differentes théories des Chimistes ir ce phénomène, son altération *ir les acides*, les alkalis, les sels

neutres, le foye de soufre, &c. sont examinés tour-à-tour, ainsi que les résidus salins & terreux qu'il laisse après son incinération. C'est relativement à ces derniers qu'il parle des sels fixes des végétaux, de la potasse, de la soude & des terres végétales, qu'il soupçonne être un sel phosphorique calcaire, comme la base des matières végétales.

Dans tout ce que nous venons d'exposer relativement au règne végétal, l'Auteur de l'Ouvrage dont nous nous occupons a considéré les végétaux dans leur état naturel & sans qu'ils ayent subi d'altérations. Ce n'est encore qu'une partie de son travail sur ces corps organiques, & il en considère ensuite les altérations par les mouvemens spontanés qu'ils sont susceptibles d'éprouver & qu'on appelle *fermentations*. Il définit la fermentation en général; il remarque qu'il faut en distinguer plus de trois & s'écarter un peu de Boerhaave, puisqu'en effet la fermentation panaire,

[redacted]

panaire, celle qui développe des parties colorantes, &c. paroissent être des mouvemens particuliers qui ne rentrent point dans les trois espèces admises par le célèbre Chimiste de Leyde. Il traite en détail de ces trois espèces; il commence par la fermentation spiritueuse; il examine successivement ses conditions, ses phénomènes, les matières qui en sont susceptibles, & le produit qui est propre. L'article où il traite de l'esprit ardent est le plus détaillé, & l'Auteur a trouvé dans son style précis, rapide, & dans son ordre méthodique, le moyen de réunir en trente pages les connoissances acquises par les nombreux travaux des Chimistes sur ce fluide inflammable; il seroit bien difficile de rassembler plus de faits dans un espace aussi court, & cependant de les présenter d'une manière aussi claire & aussi instructive; nous avons déjà eu un grand nombre de fois *occasion* de faire cette remarque,

& nous ajouterons ici que c'est là la manière de l'Auteur, qui fait un des grands mérites de son Ouvrage. Nous en dirons autant de l'article du tartre, qui offre l'analyse & les combinaisons de cette substance, dans un détail plus complet qu'on ne le trouve dans la plupart des Livres élémentaires de Chimie.

L'histoire de la fermentation acide en général, & de l'acéteuse en particulier, succède à celle de la fermentation spiritueuse. L'Auteur suit le même ordre que pour cette dernière; il passe en revue les conditions, les phénomènes & les produits de la fermentation spiritueuse. L'examen du vinaigre, de ses propriétés physiques, de sa nature & de ses nombreuses combinaisons avec les terres, les alkalis, les métaux, les substances végétales, est fort détaillé & fort exact; on y retrouve toujours la méthode & la précision qui caractèrisent le *faire* de l'Auteur.

[redacted]

Enfin l'histoire du règne végétal est terminée par quelques détails sur la fermentation putride des végétaux. L'humidité, la chaleur, l'accès de l'air, sont considérés comme conditions nécessaires à cette altération. Ses phénomènes, quoique moins connus & moins observés que ceux de la putréfaction animale, y sont exposés avec netteté depuis la plus légère altération des matières végétales jusqu'à leur décomposition complette. Ces détails sont terminés par des remarques sur le peu de connoissances exactes acquises sur cet objet, & la nécessité de le considérer avec soin.

Le règne animal est, comme l'a observé M. de Fourcroy dans sa Préface, traité d'une manière différente des autres règnes. Pour faire connoître cette partie de l'Ouvrage que nous examinerons, nous distinguerons tout ce qui a rapport aux animaux sous trois chefs : 1°. l'anatomie extérieure : 2.° l'anatomie

intérieure & le jeu des organes: 3.° les propriétés chimiques des substances fluides & solides des animaux.

L'anatomie extérieure, examinée avec soin par M. de Fourcroy, expose la structure des parties sur lesquelles sont fondés les caractères donnés par les Naturalistes pour aider à reconnoître les animaux & à les distinguer en classes, ordres, genres & espèces. Quoique cette partie ne soit pas très-étendue dans l'Ouvrage de l'Auteur, cependant elle remplit très-bien l'objet qu'il s'est proposé, puisqu'elle suffit pour indiquer aux Eleves & aux Amateurs la manière de classer les animaux & de les conduire jusqu'aux genres. Après l'homme ces êtres y sont divisés en huit classes, qui sont, les quadrupèdes, les cétacées, les oiseaux, les amphibies, les poissons, les insectes, les vers & les polypes. M. de Fourcroy remarque avec soin que ces divisions artificielles con-

nues en histoire - naturelle sous le nom de *méthodes*, ne font destinées qu'à conduire à la découverte des nom des animaux, & ne doivent être regardées que comme des espèces d'instrumens appropriées à notre foiblesse. Il examine sous ce point de vue chaque classe des animaux les unes après les autres. Dans chacune des classes il définit les animaux qu'elle contient ; il en examine les rapports généraux & les différences, & parmi les méthodes artificielles des différens Naturalistes qui s'en sont occupés, il expose les principales & il adopte celles qui lui paroissent les plus faciles & les moins trompeuses. Dans l'examen des quadrupèdes il donne la méthode des Anciens ', celle de Linnæus, de Klein & de M. Brisson qu'il adopte. Pour faciliter l'histoire des animaux, il a imaginé de présenter, dans des Tables placées à la fin du second volume, les divisions relatives aux méthodes qu'il

choisit. Celle qui est relative aux quadrupèdes est la première ; elle présente d'un coup-d'œil les caractères simples qui servent à faire reconnoître & distinguer les quarante-deux genres de quadrupèdes de M. Brisson. Quant aux cétacées, comme ils sont beaucoup moins nombreux, il indique les quatre divisions fondées sur les dents qu'a données M. Brisson. Pour les oiseaux, il fait connoître la méthode de Linnæus, de Klein, & il donne la préférence à celle de M. Brisson, qu'il a réduite à une Table très-détaillée & très-exacte ; c'est la seconde. Relativement aux amphibies, classe d'animaux fort embarassante pour les Naturalistes, il adopte les divisions de M. Linnæus, qui les partage en quadrupèdes, serpens, nageans ; ces derniers sont les poissons cartilagineux.

Les méthodes proposées par les Naturalistes pour reconnoître les poissons, étant en général très-dif-

ficiles à saisir, M. de Fourcroy a cru devoir jetter un coup-d'œil sur la structure de leurs parties extérieures, & spécialement de la tête, de ses appendices, de l'ouverture des ouies, de l'operade, de la membrane branchiale, des rayons qui la soutiennent, de leurs nageoires, avant de faire connoître ses méthodes. Ensuite il indique la division d'Arredi, relative à la nature des os ou rayons qui soutiennent les nageoires; celle de Linnæus, fondée sur la situation des nageoires abdominales ou ventrales, & enfin celle de M. Gouan, qui a combiné les deux précédentes. Il insiste sur cette dernière qu'il choisit, & il la parcourt jusqu'aux genres, sans la disposer dans une Table, parce que les divisions en sont simples, peu nombreuses & faciles à entendre.

Les généralités sur les insectes sont un peu plus longues que celles des autres classes, parce que ces animaux sont très-différens des au-

plus ſimple & par l'abſence de plusieurs viſcères que l'on trouve très-marqués dans les vers. M. de Fourcroy eſt le premier qui ait eſſayé de préſenter une méthode artificielle de diviſer les polypes. Il les ſépare en quatre ſections. Dans la première il range ceux qui ſont nuds; elle a deux genres, le polype d'eau douce découvert par M. Trembley, *hydra Linnei*, & l'ortie de mer; la ſeconde ſection renferme ceux qui habitent des cellules cornées, ou comme ligueuſe; le keratophyte ou lithophyte, & la coralline ſertularia, ſont les deux genres de cette ſection. Dans la troiſième il réunit ceux qui ſe conſtruiſent des cellules crétacées, tels que le corail & le madrépore qui en forme les deux genres. La ſection quatrième renferme les polypes habitant des cellules molles & ſpongieuſes; l'eſcarre, l'éponge & l'alcyon ſont les trois genres qui compoſent cette ſection. Cette eſquiſſe de diviſions des polypes,

[redacted]

dont il n'y a encore eu que quelques classes travaillées par Mutellis, Donati & Pallas, mérite la plus grande attention de la part des Naturalistes, qui savent tous combien cette partie de l'histoire naturelle, est embarrassante pour les personnes qui desirent l'étudier.

Après cette espèce d'introduction à l'histoire naturelle des animaux qui se rapporte à leur structure extérieure, M. de Fourcroy entre dans l'exposition de leurs viscères & des fonctions qu'ils exécutent. Cette partie comprend un grand nombre de faits, quoiqu'elle soit très courte, & on y trouve une manière neuve de traiter l'histoire des fonctions animales. Cette physiologie est étendue sur toutes les classes d'animaux, depuis l'homme jusqu'aux polypes. L'Auteur y parle de la circulation, de la sécrétion, de la respiration, de la digestion, de la nutrition, de la génération, de l'irritabilité & de la sensibilité. On conçoit que ce

travail ne présente qu'une légère esquisse de ce que l'Auteur est en état de faire sur cette partie de la Médecine, si importante surtout lorsqu'on la considère dans tout le règne vivant. On doit désirer avec empressement l'Ouvrage plus étendu que l'Auteur promet dans sa Préface sur cet objet. Voici comment il s'exprime dans une note page 22 de sa Préface : « cet exposé succinct » suffit pour indiquer de quelle ex» tension le plan sur le règne animal » étoit susceptible. Ce que j'en pré» sente dans ce moment ne doit être » regardé que comme une légère es» quisse d'un Ouvrage plus étendu » que je me propose de donner au » Public, & qui sera spécialement » destiné aux Etudians en Médecine. » Il comprendra l'histoire-naturelle » des animaux, une physiologie » comparée, & les propriétés chi» miques de leurs humeurs, consi» dérées dans les différentes pério» des de la vie, dans l'état de santé

» & celui de maladie ; enfin l'hif-
» toire détaillée des produits des
» animaux qui font employés com-
» me médicamens ; deforte qu'il ren-
» fermera tout ce qu'il y a de plus
» important à connoître dans le rè-
» gne animal. » Un pareil Ouvrage
ne peut qu'être de la plus grande
utilité pour les perfonnes qui fe li-
vrent à l'étude de l'homme, de fes
maladies & de fes rapports avec tous
les êtres vivans, c'eft-à-dire qui s'ap-
pliquent à la Medecine.

La dernière partie qu'il nous refte
à faire connoître dans l'Ouvrage de
M. de Fourcroy, c'eft l'hiftoire chi-
mique des matières animales : tout
ce qu'on a fait fur cet objet ne re-
monte qu'à une dixaine d'années ;
& cette partie de la Chimie, qui
peut être de la plus grande utilité
pour la Médecine, n'a été que peu
cultivée. Les humeurs animales &
les organes folides des animaux,
font examinés fucceffivement. Le
fang analyfé en dernier lieu & d'une

acides, des sels neutres; ses combinaisons avec le soufre, les métaux, les huiles, l'esprit-de-vin, &c. tous ces objets sont exposés avec le soin & l'attention qu'ils exigent. La manière d'obtenir l'acide phosphorique par combustion lente ou par déflagration, les caractères de cet acide, ses combinaisons avec tous les corps, depuis les terres jusqu'à l'esprit-de-vin, les divers sels neutres particuliers qu'il forme dans ces combinaisons, sont examinés avec la même précision & le même ordre qui règnent dans tout l'Ouvrage. L'Auteur dit ensuite quelque chose des calculs de la vessie, du fluide de la transpiration, de celui de la sueur & des excrémens solides des animaux.

Quant aux parties solides & organiques des animaux, il s'occupe successivement de l'examen chimique : 1.° des parties molles & blanche des animaux, telles que les membranes, les ligamens, les ten-

dons & les cartilages, qui toutes donnent une gelée ou colle plus ou moins épaisse, visqueuse, dissoluble, fusible, altérable, &c. 2.° de la chair ou des muscles dans lesquels il trouve une lymphe rouge & blanche, un mucilage gélatineux, une huile douce graisseuse, une matière extractive particulière, une substance saline, enfin un tissu fibreux dont on n'a point encore examiné la nature; il indique les moyens d'obtenir séparément chacun de ces produits: 3.° des os des animaux, qui sont en général formés d'une substance gélatineuse, d'une matière graisseuse, d'alkali minéral crayeux, de sélénite & d'un sel neutre phosphorique calcaire qui en fait la base & le principe le plus abondant. Il décrit, avec beaucoup de clarté & d'ordre, le nouveau procédé à l'aide duquel on obtient le phosphore en décomposant la base des os par l'acide vitriolique.

Dans l'intention de ne rien né-

gliger de ce qui peut être utile, il passe en revue les divers produits des animaux qui servent dans la Médecine ou dans les Arts, & il choisit le castoreum, le musc, la corne de cerf, le blanc de baleine, les œufs, la tortue, la grenouille & la vipère, l'icthyocolle, les cantharides, les fourmis, les cloportes, le miel, la cire, la gomme lacque, le kermès & la cochenille, les pierres d'écrevisse, le corail & la coralline. Il donne sur chacun de ces objets des notions précises & utiles pour en bien connoître la nature & les usages.

Enfin l'Ouvrage & le règne animal sont terminés par un tableau des analogies qui existent entre les produits chimiques des végétaux & des animaux, & par les détails très-bien présentés sur la putréfaction qui détruit toutes les substances animales, les réduit à leurs principes & les fait, pour ainsi dire, passer dans le règne minéral.

On peut juger par l'Extrait assez étendu que nous avons donné du Livre de M. Fourcroy, que le but de l'Auteur n'a pas été de traiter uniquement de la Chimie, mais de faire en même tems une application très étendue de cette belle science à l'Histoire naturelle & à la Médecine, qui en effet y sont intimement liées. Cet Ouvrage est, à proprement parler, le plan ou le précis du Cours particulier en soixante-dix leçons que l'Auteur fait chez lui tous les hivers. Il n'y néglige aucune des expériences sur les substances animales, telles que la graisse, la bile, les parties irritables, fibreuses, &c. qui peuvent répandre des lumières sur la Physiologie ; il s'étend assez sur les poisons & les contre poisons, sur les médicamens simples & sur les préparations chimiques employées en Médecine, pour qu'en réunissant tous ces objets traités à la fin de chaque article, il en résulte une matière médicale chimi-

que qui ne peut être que très-utile & très-avantageuse aux jeunes Médecins.

[*Extrait de M. Macquer.*]

I Scrittori de' Cherici Regolari detti Theatini d'Antonio-Franç. Vezzosi, &c. c-à-d. *Les Ecrivains des Clercs Réguliers dits Théatins.* Par Antoine-François *Vezzosi*, de la même Congrégation. A Rome, de l'Imprimerie de la Propagande. 1780. *in* 4°. 2 volumes chacun d'environ 500 pages.

Les Clercs Réguliers établis en 1524 par S. Gaetan de Thienne, & nommés *Théatins* à cause de Pierre Caraffe, Evêque de *Théate*, qui renonça à son Evêché pour se réunir à S Gaetan, n'ont en France que la seule Maison de Paris où le Cardinal Mazarin les établit en 1648; mais ils sont répandus en Italie, en Espagne & ailleurs. Cette

[redacted]

Congrégation a produit des Ecrivains, dont Joseph Silos avoit publié le Catalogue dès 1665. Ce Catalogue étant assez imparfait, & ne contenant pas les Auteurs qui ont écrit depuis 1665 jusqu'à nos jours, le P. Vezzosi, l'un des Membres les plus distingués de la Congrégation dont il a été deux fois élu Général, en a entrepris un nouveau. C'est le Livre que nous avons à faire connoître.

Le principal mérite des Bibliographes *Professionnaux* est de réunir tous les Ecrivains de la Profession qui les occupe ; de faire connoître exactement le titre, le sujet & les Editions différentes de chaque Livre ; de donner un précis de la vie & des actions principales de l'Auteur. A cet égard la Bibliothèque des Théatins nous paroît très-estimable & peut être mise à côté de celle des Dominicains, par les PP. Quétif & Echard ; des Carmes, par le P. Cosme de Villiers ; des

Cardinal en 1712, & mourut l'année suivante. Plein d'ardeur pour l'étude, & persuadé que sans la connoissance des langues savantes on ne peut faire que des progrès très-bornés dans la Littérature, Thomasi s'appliqua de bonne heure au grec, à l'hébreu, au syriaque. Ses Ouvrages, qui ont presque tous pour objet la Critique sacrée, la Liturgie, les Ouvrages des Pères, &c. ont été réunis par le P. Vezzosi lui-même en sept volumes *in*-4°. gr. format, qui ont paru à Rome de 1747 à 1754. Le Bibliographe des Théatins commence par indiquer les Editions originales de chaque Ouvrage particulier de Thomasi; puis il donne une Notice détaillée de chaque volume de l'Edition générale; & il finit par publier en entier quelques Opuscules de Thomasi qu'il a retrouvés depuis 1755, & qui forment une espèce de supplément à la grande Edition. On voit que cet article de Thomasi

a été fait avec soin, même avec une sorte de prédilection, par le P. Vezzosi, qui, en sa qualité d'Editeur habile des Œuvres du docte Cardinal, étoit plus en état qu'aucun autre de ne rien oublier de ce qui concernoit la personne & les Ouvrages d'un homme aussi respectable par ses vertus que recommandable par l'importance de ses Ecrits.

Voici maintenant un Physicien habile, nous voulons parler du P. J. B. *Scarella*, né à Brescia, Théatin en 1728, mort le 26 Février 1779, l'un des premiers qui ait fait connoître à l'Italie Locke, Newton, Wolf, Keil, Muschenbroek, & les Physiciens modernes les plus renommés. Aussi ne manqua-t il pas d'adversaires dans la personne de ceux qui, attachés aux vieux principes, regardent toute nouveauté comme dangereuse; Scarella eut du courage; & soutenu par la protection du Cardinal Quirini,

il vint à bout de faire régner la nouvelle Physique à Brescia. On a de lui, en ce genre, des Ouvrages estimés, écrits en latin, savoir, 1.° *Physica generalis Methodo Mathematicâ tractata*, 3 vol. *in*-4°. impr. à Brescia de 1754 à 1757. 2.° *de Magnete Lib. IV*, en 1759. *in*-4.° 2 vol. 3.° *Commentarii XII, de rebus ad Scientiam naturalem pertinentibus*, en 1766, 2 vol. *in*-4°. Le P. Frisi, Barnabite, choqué de voir frondées dans ce volume plusieurs de ses opinions, écrivit une lettre adressée à M. d'Alembert & imprimée dans les Mémoires de Trévoux, année 1767, lettre dans laquelle le P. Frisi n'avoit pas observé rigoureusement, les égards que se doivent les Gens de Lettres, lors même qu'ils se croyent forcés de réfuter un Ouvrage : le P. Scarella répondit au P. Frisi par des *Réflexions* sur sa lettre qui parurent en italien à Brescia en 1767, *in*-4°. de 31 pages; & ces réflexions sont,

[redacted]

au jugement du P. Vezzosi, écrites avec autant de politesse que de solidité. Scarella a encore donné en latin une *Hydrodinamique* publiée en 1769, *in*-4°. 2 parties, des Elémens de Logique ; d'Ontologie, de Psychologie & de Théologie naturelle, 4 volumes *in*-4°. imprimés en 1762 & 1763 ; enfin on a de lui quelques Opuscules, publiés dans différens Recueils ; Opuscules parmi lesquels il faut distinguer celui qui traite des Principes de la Vision, & qui est imprimé dans le Tome V. des Mémoires de l'Académie de Bologne. Dans ce Mémoire le P. Scarella n'est pas de l'avis du célèbre M. d'Alembert sur les connoissances des anciens Philosophes en matière d'Optique. Au reste, tout habile que fut le P. Scarella dans la Physique générale & particulière, il ne faut pas croire que ses connoissances se bornassent à cet objet exclusivement ; le Biographe des Théatins nous assure que Sca-

rella étoit très versé dans les langues grecque & latine, dans l'Histoire Sacrée & Profane, dans la Théologie dogmatique & morale. Il publia en 1769, à Udine, un *in*-4°. latin sur le Baptême des enfans dans le sein de leur mère, Ouvrage dont la doctrine & le fond appartiennent à un autre Théatin nommé Gabriel *Gualdo* [1]; mais auquel Scarella a mis la forme & l'ordre où il a été donné au Public. On y attaque l'opinion du Baptême des enfans avant leur naissance, &c. Mais passons à l'article du pieux Laurent Scupoli.

Tout le monde connoit le *Combat spirituel*, petit Livre dont S. François de Sales faisoit un cas infini, imprimé une multitude fois,

[1] Ce *Gualdo* est principalement connu par un Livre en faveur du Probabilisme, imprimé en 1707, *in*-4°. sous le nom de Nicolas Peguleti & sous le titre de Louvain, quoique sorti d'une Presse italienne. Son Livre fut mis à l'index en 1714.

[redacted]

traduit dans preſque toutes les langues comme l'Imitation de J. C. Ces deux Livres ſont entre les mains de tous les Chrétiens ; & leurs Auteurs ont cela de commun, qu'ayant fait l'un & l'autre un excellent Ouvrage, l'humilité ne leur a pas permis de ſe nommer. Grands débats en conſéquence ſur l'Auteur des deux Livres ; on connoît la diſpute ſur l'Auteur de l'*Imitation*, qui paroît décidée en faveur d'A-kempis. Celle qui concerne l'Auteur du *Combat ſpirituel* n'a été ni moins vive ni moins ardente. Ce Livre parut d'abord en langue italienne avec une Dédicace du Comte de Porcia ; on a donc prétendu que ce Comte en étoit l'Auteur ; prétention ſans fondement. On a enſuite attribué l'Ouvrage à un Jéſuite nommé *Achilles Galiardi*, qui a donné d'autres Livres myſtiques ; cette opinion n'a pas été fortement défendue par les Jéſuites eux mêmes qui *l'ont abandonnée* ; les Bénédictins

ont été plus constans en faveur d'un Espagnol de leur Ordre nommé *Jean Castagniza ;* ils ont voulu & plusieurs d'entr'eux veulent encore que ce Castagniza soit l'Auteur du *Combat spirituel*, comme Gersen l'est, selon eux, de *l'Imitation ;* mais, quoique plusieurs Ecrivains Bénédictins soient encore prévenus en faveur de cette idée flatteuse pour leur Ordre, il passe aujourd'hui pour constant que c'est au Théatin *Laurent Scupoli* que l'Eglise doit le *Combat spirituel ;* les Théatins ses Confrères ont souvent exercé leur plume sur ce sujet ; l'avantage du combat est resté de leur côté. Nous ne ferons point ici l'histoire de cette guerre littéraire ; nous renverrons seulement à une Dissertation historique écrite en latin par le P. Contini, Théatin, & imprimée à Vérone en 1747, *in* 12, Dissertation dans laquelle la cause de Scupoli est défendue avec vigueur & solidité. Dans l'article de

ce Scupoli (il fit Profession chez les Théatins à l'âge de 40 ans en 1571, & mourut en 1610) le P. Vezzosi indique ces différens Ecrits; puis il donne, d'après la Dissertation citée plus haut, le Catalogue de toutes les Editions du *Combat spirituel* en italien, en françois, en latin, en allemand, &c. & il enrichit ce Catalogue de Notes qui le rendent plus instructif. Il s'est glissé dans cette Pièce quelques méprises: 1.° aux pages 280 & 281, le P. Vezzosi qualifie de *Chartreux* Josse Lorichius, le premier Traducteur latin du *Combat spirituel*; or ce Lorichuis (en allemand *Lurkas*) n'étoit pas Religieux, mais Docteur & Professeur en Théologie dans l'Université de Fribourg en Brisgaw, dont il fut même élu six fois Recteur de 1578 à 1601. Comme Lorichius dédia sa Traduction à un Prieur Chartreux, on l'a cru Chartreux lui-même; mais le P. Con*tini* n'a pas donné dans cette mé-

prise, puisqu'à la page 214 de sa Dissertation, il compte Lorichius parmi les *Clercs Séculiers* qui sont favorables à Scupoli.

2°. A la page 92 du Catalogue on voit une Traduction du *Combat spirituel*, *Cantabro idiomate*, imprimée à Paris chez Claude Audinet en 1665, *in*-12. Cette Traduction en langue basque est de Silvain *Pouvreau*, Prêtre de Bourges, qui attribue l'Ouvrage à Scupoli. Ce même Pouvreau a traduit dans la même langue basque l'*Imitation de J. C.* d'A kempis, les *Institutions Chrétiennes* du Cardinal de Richelieu, (Paris, chez Jean Roger, 1656, *in*-8° à la Bibliothèque du Roi. D. n°. 5096.) & la *Philothée* de S. François de Sales. Celle-ci, que nous avons sous les yeux, parut à Paris chez Audinet en 1664, *in* 8°.; & le Traducteur, dans sa Dédicace au Pape Alexandre VII, parle des Traductions précédentes comme achevées. 3°. P. 293, on cite

une Edition de Paris, Pierre le Petit, 1670, & l'on ajoute : *Non si sà in qual lingua.* C'eſt la Traduction françoiſe de G. D. M. qui contient auſſi celle du *Sentier du Paradis* & les même Dédicace & Préface que celle de Paris, 1649, *in*-12. Dans ce Catalogue pluſieurs noms propres ſont eſtropiés ; on y lit *Berzier* au lieu de *Bertier*, *Layne* pour *de Luynes*, *&c.* ; laiſſons ces minuties, pour avertir que le *Combat ſpirituel*, traduit en arabe par le P. Pierre Formage, Jéſuite, a paru à Rome à l'Imprimerie de la Propagande en 1775, *in*-8°. & que la Traduction françoiſe la plus en uſage eſt celle du P. Brignon, autre Jéſuite, réimprimée à Paris en 1759 par les ſoins du R. P. *de Tracy* [1], qui,

[1] Le P. Bernard-Deſtut *de Tracy*, né en Bourbonnois le 25 Août 1720, d'une famille noble, originaire d'Ecoſſe, & établie en France au commencement du 15.e ſiècle, embraſſa, par le conſeil du P. Potée, Jé-

ſous le nom de l'Imprimeur, a enrichi cette Edition d'un Avertiſſement ſur le mérite du Livre, ſur les Traductions françoiſes que nous en avons & ſur la Vie du P. Scupoli.

Nous regrettons que les bornes de ce Journal ne permettent pas d'indiquer ici pluſieurs autres Auteurs Théatins dont les Ouvrages mériteroient que l'on fît d'eux une mention honorable; mais nous ne pouvons nous diſpenſer de parler de deux Ecrivains, vivans encore, &

ſuite, l'Inſtitut des Théatins en 1738; il a donné au Public différens Ouvrages de piété fort eſtimés; des Conférences à l'uſage des Maiſons Religieuſes; d'autres Conférences ſur les Devoirs des Eccléſiaſtiques; un Traité des Devoirs de la Vie Chrétienne en 2 volumes; les Vies de S. Gaetan de Thienne, du B. Jean Marinon, de S. André Avellin & du Cardinal Paul Burali, &c. &c. Le P. de Tracy avoit un frère, mort Maréchal de Camp le 12 Juillet 1766.

[redacted]

qui font le plus grand honneur à cette Congrégation, les PP. *Gradenigo* & *Paciaudi*, dont la vaste érudition est assez connue dans le monde littéraire, pour que l'amitié, dont ils honorent le Rédacteur de cet article-ci, ne puisse rendre son témoignage suspect.

Jean-Jérôme *Gradenigo*, né d'une maison illustre de Venise le 19 Février 1708, après avoir fait ses études chez les Jésuites, prit l'habit des Théatins en 1727; il étudia la Théologie à Milan sous le P. Michel Casati, qui, après avoir été Professeur dans l'Université de Turin, est devenu Evêque de Mondovi en 1754. Sous un si grand Maitre, le P. Gradenigo avoit pris le goût des bonnes études; le Cardinal Quirini l'appella en 1734 pour occuper une Chaire de Théologie dans son Séminaire de Brescia, où le P. Scarella, dont nous avons parlé, enseignoit la Philosophie. Successivement Supérieur des Théa-

tins de Brescia, Visiteur, Procureur-Général de sa Congrégation, le P. Gradenigo a su, dans ces divers emplois, se concilier tous les cœurs; ensorte que sa nomination à l'Archevêché d'Udine, en 1765, réunit tous les suffrages que ce Prélat justifie encore aujourd'hui par son zèle & ses lumières. Dans le grand nombre des Ouvrages sortis de la plume du P. Gradenigo, nous n'en citerons que quatre : 1.° une *Apologie de S. Grégoire-le-Grand contre les injustes accusations de l'Apostat Casimir Oudin*, imprimée à Rome en 1753, *in*-8°. & réimprimée dans le tome 16.e de la nouvelle Edition des *Œuvres de S. Grégoire* faite à Venise. Cette Apologie est écrite en latin aussi-bien que les deux suivans: 2.° *Pontificum Brixianorum series Commentario historico illustrata*. Brixiæ. 1755. *in*-4.° Ce Livre se nomme autrement Brixia *Sacra ;* l'Auteur y fait, pour l'Eglise de *Brescia*, ce qu'Ughelli a exécuté pour

[redacted]

l'Italie en général, & ce que les PP. de S. Maur ont fait pour la France dans leur *Gallia Christiana :* 3.° *Tiara & Purpura Veneta, ab anno 1379 ad annum 1759*. Brixiæ. 1761. *in*-4.°. Ce sont les Eloges des Papes & des Cardinaux Vénitiens. L'Ouvrage avoit été commencé par le Cardinal Quirini ; le P. Gradenigo l'a achevé. On y trouve les Vies de *cinq* Papes & de *soixante* Cardinaux Vénitiens. Parmi ces cinq Papes, Grégoire XII & Eugène IV, attaqués par François de Bruys, trouvent un Apologiste judicieux dans le P. Gradenigo, dont nous citerons encore le Livre suivant : *Ragionamento istorico critico intorno alla Letteratura greco-italiana*, volume *in*-8.° impr. en 1759. Dans cet Ecrit, partagé en 14 chapitres, l'Auteur veut établir que les Italiens des 11, 12, 13 & 14.e siècles cultivèrent la langue grecque ; question curieuse, mais dont il importe

de fixer l'état précis, pour ne pa
aller au-delà du vrai.

Paul-Marie *Paciaudi*, né à Turi
le 13 Novembre 1710, fit Professio
chez les Théatins en 1729, il a étudi
en Philosophie à Bologne, où il mé
rita l'amitié des célèbres Professeur
Zanotti & Beccari. Pendant le Cour
de Théologie qu'il fit à Gênes, il em
ployoit plusieurs heures par jour à l'é
tude de l'Antiquité, pour laquelle i
avoit dèslors cet attrait qui lui a
fait faire, depuis, de si grands pro
grès, mais qui fut contrarié pa
l'emploi de Professeur de Philoso
phie, qu'il exerça quelque-tems;
puis il suivit la Chaire dont sa santé
l'obligea de descendre, & le fit re
venir à son premier penchant pou
l'Antique. Successivement Procu
reur-Général & Consulteur dan
son Ordre, il a été nommé Histo
riographe de l'Ordre de Malthe
& il seroit resté tranquillement à
Rome, si S. A. R. le Duc de Parm

llé à sa Cour en qualité
: & pour y former cette
:hèque, devenue, sous
, la rivale des plus célè-
trope. Le Prélat Lante
en 1762, apporter à
rette aux Cardinaux de
de Rohan, y fut ac-
ar le P. Paciaudi avec
de l'Infant. Le docte
ejà connu par ses Ou-
t à Paris un accueil dis-
l'Académie des Belles-
omma Correspondant
en Italie par la Lor-
oi Stanislas lui donna
particulières de son es-
lémie de Besançon s'em-
socier un Membre aussi
& il arriva à Parme par
la Savoie, bien pourvu
ens dont un vrai Lit-
e cas; l'instruction &
epuis son retour à Par-
: essentiellement de ses
vré à l'étude, il ne finis-

[redacted]

de fixer l'état précis, pour ne pas aller au-delà du vrai.

Paul-Marie *Paciaudi*, né à Turin le 13 Novembre 1710, fit Profession chez les Théatins en 1729, il a étudié en Philosophie à Bologne, où il mérita l'amitié des célèbres Professeurs *Zanotti & Beccari*. Pendant le Cours de Théologie qu'il fit à Gênes, il employoit plusieurs heures par jour à l'étude de l'Antiquité, pour laquelle il avoit dèslors cet attrait qui lui a fait faire, depuis, de si grands progrès, mais qui fut contrarié par l'emploi de Professeur de Philosophie, qu'il exerça quelque-tems; puis il suivit la Chaire dont sa santé l'obligea de descendre, & le fit revenir à son premier penchant pour l'Antique. Successivement Procureur-Général & Consulteur dans son Ordre, il a été nommé Historiographe de l'Ordre de Malthe, & il seroit resté tranquillement à Rome, si S. A. R. le Duc de Parme

[redacted]

ne l'eût appellé à sa Cour en qualité d'Antiquaire & pour y former cette belle Bibliothèque, devenue, sous sa direction, la rivale des plus célèbres de l'Europe. Le Prélat Lante étant venu, en 1762, apporter à Paris la Barrette aux Cardinaux de Choiseul & de Rohan, y fut accompagné par le P. Paciaudi avec l'agrément de l'Infant. Le docte Théatin, déjà connu par ses Ouvrages, reçut à Paris un accueil distingué, & l'Académie des Belles-Lettres le nomma Correspondant. Retournant en Italie par la Lorraine, le Roi Stanislas lui donna des marques particulières de son estime; l'Académie de Besançon s'empressa de s'associer un Membre aussi distingué; & il arriva à Parme par la Suisse & la Savoie, bien pourvu des seuls biens dont un vrai Littérateur fasse cas; l'instruction & les amis. Depuis son retour à Parme, *occupé* essentiellement de ses *fonctions*, livré à l'étude, il ne finis-

[redacted]

soit un Ouvrage que pour en commencer un autre. La disgrace que lui attira la chûte du premier Ministre de Parme a été d'une courte durée & n'a fait que rendre plus éclatant son retour à ses fonctions. Tous les Ouvrages de ce sçavant Théatin sont indiqués par le Bibliographe de l'Ordre; nous n'en entreprendrons pas ici l'énumération, & nous nous bornerons à dire que les trois premiers volumes des Mémoires sur les Grands-Maîtres de l'Ordre de Malthe, dont le P. Vezzosi dit que l'on attendoit l'Edition, ont paru à l'Imprimerie Royale de Parme, il y a deux ans, en trois volumes *in*-4.° magnifiquement imprimés sous la direction du célèbre *Bodoni;* nous en donnerons un Extrait dans ce Journal, où seroient plutôt annoncés les Livres étrangers, si les Auteurs & les Libraires vouloient bien avoir l'attention de nous les faire parvenir.

Terminons cet article en avertis-

[redacted]

ſant que la Congrégation des Théatins a fourni quatre Peintres habiles; ſavoir, Matthieu *Zoccolini*, de Ceſene, mort en 1630, habile dans la Perſpective, dont on voit des tableaux dans les différentes Égliſes de Rome; François-Marie *Caſelli*, de Cremone; Philippe-Marie *Galletti*, Florentin; & Jacques *Maggi*, de Cremone, bon Payſagiſte, mort en 1736. L'article du P. Vezzozi ſur ces quatre Artiſtes (*Tome II*, *pag.* 490 & *ſuiv.*) eſt d'autant plus curieux, que l'*Abecedario Pittorico* d'Orlandi, Edition de P. Guarienti, donnée à Veniſe en 1753, *in* 4.° ne fait pas la moindre mention du premier & du dernier, & ne donne des deux autres (*pag.* 403, *col.* 1re.) qu'une notice fort imparfaite.

[*Ex. com. par M. l'Ab. de S. L***.*]

❋

TRAITÉ des Scrophules, vulgairement appellées *Ecrouelles* ou *Humeurs froides*. Par M. *Pierre Lalouette*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Chevalier de l'Ordre du Roi. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins. 1780. Deux Volumes *in*-12, d'environ 350 pag. chacun.

PREMIER EXTRAIT.

CE n'est pas sans raison que les maladies chroniques ont été nommées l'opprobre de la Médecine. Leur marche lente donne à la vérité au Médecin le tems d'épuiser toutes les ressources de son art pour les guérir; mais cet avantage est réduit à bien peu de chose, quand il n'est pas secondé efficacement par la Nature, & c'est-là malheureusement ce qui arrive dans les maladies nommées chroniques à cause de leur

omie animale qui, dans les mala-
es violentes & aiguës fait des ef-
rts si violens & presque toujours si
eureux quand ils sont aidés par un
lédecin habile, semble n'avoir au-
me énergie dans les dérangemens
: la santé qui ne tendent pas à le
truire avec violence & prompti-
ıde. Il paroît ne pas s'en apperce-
ir ; il s'engourdit dans l'inaction
plus funeste, & laisse tout à faire
l'Art ; mais que ce dernier est foi-
e & impuissant quand il est seul !
ussi toutes ces maladies lentes,
ii ne nuisent pas bien sensible-
ent aux fonctions les plus essen-
elles de l'économie animale, ont

de leurs efforts. Ce découragement a été porté à un tel point, qu'il a influé jusque sur l'étude des maladies chroniques ; elles ont été en général beaucoup moins bien observées & suivies que les aiguës, & il est arrivé de-là qu'elles sont pour la plupart beaucoup moins bien connues.

Parmi ces maladies rebutantes, par leur longueur, celle qu'on nomme *Ecrouelles* ou *Humeurs froides*, est une des plus fâcheuses & des plus rébelles ; heureusement elle a trouvé, dans la personne de M. Lalouette, un Médecin assez rempli de zèle pour opposer la persévérance & le courage à l'opiniâtreté. Ce savant Praticien a senti, dès ses premiers pas dans la carrière de la Médecine, que les maladies chroniques ne pouvoient être bien connues & bien traitées qu'autant qu'on en feroit de nouveau l'étude la plus suivie, en y mettant tout le tems nécessaire. D'un autre côté, comme

[redacted]

il avoit fait une étude particulière de la Chirurgie & qu'il avoit été souvent témoin des cruelles opérations qu'occasionnoient les Ecrouelles; à cause des engorgemens, des tumeurs, des abcès & ulcères que fait naître & renaître continuellement cette fâcheuse maladie, il l'a choisie de préférence à toute autre maladie chronique, pour la combattre avec toutes les armes qu'il pourroit rassembler, & délivrer le genre-humain, s'il étoit possible, de toutes ces terribles opérations chirurgicales. On ne peut lire sans en être effrayé la description que M. Lalouette fait, dans son Ouvrage, de tous les maux qui résultoient de ce redoutable traitement. « Souvent, dit cet estimable Médecin, on extirpoit des glandes » que j'avois vu se résoudre dans » d'autres sujets: on appliquoit aussi » le caustique pour les réduire; les » douleurs qu'excitoient ces opérations, allumoient souvent la fie-

» vre & causoient quelquefois de
» grands accidens.

» L'art n'employoit pas des moyens
» plus doux quand la maladie atta-
» quoit les os, car, tantôt après les
» avoir découverts, on les *ruginoit*
» (c'est-à-dire qu'on les ratissoit
» avec un instrument d'acier nommé
» *rugine*); d'autres fois on appli-
» quoit le trépan exfoliatif, & l'on
» se servoit aussi du cautère actuel
» (du feu): ce dernier moyen, le
» plus cruel de tous & le plus dan-
» gereux, étoit presque toujours
» suivi des accidens les plus fu-
» nestes....

» L'articulation du bras & de l'a-
» vant-bras étoit-elle gonflée avec
» ou sans suppuration; l'amputa-
» tion du bras etoit le moyen le
» plus usité que l'art employoit.
» Que l'articulation de la cuisse
» avec la jambe fût attaquée d'an-
» kilose, avec carie ou non dans la
» jointure; on n'hésitoit pas à am-
» puter la cuisse. On coupoit sou-

[redacted]

» vent aussi la jambe à l'occasion de » son articulation malade avec gon» flement & carie de ses os ou de » celle des os du tarse.... On ne » balançoit pas à faire des contre» ouvertures & de grands délabre» mens, dont les suites (sans comp» ter les douleurs atroces de ces » opérations & de leurs éternels » pansemens) étoient des suppura» tions longues & abondantes ; la » fievre lente les accompagnoit ; le » dévoiement & le marasme fai» soient fréquemment & prompte» ment périr les malades.... A quels » dangers n'étoient donc pas expo» sés ceux qui, après avoir souffert » des opérations cruelles, s'être vu » défigurés ou mutilés, retrouvoient » encore en eux le premier germe » d'un mal, qui le transporroit ai» sément ailleurs, si les opérations » qu'on avoit faites étoient suivies » de cicatrices. »

A ce tableau triste & affligeant nous en ferons succéder un autre

d'un genre bien différent. M. Lalouette n'a pu soutenir la vue de tous ces maux affreux, sans être animé du plus ardent desir de les faire cesser. Mais cette entreprise étoit remplie des plus grandes difficultés; cet habile Médecin a senti que pour combattre les Scrophules avec plus de succès qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors, il falloit observer cette maladie dans tous ses degrés, dans toutes les parties qu'elle attaque, dans tous les âges, dans les deux sexes, dans tous les tempérammens; qu'il falloit reconnoître avec le plus grand soin l'effet des différentes méthodes de la traiter, en comparer les effets, & enfin, si elles se trouvoient insuffisantes, ce qui étoit plus que probable, chercher dans les ressources de l'art des moyens plus efficaces.

Pour remplir ces différens objets, M. L. a eu le zèle & le courage de réunir chez lui tous les malades scrophuleux, que la misère, l'indigence

[redacted]

digence & la gravité des maux fai-soient rebuter de tous côtés. Sa mai-son devint pour eux un asile où ils recevoient tous les secours qu'il pouvoit leur procurer ; & en leur rendant service, la variété des maux que cette multitude lui présentoit, lui donnoit les meilleures leçons qu'il pût recevoir. Pendant qua-rante ans de suite & sans la moindre interruption, il a suivi cette mala-die dans ces différens états, & sur plusieurs milliers d'individus.

Qu'un pareil tableau est intéres-sant ! Qu'il seroit à desirer, pour les progrès de l'art de guérir, que cha-que maladie chronique fût étudiée avec le zèle & la persévérance avec lesquels M. L. a suivi & observé celle qui fait le sujet de son Traité ! Aussi cet estimable Médecin a-t'il été récompensé de ses utiles travaux de la manière qui devoit lui causer la plus sensible satisfaction, c'est-à-dire par la découverte d'une mé-thode efficace de guérir les Scro-

phules, en évitant aux infortunés malades tous les tourmens & les dangers des opérations chirurgicales.

On devine aisément qu'un Ouvrage résultant d'une suite infiniment nombreuse d'observations faites pendant plus de quarante ans, sans la moindre interruption & avec le plus grand soin, doit avoir une empreinte originale qui le fait différer beaucoup de ce qu'ont publié jusqu'à présent des Médecins même très-sçavans; mais seulement d'après quelques observations passagères, qui se sont présentées dans le cours de leurs pratiques; &, à plus forte raison, des Traités faits dans le cabinet, & qui ne sont que des copies de copies, souvent même encore défigurées par l'imagination de l'Ecrivain. Ces derniers, loin de contribuer aux progrès de la Médecine, ne peuvent que leur être nuisibles; au lieu que le Traité de M. Lalouette, fait d'après nature

avec une patience & un zèle dont il n'y a pas d'exemple, sera toujours une base solide, que le tems ne pourra détruire, & de laquelle il faudra nécessairement partir à mesure qu'on voudra s'élever à de nouvelles connoissances.

Nous nous garderons bien de rien extraire d'un Ouvrage tel que celui-ci ; c'est un tableau original qu'aucune esquisse ne peut suppléer, & que les gens de l'art doivent avoir en entier sous les yeux. Nous nous proposons cependant d'y revenir dans un second Extrait, à l'occasion du nouveau Remède fondant que M. Lalouette a trouvé d'après les lumières d'une Chimie très-sçavante, & qui est devenu entre ses mains, non un spécifique, mais un remède particulier très-efficace, étant soutenu d'une bonne méthode, non-seulement pour la guérison des Scrophules, mais encore pour celles d'un grand nombre d'autres maladies

d'engorgemens & d'obstructions, aussi fâcheuses & aussi rebelles.

[Extrait de M. Macquer.]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE BORDEAUX.

Programme de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux. Du 25 Août 1782.

AUTANT l'Académie a de regret, lorsque parmi les Ouvrages qui lui sont présentés au concours, elle n'en trouve aucun qui, sous aucun rapport, puisse mériter ses suffrages, & qu'elle est obligée de refuser les Couronnes dont elle peut avoir à disposer; autant elle a d'empressement à saisir les occasions où, lors même qu'elle n'a pas des

succès complets à couronner, elle trouve du moins ou d'heureux talens à encourager, ou de louables efforts à récompenser.

Elle avoit quatre Prix à distribuer cette année.

Deux réservés, qu'elle avoit destinés aux questions suivantes :

1.° *Existe-t-il quelque indice sensible qui puisse faire connoître aux Observateurs les moins exercés, le tems où les Arbres, & principalement les Chênes, cessent de croître, & où ils vont commencer à dépérir? Et ces indices* (à supposer qu'il y en ait) *ont-ils généralement lieu, & affectent-ils nécessairement les Arbres, dans quelque sorte de terreins qu'ils soient venus?*

2.° *Quelle est la loi hydraulique qui, en fixant la hauteur d'eau nécessaire pour le jeu des Moulins, préserveroit les fonds riverains d'inondation? Et s'il n'existe point de loi pareille qui puisse être générale, & s'appliquer à toutes les espèces de*

Moulins à eau, placés sur quelque rivière que ce soit, quelles sont les loix particulières qui conviendroient à chaque espèce? .... 2.° Les circonstances du poids de l'eau, de son volume & de sa pente étant donnés; de quelle espèce doit être un Moulin, pour produire le plus grand effet?

Le Prix courant, qu'elle avoit consacré à l'*Eloge de Montesquieu*:

Et le Prix extraordinaire, destiné par une Mère de famille respectable, à l'Auteur du meilleur Mémoire où l'on *indiqueroit les Ouvrages qui traitent du Lecti-minctio* [1]; *quelle est la cause, ou manifeste ou cachée, de cette infirmité; quels en sont les principes, qu'elle soit habituelle, ou par periodes réguliers, ou à des intervalles inégaux; quels sont les remèdes qui ont été proposés pour la guérir, & ceux enfin qu'une expérience constante peut faire regarder comme spécifiques.*

[1] Ecoulement involontaire d'urine pendant la nuit.

[redacted]

Dans le nombre des Pièces que l'Académie a reçues sur le premier de ces sujets, un Mémoire latin, portant cette devise, *Quælibet orta cadunt, & finem cœpta videbunt*, lui a paru seul pouvoir mériter son attention, & devoit enfin réunir ses suffrages. Elle lui a adjugé le Prix.

Non cependant qu'elle se soit dissimulé que le systême sur la circulation de la séve, d'après lequel l'Auteur a cherché à établir l'indice ou le signe qu'il s'agissoit de trouver, quoique déjà soutenu par de celèbres Physiciens, a été rejetté & fortement combattu par d'autres; &, qu'en couronnant son Ouvrage, elle ait entendu adopter ce systême. Le voile sous lequel la Nature a jusqu'à present encore dérobé aux recherches des plus habiles Observateurs, le mecanisme du mouvement de la séve dans les Plantes, met cette Compagnie dans le cas de devoir répéter ici ce qu'elle a plus d'une fois déclaré; (notamment en 1733, à l'occasion de cette

même hypothèse) qu'en couronnant un systême; elle ne prétend point l'empreindre du sceau de la vérité; qu'elle n'en adopte aucun, qu'il n'ait entraîné le consentement de tous les Physiciens par le nombre & l'exactitude des observations & des expériences qui l'auront confirmé; que jusques-là, en donnant ses suffrages, elle garde ses scrupules; & que le Prix qu'elle adjuge à un Ouvrage dans le concours, n'est qu'une marque honorable de la préférence qu'elle lui donne sur les autres.... Non aussi, qu'elle ait regardé comme pouvant être aussi infaillible que l'Auteur a crû pouvoir l'annoncer, le signe qu'il indique; & qu'il ne lui soit resté aucun doute à cet égard. Mais déterminée par la considération que l'Ouvrage, écrit d'ailleurs avec tout l'ordre, la méthode & la clarté qu'elle pouvoit desirer, lui a paru présenter un point de vue simple, qui, saisi par différens Observateurs, pourroit con-

[redacted]

duire un jour, peut-être, à l'importante découverte qu'elle a eu pour objet.

L'Auteur de ce Mémoire est M. *Sebald-Justin Brugmans*, Maître-ès-arts & Docteur en Philosophie, à Groningue.

N'ayant reçu aucun Ouvrage sur la question concernant les Moulins, l'Académie a cru devoir abandonner ce sujet, & elle a réservé le Prix qui lui étoit destiné.

Quant à l'*Eloge de Montesquieu*, elle s'est vue privée de la satisfaction qu'elle avoit cru pouvoir se promettre, d'honorer aujourd'hui la mémoire de ce grand Homme, par l'éclat d'un triomphe, & de présenter à ses concitoyens un monument digne de sa gloire. Aucun des Discours qu'elle a reçus sur ce sujet, n'a rempli son attente. Elle n'a pu dans le nombre, en distinguer qu'un, portant cette devise : *Ille est omnibus optimis, in suâ cujusque laude præstantior*, (Plin. in Paneg.) mais

qui lui a laissé à desirer qu'à l'avantage d'une imagination vive & capable de grandes idées, l'Auteur eût réuni l'art de savoir la modérer, un goût plus formé, un style moins inégal, plus de choix & d'exactitude dans l'expression, le talent d'écrire perfectionné par l'étude des grands modèles. Ainsi forcée de ne point décerner ce Prix, elle l'a réservé pour l'année prochaine, & s'est cependant fait un devoir de le destiner encore au même sujet.

Enfin, à l'égard de la question proposée sur le *Lacti-minctio*, l'Académie moins libre dans la disposition du Prix qui lui étoit consacré, a cru ne pouvoir l'adjuger qu'autant qu'elle eût trouvé dans les Pièces qui lui ont été envoyées sur ce sujet, un spécifique qui eût pu tranquilliser cette Mère intéressante qui l'a demandé, & qui eût entièrement répondu aux vues d'humanité qui lui ont inspiré le noble dessein d'en étendre généralement le bienfait.

Une somme de 300 livres étoit promise à l'Auteur qui auroit résolu, de la manière la plus satisfaisante, les différens points de la question ; & une de 150 à celui qui, sans prétendre à la Couronne Académique, auroit donné la Recette d'un Remède, dont l'efficacité eût été constatée par des Commissaires de l'Académie.

De quatre Mémoires que cette Compagnie a reçus, relatifs à l'ensemble de la proposition, le seul qui ait pu fixer son attention, est un Mémoire portant pour épigraphe, ces deux vers d'Ovide :

Principiis obsta ; serò medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluêre moras.

Elle l'a jugé digne des plus grands éloges, par les immenses recherches dont il est rempli, & par le pénible travail dont il est le fruit. Mais le flambeau de l'expérience ne s'étant point malheureusement présenté sous

la main de l'Auteur, pour l'éclairer principalement sur les causes qui peuvent donner lieu, chez de jeunes personnes bien portantes d'ailleurs, aux retours Périodiques, & souvent très-distans les uns des autres, de l'infirmité dont il s'agit; & pour lui donner, dans ce cas, l'indication d'une méthode curative particulière, l'Académie n'a pu se croire permis que de lui accorder le juste tribut de louanges dont elle l'honore ici.

Dans vingt-deux lettres qu'elle a aussi reçues sur cette question, on s'est seulement contenté de lui indiquer différens prétendus spécifiques; & elle a dû chercher à s'assurer, ou de leur inefficacité ou de leurs succès. Mais le tems & les circonstances ne lui ont pas encore permis de prononcer définitivement sur aucun.

D'après ces considérations, & du consentement de la Mère de famille qui fournit aux frais du Prix, elle a déterminé d'en renvoyer la distri-

bution à deux ans ; & elle propose de nouveau le même sujet, & sous les mêmes conditions, pour 1784.

Pour le Prix courant de la même année, qu'elle doublera d'un de ses Prix réservés, elle demande maintenant : *Quel seroit le meilleur procédé pour conserver, le plus long-tems possible, ou en grain ou en farine, le Maïs ou le Bled de Turquie.* (Frumentum Indicum, Maïs dictum *C. B. P.*) *plus connu dans la Guienne sous le nom de Bled d'Espagne ; & quels différens moyens il y auroit pour en tirer parti, dans les années abondantes, indépendamment des usages connus & ordinaires dans cette Province.*

Sujets qui se trouvent proposés pour l'année prochaine 1783.

1.° *Comment la ville de Bordeaux tomba au pouvoir des Romains ; & quels furent, sous leur domination, l'Etat, les Loix & les Mœurs de ses*

Prix de *Physique*, fondé par M. Christin. Après avoir considéré, dans les Sujets précédens, l'électricité de l'Atmosphère, relativement au corps humain, en 1780, elle en proposa un nouveau, relatif à ses rapports avec les végétaux, conçu en ces termes : *L'Electricité de l'athmosphère a-t-elle quelque influence sur les végétaux? Quels sont les effets de cette influence? Et s'il en est de nuisibles, quels sont les moyens d'y remédier?*

Quatre Mémoires ont été admis au Concours. Ils ont tous fixé l'attention de l'Académie ; mais elle en a particulièrement distingué deux : un Mémoire françois, qui, au mérite de l'élocution, réunit celui de rapporter les plus importantes observations des Physiciens sur cette matière ; & un Mémoire latin, qui, après avoir résumé les mêmes faits, présente plusieurs expériences nouvelles & intéressantes, au moyen desquelles il établit, sous un nou-

veau jour, l'influence de l'électricité ſur la végétation.

L'Académie a accordé le Prix, conſiſtant en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, au Mémoire latin, coté n.° 1, ayant pour deviſe : *Ignis enim omnia movere poteſt, aqua verò omnia per omnia nutrire.* (Hyppocr. lib. 1. de diœta.)

L'Auteur eſt M. Fr. Joſ. Gardini, Doct. Méd. en l'Univerſité de Turin, à S. Damiens, près d'Aſti, en Piémont ; le même qui, en 1779, partagea avec M. Bertholon un des Prix concernant l'électricité des Animaux. L'Académie invite ce Sçavant, s'il eſt dans l'intention de publier ſon Mémoire, de le terminer par des Tables analytiques, qui, en rapprochant particulièrement les faits nouveaux, indiquent d'une manière préciſe, les conſéquences qui en réſultent.

L'*Acceſſit* a été décerné au Mémoire ci-deſſus mentionné, lequel a pour deviſe ces mots d'Horace :

Ast ubi plura nitent .... non ego paucis offendar maculis.

L'Auteur ne s'est pas fait connoître.

L'Académie s'est vue, avec regret, dans le cas de ne pouvoir distribuer en même-tems les deux autres Prix qu'elle avoit proposés pour la présente année; elle n'a reçu aucun Mémoire sur le Sujet *des alimens & des boissons des différens Peuples*, relatif au Prix de l'Histoire-naturelle, fondé par M. Adamoli, & s'est décidé à le proposer double, pour 1784, avec un sujet nouveau, ci-après énoncé.

A l'égard du Sujet, concernant *les Manufactures de la ville de Lyon*, pour le Prix dont M l'Abbé Raynal a fait les fonds, l'Académie a reçu deux Mémoires très-estimables, par les recherches & plusieurs des vues qu'ils renferment; mais l'objet lui a paru d'une trop grande importance, pour ne pas suspendre son jugement, & ne pas desirer que

[redacted]

la matière soit encore plus approfondie. La partie historique lui paroît éclaircie; mais elle demande plus de développement dans les deux autres, surtout dans les moyens *de maintenir & d'assurer la prospérité des Manufactures.* En conséquence, elle a prorogé le Prix à l'année 1784, en conservant néanmoins, aux deux Ouvrages dont il s'agit le droit de concourir à cette époque, avec les nouveaux Mémoires qui lui seroient remis; & en annonçant qu'elle recevra les changemens ou additions que les Auteurs voudroient lui adresser, sous les mêmes devises qu'ils ont adoptées.

Sujets proposés pour l'année 1783.

L'Académie ayant à distribuer, en 1783, le Prix des *Arts*, fondé par M. Christin, a jetté les yeux sur une partie intéressante de nos Provinces, où la misère du Peuple paroît provenir, autant de l'inaction

dans laquelle il vit, que des maladies locales auxquelles il est exposé. En conséquence elle propose le Sujet suivant ;

Déterminer quel est le genre d'industrie qui pourroit occuper utilement les habitans de la plaine du Forez, sans nuire aux travaux de la campagne ?

Conditions.

Toutes personnes pourront concourir pour ce Prix, excepté les Académiciens titulaires & les Vétérans ; les Associés y seront admis. Les Mémoires seront écrits en françois ou en latin. Les Auteurs ne se feront connoître ni directement ni indirectement ; ils mettront une devise à la tête de l'Ouvrage, & y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même devise, leur nom & le lieu de leur résidence. Les paquets seront adressés, francs de ports à Lyon, à M. de la Tourette, ancien Conseiller à la Cour des

[redacted]

Monnoies, Secrétaire perpétuel, pour la classe des Sciences, rue Boissac;

Où à M. de Bory, ancien Commandant de Pierre-Scize, Secrétaire perpétuel, pour la classe des Belles-Lettres, rue Sainte Hélene;

Ou chez Aimé de la Roche, Imprimeur-Libraire de l'Académie, maison des Halles de la Grenette.

Aucun Ouvrage ne sera reçu au Concours passé le premier Avril 1783; le terme est de rigueur. L'Académie décernera le Prix dans l'Assemblée publique qu'elle tiendra après la fête de la S. Louis; il consiste en une Médaille d'or de la valeur de 300 liv.

La Médaille sera remise à l'Auteur couronné, ou à son Fondé de procuration.

Prix extraordinaires.

L'Académie avoit réservé, en 1778, une Médaille de 300 liv. de la fondation de M. Christin, pour

un Prix extraordinaire. Un de MM. les Académiciens a proposé pour sujet de ce Prix, *la mixtion de l'alun dans le vin, considérée relativement à la conservation du vin & à la conservation de la santé*; & dans le cas où ce Sujet agréeroit à l'Académie, il lui a demandé de permettre qu'il s'engageât de doubler la valeur de la Médaille.

L'Académie a pensé que cet objet intéressoit particulièrement les Provinces où cette mixtion devient d'un usage fréquent; en conséquence, elle propose le Prix double, & demande l'*Examen physique & raisonné de la dissolution de l'alun dans le vin, considérée relativement à la conservation du vin & à la conservation de la santé.*

Elle exige des expériences précises, constantes, faciles à répéter, & dont le but soit la solution des Questions suivantes :

1.° *La mixtion de l'alun dans le vin est-elle un sûr moyen de le con-*

server, ou de rétablir sa qualité lorsqu'elle est altérée ? De quelle espèce d'altération dans le vin, l'alun est-il le préservatif ou le correctif ?

2.° *En quelle proportion faut il mêler l'alun dans le vin, au cas que ce mélange soit reconnu avantageux ?*

3.° *Le vin, tenant en dissolution la quantité d'alun nécessaire à sa conservation ou à son amélioration, est-il nuisible à la santé ? Quels en sont les effets sur l'économie animale ?*

4.° *Si l'alun, dissous dans le vin, est reconnu préjudiciable à la santé, est-il quelque moyen d'en corriger les effets nuisibles ?*

5.° *Enfin, quelle est la manière la plus simple & la plus exacte, de reconnoître la présence de l'alun, & sa quantité, lorsqu'il est en dissolution dans le vin ?*

Les conditions comme ci-dessus. Le Prix, consistant en deux Médailles d'or de la valeur chacune de 300 livres, se distribuera dans la même Séance ; & les Mémoires ne

seront admis que jusqu'au premier Avril 1783.

A la même époque, l'Académie décernera le Prix de 1200 liv. dont M. l'Abbé Raynal a fait les fonds, & dont le Sujet a été annoncé ainsi qu'il suit :

La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre-humain ?

S'il en est résulté des biens, quels sont les moyens de les conserver & de les accroître ?

Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?

Vu l'importance du Sujet, l'Académie n'a point fixé l'étendue des Mémoires, & s'est contentée d'inviter les Auteurs à les écrire en françois ou en latin. Aucun Ouvrage ne sera admis au concours, passé le premier Avril 1783.

Nouveaux Sujets pour l'année 1784.

L'Académie, pour le Prix de *Mathématiques*, fondé par M. Christin,

Christin, propose le Sujet suivant :

1.° *Exposer les avantages & les inconvéniens des voûtes surbaissées, dans les différentes constructions ; soit publiques, soit particulières, où l'on est en usage de les employer.*

2.° *Conclure de cette exposition, s'il est des cas où elles doivent être préférées aux voûtes à plein ceintre, & quels sont ces cas.*

3.° *Déterminer géométriquement quelle seroit la courbure qui leur donneroit le moins d'élévation, en leur conservant la solidité nécessaire.*

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de 300 livres. Les conditions comme ci-dessus. Aucun Mémoire ne sera admis à concourir passé le premier Avril 1784. La proclamation se fera après la fête de S. Louis.

Pour les Prix d'*Histoire-naturelle* ou *Agriculture*, de la fondation de M. Adamoli, proposés doubles, *l'Académie demande des observations théoriques & pratiques sur les haies*,

destinées à la clôture des prés, des champs, des vignes & des jeunes bois.

Les Auteurs indiqueront le choix convenable des diverses espèces de haies, suivant la diversité des climats, des terreins & des cultures. Ils détermineront la meilleure manière de les former & de les entretenir, en considérant le produit des récoltes, l'extention des racines, le chauffage, les arbres fruitiers qui peuvent être placés dans les haies, &c.

Les Prix consistent en deux Médailles d'or de la valeur de 300 liv. chacune, & en deux Médailles d'argent. Les conditions comme ci-dessus. Les Mémoires ne seront admis au concours que jusqu'au premier Avril 1784. La distribution sera faite après la fête de S. Pierre.

L'Académie a prorogé, à la même année & à la même époque, la distribution du Prix de 600 livres, dont M. l'Abbé Raynal a fait les

fonds ; il sera décerné au meilleur Mémoire sur le Sujet suivant :

Quels ont été les principes qui ont fait prospérer les Manufactures, qui distinguent la ville de Lyon ?

Quelles sont les causes qui peuvent leur nuire ?

Quels sont les moyens d'en maintenir & d'en assurer la prospérité ?

Les Mémoires seront envoyés avant le premier Avril 1784.

Signé, *de la Tourette*, Secrétaire perpétuel.

DE PARIS.

Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences.

Le Roi desirant d'augmenter par tous les moyens possibles la récolte du Salpêtre en France, & de délivrer ses Sujets de la gêne de la fouille que les Salpêtriers sont autorisés à faire chez les particuliers, avoit chargé l'Académie des Sciences, en 1775, de proposer un Prix de 4000 livres,

fur le fujet qui fuit : *Trouver les moyens les plus prompts & les plus économiques de procurer en France une production & une récolte de Salpêtre plus abondantes que celles que l'on obtient préfentement, & fur-tout qui puiffent difpenfer des recherches que les Salpêtriers ont le droit de faire chez les particuliers*. Ce Prix devoit être proclamé à la Séance publique de Pâques 1778.

Les Mémoires adreffés à ce premier Concours, & qui étoient en grand nombre, ont fait connoître à l'Académie que le délai qui avoit été accordé étoit trop court, relativement à l'importance du fujet & à la nature des expériences qu'il exigeoit, & que d'un autre côté, l'objet du Prix, quoiqu'affez confiderable en lui-même, ne pouvoit pas encore indemnifer les Concurrens des dépenfes néceffaires pour remplir complétement les intentions du Gouvernement, l'Académie a été forcée en conféquence de différer la procla-

mation du Prix, & d'en fixer l'époque à la Saint-Martin 1782. En même temps, sur les représentations qu'elle a faites au Roi, Sa Majesté a bien voulu porter le Prix à 8000 liv. & y joindre une somme de 4000 liv. pour être distribuée en un ou plusieurs *Accessit*, suivant le nombre des Mémoires qui pourroient avoir droit à des récompenses, & suivant l'étendue des dépenses utiles qui paroîtroient avoir été faites par les Concurrens, relativement au Prix.

Ces nouvelles dispositions ont produit l'effet avantageux que l'Académie pouvoit en attendre, & elle a eu la satisfaction de voir que dans les soixante-six Mémoires qui ont formé le second Concours, il y en avoit un assez grand nombre qui méritoient son attention; mais celui de tous qui lui a paru le plus digne de ses suffrages, est le Mémoire N°. X, second Concours, qui a pour devise: *Après avoir lu & médité tout ce qui a été écrit sur cet impor-*

tant sujet, ne pourroit-on pas s'écrier avec le Vieillard de Térence, *INCERTIOR MULTO SUM QUAM DUDUM*, dont l'Auteur est M. Thouvenel, Docteur en Médecine, Associé Regnicole de la Société Royale de Médecine.

Ce Mémoire contient une foule d'expériences d'un genre délicat & difficile, entreprises d'après des vûes nouvelles & la plupart très-concluantes. L'Auteur y donne des moyens de former de l'acide nitreux, *pour ainsi dire, de toutes pièces*, & en employant des matériaux absolument étrangers à cet acide; ces matériaux sont le gaz de la putréfaction & l'air atmosphérique. Peut-être laisse-t-il quelque chose à desirer relativement à l'application de la théorie à la pratique; mais il n'en est pas moins certain que d'après les expériences théoriques contenues dans son Mémoire, il sera facile de ramener à des principes certains la conduite des nitrières,

qui jusqu'à présent a été abandonnée, pour ainsi dire, à une routine aveugle : l'Académie a cru en conséquence devoir adjuger à ce Mémoire le Prix de 8000. liv.

Après ce Mémoire, dans lequel l'Académie n'a pu se refuser de voir une supériorité bien décidée sur tous les autres Concurrens, son suffrage s'est trouvé partagé entre deux autres qui lui ont paru avoir l'un & l'autre les mêmes droits à une récompense honorable; elle a cru en conséquence devoir leur accorder, à titre de second Prix, à chacun une somme de 1200 liv.

Le premier de ces Mémoires est celui N.° XXVI, second Concours, qui a pour devise : *On ne doit ni s'assurer aisément de voir ce que les plus grands Hommes n'ont pas vu, ni en désespérer entièrement.* L'Auteur est M. Lorgna, Colonel des Ingénieurs au service de la République de Venise, & Directeur de l'Ecole Militaire à Vérone, Membre des

Académies des Sciences de Péterſbourg, de Berlin, de Turin, de Bologne, Padoue, Mantoue, Siene, &c. & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

On trouve dans ce Mémoire une ſuite d'expériences bien concluantes, d'après leſquelles l'Auteur prouve que l'acide nitreux n'eſt point une modification de l'acide vitriolique ni de l'acide marin, comme le penſoient Stalh, M. Pietch & une partie des Chimiſtes modernes; mais il n'eſt pas auſſi heureux dans les expériences qu'il a faites pour découvrir les principes du nitre & le myſtère de ſa formation; enſorte qu'il réuſſit mieux à établir ce que n'eſt pas l'acide nitreux, que ce qu'il eſt en effet. Son Mémoire contient d'ailleurs quelques expériences qui ne ſont pas exactes; telle eſt la décompoſition du ſel marin par le nitre à baſe terreuſe: cette décompoſition n'eſt vraie qu'à l'égard du ſel marin à baſe d'alkali végétal, & non pas à l'é-

gard de celui à base d'alkali minéral comme l'annonce l'Auteur.

Le second Mémoire que l'Académie a jugé digne de partager le second Prix, a pour devise : *Nec species sua cuique manet, rerumque novatrix ex aliis alias reparat Natura figuras.*

La première partie de ce Mémoire avoit été admise au premier Concours, sous le N.° XXXIII, les Auteurs sont M. de Chevrand, demeurant à Besançon, Inspecteur des Poudres & Salpêtres dans les Provinces de Franche-Comté & de Bresse, & M. Gavinel : la seconde a été admise au second Concours sous le N.° XVIII & sous la même devise, & avec le nom seul de M. de Chevrand. L'Auteur de cette dernière partie qui a déterminé principalement le Jugement de l'Académie, a parcouru, dans l'intervalle du premier au second Concours, une grande partie de la France, pour y étudier les ressources relatives à la

fabrication du Salpêtre. Il discute les avantages & les inconvéniens que présentent les différentes Provinces du Royaume, considérées relativement à cet objet. Quoique son Mémoire ne contienne pas de découverte proprement dite, il est plein de réflexions justes, d'observations ingénieuses, & de détails intéressans relativement à la pratique; il complette en quelque façon ce qui manque aux deux précédens, & il ne peut être que très-utile pour guider les Entrepreneurs de nitrières. Enfin, l'Académie a cru devoir, soit à titre d'*Accessit*, soit à titre de dédommagement des dépenses qui ont été faites, accorder une somme de 800 liv. au Mémoire, N.° XXVII, premier Concours, ayant pour devise : *Credidimus spiritus acidos nitri nusquam in rerum naturâ extitisse ante inventum modum nitri parandi :* Boërhaave, & dont l'Auteur est M. J. B. de Beunie, Médecin à Anvers, de l'Académie Impériale des

[redacted]

Arts & Belles-Lettres de Bruxelles ; & une pareille ſomme de 800 livres au Mémoire, N.° XXIX, premier Concours, ayant pour deviſe : *Sic materiis Arte diſpoſitis, Naturâ duce, abundanter generabitur nitrum*, dont l'Auteur n'eſt point connu.

Il eſt aiſé de voir que ces deux Mémoires ſont faits par des Chimiſtes inſtruits : ils contiennent des expériences bien faites, & qui ne peuvent que contribuer à avancer & à perfectionner l'Art de fabriquer le Salpêtre.

Indépendamment de ces cinq Mémoires qui préſentent un grand enſemble de faits, & qui, réunis, rempliſſent aſſez complètement les vûes du Programme, l'Académie croit devoir faire une mention honorable de celui N.° XXII, 2.d Concours, ayant pour deviſe : *In pace robur, & in Bello ros cœli, & pinguedo terræ.*

L'Auteur y donne une ſuite d'expériences très-nombreuſes ſur le Sal-

pêtre qui se trouve, suivant lui, dans les terres végétales des champs; mais les Commissaires de l'Académie, qui ont répété ces expériences avec beaucoup de soin sur un grand nombre de terres des environs de Paris, ramassées à la suite d'une grande sécheresse vers la fin de l'été 1781, n'ont trouvé que des particules presque imperceptibles de Salpêtre, & qui ne répondent pas à ce que l'Auteur avance. Peut-être a-t-il employé pour lessiver ses terres, de l'eau qui contenoit déjà du Salpêtre : quoi qu'il en soit, l'Académie n'a pas jugé que les nitrières découvertes & en plein air que l'Auteur propose de substituer aux angards, pussent remplir son objet.

Les autres Mémoires qui méritent d'être cités, sont :

Celui, N.° XXVIII, 2.d Concours, ayant pour devise : *Tandis que tous s'empressent de concourir aux projets d'un Roi bienfaisant, je veux aussi rouler mon tonneau.*

Celui, N.° XII 1.er Concours, ayant pour devise : *Sigillum veri simplex.*

Celui, N.° XXI, 2.d Concours, ayant pour devise : *Utile au Gouvernement, funeste à l'Humanité.*

Enfin celui, N.° XXVIII, 1.er Concours, ayant pour devise : *Non fingendum aut excogitandum, sed inveniendum quid Natura faciat aut ferat :* Bacon.

Il n'est aucun de ces Mémoires qui ne contienne quelques faits nouveaux, de bonnes observations, & des détails intéressans : l'Académie invite en conséquence leurs Auteurs à se faire connoître, afin qu'ils obtiennent du Public la reconnoissance due à leur zèle & à leurs travaux.

L'Académie se propose, conformément aux intentions de SA MAJESTÉ, de publier, le plutôt qu'elle le pourra, la Collection de ces Mémoires, en observant cependant de retrancher ce qui pourroit se trouver

de commun entre eux, & de ne donner que par extrait ceux qui contiendroient des détails trop étendu & des faits déjà connus ; elle y joindra la suite d'expériences dont elle s'occupe depuis plus de six ans, & elle s'attachera surtout à suppléer à ce qui est échappé aux Concurrens, comme l'analyse du gaz putr de qui peut encore jetter de grandes lumières sur la nature & la formation de l'acide nitreux ; enfin, elle terminera ce Recueil par des vues générales sur la formation du Salpêtre, & sur la conduite des nitrières.

Prix Littéraire fondé par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en l'année 1754.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres propose pour le sujet du Prix qu'elle doit distribuer à Pâques 1784, de déterminer l'*Influence des Loix Maritimes des Rhodiens sur la Marine des Grecs & des Romains*; & l'*Influence de la*

[redacted]

Marine sur la puissance de ces Peuples.

Le Prix sera toujours une Médaille d'or de la valeur de quatre cens livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ce Prix, & leurs Ouvrages pourront être écrits en françois ou en latin, à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces, affranchies de tout port jusqu'à Paris, seront remises entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1.er Décembre 1783 : *ce terme est de rigueur.*

Faute à corriger dans le Journal de Novembre.

In-12. pag. 2121, note, *immotefceret*, lifez, *innòtefceret*.

[redacted]

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Déc. 1782. *Second Vol.*

Fin de la Table.

BIBLIOGRAPHIE
OU
CATALOGUE,

DES LIVRES DONT IL EST parlé dans les Journaux de l'année 1782.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particulièrement connoître.*

La lettre *a* marque les pages de l'*in*-4°. & *b* celles de l'*in*-12.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

LETTRES de quelques Juifs Portugais, &c.

Janv. *a*, 62, *b*, 187.

Juillet, *a*, 451, *b*, 1347.

[redacted]

Nouvelle Edition de la Sainte Bible.

Fév, *a*, 106, *b*, 313.

De Opere sex dierum & diluvio universali, &c.

Fév. *a*, 108, *b*, 319.

Salmo LXVII, Exurgat Deus.

* Avril, *a*, 195, *b*, 579.

L'authenticité des Livres, tant du nouveau que de l'ancien Testament, démontrée.

Juillet, *a*, 510, *b*, 1531.

Variæ lectiones veteris Testamenti.

* Août, *a*, 525, *b*, 1568.

Avis sur les deux nouvelles Editions de la Bible de Sacy.

Sept. *a*, 631, *b*, 1890.

Sacrorum Bibliorum Vulgato Editionis concordantiæ.

Oct. *a*, 700, *b*, 2095.

PATRES, THEOLOGICI, ASCETICI, LITHURGI, SCRIPTORES, ECCLESIASTICI, HETERODOXI.

Sermons de M. l'Abbé Poulle.
Fév. *a*, 117, *b*, 348.
* Nov. *a*, 738, *b*, 2211.

Le Comte de Valmont, ou les Egaremens de la Raiſon.
Fév. *a*, 127, *b*, 379.

Homilia Sanctis.
Mars, *a*, 184, *b*, 550.

Code Corſe.
Mars, *a*, 186, *b*, 559.

Eſſais de Sermons prêchés à l'Hôtel-Dieu.
Avril, *a*, 246, *b*, 737.
* Nov. *a*, 746, *b*, 2237.

Lettre Paſtorale de M. l'Archevêque de Trèves.
Mai, *a*, 317, *b*, 951.
* Août, *a*, 528, *b*, 1577.

[redacted]

Discours sur la Vie Religieuse.

* Juin II, *a*, 430, *b*, 1287.

Petit Carême.

Déc. I, *a*, 830, *b*, 2487.

JURIDICI, ET POLITICI.

Traité sur les Matières criminelles Ecclésiastiques.

* Janv. *a*, 15, *b*, 40.

Examen critique du Militaire François.

* Janv. *a*, 18, *b*, 49.

Pratique des Officialités.

* Fév. *a*, 71, *b*, 207.

Réflexions impartiales sur l'Amérique.

Fév. *a*, 117, *b*, 349.

Esprit des Loix, Coutumes & Usages, &c.

Mars, *a*, 185, *b*, 554.

Traité historique & raisonné, d'après les Loix, Réglemens & Usages, &c.

[redacted]

* Juin I, *a*, 368, *b*, 1100.

Le Droit général de la France.

Juin I, *a*, 379, *b*, 1136.

Traité sur les Droits des Filles en Normandie.

Juin I, *a*, 380, *b*, 1137.

Traité des Dépôts volontaires.

Juin I, *a*, 380, *b*, 1137.

Introduction & Plan d'un Traité général de la Navigation intérieure, &c. de la France.

Juin I, *a*, 380, *b*, 1139.

Recueil de Jurisprudence féodale.

Juin II, *a*, 440, *b*, 1318.

Recueil de toutes les Délibérations du Collége de Louis-le-Grand.

Juillet, *a*, 503, *b*, 1507.

Les Numéros.

Juillet, *a*, 504, *b*, 1511.

Code Pénal des Eaux & Forêts.

Juillet, *a*, 504, *b*, 1512.

Lettres d'un Magistrat de Paris, &c.

Août, *a*, 575, *b*, 1723.

Traité de la Séduction considérée dans l'ordre judiciaire.

* Sept. *a*, 607, *b*, 1814.

Analyse raisonnée du Droit françois.

Sept. *a*, 636, *b*, 1907.

* Oct. *a*, 647, *b*, 1935.

Dictionnaire de la Jurisprudence des Arrêts.

Sept. *a*, 639, *b*, 1917.

L'Inde en rapport avec l'Europe.

Nov. *a*, 761, *b*, 2282.

HISTORIA SACRA ET PROFANA, VIRORUM, ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIA GEOGRAPHIA.

Recueil des Historiens des Gaules & de la France.

* Janv. *a*, 3, *b*, 3.

Histoire universelle depuis le commencement du Monde. Tome XXX.

* Janv.

* Janv. *a*, 13, *b*, 25.

Tomes XXXI, XXXII.

* Avril, *a*, 209, *b*, 623.

Tom. XXXIII, XXXIV, XXXV.

* Mai, *a*, 265, *b*, 789.

Tome XXXVI, & Hiſtoire moderne, Tomes I, II.

* Août, *a*, 516, *b*, 1539.

Tomes III & IV.

* Oct. *a*, 643, *b*, 1923.

Lettre ſur la Chronologie des différens Peuples anciens.

* Janv. *a*, 22, *b*, 63.

Topographie hiſtorique de la ville de Troyes.

Janv. *a*, 53, *b*, 158.

Hiſtoire littéraire de la ville d'Amiens.

Janv. *a*, 55, *b*, 164.

Deſcription particulière de la France.

Janv. *a*, 56, *b*, 168.

Fév. *a*, 123, *b*, 368.

Avril, *a*, 253, *b*, 758.
Juillet, *a*, 507, *b*, 1521.
Août, *a*, 572. *b*, 1515.

Voyage aux Indes Orientales & à la Chine.

Janv. *a*, 57, *b*, 172.

Hiſtoire de Ruſſie.

Janv. *a*, 61, *b*, 183.
* Déc. I, *a*, 819, *b*, 2453.
* Déc. II, *a*, 835, *b*, 2499.

Lettres édifiantes & curieuſes, Tomes XIII, XIV, XV.

* Fév. *a*, 67, *b*, 195.

Tomes XVI, XVII & XVIII.

* Mars, *a*, 150, *b*, 445.

Tomes XIX, XX, XXI, XXII, XXIII & XXIV.

Mars, *a*, 189, *b*, 565.
* Avril, *a*, 204, *b*, 606.

Remarques ſur la partie de la Relation du Voyage du Capitaine Cook, qui concerne le Détroit entre l'Aſie & l'Amérique.

* Fév. *a*, 75, *b*, 219.

[redacted]

cours sur l'histoire de France.

Fév. *a*, 117, *b*, 349.

Discours sur la Vie & les Ouvrages de Pascal.

* Nov. *a*, 726, *b*, 2173.

Fév. *a*, 117, *b*, 350.

Histoire de l'Eglise. Tomes XI & XII.

Fév.. *a*, 118, *b*, 350.

Tomes XIII & XIV.

Juin I, *a*, 379, *b*, 1135.

* Nov. *a*, 737, *b*, 2208.

Oraison funèbre de l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche.

Fév. *a*, 118, *b*, 351.

Eloge funèbre de Messire Claude Leger.

Fév. *a*, 118, *b*, 352.

* Nov. *a*, 721, *b*, 2158.

Traduction de Salluste.

Fév. *a*, 118, *b*, 353.

Les Hommes illustres de la Marine françoise.

Fév. *a*, 119, *q*, 353.

Histoire du grand Duché de Toscane.

Voyage pittoresque de la Grèce, 11.me Cahier.

* Nov. *a*, 720, *b*, 2154.

Mars, *a*, 191, *b*, 572.

Histoire de la Maison de Bourbon, Tome III.

Mars, *a*, 191, *b*, 573.

Oraison funèbre de M. de Fleury, Evêque de Chartres.

* Avril, *a*, 215, *b*, 640.

Carte générale des fleuves, des rivières, &c. de la France.

* Avril, *a*, 221, *b*, 659.

Acta Sanctorum Belgii Selecta.

* Avril, *a*, 239, *b*, 713.

Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies.

Avril, *a*, 242, *b*, 724.

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, &c. des Chinois, Tomes VII & VIII.

Lettres d'un Missionnaire à Pekin.

Avril, *a*, 245, *b*, 731.

Atlas nouveau.

[redacted]

* Août, 522, *b*, 1560.

Abrégé de l'Histoire Romaine.
Juin I, *a*, 382, *b* 1145.

Etat de la Noblesse, année 1782.
Juin II. *a*, 440, *b*, 1316.

Mémoire sur le Passage par le Nord.
Juin II, *a*, 440, *b*, 1319.

Vie du Dauphin, Père de Louis XV, &c.
Juin II, *a*, 441, *b*, 1321.

Eloge historique de M. le Comte de Maurepas.
Juin II, *a*, 441, *b*, 1322.

Histoire du grand Duché de Toscane.
Juin II, *a*, 442, *b*, 1325.

Oraison funèbre de M. Christophe de Beaumont.
Juin II, *a*, 443, *b*, 1327.

Carte des isles Antilles, &c.
Juin II, *a*, 445, *b*, 1334.

Théâtre de la Guerre dans l'isle de Minorque.



Eloge historique de Louis Dauphin de France, Père de Louis XVI.

* Août, *a*, 535, *b*, 1600.

Sammlung, *&c.* ou Collections de courtes Relations de Voyages.

* Août, *a*, 546, *b*, 1532.

Voyage pittoresque des Isles de Sicile, &c.

* Août, *a*, 549, *b*, 1543.

Les Fastes de la Noblesse françoise.

* Août, *a*, 555, *b*, 1660.

Histoire de Charlemagne.

Août, *a*, 572, *b*, 1713.

* Déc. I, *a*, 771, *b*, 2307.

Suite des Essais sur Paris.

Août, *a*, 573, *b*, 1717.

Essai historique sur la Bibliothèque du Roi.

Août, 575, *b*, 1722.

* Sept. *a*, 590, *b*, 1764.

Histoire de France, Tom. XXVII & XXVIII.

* Sept. *a*, 600, *b*, 1796.

[redacted]

* Nov. *a*, 374, *b*, 2200.

Histoire d'Alexandre-le-Grand, par Quinte-Curce.

Fév. *a*, 120, *b*, 357.

* Nov. *a*, 735, *b*, 2201.

Histoire de la dernière Révolution de Suède.

* Nov. *a*, 745, *b*, 2235.

Journal of a Voyage in 1775.

Nov. *a*, 757, *b*, 2270.

Voyage de Brandebourg.

Nov. *a*, 759, *b*, 2276.

ANTIQUITATES HISTORICÆ ET LITTERARIÆ.

De Edicto Antonini Pii, pro Christianis, &c.

Fév. *a*, 104, *b*, 307.

Dissertation sur quelques Antiquités de la ville de Saintes.

* Mars, *a*, 169, *b*, 503.

Remarques sur les Epoques de plusieurs Inventions du moyen âge.

[redacted]

* Mars, *a*, 181, *b*, 542.

Histoire de l'art de l'Antiquité.

Mai, *a*, 318, *b*, 952.

Considérations sur l'Esprit militaire des Germains.

* Juin I, *a*, 323, *b*, 963.

Mémoire sur l'ancienne ville de Tauroentum.

* Juin I, *a*, 349, *b*, 1043.

* Juin II, *a*, 413, *b*, 1233.

Remarques sur l'état des Arts dans le moyen âge.

* Juillet, *a*, 486, *b*, 1453.

Essai sur l'art de vérifier l'âge des Miniatures.

Juillet *a*, 508, *b*, 1524.

Mémoire sur des Tombeaux trouvés à S. Lizy en Guienne.

* Août, *a*, 534, *b*, 1595.

Museum Kuficum Borgianum.

* Sept. *a*, 596, *b*, 1784.

Recherches sur les anciennes Monnoies du Comté de Bourgogne.

Sept. *a*, 637, *b*, 1909.

PHILOSOPHICA, MATHEMATICA.

Maximes & Réflexions morales extraites de la Brüyère.
* Janv. *a*, 41, *b*, 120.

Acta Acad. Scient. Imperialis Petropolitanæ, an. 1778.
Janv. a, 48, *b*, 143.

Chist. Theoph. Kratzeinsteinii, &c. Propositium qualis sit natura & character sanorum. Litterarum vocalium, an construique ant instrumenta quæ sonos illos exprimant.
Janv. *a*, 49, *b*, 145.

Mémoires de l'Académie Impériale & Royale de Bruxelles.
Janv. *a*, 51, *b*, 153.
Mars, *a*, 186, *b*, 556.

Microscope de Dellebarre.
Janv. *a*, 59, *b*, 176.

Quinzième Suite de l'Almanach sous verre des Associés.
Janv. *a*, 62, *b*, 187.

[redacted]

Lettre ſur un Traité d'Arithmétique.

* Fév. *a*, 87, *b*, 255.

Nuovi Theoremi per la diviſione delle Ragioni ſuppoſte nella Maggiore, &c.

Fév. *a*, 102, *b*, 301.

Hiſtoire de la Société Royale des Sciences de Montpellier.

Fév. *a*, 107, *b*, 316.

Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1778.

* Mars, *a*, 153, *b*, 454.

* Avril, *a*, 224, *b*, 667.

Lettre ſur l'hiſtoire critique des différentes Echelles muſicales.

* Mars, 165, *b*, 491.

Adèle & Théodore, ou Lettres ſur l'Education.

Mars, *a*, 191, *b*, 572.

* Mai, *a*, 289, *b*, 862.

L'honnête Homme.

Mars, *a*, 191, *b*, 573.

* Juin I, *a*, 363, *b*, 1084.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm.

* Avril, *a*, 229, *b*, 684.

Philosophical Transactions, vol. 61, an. 1781.

Oct. *a*, 698, *b*, 289.

Avril, *a*, 241, *b*, 720.

Traité complet d'Arithmétique.

Avril, *a*, 248, *b*, 743.

Mémoire sur les Logarithmes des Quantités négatives.

Avril, *a*, 249, *b*, 744.

Œuvres de M. d'Arnaud; Epreuves du Sentiment.

Avril, *a*, 252, *b*, 754.

Mémoire sur le nouveau Clavecin chromatique.

Avril, *a*, 252, *b*, 755.

Godofredi Ploucquet, &c. Commentationes Philosophicæ Selectiores.

* Mai, *a*, 259, *b*, 771.

Manuel du jeune Officier.

Mai, *a*, 315, *b*, 944.

De relatione mutuâ capacitatis & terminorum Figurarum geometricè consideratâ.

Juin I, a, 373, b, 1115.

[redacted]

* Sept. *a*, 605, *b*, 1809.

Principes de Philosophie générale, de Physique, &c.

* Oct. *a*, 656, *b*, 1961.

Nouveaux Mémoires de l'Académie de Berlin, année 1779.

Nov. *a*, 757, *b*, 2272.

John. Heinrich Lamberts, &c. ou Commerce épistolaire de M. Lambert.

Nov. *a*, 758, *b*, 2274.

Essai d'une Table poléométrique.

* Déc. I, *a*, 808, *b*, 2419.

ARTES.

La Méchanique appliquée aux Arts, &c.

Fév. *a*, 111, *b*, 329.

Plan coloré des positions de l'Armée de Cornowalis, &c.

Fév. *a*, 120, *b*, 359.

Neuvième Cahier des Jardins Anglo-Chinois.

Fév. *a*, 120, *b*, 359.

Les Changemens du Portail de S. Sulpice.

Fév. *a*, 121, *b*, 360.

Recueil de Secrets à l'uſage des Artiſtes.

Fév. *a*, 126, *b*, 376.

A Regiſter of the going of M. Mudg's.

Avril, *a*, 241, *b*, 719.

Supplément eſſentiel à l'Ouvrage intitulé : *le Guide de ceux qui veulent bâtir.*

Avril, *a*, 247, *b*, 739.

Avis aux bonnes Ménagères, &c. ſur la manière de faire le pain.

Avril, *a*, 248, *b*, 741.

Supplément à l'art du Serrurier.

Avril, *a*, 250, *b*, 749.

L'art de la Voilure.

* Mai, *a*, 286, *b*, 856.

Eſſai ſur l'Architecture théatrale.

Mai, *a*, 317, *b*, 951.

Procédé nouveau pour l'Etmage.
Mai, *a*, 320, *b*, 956.

Sur la poſſibilité de voler.
* Juin I, *a*, 366, *b*, 1093.

L'Ecole de la Mignature.
Juin I, *a*, 383, *b*, 1148.

Storia delle Arti del diſegno, &c.
Juin II, *a*, 440, *b*, 1317.

La Cage ſymbolique.
Juin II, *a*, 446, *b*, 1336.

Œuvres d'Etienne Falconnet, Statuaire.
Juin II, *a*, 446, *b*, 1336.

Détail général des fers, fonte, ferrurie, &c. à l'uſage des bâtimens.
Juillet, *a*, 502, *b*, 1504.

Caſcade dans les rochers de Ronciglione.
Juillet, *a*, 503, *b*, 1509.

Supplément aux Remarques ſur l'état des Arts dans le moyen âge.
* Oct. *a*, 664, *b*, 1985.

[redacted]

L'art du Layetier.
Nov. *a*, 763, *b*, 2290.

Série des Colonnes.
* Déc. I, *a*, 812, *b*, 2431.

PHYSICA, HISTORIA NATURALIS.

Obſervations & Expériences ſur les Aimans artificiels.
Janv. *a*, 49, *b*, 145.

Réflexions ſur le tems périodique des Comètes.
Janv. *a*, 49, *b*, 145.

Réflexions ſur les Satellites des Etoiles.
Janv. *a*, 49, *b*, 145.

Della vera influenza degli Aſtri, &c.
Janv. *a*, 49, *b*. 146.

Diſſertation ſur l'Erable.
Janv. *a*, 52, *b*, 156.

Recueil de Diſſertations phyſico-chimiques.

Janv. *a*, 60, *b*, 180.

Récréations physiques, chimiques & économiques.

Janv. *a*, 60, *b*, 181.

Expériences & Réflexions relatives à l'analyse du Bled & des Farines.

Janv. *a*, 62, *b*, 186.

Histoire naturelle de la France.

Janv. *a*, 63, *b*, 188.

La nature considérée sous ses différens aspects.

Janv. *a*, 63, *b*, 190.

Bernardi Nicolai Pluvinet, &c. Tentamen chimicum de fermentatione spirituosa & acetosâ.

* Fév. *a*, 89, *b*, 261.

Le Saros météorologique.

* Fév. *a*, 98, *b*, 288.

Observations météorologiques, Novembre, 1781.

* Fév. *a*, 100, *b*, 295.

Décembre, 1781.

* Mars, *a*, 159, *b*, 474.

[redacted]

Dissertations physiques & mathématiques.

Fév. *a*, 103, *b*, 304.

Quels seroient les meilleurs moyens d'élever les Abeilles, &c.

Fév. *a*, 103, *b*, 306.

Mémoire sur les Conducteurs électriques, &c.

Fév. *a*, 104, *b*, 309.

Lettre sur le Magnétisme animal.

Fév. *a*, 117, *b*, 349.

Connoissance des Tems, année 1784.

Fév. *a*, 121, *b*, 360.

Nouvelle Planète.

Fév. *a*, 121, *b*, 361.

L'art de faire de bon Cidre.

Fév. *a*, 126, *b*, 377.

Leçons élémentaires d'Histoire-naturelle & de Chimie.

Fév *a*, 126, *b*, 377.

* Juin II, *a*, 402, *b*, 1201.

Déc. I, *a*, 791, *b*, 2367.

Déc. II, *a*, 843, *b*, 2522.

Les Pommes de terre considérées relativement à la santé & à l'économie.

Fév. *a*, 126, *b*, 378.

Observations sur l'Alaitement des Enfans.

Fév. *a*, 127, *b*, 381.

Tables de la Durée du jour & de la nuit pour la latitude de Paris, &c.

* Mars, *a*, 157, *b*, 468.

Lettera sopra l'Eclisse solare accaduta li 17 Ottobre 1781.

Mars, *a*, 184, *b*, 552.

Experiments and Observations relating to various branches of natural Philosophy.

Avril, *a*, 241, *b*, 721.

Ephemerides astronomici an. 1783.

Avril, *a*, 242, *b*, 722.

Supplément à la Bibliothèque des Philosophes Chimistes.

Avril

[redacted]

Avril, *a*, 247, *b*, 731.

Expériences & Obſervations ſur les différentes de la Phyſique.

Avril, *a*, 250, *b*, 748.

Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire-naturelle & ſur les Arts.

Avril, *a*, 251, *b*, 751.

Collection de Singes.

Mai, *a*, 313, *b*, 939.

Hiſtoire-naturelle, chimique & médicinale des Corps des trois Règnes de la Nature.

* Juin I, *a*, 346, *b*, 1034.

Obſervations météorologiques. Janvier 1782.

* Juin I, *a*, 371, *b*, 1108.

Février & Mars.

* Juillet, *a*, 495, *b*, 1482.

Avril.

* Août, *a*, 365, *b*, 1591.

Mai.

* Oct. *a*, 695, *b*, 2080.

Riſtretto dell' Oſſervazione dell' Ecliſſi ſolare 17 Octob. 1781.

Juin I, *a*, 374, *b*, 1118.

Mémoire sur les Observations météorologiques faites à Francker.

Juin I, *a*, 374, *b*, 1119.

Traité de l'Elasticité de l'Eau.

Juin I, *a*, 374, *b*, 1120.

Manuel pratique, &c. pour les Vins.

Juin I, *a*, 375, *b*, 1121.

Le Trésor des Laboureurs dans les Oiseaux de basse-cour.

Juin I, *a*, 379, *b*, 1135.

Mémoire pour déterminer le moment auquel le Vin en fermentation dans la cuve aura acquis toute sa force, &c.

* Juin II, *a*, 393, *b*, 1172.

Traité de la force des Bois.

* Juin II, *a*, 395, *b*, 1178.

Œuvres complettes de M. le Chevalier Hamilton.

* Juin II, *a*, 397, *b*, 1185.

Oryctographia Carniolica.

* Juin II, *a*, 423, *b*, 1264.

Reliquiæ *Houstonianæ seu Plan-*

tarum in America meridionali collectarum, &c. Icones.

Juin II, *a*, 434, *b*, 1299.

Avis pour neutraliſer à peu de frais les Foſſes d'aiſance.

Juin II, 435, *b*, 1300.

Hiſtoire de l'Aſtronomie moderne, Tome III.

Juin II, *a*, 443, *b*, 1325.

* Juillet, *a*, 471, *b*, 1409.

Obſervations faires en Syrie.

Juin II, *a*, 447, *b*, 1339.

Traité complet de la Culture des Orangers, &c.

Juillet, *a*, 503, *b*, 1507.

Conſidérations ſur les Montagnes Volcaniques.

Juillet, *a*, 505, *b*, 1513.

Hiſtoire du Règne minéral.

* Août, *a*, 553, *b*, 1653.

Lettre ſur la Baguette divinatoire.

Août, *a*, 558, *b*, 1669.

Traité général des Pêches & hiſtoire des Poiſſons qu'elles fourniſ-

* Sept. *a*, 610, *b*, 1826.

Elémens de Chimie.

* Sept. *a*, 618, *b*, 1850.

Analyſe de l'Eau de la mer.

* Sept. *a*, 620, *b*, 1856.

Journal de Phyſique.

* Sept. *a*, 621, *b*, 1859.

Cours complet d'Agriculture théorique pratique, &c.

* Sept. *a*, 622, *q*, 1862.

Aſtronomiches yarbuch, *&c.*

Sept. *a*, 630, *b*, 1887.

Inſtruction pour les Bergers & pour les Propriétaires des Troupeaux.

Sept. *a*, 639, *b*, 1915.

Arbres & Arbuſtes qui ſe cultivent en pleine terre.

Sept. *a*, 639, *b*, 1916.

Œuvres d'Hiſtoire-naturelle de Charles Bonnet.

* Oct. *a*, 653, *b*, 1952.

Diſſertatio chemica de analyſi ferri.

[redacted]

* Oct. *a*, 659, *b*, 1970.

Essai d'une nouvelle Méchanique des mouvemens progressifs de l'homme & des animaux.

* Oct. *a*, 678, *b*, 2030.

Supplément au Dictionnaire de Physique.

* Oct. *a*, 692, *b*, 2072.

Ephemeridis Astronomiæ, 1782.

Oct. *a*, 699, *b*, 2093.

Traité complet, &c. de l'Education des Abeilles.

* Nov. *a*, 745, *b*, 2233.

Theoria e Pratica delle resistenze de' solidi, &c.

* Nov. *a*, 747, *b*, 2240.

Seconde & troisième Parties de la Collection des Découvertes les plus nouvelles en Chimie.

* Nov. *a*, 753, *b*, 2257.

Représentation des Astres sur 34 Planches.

Nov. *a*, 759, *b*, 2278.

Figure de la Terre.

Nov. *a*, 760, *b*, 2280.

Traité sur le Venin de la Vipère ; &c.

Nov. *a*, 760, *b*, 2281.

Journal des Observations minéralogiques.

Nov. *a*, 781, *b*, 2282.

Essai sur les Problêmes de Situation.

Nov. *a*, 762, *b*, 2285.

Physique générale & particulière.

Nov. *a*, 763, *b*, 2287.

Sur le Passage du Mercure, 1782.

Nov. *a*, 765, *b*, 2294.

Description de plusieurs nouvelles espèces d'Orthoceratites, &c.

Nov. *a*, 765, *b*, 2298.

Mémoire de Chimie.

Déc. I, *a*, 800, *b*, 2394.



[redacted]

MEDICI.

De l'usages des huiles grasses & douces dans la cure des maladies.

Janv. *a*, 52, *b*, 156.

Observation de l'heureuse Guérison d'un enfoncement du crane sans le secours du trépan.

Janv. *a*, 52, *b*, 156.

Observation de l'écoulement d'une quantité d'eau très-considérable par la matrice.

Janv. *a*, 52, *b*, 156.

Dissertation sur une hernie du cerveau.

Janv. *a*, 52, *b*, 156.

Dissertation sur la métastase du lait.

Janv. *a*, 52, *b*, 156.

Dissertation sur les obstacles qui se rencontrent dans l'opération de la Taille.

Janv. *a*, 52, *b*, 157.

Dissertation sur l'abus des Alimens.

Janv. *a*, 52, *b*, 157.

Dissertation sur la Peste.

Janv. *a*, 53, *b*, 157.

Dissertation sur l'imperforation de l'Anus.

Janv. *a*, 53, *b*, 157.

Exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure dans les Maladies vénériennes, &c.

Janv. *a*, 61, *b*, 182.

Traité de l'*Anthrax*.

Fév. *a*, 83, *b*, 243.

Occursus Medici de vagâ ægritudine infirmitatis nervorum.

Fév. *a*, 102, *b*, 303.

Suite de l'Aitiologie de la Salivation.

Fév. *a*, 112, *b*, 333.

[redacted]

Ad Opusculum cui titulus est, *Quæstionum Medicarum series Chronologica*, Supplementa.

Fév. *a*, 114, *b*, 338.

Mémoires sur les symptômes & le traitement de la Maladie vénérienne.

Fév. *a*, 125, *b*, 375.

Mémoire clinique sur les Maladies vénériennes.

Fév. *a*, 125, *b*, 375.

Dissertation sur les avantages de l'alaitement des enfans par leurs mères.

Mars, *a*, 188, *b*, 564.

Des influences des affections de l'ame dans les Maladies nerveuses.

Mars, *a*, 189, *b*, 565.

* Déc. I, *a*, 803; *b*, 2404.

Observations sur plusieurs Maladies des Bestiaux.

Juin I, *a*, 381, *b*, 1141.

Histoire de la Chirurgie, &c.

Vvvvv v

* Juin II, *a*, 419, *b*, 1251.

Détail des Succès, &c. en faveur des Noyés.

Juin II, *a*, 441, *b*, 1320.

Oct. *a*, 702, *b*, 2104.

Lettres de M. Bachel.

Juin II, *a*, 445, *b*, 1334.

Mémoire sur un Dent albifique.

Juillet, *a*, 508, *b*, 1523.

Lettre de M. d'Essen.

Sept. *a*, 630, *b*, 1888.

Cours d'Opérations de Chirurgie.

Sept. *a*, 635, *b*, 1903.

Guide, ou Manuel dans le traitement des Maladies les plus graves, &c.

Sept. *a*, 636, *b*, 1907.

Traité de l'Apoplexie.

Sept. *a*, 636, *b*, 1908.

Description, usages & avantages de la Machine pour réduire les Fractures des jambes.

[redacted]

Sept. a, 638, b, 1914.

Description très-détaillée d'un nouveau Fourneau chimique.

* Déc. I, a, 806, b, 2413.

Traité des Scrophules.

* Déc. II, a, 863, b, 2586.

ORATORES.

Discours prononcé à l'Assemblée générale du Tiers-Etat de Bresse.

Fév. a, 105, b, 312.

Discours prononcé à Auch pour la Bénédiction des Guidons.

Fév. a, 126, b, 376.

* Nov a, 722, b, 2160.

Principes d'Eloquence pour la Chaire & le Barreau.

Avril, a, 254, b, 760.

Isocratis Opera omnia.

Juillet, a, 499, b 1495.

* Nov. a, 797, b, 2115.

Dialogue des Orateurs.

Juillet, *a*, 510, *b*, 1529.

* Sept. *a*, 579, *b*, 1731.

Manuale Rhetorices, &c.

Août, *a*, 574, *b*, 1719.

POETÆ, FACETIARUM ET JOCORUM NARRATIONEM ET NOVELLARUM, NEC-NON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES.

Les Métamorphoses d'Ovide en vers françois.

* Janv. *a*, 44, *b*, 130.

Seconde Guerre punique, Poëme de Silis Italicus.

Janv. *a*, 61, *b*, 185.

L'Aveugle par amour.

* Fév. *a*, 91, *b*, 267.

Eloge de Claude Dorat.

* Fév. *a*, 91, *b*, 267.

Les Bizarreries du Destin.

Fév. *a*, 113, *b*, 337.

[redacted]

L'Antonéïde, ou la Naissance du Dauphin & de Madame, Poëme.

Mars, *a*, 191, *b*, 572.

Retour de Provence.

* Mars, *a*, 141, *b*, 417.

* Avril, *a*, 214, *b*, 636.

Corps d'Extraits des Romans de Chevalerie.

* Avril, *a*, 231, *b*, 690,

Carmina D. Caroli Lebeau.

Avril, *a*, 243, *b*, 728.

Roland Furieux.

Avril, *a*, 245, *b*, 732.

Satyres de Juvenal.

Avril, *a*, 246, *b*, 736.

Mango-Capac, Tragédie.

Avril, *a*, 246, *b*, 736.

Electre, Tragédie.

Avril, *a*, 246, *b*, 737.

* Mai, *a*, 273, *b*, 815.

Ariane, Scène lyrique.

[redacted]

Avril, *a*, 247, *b*, 738.

Pirame & Thisbé.

Avril, *a*, 247, *b*, 738.

Ulysse, Tragédie.

* Mai, *a*, 269, *b*, 802.

Le Duel, Comédie.

Mai, *a*, 317, *b*, 952.

Pièces Fugitives de M. le Mierre.

Mai, *a*, 319, *b*, 952.

Recueil complet des plus beaux Morceaux de Poésies.

Juin I, *a*, 378, *b*, 1130.

La Mort d'Abelle.

Juin I, *a*, 381, *b*, 1141.

Contes de Jean Bocace.

Juin I, *a*, 383, *b*, 1148.

Essai de Traduction en vers de Roland Furieux.

* Juin II, *a*, 424, *b*, 1268.

Ode sur la Naissance de Mgr. le Dauphin.

Juin II, *a*, 441, *b*, 1322.

Hymne à l'Amour.

Juin II, *a*, 442, *b*, 1323.

Percy, Tragédie.

Juin II, *a*, 442, *b*, 1323.

L'Innocence du premier âge en France, ou histoire amoureuse de Pierre-le-Long.

Juin II, *a*, 442, *b*, 1324.

L'Hiver, Epître.

Juin II, *a*, 442, *b*, 1325.

Moliere à la nouvelle Salle.

Juin II, *a*, 443, *b*, 1326.

Shakespeare, traduit de l'anglois.

Juin II, *a*, 443, *b*, 1327.

* Nov. *a*, 731, *b*, 2189.

L'Avanturier François.

Juin II, *a*, 443, *b*, 1328.

Hymnes nouvelles pour la fête du B. P. Fourrier.

[redacted]

Juin II, *a*, 444, *b*, 1332.

Le nouveau Monde, Poëme.

* Août, *a*, 537, *b*, 1605.

Hymne au Soleil.

* Août, *a* 566, *b*, 1699.

L'Homéïde, Poëme.

Août, *a*, 571, *b*, 1711.

Les quatre Ages de l'Homme, Poëme.

Août, *a*, 575, *b*, 1724.

L'Architecture, Poëme.

* Sept. *a*, 603, *b*, 1806.

Bibliothèque univerſelle des Romans.

* Sept. *a*, 633, *b*, 1897.

Orphée ſur les bords de Tanaïs.

Oct. *a*, 700, *b*, 2098.

La Peinture, Poëme.

Oct. *a*, 703, *b*, 2105.

Les Styles, Poëmes.

* Nov. *a*, 724, *b*, 2167.

L'Epicurien, Comédie.

* Nov. *a*, 724, *b*, 2168.

Fables nouvelles.

* Nov. *a*, 726, *b*, 2174.

Œuvres complettes de M. l'Abbé de Voisenon.

* Nov. *a*, 727, *b*, 2177.

L'Antonéïde, Poëme.

* Nov. *a*, 730, *b*, 2187.

Fabliaux.

* Nov. *a*, 742, *b*, 2223.

Traduction des Odes d'Horace.

* Nov. *a*, 743, *b*, 2227.

Le Couronnement de Voltaire.

Nov. *a*, 763, *b*, 2289.



[redacted]

MISCELLANEI, PHILOLOGI, GRAMMATICI, POLYGRAPHI.

Encyclopédie méthodique.

Fév. *a*, 114, *b*, 339.

Mêlanges d'une grande Bibliothèque. Lettre V.

Fév. *a*, 118, *b*, 351.

* Avril, *a*, 252, *b*, 753.

Explications d'Auteurs classiques.

Fév. *a*, 125, *b*, 372.

Anecdota Græca.

* Mars, *a*, 142, *b*, 419.

* Juin I, 330, *b*, 983.

Catalogue des Livres de la Bibliothèque de M. le Marquis de Courtanvaux.

Mars, *a*, 190, *b*, 570.

Mai, *a*, 314, *b*, 940.

Catalogue des Livres nouveaux.

Mai, *a*, 313, *b*, 938.

Quadrille des Enfans.

Mai, *a*, 319, *b*, 958.

Œuvres de Lucien.

* Juin II, *a*, 426, *b*, 1274.

J. B. C. d'Ansse de Villoison Epistola, &c.

* Juillet, *a*, 461, *b*, 1375.

Elémens de la Langue françoise.

* Juillet, *a*, 482, *b*, 1441.

Bibliographie instructive, Tome X.

Juillet, *a*, 510, *b*, 1529.

Dictionnaire universel des Sciences morale, économique, &c. Tom. XXI.

* Août, *a*, 540, *b*, 1513.

Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse.

* Sept. *a*, 613, *b*, 1833.

Cours d'Education à l'uſage des jeunes Demoiſelles.

Oct. *a*, 702, *b*, 2102.

Œuvres de M. d'Arnaud.

* Nov. *a*, 740, *b*, 2218.

Eſſai ſur l'Education des Hommes.

Nov. *a*, 764, *b*, 2292.

Lettre ſur l'hiſtoire de la Bibliothèque du Roi.

Déc. I, *a*, 815, *b*, 2439.

Rudimens de la Langue françoiſe.

Déc. I, *a*, 830, *b*, 2487.

Vues ſur l'Education de la première enfance.

Déc. I, *a*, 830, *b*, 2488.

In Scrittori, &c. ou les Ecrivains des PP. Théatins.

* Déc. II, *a*, 856, *b*, 2564.

Fin de la Bibliographie.








14891
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06224 4952